REGION OCCITANIE
Pyrénées - Méditerranée

Assemblée Plénière du jeudi 19 décembre 2019
Parc des Expositions de Pérols

La **Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée,** régulièrement convoquée, s'est réunie au Parc des expositions de Pérols, le jeudi 19 décembre 2019 à 9 heures 30, sous la Présidence de Madame Carole DELGA, Présidente.

Présent(e)s :

Madame ADDA, Monsieur ALARY, Madame ANAHORY, Monsieur ANDRIEU, Monsieur ARDINAT, Monsieur ASSAF, Monsieur AUDRIN, Madame AZEMAR, Monsieur BADENAS, Madame BAKIRI, Madame BARDOU, Monsieur BARTHÈS, Madame BARTHET, Monsieur BAUDRY, Monsieur BERARD, Monsieur BERGEON, Madame BLANC, Madame BONS, Madame BOURGADE, Monsieur BOURGI, Madame BOURGUET, Monsieur BOUSSATON, Monsieur BRIANÇON, Monsieur BRIAND, Madame BRUTUS, Madame BULTEL-HERMENT, Monsieur CABROLIER, Monsieur CARAYON, Monsieur CARETTE, Madame CARMONA, Madame CARSALADE, Monsieur CASES, Monsieur CAZAUBON, Monsieur CHIBLI, Monsieur CODORNIOU, Monsieur COSSANGE, Madame COSTA-FESENBECK, Monsieur COTELLE, Madame COURRIERE-CALMON, Madame COURTOIS-PÉRISSÉ, Monsieur CRESTA, Monsieur CROS, Monsieur DAUBET, Monsieur DELAHAYE, Madame DELGA, Monsieur DENAT, Monsieur DEVILLE, Madame DOMBES, Monsieur DONADA, Madame DOUNOT-SOBRAQUES, Monsieur DUBRAC, Monsieur DUPONT, Monsieur DUPRAZ, Monsieur ESCLOPÉ, Madame EYSSERIC, Madame FITA, Madame FLOUTTARD, Monsieur FONS, Monsieur FRANCIS, Madame FRONTANAU, Madame GARDET, Monsieur GAREL, Madame GARRIGUES, Monsieur GARRIGUES, Monsieur GAUBERT, Madame GAZEL, Madame GENOLHER, Monsieur GIBELIN, Monsieur GILABERT, Monsieur GILLET, Madame GIRAL, Monsieur GONDRAN, Monsieur GUARDIA-MAZZOLENI, Monsieur GUILHAUMON, Madame GUINLE, Monsieur HOANG-NGOC, Monsieur JAOUL, Madame JARYCKI, Monsieur KELLER, Monsieur LABARTHE, Monsieur LAMOTTE, Madame LANGEVINE, Madame LASFARGUES, Monsieur LEONARDELLI, Monsieur LOPEZ, Monsieur LUBRANO, Madame LUCAZEAU, Madame LUMEAU-PRECEPTIS, Madame MADER, Madame MARTIN, Monsieur MAURIN, Monsieur MEIZONNET, Madame MERCIER, Madame MEUNIER-POLGE, Madame MINA, Madame MONESTIER-CHARRIÉ, Monsieur MONTEIL, Monsieur MONTHUBERT, Monsieur MORENO, Monsieur MORIO, Madame NEGRIER, Madame NOVARETTI, Monsieur ONESTA, Monsieur ORCIBAL, Monsieur PAGNOUX, Monsieur PALACIN, Madame PAROLIN, Madame PELLEFIGUE, Madame PERALDI, Madame PHILIPPE, Monsieur PILOZ, Madame PINOL, Madame PIQUÉ, Monsieur PLA, Madame PLANE, Monsieur PLANO, Madame POUCHELON, Monsieur PRATO, Madame C. PUJOL, Madame L. PUJOL, Monsieur PY, Monsieur REMISE, Monsieur RIVENQ, Madame RIVIERE, Madame ROQUES, Monsieur ROSSIGNOL, Monsieur ROUX, Madame ROZIERE, Monsieur SAINT-PIERRE, Monsieur SANCHEZ, Madame SATGÉ, Monsieur SELLIN, Monsieur SERIEYS, Madame TEMPESTA, Madame TEZENAS DU MONTCEL, Monsieur TOUZELLIER, Madame TROISE, Monsieur VERDIER, Monsieur VIALLON, Madame VINET, Madame WERSINGER, Monsieur YELMA

Absent(e)s, ont donné procuration :
Monsieur ARCANGELI a donné procuration à Madame BOURGUET
Monsieur BOLZAN a donné procuration à Monsieur BRIAND
Madame COLLARD a donné procuration à Monsieur MEIZONNET
Madame DAHINE a donné procuration à Monsieur SAINT-PIERRE
Madame D'ETTORE a donné procuration à Monsieur FONS
Madame GARONZI a donné procuration à Monsieur DUBRAC
Madame JAMET a donné procuration à Monsieur SANCHEZ
Madame MAILLOLS a donné procuration à Monsieur CAZAUBON
Madame PINEL a donné procuration à Monsieur CODORNIOU
Monsieur REGOURD a donné procuration à Monsieur GIBELIN
Madame ROQUÉ a donné procuration à Madame AZEMAR
Madame SALOMON a donné procuration à Monsieur GAREL
Monsieur SUAUD a donné procuration à Madame MADER
Monsieur TERRAIL-NOVES a donné procuration à Monsieur RIVENQ
Monsieur TREMEGE a donné procuration à Monsieur TOUZELLIER

Absent(e)s :
Madame BAGUR
Monsieur CRENNE

LISTE DES RAPPORTS

Adoption de l'ordre du jour....17
Module 1 - Finances 17
2019/AP-DEC/01 - Adoption du Budget Primitif 2020 - Fixation des tarifs de la fiscalité indirecte et décisions d'exonération - Affectation de crédits 18
2019/AP-DEC/02 - Rapport d'information : premier reporting relatif à l'émission obligataire verte et sociale réalisée en 2018 18
2019/AP-DEC/03 - Fixation des indemnités des élu·e·s du Conseil Régional (+ correctif)....18
Module 2 - Occitanie 2040....82
2019/AP-DEC/04 - Occitanie 2040 : un nouveau modèle de développement durable et de justice sociale 82
2019/AP-DEC/05 - Arrêt du projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) - Occitanie 2040 82
Module 3 - Transition écologique et énergétique....124
2019/AP-DEC/08 - Approbation du Plan d'Actions Régional sur le Foncier....124
2019/AP-DEC/06 - Plan d'actions en faveur de la Mobilité, de l'Environnement et du Pouvoir d'achat - Mobilités III....126
2019/AP-DEC/12 - Démarche de la Région Occitanie pour un territoire "sans perturbateurs endocriniens" - Adoption du Plan d'Actions Régional....128
2019/AP-DEC/07 - Plan Régional d'Action Arbre et Carbone vivant....130
2019/AP-DEC/09 - Un Plan Bâtiment Durable Occitanie pour soutenir la Trajectoire de la Région à Énergie Positive 130
2019/AP-DEC/10 - Généralisation du Télétravail 130
2019/AP-DEC/11 - Mise en place du forfait Mobilité durable 130
Point d'actualité n°1 - Groupe NM - Sur les féminicides....157
Point d'actualité n°2 - Groupe NM - Sur les TER et la fermeture du Centre Opérationnel de Proximité de Montpellier 159
Point d'actualité n°3 - Groupe RN - Sur le rachat de l'Équipementier aéronautique Latécoère....161
Point d'actualité n°4 - Groupe RN - Sur la Mission d'Information et d'Évaluation sur le dispositif régional de soutien à l'accueil de demandeurs d'asile et de réfugiés en Occitanie 164
2019/AP-DEC/13 - Regards sensibles et qualitatifs sur le bien-être en Occitanie....168
2019/AP-DEC/14 - Rapport pour information - Rapport de la Mission Information, Évaluation : Suivi et évaluation des modalités et conséquences de l'union des Régions....169
2019/AP-DEC/15 - Fourniture par la Région de services numériques de confiance 177
2019/AP-DEC/16 - Aéroport de Carcassonne Sud de France - Concession de Service public pour l'exploitation, l'entretien et le développement de l'emprise aéroportuaire de Carcassonne Sud de France - Avenant n°1 au Contrat de concession 179
2019/AP-DEC/17 - Structuration de l'Agence Régionale d'Aménagement et de Construction (ARAC) : Avance en compte courant d'associés 180
2019/AP-DEC/18 - Tableau des Emplois 181
2019/AP-DEC/19 - Composition des Commissions sectorielles - Modifications....182
Vœu n°1 déposé par le groupe RN : Pour une Zone de Défense et de Sécurité rattachée au territoire de la Région Occitanie 183
Vœu n°2 déposé par le groupe NM : Pour le maintien du programme européen INTERREG Sud-Ouest Européen 184
Vœu n°3 déposé par le groupe NM, avec le groupe SRC et Dominique SATGÉ : Contre le projet de réforme des retraites Delevoye-Macron 186
Vœu n°4 déposé par le groupe SRC, avec le groupe NM : Organisation territoriale des Services publics de l'État - Pour le respect du principe d'égalité....190
Vœu de compromis n°5 déposé par le groupe SRC et Jean-Luc GIBELIN : Soutien à la Fédération des Manadiers face à l'augmentation des primes d'assurance....192
Vœu n°6 déposé par Guilhem SERIEYS : le Gouvernement doit renoncer au projet de "système universel de retraites par points"....195
Vœu n°7 déposé par Jean-Christophe SELLIN : Des moyens financiers pour répondre aux besoins des populations et enjeux écologiques....200
Question orale n°1 déposée par le groupe RN : À quand un plan sécurité dans les transports ?....202
Question orale n°2 déposée par le groupe RN : Sur le maintien de l'activité des éleveurs camarguais 203

(La séance est ouverte à 9h40 sous la Présidence de Madame Carole DELGA)

LA PRÉSIDENTE

Bonjour à toutes et à tous.

Mesdames et messieurs les Conseillers régionaux, merci de bien vouloir prendre place, la séance est ouverte. Le Secrétaire de séance est Monsieur ONESTA, avec deux assesseurs : Monsieur DELAHAYE et Madame ROQUÉ, et je remercie Monsieur ONESTA de bien vouloir faire l'appel.

M. ONESTA

Bonjour à tout le monde.

Merci d'énoncer votre présence de manière forte, car d'ici on n'entend pas grand-chose sans micro.

(*Appel des membres du Conseil Régional*)

→ ***Séquence 1 (19 décembre matin)*** *:*

Absent·e·s ayant donné procuration :

- François ARCANGELI : procuration à Zina BOURGUET
- Jean-Jacques BOLZAN : procuration à Sacha BRIAND
- Anne-Marie COLLARD : procuration à Jean-Louis MEIZONNET
- Fatima DAHINE : procuration à Christophe SAINT-PIERRE
- Géraldine D'ETTORE : procuration à Jean-François FONS
- Marielle GARONZI : procuration à Gérard DUBRAC
- France JAMET : procuration à Julien SANCHEZ
- Aurélie MAILLOLS : procuration à Jean-Louis CAZAUBON
- Sylvia PINEL : procuration à Didier CODORNIOU
- Serge REGOURD : procuration à Jean-Luc GIBELIN
- Dolorès ROQUÉ : procuration à Danièle AZEMAR
- Dominique SALOMON : procuration à Vincent GAREL
- Thierry SUAUD : procuration à Nathalie MADER
- Vincent TERRAIL-NOVES : procuration à Christophe RIVENQ
- Gérard TREMEGE : procuration à Frédéric TOUZELLIER

Absent·e·s :

- Marie-Dominique BAGUR
- Emmanuel CRENNE

Madame la Présidente, j'en ai terminé avec mon exercice de diction et avec l'appel.

LA PRÉSIDENTE

Très bien, merci. Le quorum est largement atteint.

Mesdames messieurs les Conseillers régionaux, chers collègues,

Tout d'abord, je tiens à souhaiter la bienvenue aux étudiants de l'École de journalisme de Toulouse qui sont avec nous et qui vont donc suivre nos débats.

À l'heure où nos concitoyens se préparent pour les fêtes de fin d'année et quelques jours après le succès populaire rencontré par notre Salon REGAL Sud de France qui a mis à l'honneur la qualité de nos produits régionaux, je souhaite rendre hommage à la mémoire d'André DAGUIN.

C'est en effet une grande figure de l'Occitanie qui nous a quittés récemment, avec qui j'avais eu le plaisir de travailler dans mes fonctions ministérielles ; il m'avait spontanément proposé son aide, je ne l'oublie pas. Par son travail, par son talent, par sa défense acharnée des produits de notre terre, notamment le magret de canard et le foie gras, le plus connu des Gascons a véritablement révolutionné la cuisine du Sud-ouest, donnant à notre terroir un écho international.

De patrimoine, il en est aussi question aujourd'hui dans notre Assemblée Plénière, car le patrimoine est un héritage légué aux générations futures, c'est ce qui prépare l'avenir ; le Budget 2020 de notre Collectivité et notre projet de société "Occitanie 2040", dont nous débattrons ce jour, en sont de parfaites illustrations.

Et l'avenir, c'est justement ce qui inquiète nombre de français. La forte mobilisation populaire pour une réforme des retraites juste et digne en atteste. C'est une nouvelle fois un signe envoyé au Gouvernement, qui a du mal à connaître et écouter le terrain.

Oui, ce qui secoue notre pays, c'est une profonde crise de confiance et l'action politique, c'est aussi la méthode, c'est fondamental si l'on veut susciter l'adhésion.

La justice sociale ne peut se faire qu'avec les citoyens, avec les représentants des professions, les corps intermédiaires, les syndicats, les élus locaux. Ce sont eux qui donnent la mesure du terrain, qui rappellent la réalité de la pauvreté, de la précarité, des fins de mois difficiles, et sans justice sociale, il est impossible de redonner foi dans les valeurs de la République.

Cette réforme des retraites est pourtant indispensable pour corriger les inégalités devant la pénibilité du travail, pour la question des pensions des femmes, mais aussi pour nos agriculteurs.

Je demande donc au Président de la République que le Gouvernement reprenne la discussion, pour la construction d'un projet avec les Instances représentatives : mieux prendre en compte la pénibilité des métiers, arrêter de s'arc-bouter sur l'âge pivot de 64 ans, garantir constitutionnellement la valeur du point et corriger les impacts très négatifs, tout particulièrement sur la pension des enseignants.

Ce que les français demandent, c'est une autre manière de faire de la politique, ce sont des actes et de l'éthique. Ce n'est pas renoncer ou céder, mais c'est au contraire avancer ensemble et c'est ce que nous faisons en Occitanie.

Être juste, c'est bien sûr d'abord être exemplaire, notre Budget Primitif est la preuve de cette exemplarité et de notre engagement sans faille. Les habitants attendent des réponses pour vivre sereinement leur quotidien et en 2020, encore, nous serons au rendez-vous.

Au 21ème siècle, en Occitanie, il ne peut y avoir de déterminisme social.

Avec la Carte Jeune, le coût de la vie n'est plus un frein pour l'avenir de notre jeunesse et avec les Campus connectés que nous avons bâtis avec la Ministre de l'Enseignement Supérieur, nos jeunes ont les mêmes chances de réussite.

Notre Région doit aussi être fière de sa vitalité et nous allons continuer à accompagner les acteurs de terrain pour que l'Occitanie soit une terre de projets et de réussite pour tous.

Et parce que le premier facteur d'égalité sociale c'est l'emploi, nous maintenons le soutien optimal aux entreprises, véritables moteurs de la vie sociale et économique des territoires : commerces de proximité, startups, PME, Recherche et Innovation.

C'est pour cela que nous proposons aujourd'hui un Budget offensif de 3,53 Md€, comptant plus de 1,2 Md€ d'investissements. Malgré les baisses de dotations de l'État qui sévissent depuis plusieurs années, nous parvenons à maintenir les investissements à leur plus haut niveau -nous sommes la 1ère Région en termes d'investissement par habitant, je le rappelle-, tout en préservant notre capacité d'autofinancement à hauteur de 70%.

Les dépenses de fonctionnement, comme je m'y suis engagée, sont maintenues en dessous de la barre de 1,1%, alors même que l'inflation annoncée est supérieure.

Notre capacité de désendettement reste parmi les plus basses de France, à 4 ans, et nous réaliserons de nouvelles économies. Sur le Compte administratif 2019, que nous voterons dans quelques mois, c'est près de 32 M€ d'économies que nous avons pu faire et sur le Budget 2020, c'est 35 M€ d'économies que nous prévoyons.

L'exemplarité, ce fut aussi notre première décision suite à mon élection, en janvier 2016, où nous avons proposé de maintenir inchangées les indemnités des élus, malgré la nouvelle Région, malgré le doublement de sa population ; nous aurions pu, je le rappelle, les augmenter à hauteur de plus de 16% et idem pour l'indemnité de Présidente de Région que je n'ai pas souhaité augmenter, la loi prévoyant pourtant, là aussi, la possibilité d'une majoration à hauteur de 40%.

Ces choix ont permis, en toute clarté, de réaliser plus de 1,2 M€ d'économies par an ; la Mission d'Information et d'Évaluation en atteste et c'est de quoi donner des preuves aux critiques infondées tenant à l'aménagement des 4 Assemblées Plénières, à l'augmentation -bien entendu- des frais de déplacement sur notre région, riche de 13 départements, parce qu'avec les 1,2 M€ économisés sur le budget des élus, nous compensons intégralement le coût de l'aménagement des 4 Assemblées Plénières et le coût de l'ensemble des déplacements supplémentaires, tant pour nos agents que pour les élus.

Je tiens également à rappeler que sur cette période 2016-2019, grâce à notre gestion, ce sont 166 M€ d'économies nettes que nous avons réalisées et qui ont été mises au service des habitants et des territoires.

Je tiens aussi à rappeler nos très bons résultats en matière d'apprentissage, une compétence qui, au 31 décembre, ne sera plus du ressort des Régions. En Occitanie, le nombre d'apprentis s'est accru de 13% ces dernières années, avec un objectif de 40 000 apprentis, que nous nous étions fixé au 1er janvier 2021 et qui, en fait, sera atteint dès cette année.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux, élus, agents, partenaires, qui ont participé à cette réussite, qui est bien une réussite du fait régional et non de l'État, comme parfois certaines communications ministérielles peuvent le laisser penser ...

En 2020, en fonction des dotations de l'État qui vont être votées dans quelques jours, dans le cadre du Projet de Loi de Finances, nous continuerons à intervenir pour accompagner les CFA les plus fragiles et faciliter l'insertion professionnelle des jeunes.

À l'identique, les aides aux apprentis (ordinateur, hébergement, transport, logement) se poursuivront jusqu'en juin -c'est une décision que nous avons prise dans le cadre de la préparation du Budget primitif 2020-, avec des crédits Région, grâce à nos économies. Certaines Régions ont fait le choix d'arrêter leurs aides au 31 décembre, comme la loi le prévoit ; je regrette que cette loi ait fixé cet arrêt en cours d'année scolaire. C'est avec ce type de décision que l'action politique est rendue incompréhensible pour nos concitoyens et c'est pourquoi nous avons choisi, avec la Majorité, de maintenir les aides -avec bien sûr l'autorisation du Contrôle de légalité- pour l'ensemble des familles jusqu'au 30 juin, sans avoir aucune dotation de l'État, mais c'était absolument indispensable pour nos apprentis, pour les familles.

Parce qu'en effet, ce sont nos économies qui nous ont permis d'augmenter les budgets, malgré la baisse des dotations de l'État, ou malgré les dépenses contraintes par des décisions gouvernementales qui sont, dans le cadre du Budget 2020, à hauteur de 31 M€.

C'est grâce à nos économies que nous avons pu augmenter les budgets sur la généralisation de l'ordinateur et des manuels scolaires sur l'ensemble du territoire ; c'est également ainsi que nous avons pu augmenter notre soutien à nos agriculteurs ou à nos associations.

Cette gestion rigoureuse et maîtrisée a été soulignée par la Chambre Régionale des Comptes, qui a permis de rétablir l'interprétation de la Cour des Comptes, et je cite le Président de la Chambre Régionale des Comptes : "*La situation financière de la Région Occitanie s'avère satisfaisante, avec notamment une capacité d'investissement maintenue*".

Cette gestion est mise au service de ses habitants et c'est bien sûr cette possibilité de construire un projet de société qui s'incarne dans Occitanie 2040, que tout à l'heure nous allons voter.

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, le SRADDET, qui vous est présenté aujourd'hui, sera notre feuille de route pour les années à venir,

avec un objectif pour notre Région : celui de laisser en héritage aux nouvelles générations une société de la confiance régénérée, bâtie sur un projet collectif répondant aux enjeux d'urgence climatique et sociale. Car la question qui se pose, c'est quelle Occitanie voulons-nous pour nos habitants, pour nos enfants ?

Il est bien entendu indispensable de pouvoir concilier l'accueil de nouvelles populations, avec l'attractivité démographique qui est la nôtre, la plus importante de France métropolitaine, avec bien entendu un rééquilibrage afin de faire en sorte que les métropoles arrêtent de concentrer l'accueil de populations ou d'entreprises ; rééquilibrer, cela veut dire que nous devons autoriser des constructions dans des villes d'équilibre, dans des villages, mais aussi reconquérir des friches, qu'elles soient industrielles ou agricoles.

Ce Schéma est une opportunité nouvelle de revoir notre modèle de développement.

Mais, par définition légale, le SRADDET n'embrasse pas toutes les missions et toutes les politiques d'une Région et c'est pourquoi, à cette question, nous avons voulu répondre par un vrai récit d'engagement : Occitanie 2040, un projet de société. C'est une destinée commune que nous devons partager et Occitanie 2040 n'est pas un schéma de plus, c'est une démarche de fond qui permet de poser un constat et une ambition pour l'avenir partagés : stopper l'hyper-métropolisation, permettre un aménagement équilibré du territoire et bien sûr bâtir un nouveau modèle de développement.

Cette vision pour demain est en effet le fruit d'un dialogue depuis plus de deux ans, qui a mobilisé des milliers d'acteurs de notre région. Je tiens donc à remercier l'ensemble des élus qui ont travaillé sur ce sujet, l'ensemble des associations qui se sont mobilisées et tout particulièrement, je remercie la Vice-présidente Florence BRUTUS et le Conseiller régional délégué Guy ESCLOPÉ qui ont animé de nombreuses réunions. C'est ainsi que l'on a pu avoir une action de pédagogie qui était indispensable, parce que cette concertation a dépassé les obligations légales et elle a été appréciée et réussie. Je pense notamment aux Maires qui pourront s'approprier plus facilement cette stratégie pour la mettre en œuvre, parce que ce SRADDET est désormais prescriptif, mais notre volonté n'est pas d'entraver la dynamique des territoires ; nous ne voulions pas d'un super Schéma complètement déconnecté des réalités de terrain, encore moins d'un Schéma punitif.

C'est pour cela que les règles qui résultent de cette grande opération de co-construction sont adaptées aux spécificités des territoires et nous avons vu l'opportunité d'aller encore plus loin dans notre action régionale avec ce Schéma : c'est un outil facilitateur, opérationnel pour atteindre nos objectifs.

Bien sûr, j'en veux pour preuve l'ambition de devenir la 1ère Région d'Europe à Énergie Positive.

En cela, fidèle à ce qui nous guide depuis 2016, "proche de chacun, utile à tous", la Région occupe pleinement son rôle de cheffe de file :

- avec une Région stratège qui prépare l'avenir,

- avec une Région actrice du quotidien qui apporte des solutions concrètes,
- avec une Région animatrice qui rassemble en créant des espaces de dialogue.

Je rappelle qu'au-delà des concertations réglementaires pour le SRADDET, nous avons aussi mené de nombreuses concertations avec les citoyens, par exemple "La Région est à vous" au printemps et à l'été 2019, avec plus de 170 rencontres organisées qui, là aussi, ont été l'occasion d'expliquer le projet et l'action régionale.

Ce projet de société ne part pas de rien, nous sommes déjà à l'œuvre depuis bientôt 4 ans et je suis favorable à ce que nous puissions rendre compte de nos actions régulièrement et pas uniquement tous les 6 ans. Quelques exemples de ce que nous avons fait :

Dans le domaine de la mobilité, pour faciliter les déplacements doux sur tout le territoire, nous avons, en matière de transports collectifs :

- créé le Service public régional des transports liO,
- augmenté de 11% l'offre TER : plus de 37 000 places à travers la Convention SNCF, avec la mise en vente de 2,5 millions de billets chaque année à petits prix, entre 1, 3 ou 5 €,
- créé 306 lignes d'autocar à 2 € maximum pour contribuer au pouvoir d'achat des familles.

Mais aussi, offre alternative pour les particuliers, nous avons mis en place l'éco-chèque Mobilité, j'y reviendrai tout à l'heure, à travers les véhicules électriques ou hybrides, ou à travers les vélos.

Nous avons aussi pris très tôt la mesure de l'urgence climatique avec notre Stratégie REPOS, Région à Énergie Positive et nous avons créé :

- l'Agence Régionale de la Biodiversité,
- l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat.

Nous avons soutenu la rénovation énergétique des logements à travers l'éco-chèque Logement : près de 42 000 éco-chèques ont été attribués.

Et en 2020 :

- nous allons créer le Service Public Intégré de la Rénovation Énergétique, le SPIRE,
- le Plan Régional Déchets et Économie circulaire va pouvoir pleinement s'appliquer,
- le Budget participatif "Ma solution pour le climat" également, qui a connu un grand succès, avec près de 400 projets reçus,
- bien entendu le Plan Hydrogène vert de 150 M€, ou encore l'éolien flottant.

Tout cela contribue évidemment à notre économie régionale, une économie que nous souhaitons de plus en plus vertueuse, avec des entreprises innovantes, engagées dans la transition énergétique et écologique, et en proximité avec les territoires.

Depuis le début du mandat, nous avons accompagné plus de 8 000 entreprises, tout particulièrement des entreprises de moins de 50 salariés, mais nous sommes aussi venus en aide aux filières en difficulté, comme le Bâtiment et les Travaux publics, avec notre Plan Marshall, et

nous avons aussi valorisé les savoir-faire locaux avec la marque "Sud de France" : plus de 10 000 produits sont référencés aujourd'hui.

Et puis, nous n'avons pas accepté d'abandonner celles et ceux qui restent aujourd'hui sur le bord du chemin, en ouvrant 80 000 places de formation pour les demandeurs d'emploi, soit 20 000 places de plus, à travers le Plan 500 000 avec le précédent Gouvernement et à travers le PIC avec le Gouvernement actuel, pour la formation des demandeurs d'emploi, l'enjeu étant de faire correspondre le besoin de recrutement de nos entreprises avec la formation de nos concitoyens.

Dans un souci d'égalité territoriale dans l'accès à l'éducation, nous avons construit 5 lycées, 3 campus connectés : Le Vigan, Carcassonne, Cahors, et à la rentrée prochaine, en 2020, 2 nouveaux lycées vont ouvrir : Gignac et Cazères.

À celles et ceux qui doutent de l'intérêt des nouvelles Régions, à ceux qui agitent en vain la triste bannière du populisme en semant le doute dans l'esprit de nos concitoyens, je pense ici à la suspicion systématique et malsaine sur la gestion des comptes publics, la réponse se trouve ici, dans ces actions concrètes et utiles. Nous sommes également élus pour porter un projet, un récit d'engagement positif et collectif.

Une partie du malaise qui mine notre pays, c'est bien sûr le manque de clarté, c'est aussi de croire que l'on peut concilier tout et son contraire. Pierre Mendès-France indiquait que "*gouverner c'est choisir*", je dirai également que c'est avancer ensemble.

Occitanie 2040 réaffirme nos ambitions et nos valeurs, et ce projet de société que nous défendons, avec la Majorité, est un projet collectif, positif et juste :

- Collectif, parce que nous ne pouvons le construire seuls. Il dépend de notre capacité à mobiliser, à convaincre, à entraîner, à créer du lien entre tous les acteurs, entre la ruralité et les métropoles.
- Positif, parce que nous croyons dans l'action publique, dans le progrès, nous refusons la fatalité, les visions technocratiques, les idéologies déclinistes. Il s'agit moins de sauver que de bâtir, de construire, de croire de nouveau en un avenir commun, possible. Occitanie 2040 ouvre le champ des possibles, c'est-à-dire un espace qui donne de l'espoir et des perspectives à la population.
- Juste, parce que nous défendons les Services publics qui sont "*le patrimoine de ceux qui n'en ont pas*". Nous voulons que le progrès soit partagé par tous et non pour chacun ; nous voulons que celles et ceux qui souhaitent modifier leur comportement puissent être accompagnés.

La demande de protection est aussi légitime que la demande de solutions.

Cet espoir d'une société apaisée et qui croit en elle, nous voulons l'incarner dans notre nouveau modèle de développement à l'échelle de l'Occitanie. Un modèle de développement juste et durable, qui repose aussi sur une citoyenneté active et bien entendu l'honnêteté.

En continuant l'examen de nos rapports, nous allons reconduire l'éco-chèque Mobilité et même l'ouvrir aux Collectivités qui souhaitent convertir leur parc de véhicules, afin de donner aux petites

Communes, qui n'en ont pas les moyens, la capacité d'opérer cette transition ; l'aide pourra ainsi aller jusqu'à 20 000 € pour une Collectivité et 40 000 € pour un Parc Naturel Régional.
Cette mesure va de pair avec la conversion au GNV et à l'hydrogène, complément de notre Plan Hydrogène Vert qui prévoit le soutien à l'acquisition de 900 véhicules lourds et utilitaires, auprès des Collectivités et des entreprises.
Autre nouveauté : nous allons expérimenter en 2020 le covoiturage et continuer à promouvoir les déplacements en vélo pour les trajets domicile-travail, avec la mise en place d'un bonus "forfait mobilité durable" pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, ou non ; cette aide, pouvant aller jusqu'à 80% de l'achat, est cumulable avec le remboursement d'un abonnement à un autre type de transport, comme le train par exemple. Les salariés qui utilisent plusieurs modes de transport ne doivent pas, en effet, se trouver pénalisés.
Par ailleurs, le remboursement de 400 € maximum de l'employeur, prévu par la loi LOM, est également pris en compte. Ainsi, un usager non-imposable qui achète un vélo à assistance électrique de 1 000 € touchera 400 € de la Région, auxquels pourront donc s'ajouter les 400 € de la part de l'employeur ; le coût du vélo pour le salarié sera alors, dans ce cas, de 200 €.
C'est une vraie possibilité de développer ces usages.
Occitanie 2040, c'est aussi anticiper les flux démographiques.
Comment, en effet, accueillir 1 million d'habitants supplémentaires chez nous d'ici 20 ans en limitant les coûts financiers et les coûts environnementaux ? C'est une question majeure qui concerne tout autant la gestion des sols et la préservation de notre biodiversité.
À l'échelle nationale, l'artificialisation des sols est en augmentation constante depuis plusieurs décennies. En Occitanie, les espaces artificialisés ont augmenté de près de 15% entre 2005 et 2015, avec des impacts importants sur la faune, la flore et pour nos agriculteurs.
L'extension urbaine représente un coût financier qui pèse sur la Puissance publique, mais aussi sur les épaules de nos concitoyens. Il faut y remédier par une gestion responsable et maîtrisée et nous voulons réussir, en Occitanie, le zéro artificialisation nette des sols. C'est pourquoi je vous propose d'adopter le Plan Régional sur le Foncier qui viendra renforcer nos actions déjà existantes.
Le Plan Arbre et Carbone vivant est aussi essentiel, notamment pour restaurer la capacité des sols dégradés. L'année 2020 sera d'ailleurs l'année de l'arbre en Occitanie, grande cause régionale.
Ainsi, 230 000 arbres seront plantés chaque année, soit 1 par lycéen.
Au cœur de notre action, c'est bien la qualité, pour une gestion raisonnée et durable.
Nous veillerons par ailleurs à protéger nos forêts patrimoniales ; les vieilles forêts sont de véritables laboratoires de la résilience au changement climatique par la production d'oxygène, leur capacité de stockage en CO2 et leur ressource en eau. Nous déploierons aussi un fonds d'acquisition de 300 000 € par an pour les vieilles forêts, les forêts matures et la trame de vieux bois.

Préparer 2040, c'est aussi agir pour la santé de nos concitoyens et, on le sait, les perturbateurs endocriniens sont partout dans notre vie quotidienne.
Enfin, dans la continuité de notre dernière Assemblée, avec la création du Service Public Régional Intégré de la Rénovation Énergétique, nous nous engageons dans un Plan Bâtiment Durable.
Vous le voyez, chers collègues, Occitanie 2040 propose, à ceux qui n'arrivent pas à se projeter dans l'avenir, un projet. Parce que c'est une réalité, l'agriculteur, l'étudiant, le commerçant, l'artisan, le demandeur d'emploi sont bien souvent dans cette impossibilité, du fait de l'urgence de la fin du mois ; beaucoup voient à court terme du fait de la précarité, de l'enclavement.
À celles et à ceux qui subissent ce quotidien, nous disons en actes : la Région est à vos côtés aujourd'hui et continuera demain, avec ce projet de société, à vous accompagner.
En Occitanie, nous voulons rassembler :
- rassembler pour continuer à construire ensemble une région qui ressemble à ses habitants : fière de ses origines, fraternelle, combative, positive et attractive,
- rassembler pour accompagner l'ensemble de nos habitants, de nos territoires, dans ce projet de société plus juste et plus durable qu'ils appellent de leurs vœux.
Oui, je le crois, ce que nous réalisons en Occitanie est différent. Différent, non parce que nous le disons, mais parce que justement nous le faisons.
Je veux, en conclusion, remercier les Services, le Cabinet à qui j'impose un rythme de travail soutenu et un niveau d'exigence élevé.
Merci également aux Vice-présidents, aux Conseillers régionaux qui s'investissent quotidiennement dans le monde réel.
Enfin, je tiens à rappeler que cette Assemblée doit être le lieu d'expression pour l'intérêt régional et ne peut pas être une tribune politicienne, avec des propos outranciers ou irrespectueux.
Les Assemblées délibérantes de la Région ne sont pas des sessions de l'Assemblée Nationale. Nous devons travailler pour nos habitants, pour nos 13 départements, avec dignité, éthique et responsabilité.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

Je vous rappelle l'ordre du jour : par envoi dématérialisé sur la Kbox en date du 16 décembre dernier, vous avez été destinataires de 4 versions modifiées (pour correction d'erreurs matérielles et mises à jour) et vous avez également, sur votre table, un dernier correctif.
La Conférence des Présidents de groupes, réunie mardi 10 décembre, a évoqué l'ordre de passage des rapports, défini 3 modules et les temps de parole des groupes :
- tout d'abord, un Module 1 "Finances", avec :

- l'adoption du BP, la fixation des tarifs de la fiscalité indirecte et les décisions d'exonération,
- un rapport d'information sur l'émission obligataire verte et sociale,

- la fixation des indemnités des élus ;

- un Module 2 "Occitanie 2040", avec :

- Occitanie 2040 : un nouveau modèle de développement durable et de justice sociale,
- l'arrêt du projet de SRADDET.

Puis, après la pause déjeuner :

- un Module 3 "Transition écologique et énergétique" ;
- l'examen des points d'actualité ;
- et la poursuite de l'ordre du jour.

Chaque groupe a connaissance de ses temps de parole.

Le recueil déjà déposé sur vos tables comprend :

- l'ordre du jour,
- les temps de parole et l'ordre de passage des groupes,
- les 4 points d'actualité,
- les 7 vœux,
- les 2 questions orales,
- les 65 amendements ... Il faudra donc, sur le vote des amendements, être très concentré pour essayer d'aller vite !
- et les 4 demandes de vote par division.

Je vous propose donc d'adopter l'ordre du jour que je viens de présenter ...

M. SELLIN

Un rappel au règlement, s'il vous plaît.

LA PRÉSIDENTE

Oui Monsieur SELLIN, allez-y ...

M. SELLIN

Madame la Présidente bonjour.

Mesdames et messieurs les Conseillers régionaux, j'imagine que vous avez pris connaissance de l'ensemble des documents qui vous ont été donnés, dans lesquels il ne vous a pas échappé que les vœux présentés par le groupe des non-inscrits de la France Insoumise ont subi, soit des ratures, soit des suppressions de mentions de notre appartenance politique.

C'est donc bien au nom du Règlement intérieur, Madame la Présidente, que je demande un rappel au règlement, parce que nous ne comprenons pas cette situation et cette dérive obsessionnelle qui vise, soit à utiliser de façon abusive le Règlement intérieur, soit à inventer des dispositions lors de la dernière Conférence des Présidents, sur le fait que nous ne pourrions pas faire mention de notre

appartenance à un groupe politique national ; alors que d'autres groupes, et je veux nommer ici nos amis d'Europe Écologie Les Verts qui, bien évidemment, ont le droit de faire des demandes de vote dissocié et au nom de leur appartenance politique, de faire cette demande de vote formellement, ce qui leur a été accepté.

En ce qui nous concerne par contre, nous n'avons pas le droit de faire cette mention.

Nous considérons donc cela, non pas comme une mesure technique, mais une mesure politique de censure à notre égard et nous demandons donc des explications dans ce domaine.

D'autre part, Myriam MARTIN, qui par ailleurs est Présidente de la Commission Éducation, a présenté un vœu sur l'école au sens large et il lui a été indiqué qu'il était déclaré irrecevable parce qu'il ne serait pas d'intérêt régional. Depuis quand l'avenir de l'école n'est pas d'intérêt régional ?

Parallèlement, il y a un vœu sur les retraites, qui est tout à fait juste -même si on peut discuter du fond-, qui lui n'a pas été retoqué.

Est-ce que les retraites sont d'intérêt régional et l'école ne l'est pas ?... Je pose la question à cette Assemblée, qui effectivement n'est pas une Assemblée Nationale, mais n'est pas non plus une simple Chambre d'enregistrement.

Permettez-moi de vous dire que tous les élus, ici, ont des appartenances politiques, que la démocratie c'est la confrontation des idées et que toutes mesures techniques, administratives ou même policières à l'égard de quiconque, à commencer par nous, les Insoumis, nous n'avons pas le monopole de l'insoumission, mais nous en prenons très largement notre part et personne ne nous fera taire …

LA PRÉSIDENTE

En revanche, la police de l'Assemblée vous rappelle que vous avez largement dépassé votre temps d'intervention, donc merci de conclure.

M. SELLIN

Il n'y a pas de temps de parole sur l'appel au Règlement intérieur, Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE

Si, tout à fait Monsieur SELLIN. Merci de conclure !

M. SELLIN

Nous aimerions donc avoir des explications …

LA PRÉSIDENTE

Vous en avez déjà eu et vous en aurez d'autres.

M. SELLIN

Parce que, comme d'autres nationalement -je veux citer le duo BELLOUBET/CASTANER-, nous ne souhaiterions pas que le duo DELGA/ONESTA en Occitanie contribue à bâillonner la France Insoumise.

Merci.

(*Apartés - Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Tout d'abord, je rappelle que je n'ai aucune ambition ministérielle et je laisserai Monsieur ONESTA le dire aussi, s'il le souhaite !

Cela étant, Monsieur SELLIN, vous avez reçu un mail signé par le Président du Bureau de l'Assemblée et moi-même suite à la discussion que nous avons eue en Conférence des Présidents.

Je vous précise que nous sommes aujourd'hui à 9 non-inscrits, il y avait au début du mandat 1 seul non-inscrit. Il était donc nécessaire, compte tenu de l'augmentation du nombre de non-inscrits dans cette Assemblée, de rappeler les règles, tant pour les élus qui sont dans un groupe politique déclaré au sein de l'Institution Régionale, que pour les non-inscrits.

Vous avez donc reçu en tant que non-inscrit -comme l'ensemble des Présidents de groupes- un mail très clair, vous expliquant que vous avez en effet tout à fait la représentation, dans le cadre de votre mandat régional, pour pouvoir vous exprimer, mais ici vous ne vous exprimez pas au nom de la France Insoumise, il n'y a pas de groupe de la France Insoumise.

C'est pourquoi il était donc nécessaire de rappeler à tous les non-inscrits -et tous les non-inscrits en ont été destinataires- ces règles sur le formalisme, qui vous avaient déjà été rappelées à plusieurs reprises à l'oral et que vous n'aviez pas respectées.

Le nombre de non-inscrits augmentant, nous avons fait … (*Protestations de Monsieur SELLIN*)

Je vous ai écouté, Monsieur SELLIN, donc la moindre des choses est d'avoir la même politesse, je vous remercie.

La règle est la même pour tous et je ne reviendrai pas sur vos propos parfaitement exagérés sur les méthodes qui s'exercent dans cette Assemblée.

Concernant les vœux, vous avez reçu un mail de mon Directeur de Cabinet il y a de cela 48 heures, vous expliquant les motifs de rejet des vœux et vous n'êtes pas les seuls élus à avoir des rejets : le groupe Nouveau Monde a aussi eu des rejets, le groupe Rassemblement National également ; dans ce mail, mon Directeur de Cabinet vous proposait un rendez-vous d'explication si besoin et il mentionnait même que je me tenais à votre disposition hier après-midi ... À ma connaissance, il n'y a pas eu de demande.

Concernant la teneur des vœux, nous n'allons pas ici débattre de l'ensemble des politiques nationales. Nous n'allons pas débattre, par exemple, d'une question de justice ou de code pénal et

c'est pourquoi j'ai refusé l'inscription d'un vœu sur ce sujet. Nous n'allons pas débattre dans son ensemble de l'égalité des chances ou de l'école ; nous devons en discuter sur des sujets qui peuvent être bien sûr d'intérêt national, mais aussi d'intérêt régional : si l'année dernière nous avons discuté d'une réforme qui concerne l'Éducation Nationale, c'est parce que c'était la réforme du lycée et de la filière professionnelle et là, bien sûr, nous sommes concernés.

Il y a donc un égal traitement et cette Assemblée n'est pas le lieu pour avoir des expressions à tout bout de champ. Vous avez la possibilité de vous exprimer en tant qu'élu régional, en dehors de cette Assemblée. Ici, ce n'est pas l'Assemblée Nationale, je tiens à le rappeler.

Nous devons traiter de sujets qui relèvent de la Région et quand, en effet, il y a des décisions gouvernementales qui impactent le fonctionnement de la Région, ses compétences, ses missions, nous pouvons avoir des vœux, nous pouvons aussi avoir des questions orales, des questions d'actualité, mais nous n'allons pas, en plus à l'approche des échéances électorales, devenir un lieu où il va y avoir des joutes, des postures politiciennes.

Ici, je tiens à ce que nous travaillions pour les habitants de l'Occitanie, que cela soit bien clair !

Monsieur ONESTA …

M. ONESTA

Si vous permettez, Madame la Présidente, simplement pour apporter une précision à mon estimable collègue : parmi les vœux qui ont été retoqués, sachez qu'il y en avait un dont j'étais le rédacteur et premier signataire, ce qui vous explique que je ne suis pas forcément, contrairement à ce que vous pensez, l'arbitre des élégances politiques. Je vous remercie d'en prendre note.

LA PRÉSIDENTE

Monsieur RIVENQ ...

M. RIVENQ

Juste un mot, Madame la Présidente, pour dire que je suis très heureux d'entendre votre discours de ce matin, puisque c'est le discours que nous portons avec mon groupe depuis le début de cette mandature … (*Exclamations*) Attendez, attendez !

LA PRÉSIDENTE

Cela ne va pas durer, rassurez-vous !

M. RIVENQ

Oui, rassurez-vous, mais effectivement je suis très heureux d'entendre qu'ici nous ne sommes pas à l'Assemblée Nationale, que nous avons fait le choix d'être des élus de territoire et que dans cette docte Assemblée, nous devons évoquer, que ce soit à l'occasion des vœux ou des débats, les sujets régionaux. Je trouve que ces vœux, qui arrivent bien tard, avec une Assemblée souvent très clairsemée, ont peu de sens, si ce n'est de créer des polémiques qui ont d'autres lieux pour s'exprimer et c'est la raison pour laquelle, avec mon groupe, je réitère le fait que nous ne participerons pas à ces vœux.

Effectivement, en tant qu'élus politiques, membres de partis politiques, nous avons d'autres lieux pour faire part de nos convictions politiques sur les grands dossiers, comme les retraites.

Je suis donc très heureux que vous y veniez, puisque cela fait juste 4 ans que nous disons cela !

Je vous remercie. (*Apartés*)

LA PRÉSIDENTE

Monsieur SANCHEZ, s'il vous plaît … (*Intervention hors micro de Mr SELLIN - Inaudible*) Monsieur SELLIN, vous n'avez pas la parole !

M. SANCHEZ

Madame la Présidente, simplement sur l'ordre du jour, relever plusieurs choses.

Effectivement, plusieurs vœux ont été rejetés, comme l'a dit Monsieur SELLIN, ce qui est assez dommageable pour le débat démocratique, je tiens à le dire et à partager ce constat.

Ensuite, regretter aussi que cette séance plénière ne se tienne pas sur 2 jours, parce que c'est quand même le vote du Budget de la Région, ce n'est pas rien ! Je crois que beaucoup d'autres Régions se tiennent sur 2 ou 3 jours. C'est un souhait qui avait été exprimé dès le Débat d'Orientations Budgétaires, nous l'avions indiqué aussi en Conférence des Présidents, en souhaitant que chacun puisse avoir plus de temps de parole. Malheureusement, ce n'est pas le choix que vous avez fait.

Par ailleurs, concernant l'un des amendements que vous avez autorisés : l'amendement n°55 nous semble irrecevable puisque le rapport sur lequel il s'applique n'est même pas cité, on ne sait donc pas à quel rapport il fait référence …

LA PRÉSIDENTE

Excusez-moi, mais quel est cet amendement n°55 ?

M. SANCHEZ

C'est un amendement du Nouveau Monde, mais on ne sait pas sur quel rapport il se fonde, ce n'est pas expliqué.

LA PRÉSIDENTE

D'accord.

M. SANCHEZ

Enfin, un dernier mot sur ce qu'a indiqué Monsieur SELLIN, je crois que chaque élu est membre d'un parti politique, ou beaucoup sont membres d'un parti politique, vouloir nier l'évidence ne sert à rien et si Monsieur SELLIN veut dire qu'il est de la France Insoumise, je pense qu'il a tout à fait le droit de le dire, c'est son droit, c'est son choix et c'est sa liberté d'élu.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Il a le droit de le dire, en effet, mais après il respecte un formalisme, comme tout le monde ! Concernant la question des temps de parole, je me permets de vous rappeler, Monsieur SANCHEZ, que lors de la Conférence des Présidents, votre représentant a validé et n'a pas fait la demande de rallonger les temps de parole qui ont été décidés en Conférence des Présidents ; Monsieur BAUDRY était présent et il n'a pas fait de remarque.

Quant à l'amendement n°55, il n'a pas d'incidence budgétaire, c'est une nouvelle répartition des crédits, cet amendement est donc tout à fait recevable puisqu'en effet il est équilibré et, vous le savez, la première des conditions pour les amendements dans des discussions budgétaires, c'est l'équilibre.

Adoption de l'ordre du jour

Je vous propose donc de passer au vote de l'ordre du jour.

Le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*143 votants*) :

- Pour : 102 (SRC : 48, GR : 15, NM : 20, UEDC : 16, NI : 3 -LOPEZ, HOANG NGOC, SATGÉ-)
- Contre : 3 (NI : 3 -SERIEYS, MARTIN, SELLIN-)
- Abstention : 38 (RN : 35, UEDC : 2 -PUJOL L., POUCHELON-, NI : 1 -MINA-).

L'ordre du jour est ***adopté***.

Module 1 - Finances

Nous passons au Module Finances et je demande à Madame Claire FITA de bien vouloir venir présenter les différents éléments sur le BP, l'obligation verte et sociale, et la fixation des indemnités des élus. Merci.

2019/AP-DEC/01 - <u>Adoption du Budget Primitif 2020 - Fixation des tarifs de la fiscalité indirecte et décisions d'exonération - Affectation de crédits</u>

2019/AP-DEC/02 - <u>Rapport d'information : premier reporting relatif à l'émission obligataire verte et sociale réalisée en 2018</u>

2019/AP-DEC/03 - <u>Fixation des indemnités des élu·e·s du Conseil Régional (+ correctif)</u>

Mme FITA

Madame la Présidente,

Monsieur le Président du CESER,

Mesdames et messieurs les Conseillers régionaux,

Plusieurs rapports dans ce Module financier et je vous propose de commencer, en l'évoquant rapidement, par le **<u>Rapport d'information sur l'emprunt vert et social</u>** que nous avons souscrit en 2018. Voilà quelques éléments visuels pour vous donner ces indications ...

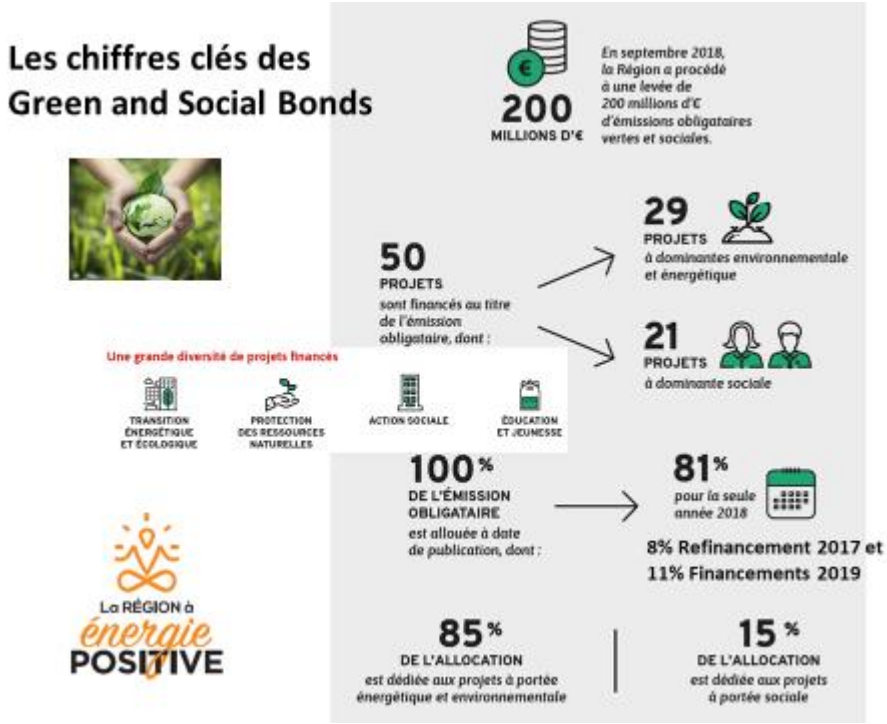

Pour rappel, c'est donc en septembre 2018 que nous avons souscrit cet emprunt vert et social, pour un montant de 200 M€ et nous avons financé 50 projets, bien sûr à vocation environnementale et sociale, dans le cadre de cette émission obligataire.

Pourquoi ce rapport ? Il s'agit d'un rapport d'information auprès de notre Assemblée pour bien identifier l'ensemble des projets qui ont été financés grâce à cet emprunt et bien sûr, nous avons aussi des objectifs en lien avec les engagements que nous avions pris auprès des investisseurs. C'est donc un reporting auprès de ces investisseurs.

Ce document sert aux investisseurs et à leurs épargnants en bout de chaîne.

Bien entendu, c'est une démarche dans laquelle nous nous sommes inscrits, que nous serons sans doute amenés à vous re-proposer et donc, entretenir la qualité de la signature financière de la Région était important, par la qualité du rapport que nous présentons.

J'ajoute qu'il s'agissait d'une émission inaugurale, c'était donc la première fois que la Région Occitanie allait sur les marchés, auprès d'investisseurs engagés sur ces valeurs de développement durable et cela a véritablement rencontré un engouement très important avec d'ailleurs, de ce fait, des taux qui ont été très intéressants. Nous avons donc rencontré un certain nombre d'investisseurs qui étaient en accord avec nos objectifs politiques puisque, je vous le rappelle, l'objectif principal était de mettre en accord nos priorités politiques avec nos sources de financement.

Voilà les quelques éléments que je voulais évoquer sur ce rapport, avant d'entamer le moment important de cette Assemblée Plénière, à savoir notre **<u>Budget Primitif 2020</u>**, avec là aussi quelques images pour illustrer les propos ...

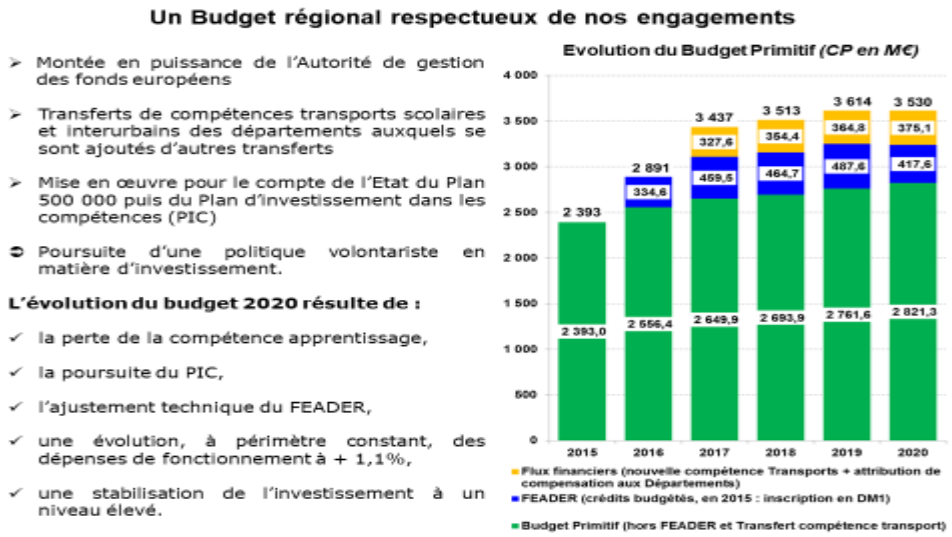

Nous sommes donc sur un Budget Primitif, comme le disait Madame la Présidente, de 3,5 Md€.

Il était important de vous retracer, en termes de rétrospective, l'évolution de notre Budget régional qui, en effet, a été en forte augmentation depuis le début de ce mandat, notamment en lien avec :

- la montée en puissance des fonds européens dont nous bénéficions et c'est vraiment la spécificité de la Région Occitanie par rapport à d'autres Régions en France,
- les transferts de compétences transports scolaires et interurbains, mais aussi en lien avec la compétence économique, les CREPS,
- de la même façon, une contractualisation, un engagement de la Région aux côtés de l'État sur la formation, en lien avec le Plan 500 000 au début de notre mandat, et aujourd'hui avec le Plan d'Investissement dans les Compétences,
- et bien entendu, notre volontarisme en termes d'investissements.

Vous voyez que nous sommes sur une légère contraction de notre Budget en 2020, par rapport à 2019. Pourquoi ?

- la principale raison vient de la perte de la compétence "apprentissage", où là nous perdons des recettes : 153 M€, bien entendu les dépenses qui vont avec, mais des éléments vont quand même perdurer, Madame la Présidente l'a évoqué dans son discours introductif,
- la poursuite du Plan d'Investissement dans les Compétences,
- l'ajustement technique de fonds européens,
- une évolution de nos dépenses de fonctionnement à périmètre constant, à 1,1% maximum,
- et surtout, une stabilisation de l'effort d'investissement à un niveau très élevé puisque, je vous le rappelle, nous sommes la Région qui investit le plus en France.

Quelques éléments sur les recettes, puis sur les dépenses, pour aboutir ensuite aux équilibres financiers.

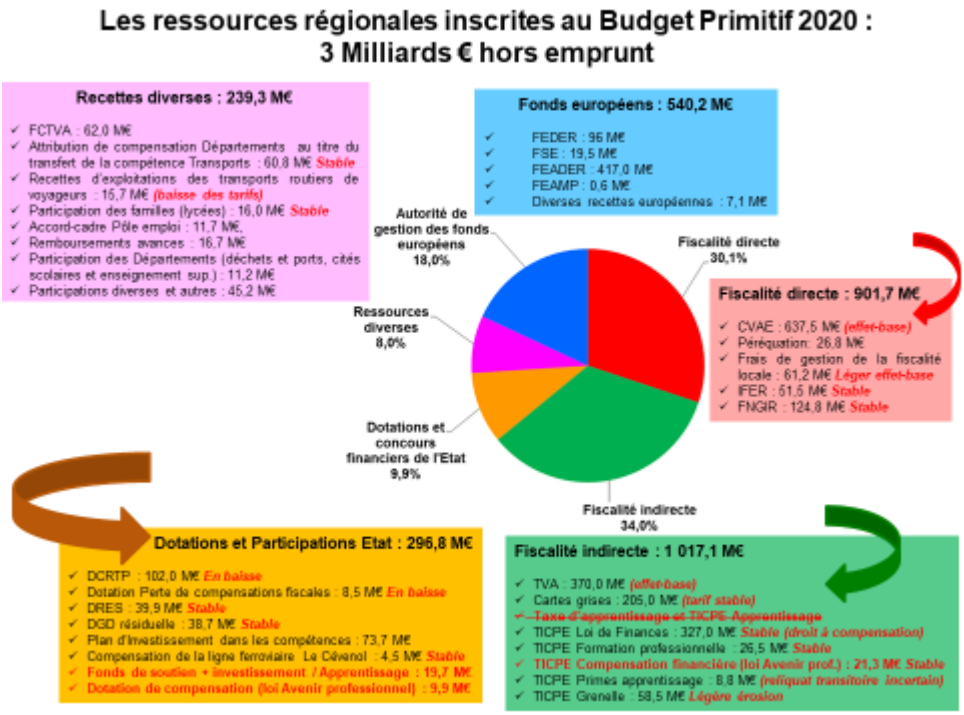

Nos ressources régionales, en accord avec ce que je viens de vous expliquer, sont en diminution de 94 M€.

J'ai déjà évoqué le fait que nous perdions la compétence "apprentissage" et, sachez-le, il y a encore des interrogations quant au montant que nous intégrerons dans notre Budget 2020 ; le Premier Ministre a annoncé les chiffres qui sont budgétisés, mais la loi de finances n'étant pas encore votée, il peut encore y avoir des évolutions que nous traduirons ultérieurement, bien entendu, dans une Décision budgétaire modificative.

À l'occasion de ce transfert de compétence, juste mettre en relation, par rapport aux chiffres qui sont budgétisés en 2020, les engagements que nous avions auprès de nos CFA, notamment les CFA les plus fragiles, qui avaient donc le plus de difficultés dans leur équilibre financier : nous consacrions en 2019 plus de 33 M€, aujourd'hui nous n'aurions que 9 M€ pour pouvoir ajuster cette péréquation.

Sur les investissements, on est sur les mêmes rapports : nous aurions 3 fois moins à consacrer aux investissements.

Nous sommes au niveau des recettes, avec cette perte sur l'apprentissage, dans un contexte de baisse continue de nos dotations ...

Focus sur la baisse continue des dotations d'Etat :
- 7 M€ anticipés pour 2020

- ✓ **Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle** (DCRTP) : en baisse régulière depuis 2017 : - 4% anticipés au PLF 2020 (- 5,2 M€)
- ✓ **Dotation pour transfert de compensation d'exonérations fiscales** (DTCE) : une variable d'ajustement à la baisse des concours financiers de l'Etat : - 1,6 M€

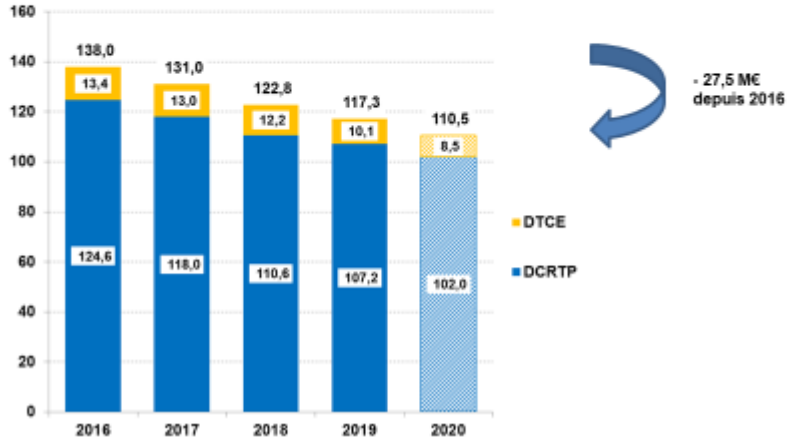

La minoration continue, depuis 2017, de la Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle aboutira en 2020 à une contraction cumulée de 18%.

Sur les recettes, j'ai déjà évoqué le PIC. Il faut aussi évoquer un élément important dans l'évolution de nos recettes, qui est un choix politique fort en faveur du pouvoir d'achat de nos familles et qui concerne l'abonnement aux transports scolaires pour nos familles, où nous divisons par 2 le montant annuel : nous étions en 2019 à un plafonnement à 90 €, nous passons en 2020 à 45 €, ce qui a bien sûr une incidence sur une diminution des recettes, en lien justement avec les recettes d'exploitation associées aux transports scolaires, mais c'est un choix politique.

Donc :

- diminution des dotations,
- choix politique sur le pouvoir d'achat des familles, avec une diminution de nos recettes d'exploitation sur les transports scolaires,
- stabilité de la TICPE, je n'insiste pas,
- et légère progression des ressources fiscales (CVAE, TVA) de l'ordre d'un peu plus de 2%, mais qui ne sont qu'un effet base, en sachant que dans les recettes qui sont stabilisées également, pour les cartes grises nous proposons bien sûr une stabilité.

Pour poursuivre sur les dépenses régionales ...

Plafonnement des dépenses de fonctionnement à périmètre constant :

	2018	2019	2020
Plafond en valeur pour l'Occitanie	1,125%	1,125%	1,125%
Inflation anticipée (PLF 2020)	1,80%	1,20%	1,20%
Plafond en volume	- 0,68%	- 0,08%	- 0,08%

La variation annuelle est limitée à 23 M€ alors que la progression subie est supérieures à 31 M€ :

Progression des dépenses de fonctionnement subies ou liées à des décisions gouvernementales	**31,6 M€**
Progression des dépenses de fonctionnement subies (masse salariale, énergie et normes nouvelles,...)	*11,3 M€*
Progression des dépenses liées à des décisions gouvernementales (exemple : transferts non ou mal compensés,...)	*20,3 M€*

➲ Les spécificités de la Région : dynamisme démographique, grande superficie, faible revenu et taux de chômage supérieur, génèrent des dépenses publiques supérieures à celles des autres Régions.

Dans le cadre du respect de la loi, la hausse des dépenses de fonctionnement 2020 **n'excèdera pas 1,1%** à périmètre constant et hors fonds européens, soit une progression proche de 20 M€.

J'insisterai sur ce que Madame la Présidente a évoqué tout à l'heure, qui est un élément fort en termes de contraintes de ce Budget 2020 : nous avons des hausses structurelles de dépenses de fonctionnement de l'ordre de 31 M€, c'est-à-dire que sans aucune prise de décision de notre Assemblée, en lien avec des décisions gouvernementales, c'est + 31 M€ de dépenses dans ce Budget 2020 et je citerai pour illustrer :

- le transfert de compétence en lien avec les CREPS : + 1 M€,
- la gestion des fonds européens suite à un désengagement de l'État, en particulier sur la gestion des fonds LEADER : là aussi plusieurs Millions d'euros,
- la maintenance informatique dans les lycées : 5 M€,
- l'engagement de la Région, suite au désengagement de l'ADEME, dans les Plates-formes territoriales de rénovation énergétique,
- la hausse des carburants : sans faire rouler un bus de plus, c'est plus de 3 M€ de dépenses supplémentaires,
- et de la même façon, la facture énergétique dans nos lycées c'est + 5,5 M€ de dépenses supplémentaires.

Il faut donc vraiment avoir conscience que ce Budget 2020 est très contraint, en particulier par des décisions qui ne sont pas de notre autorité, mais qui s'appliquent bien entendu à notre Collectivité.

Donc en fonctionnement : + 31 M€ de dépenses subies.

En investissements, plus de 20 M€ de dépenses ne relèvent pas non plus de notre fait : la réforme des programmes des lycées, l'aide à la conversion et au maintien en agriculture biologique, qui font

que nous prenons le relais et nos responsabilités en Région, soit 20 M€ d'investissements contraints.

Ces dépenses contraintes sont à mettre en relation avec le Contrat financier qui s'applique à la Collectivité : + 1,1% de dépenses de fonctionnement, c'est-à-dire 23 M€.

Donc, vous le voyez : 31 M€ de dépenses subies, 23 M€ maximum comme augmentation de nos dépenses de fonctionnement. Véritablement, nous sommes dans un exercice compliqué et c'est grâce aux économies que nous réalisons sur nos dépenses de fonctionnement que nous pouvons maintenir le volontarisme politique et le développement de nos nouvelles politiques régionales.

Dans les constantes qui font partie de nos engagements depuis le début de notre mandat, il y a bien sûr la poursuite de l'ambition régionale en matière d'investissement, en cohérence avec les besoins de notre territoire ...

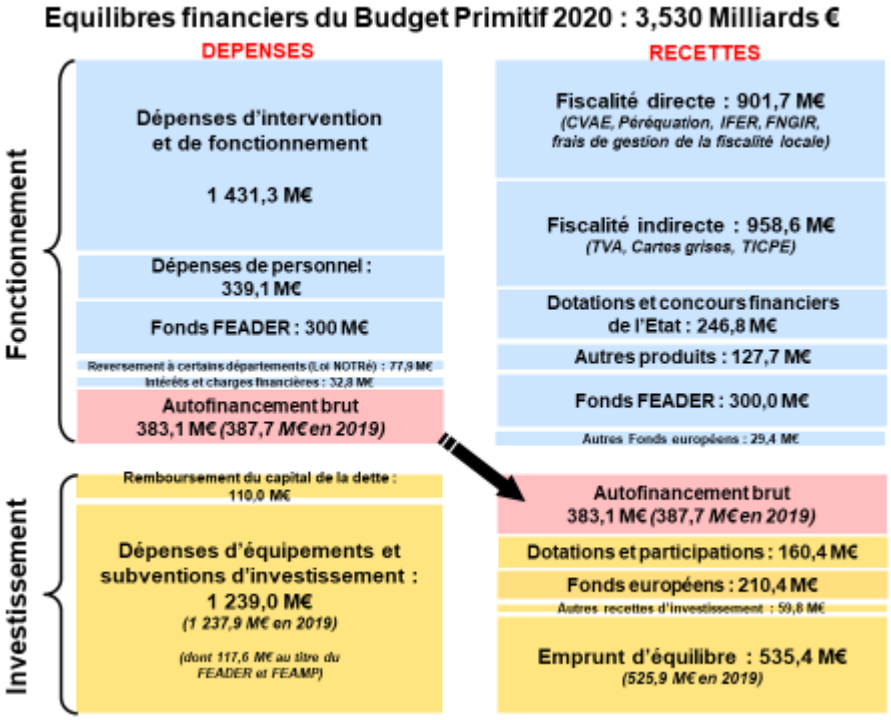

Ce slide sur les équilibres financiers permet d'insister sur ces dépenses d'équipement : plus de 1,2 Md€ en termes d'investissement. Nous sommes la Région qui investit le plus en France, en euro par habitant. Donc un effort historique qui est bien entendu maintenu sur ce Budget 2020, par rapport aux années antérieures, financé notamment par une amélioration de l'autofinancement et nos recettes propres d'investissement qui sont toujours au rendez-vous pour financer ces investissements.

Notre autofinancement brut est relativement stable, vous le voyez : 383 M€.

Le recours à l'emprunt, justifié par le type d'investissement que nous réalisons, n'affecte pas pour autant la solvabilité de notre Collectivité, puisqu'au-delà de l'endettement qui est bien entendu un

élément d'analyse, c'est surtout la capacité de désendettement de notre Collectivité qui est l'indicateur de la santé financière de la Région Occitanie et nous restons, comme vous le disiez Madame la Présidente, à un niveau de 4 années de capacité de désendettement, qui est bien en-deçà de la moyenne nationale et qui atteste donc de notre bonne santé financière.

Dans cette délibération au sein du Budget, il y a aussi des éléments complémentaires …

Stabilisation du tarif des Cartes grises à la moyenne nationale

- le tarif par cheval fiscal est stabilisé à 44 € (moyenne nationale)
- poursuite de l'exonération des « véhicules propres »
- un produit estimé à 205 M€

Tarif des cartes grises en 2019

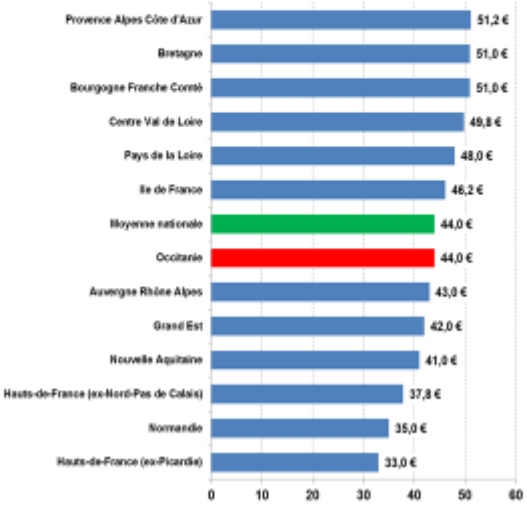

7

Notamment le tarif applicable aux cartes grises, que nous vous proposons dans une totale stabilité : 44 € par cheval fiscal, donc un niveau stable depuis août 2016.

De la même façon, nous vous proposons la poursuite de l'exonération totale des véhicules propres, qui est donc pérennisée, et le maintien en 2020 d'une taxe sur les permis de conduire à 0 €.

Donc une volonté d'encourager les véhicules propres dans notre orientation politique de transition énergétique et écologique, pour un modèle plus juste et durable.

Pour conclure sur l'ensemble de ces rapports :

- un Budget 2020 de plus de 3,5 Md€, en légère diminution par rapport à 2019, en lien avec une perte de compétence,

- un Budget 2020 sans augmentation de taxe -la seule dont nous avons le pouvoir de taux- sur les cartes grises,

- un Budget 2020 fortement contraint par des dépenses subies, par une baisse continue des dotations de l'État,

- un Budget 2020 qui maîtrise ses dépenses de fonctionnement avec, à périmètre constant, + 1,1% d'augmentation de nos dépenses de fonctionnement, sans renoncer à notre volontarisme politique, grâce aux économies que nous réalisons chaque année,

- et enfin, un Budget 2020 qui consacre l'effort historique en matière d'investissement, en lien avec les besoins de notre Région Occitanie.

Je vous remercie de votre attention.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci.

Je précise, s'agissant du rapport concernant les indemnités des élus :

- d'une part qu'il était nécessaire que nous le revotions parce qu'il y avait eu une modification sur la capacité de modifier l'indemnité de la Présidente, depuis la première approbation que nous avions eue en 2016 et nous n'avions pas re-délibéré ; bien sûr, je n'avais pas eu d'augmentation, mais il fallait délibérer vis-à-vis de cette possibilité qui avait été offerte l'année dernière aux Présidents de Région,

- d'autre part que sur l'année 2019 -il manquait le chiffre parce que l'on attendait de clôturer les comptes-, sur la question des indemnités de fonction liées à l'assiduité, c'est bien un montant de 60 100 € pour 2019, c'est-à-dire un total de 148 500 € depuis le début du mandat.

Monsieur le Président du CESER, si vous voulez bien intervenir, je vous remercie ...

M. CHAUZY

Merci. J'interviendrai dans le périmètre de 10 minutes et 45 secondes que m'a accordé hier Laurent BLONDIAU !

D'abord pour apporter une réponse au projet de SRADDET : nous en délibérerons formellement en février, n'ayant pas eu le temps matériel de plancher en quelques jours sur ce dossier.

En vous apportant maintenant une réponse positive à votre saisine du 22 novembre sur l'audit citoyen pour travailler, avec le CESER, sur les comptes de la Région, le budget de fonctionnement.

Nous avons rencontré votre équipe administrative et Simon MUNSCH courant novembre, non pas pour négocier, mais pour nous mettre d'accord, dans les premières secondes, sur la méthode, qui sera celle adoptée par le CESE au plan national, qui a mis en place un Groupe de travail citoyen et une Commission citoyenne pour apporter une réponse lors du débat public.

Nous nous rapprocherons donc de vous pour la constitution de ce Groupe de travail citoyen et les conditions dans lesquelles vous aurez à le former.

Ensuite, nous travaillerons à partir de juillet sur le Compte administratif, en souhaitant l'avoir quelques semaines auparavant et nous rendrons notre copie en associant une partie du Groupe de travail citoyen, dans un Groupe de travail transversal qui s'appuiera sur la Commission des Finances du CESER, plus la Conférence des Président·e·s de Commissions et de Sections, pour rendre une copie qui sera validée en Assemblée plénière, en votre présence.

Nous nous rapprocherons donc de votre Cabinet pour déterminer la date, nous ferons de même à l'égard du Président du CESE qui est intéressé pour venir pour cette première dans une Région et, si possible, avant le Congrès des Régions qui, à votre demande, aura lieu ici-même, à Montpellier, les 30 septembre et 1er octobre.

Sinon, on passera après, pour valider en Assemblée plénière cette réponse co-construite avec le Groupe de travail citoyen qui, à cette occasion, sera invité à s'exprimer, à être co-rapporteur de l'avis, comme l'a fait le CESE le 12 mars en présence du Premier Ministre, avec des prestations à deux voix de la part du Groupe de travail (1 homme/1 femme ou 1 femme/1 homme) ; ce sera pareil pour nous, nous ferons cela dans les mêmes conditions. Et moi qui tremblais un peu le 14 novembre en m'exprimant ici, en préparant une réflexion collective, cela m'a permis d'avoir une réponse collective unanime, lors du Bureau du 2 décembre à Montpellier, pour faire ensemble, dans les conditions que vous avez souhaitées.

Donc Madame la Présidente, la réponse est oui pour le SRADDET, nous y travaillons et nous pourrons avoir une Délégation administrative qui ira au CESE pour voir comment ils ont travaillé, tenir compte des difficultés rencontrées, avantages et inconvénients, pour avoir tous les avantages moins les inconvénients lors de notre propre travail !

Un mot sur le Budget, sur lequel vous avez à travailler aujourd'hui.

Je remercie avec grand plaisir Claire FITA pour être toujours présente, s'efforcer de répondre à toutes les questions posées et de le faire avec une bienveillance qui peut être reproduite par nous et par d'autres aussi.

Je redis notre attachement à ce que tous les Vice-président·e·s et Président·e·s de Commissions puissent nous consacrer 1 heure et demie par an pour cet exercice, parce que je connais la difficulté liée aux agendas de chacune et chacun, mais c'est toujours difficile pour le Cabinet quand on doit additionner les défaillances, les miens ne comprennent pas et m'en tiennent rigueur en disant : "mais on n'est pas écouté, on ne vient pas et nous, on sert à quoi ?" … C'est donc une invitation à venir groupés pour discuter du Budget.

Le Budget, nous avons un peu d'expérience du travail sur le sujet. Vous l'avez dit, la Chambre Régionale des Comptes est passée par là pour clarifier la question de la sincérité du Budget de la Région et l'histoire de l'argent du FEADER qui vous a été attribué pour augmenter les coûts de fonctionnement. Pour nous c'est clair, cela ne fait pas l'ombre d'un doute.

Notre satisfaction, c'est de voir que le Budget est bien sûr en cohérence avec les défis de cette Région que nous partageons, pour avoir beaucoup travaillé, pendant 1 an, sur les questions de construction de la nouvelle Région et les défis auxquels elle est confrontée.

Nous sommes d'autant plus heureux que cela correspond aussi à nos souhaits d'écrire le Budget en cohérence avec tous les défis liés aux changements climatiques et les défis du rééquilibrage territorial, dans une région où les deux métropoles captent 80% de la création de richesse.

Grâce aux efforts énormes faits par la Région sur la question des mobilités, avec un Plan que l'on a su accompagner par nos propres travaux pour être en symbiose avec la Région, il y a une vie dans tous les bassins d'emploi et bassins de vie de la région, mais les histoires ne sont pas les mêmes, certains ont vécu des tragédies, des mutations lourdes sans compensations.

Le fait de développer, en matière d'Enseignement supérieur et de Recherche, une politique de sites, hier pour les 10 villes de l'ex-Région Midi-Pyrénées, aujourd'hui pour les 20 villes de la Région Occitanie, c'est une chance dont il faut tenir compte. C'est la preuve que l'on peut, à 1 heure ou 1 heure et demie de Montpellier ou de Toulouse, avec une mobilité organisée, être attractif et gagner de l'emploi. Bernard KELLER sait mieux que moi ce qu'est le Pôle de la filière aéronautique, mais de l'aéronautique il y en a aussi dans des villages : Figeac par exemple, qui est un gros village, compte 10 400 habitants et 2 400 emplois industriels. On peut donc réussir en dehors des métropoles.

Cela, c'est le principal challenge et nous sommes heureux que la Région maintienne des crédits importants sur l'investissement qui nous permet de progresser et de progresser ensemble.

Je voudrais faire une proposition qui est ressortie, pour la première fois, de notre avis sur le Budget : cette région, comme d'autres, est confrontée à des mutations économiques difficiles, on est heureux quand des investisseurs viennent investir en France, mais on doit être vigilant sur la qualité de ces investisseurs et la nature des motivations.

Je donnerai trois exemples qui motivent la création par la Région, non pas d'une super structure, non pas d'un 50ème observatoire, mais d'une Cellule de travail, avec l'État, sur la question des investissements ou des captations de nos pépites :

- Latécoère est la plus emblématique : 101 ans d'histoire industrielle, un fonds d'investissement américain vient capter le capital et bien sûr jure, la main sur le cœur, qu'ils respecteront Latécoère, Toulouse et ces investissements ... Pour mémoire, il y a moins de 10 ans, des américains ont repris l'activité d'un grand Groupe français, Molex à Villemur, en jurant la main sur le cœur que tout resterait … Pensez donc ! La technologie les a intéressés et un beau jour ils ont déménagé.
- Deuxième exemple : on a dans le bassin de Decazeville une PMI qui s'appelle la SNAM, qui est sur le recyclage des batteries et une reconversion de ces batteries pour les véhicules du futur, le Maire me dit : "Jean-Louis, on va avoir un grand Groupe, est-ce que tu sais lequel ?" … Quand il m'appelle, c'est déjà un peu tard, "grand Groupe" j'ai pensé à Total, mais non, Total n'était pas au courant, c'est l'américain Tesla … S'ils viennent capter une entreprise dans le bassin, c'est qu'il y a un intérêt, sinon ils ne viennent pas et donc, cela nous est passé sous le nez !
- Troisième exemple dans des métiers difficiles, les sous-traitants amont de la filière automobile : les fonderies de Villers-la-Montagne en Lorraine, de la Sam à Decazeville (420 emplois) et d'Alfisa en Espagne ont été reprises dans des conditions difficiles, après le retrait du Groupe Arche, en décembre 2017, cela fait 2 ans … Les repreneurs ont juré : "on va investir, embaucher, la Lorraine,

Decazeville, l'Espagne" et 2 ans après on cherche la lanterne : où sont les investissements, où sont les promesses ? Je m'en suis donc entretenu à Bercy parce que je les avais fait rentrer à Bercy, ils avaient promis de donner des travaux d'usinage pour faire des carters exportés en Chine au Groupe Bosch, il y a eu une réunion, ils se sont pointés avec 1 heure de retard, parlant très grossièrement d'ailleurs, et on s'est aperçu que c'était un marché de dupes : l'objectif, dans les 4 ans qui viennent, c'est de prendre la technologie pour repartir en Chine … Alors aujourd'hui, on fait comment ? Eh bien, dans l'urgence, il faut trouver de nouveaux fondeurs français, mais obtenir des constructeurs qu'ils les sécurisent par des commandes et des volumes, pour avoir des fonderies de qualité.

Tout cela nécessite un échange d'informations au niveau régional entre ce que l'on peut savoir, les Branches professionnelles, l'État et la Région, pour éviter de pareilles surprises.

Nous avons aussi adopté trois documents : sur les outils budgétaires émergents et innovants, sur l'emprunt vert, sur les budgets genrés et un troisième sur les budgets participatifs -vous les recevrez bien sûr-, pour montrer ce qui se fait d'innovant ; sur les budgets verts, la Région est très impliquée, nous avons pris connaissance du document récemment, c'est aussi la pédagogie d'enjeux qui pourraient nous échapper.

Je terminerai sur les retraites, mais je serai très bref bien sûr car c'est un sujet national.

Comme j'ai toujours une mémoire redoutable, je me suis imposé, le week-end dernier, de lire un document merveilleux … Le seul qui existe avec une vision globale des choses, dans la durée, à savoir le Livre blanc commandé par Michel ROCARD au Commissariat Général au Plan en 1990, dont le titre est à la fois un programme : "*Préserver par l'équité le système de retraite universel*" ; on travaillait sur le scénario de décisions à prendre pour 2010 -c'était en 1991-, les 4 Ministères concernés avaient rendu leur copie à la Commission des Affaires Sociales du Commissariat Général au Plan, avec une deuxième lecture à 2040 confiée à la Direction de la Prévision qui a fait fonctionner les ordinateurs sur des scénarios d'évolution : la démographie, le vieillissement, le PIB, la richesse produite, le déséquilibre dans les régimes … Il y a tout à l'intérieur ! Il suffisait de le mettre en œuvre, c'était en 1991, cela nous rajeunit !

Michel ROCARD a été remercié deux fois : "lourdé" du Gouvernement deux semaines après et remercié une dernière fois le 6 juillet 2016 dans la Cour des Invalides, mais c'était trop tard …

Merci de m'avoir écouté.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur le Président du CESER.

Nous commençons la discussion et le premier orateur est Monsieur Didier CODORNIOU pour 7 minutes, s'il vous plaît …

M. CODORNIOU

Merci Madame la Présidente.

Monsieur le Président du CESER,

Madame la Présidente de la Commission des Finances,

Tout d'abord, permettez-moi d'avoir une réflexion sur le temps, celui du bilan n'est bien sûr pas encore venu, mais le temps passe vite et on s'aperçoit, quand on travaille sur le 5ème Budget, qu'il y a une accélération, qu'il y a une vision et que l'ensemble des élus ont, comme il se doit je crois, labouré l'ensemble de tout le territoire, les 13 départements, ont une connaissance très précise de ce qui se passe dans nos territoires, ce qui nous permet aujourd'hui de dire que notre action régionale est reconnue et appréciée sur l'ensemble des 13 départements.

On peut dire du Budget, pour être synthétique, que c'est un Budget solide, plein d'énergie, tourné vers l'avenir, le bien-être, le développement économique et social de notre région et de ses 13 départements, avec ses 5 900 000 habitants et pas un seul -je dis bien pas un seul- de ces habitants n'est oublié dans ce Budget.

Je voulais démarrer par cette réflexion parce qu'il est vrai que l'ensemble de notre territoire est un grand territoire et on s'aperçoit qu'on irrigue, qu'on laboure et qu'on est présent sur cette égalité des territoires qui est chère au groupe des Radicaux de Gauche, qui en est d'ailleurs le fil conducteur.

Pour l'éducation et la jeunesse, à travers la construction de nouveaux lycées, l'entretien de l'existant, en faveur des conditions d'études optimales et le soutien au pouvoir d'achat des familles, qui est aussi un élément incontournable, nous fléchons, pour 2020, 413 M€ en crédits de paiement. C'est une forte mobilisation pour la jeunesse, et je salue à mon tour les jeunes journalistes de demain !

18 M€ pour les solidarités, les services publics, la vie associative, le logement à travers l'habitat social, les offres de soin, de santé et de prévention, pour la lutte contre les discriminations, le handicap, les mises en accessibilité.

C'est aussi les 890 000 € pour l'égalité femmes/hommes, volet budgétaire dans lequel la Région se veut exemplaire en la matière et c'est un travail transversal pour que l'égalité réelle soit au cœur de nos politiques, ce que porte brillamment Nadia BAKIRI.

Avec les différentes dispositions d'intervention thématique, notamment la vitalité des territoires sur les Contrats Bourgs-centres ou les Contrats de Plan État-Région, la Région interviendra en 2020 à hauteur de 51,5 M€ pour l'action territoriale.

Et puis, on rentre dans les blocs les plus lourds, les plus importants : 822 M€ pour les transports et les infrastructures, dont plus de 177 M€ en investissement, le Vice-président, notre ami Jean-Luc GIBELIN, étant le grand avocat des intérêts de la Région, que ce soient pour les petites et grandes

décisions d'infrastructures, notamment bien sûr sur les lignes LGV ; c'est un chapitre en lien étroit avec les départements également et plus particulièrement avec le réseau routier d'intérêt régional.
Je ne m'attarderai pas sur d'autres secteurs de la compétence, sur les aéroports régionaux, mais je sais que mon ami Vincent GAREL accomplit sa mission de délégation avec beaucoup d'assiduité, de dévouement et de compétence.
76 M€ dans les infrastructures portuaires et canaux … Là, bien sûr, j'ai un intérêt particulier à défendre ce volet ! Je voudrais juste avoir une attention particulière sur les ports de Port-la-Nouvelle, Sète-Frontignan, Le-Grau-du-Roi, mais aussi le Canal du Rhône à Sète, par exemple.
Sur le sport : 30,6 M€, pour lequel notre ami Vice-président, l'infatigable Kamel CHIBLI, accomplit sa mission de main de maître, j'en atteste ! Parce que s'il y a un élu qui est particulièrement sur tout le territoire, qui est partout, c'est bien lui … (*Applaudissements*) Oui, nous pouvons l'applaudir parce que Kamel, c'est la joie de vivre, la joie de transmettre, la bonne humeur et la compétence, sur une délégation qui est très compliquée et je peux vous dire, pour l'avoir exercée pendant une mandature, qu'on y laisse beaucoup d'énergie !
Sur cette partie que je viens d'égrainer, ces 2 Md€ qui seront dépensés en 2020 pour nos concitoyens et nos territoires, ce seront également, transversalement à ces fléchages, près de 900 M€ qui seront consacrés à la transition écologique et énergétique, la biodiversité, l'économie circulaire, qui bien sûr sont importantes pour la Présidente, mais également pour l'ensemble des élus et en particulier pour notre amie Agnès LANGEVINE qui est attachée à la croissance durable ; cela concerne tous les volets de ce Budget 2020 : le développement des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, d'un certain nombre de thèmes que je raccourcis, puisque mon temps de parole est limité à 7 minutes.
Le volet agricole, où 455 M€ seront engagés, dont environ 400 M€ de fonds européens FEADER.
67,4 M€ pour l'économie touristique et le thermalisme, une activité majeure pour notre région puisque la plupart de nos concitoyens vivent du tourisme, ce que porte avec beaucoup de force Jean-Louis GUILHAUMON.
Je le disais au début de mes propos, aux quatre coins de l'Occitanie nous sommes reconnus pour les actions que nous menons sans ménagement et nous en sommes fiers.
Récemment, Madame la Présidente, vous avez été critiquée à tort pour votre gestion, notre gestion, vous avez rétabli la vérité et vous avez eu raison. Ces critiques n'étaient pas issues de mains et de bouches innocentes, elles avaient toutes un intérêt partisan à tenter d'écorner l'image de la réussite de la Présidente et de son équipe.
La vérité, c'est tout simplement la reconnaissance et la reconnaissance, cela ne se demande pas, cela s'obtient. Madame la Présidente, le groupe des Radicaux de Gauche vous témoigne sa reconnaissance et son estime.

Je souhaiterais terminer mes propos en remerciant le Directeur Général des Services et l'ensemble du personnel de la Région qui nous accompagnent tout au long de l'année, et je sais que c'est aussi très fatigant !

Le groupe des Radicaux tient à adresser à l'ensemble des concitoyens et à tous les élus de ce Conseil Régional ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2020 et, comme vous l'avez compris, nous voterons bien sûr ce Budget.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur le 1er Vice-président.

La parole est à Monsieur SANCHEZ pour 10 minutes, s'il vous plaît ...

M. SANCHEZ

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Le vote d'un Budget est sans conteste un des moments les plus importants dans la vie d'une Collectivité. C'est ce vote du Budget qui doit vous permettre d'agir pour notre Région et ses habitants que nous aimons, pour les 12 mois à venir. C'est normalement un moment de fierté venant à la suite de plusieurs semaines de travail, d'arbitrages avec les élus, les Services de la Région qui font un grand travail, et donc aussi un aboutissement.

Le rôle d'une Opposition n'est pas de s'opposer pour s'opposer, mais de rappeler à l'Exécutif les points faibles de ce document et de votre gestion, les pistes d'amélioration, de manière intelligente et constructive, pour vous pousser à modifier votre politique et à rééquilibrer certaines choses.

Ce rôle, nous sommes hélas, il faut bien le dire, les seuls, au Rassemblement National, à le remplir ; il faut le dire et aussi le déplorer, parce que le groupe de Droite, lui, ne propose rien.

Le groupe Rassemblement National, votre seul groupe d'Opposition, propose cette année pas moins de 28 amendements budgétaires, pour réduire notamment le recours à l'emprunt, dépenser mieux et être plus efficace, tout en restant dans le cadre des compétences d'une Région.

Mes collègues, Frédéric CABROLIER et Gérard PRATO, vous présenteront ces amendements dans quelques instants, dans leurs interventions.

Mon rôle de Président est d'en faire la synthèse et de parler de votre politique générale et du Budget dans sa globalité, de se demander quelle Occitanie nous voulons demain ; j'y reviendrai dans un instant.

Sur la gestion d'abord, je peux vous dire de quelle Région nous ne voulons pas : nous ne voulons pas d'une Région qui aggrave sa dette sans prévoir un plan de désendettement ; de ce point de vue-là, nous vous adressons un premier "carton rouge", car vous aggravez la dette et son encours

de manière constante depuis votre élection : de 1 521 M€ d'encours de dette en 2015, nous sommes passés à 1 593 M€ en 2016, 1 793 Me en 2017, 1 928 M€ en 2018, 1 988 M€ en 2019, 2 120 M€ annoncés en 2020, 2 243 M€ prévus en 2021, 2 366 M€ prévus en 2022.

Est-ce cela que les habitants d'Occitanie veulent ? Nous ne le croyons pas. Ils veulent une bonne gestion de l'argent public et nos amendements proposent, pour cela, une réduction du recours à l'emprunt, de dépenser mieux et plus utilement.

Ceci étant dit, il faut maintenant se poser la question de savoir pourquoi vous empruntez et ce que vous faites de cet argent. Vous nous dites que votre gestion est merveilleuse, fantastique, que vos dépenses d'équipement seraient historiques … Hélas, les chiffres disent le contraire !

Vous annoncez 1 239 M€ de dépenses d'équipement et subventions d'investissement.

Nous dénonçons, nous, dans ces effets d'annonce, la part des investissements portés en propre, car avec 1 239 M€ de dépenses d'équipement, vous devriez avoir un FCTVA -Fonds de compensation pour la TVA- de 200 M€. Hélas, vous nous annoncez en page 8 de votre document un FCTVA à 62 M€ seulement, ce qui veut dire que vous portez moins de 400 M€ de dépenses d'équipement directes. C'est peu pour une Région, nous tenions à le dire ici.

C'est d'autant plus dommageable que certains lycées d'Occitanie -compétence Région- sont en mauvais état et que des investissements y sont indispensables, beaucoup de personnels des lycées nous en parlent régulièrement et déplorent des lenteurs et un manque de moyens ; ils attendent des actes, Madame la Présidente, notamment sur la sécurisation de certains Établissements.

Nous le redisons, finalement c'est une très faible proportion de dépenses d'équipement qui est portée directement par le Conseil Régional. Je sais bien qu'à chaque fois, après nos interventions, il y a une désinformation dans la réponse, qu'on prétend que nous avons dit qu'il n'y avait que 400 M€ d'investissements, ce n'est pas ce que je dis ! Ce que je dis, c'est que vous portez directement très peu d'investissements et que tout le reste, ce sont finalement des subventions que vous donnez à d'autres. Et cela, il faut quand même le remarquer, le regretter et souligner qu'en fait, lorsque vous empruntez, vous empruntez finalement pour financer les projets des autres.

Vous tendez aussi le bâton pour qu'on vous dise que les Régions sont des coquilles vides qui ne font au final que distribuer des subventions. C'est bien de le faire sur certains sujets, lorsque vous êtes dans les compétences de la Région ou dans un rôle d'aménageur du territoire ; j'avais déjà cité l'an dernier :

- les Pôles d'échanges multimodaux : cela, c'est de l'aménagement du territoire,
- la mise à niveau des équipements sportifs régionaux : cela aussi, c'est de l'aménagement du territoire, car les Communes ne peuvent pas porter ces investissements et la Région doit aider.

On sait que les dotations de l'État pour les Communes, les Communautés de communes et les Départements sont très faibles et que ces acteurs-là ont aussi besoin du soutien du Département,

de la Région, etc. mais quelque part on se dit aussi que consacrer la majorité de nos investissements à des subventions, cela montre que les Régions sont des coquilles vides, mais on peut en débattre …

On aimerait d'ailleurs vous entendre sur ces sujets-là : Pourquoi si peu d'investissements sont-ils portés en direct par la Région ? Est-ce que vous l'assumez ? Et comptez-vous porter davantage d'investissements en direct à l'avenir, ou pensez-vous qu'une Région n'a vocation qu'à être une boîte aux lettres financière qui redistribue, parfois de manière suiveuse ?

Au-delà de la "com", nous aimerions sincèrement savoir de quelles dépenses d'investissements portés en direct vous êtes fière aujourd'hui, car de ce point de vue il y a, nous devons vous le dire, beaucoup de choses que nous ne partageons pas et notamment votre soutien à l'éolien.

L'éolien -on va en parler quelques instants, parce que je crois que c'est un sujet primordial-, c'est la dénaturation, la pollution des paysages, le bouleversement de l'écosystème, une menace pour la biodiversité, un démantèlement sur lequel vous ne vous interrogez pas et qui sera pourtant un fardeau pour les générations à venir. Les éoliennes ne permettent pas de réduire les émissions de gaz à effet de serre, elles sont même co-responsables de l'augmentation insupportable du prix de l'électricité. L'éolien et l'éolien off-shore sont de véritables scandales écologiques, des scandales coûteux qui sont le fait des obsessions délirantes d'une partie de votre Majorité.

C'est pourquoi nous vous proposons d'économiser 20 M€ dans ce Budget, sur ce chapitre de l'éolien, qui est une dépense dont nous pouvons largement nous passer.

En matière d'environnement et d'écologie, on peut noter en revanche votre très petite vision en matière de canaux. Sur le volet "actions territoriales", en page 38 de votre rapport : 5 M€ en AP, 1,5 M€ en CP sur le Canal du Midi, c'est très peu, et page 55 du rapport : 145 000 € sur le Canal du Rhône à Sète … Formidable ! Une aumône, alors que nous vous alertons sur l'importance de nos canaux et les enjeux stratégiques depuis 4 ans, visiblement en vain.

Du point de vue des dépenses de fonctionnement, à une époque où les français ont de plus en plus de mal à vivre du fruit de leur travail ou de leur retraite, à une époque aussi où le nombre de français sous le seuil de pauvreté n'a jamais été si élevé et à un moment où tant de français renoncent aux soins, nous voulions à nouveau attirer votre attention sur les dépenses de gaspillage d'argent public qui sont légion dans notre Région, en fonctionnement. Ça, les français le vivent très, très mal ! Alors, on pourrait citer le coût de l'immigration, vous avez fait un grand nombre de conférences de presse, y compris avec SOS Méditerranée, pour nous dire qu'il fallait accueillir la terre entière et puis, pourquoi pas demain, scolariser les enfants, payer les logements sociaux, etc., etc. … (*Protestations*) Parce que tout cela, derrière, il y a bien quelqu'un qui le paiera, c'est le peuple français et ça, visiblement, cela ne vous intéresse pas beaucoup.

La coopération internationale aussi : vous vous prenez pour un chef d'État ou une Ministre -que vous n'êtes plus aujourd'hui- et vous voulez envoyer des millions d'euros à la terre entière, comme

si la Région était un État. La Région n'est pas un État, ce n'est pas son rôle de faire de la coopération internationale et nous sommes pour la suppression totale de ces aides à la coopération internationale au niveau de la Région. C'est à l'État de porter ces dépenses et pas à nous.
Quand vous vous plaignez de baisses de dotations, arrêtez de gaspiller l'argent à des choses qui ne sont pas de la compétence de la Région !
Les dépenses de personnel également, qui sont en hausse constante chaque année, ça aussi ce n'est pas une bonne gestion de l'argent public. Il faut une gestion des effectifs, nous avons eu une fusion des Régions, nous avons donc des employés qui se sont retrouvés en doublon, il faut réorganiser les Services et donc mieux utiliser l'argent sur les dépenses de personnel.
Et je terminerai sur ces dépenses de fonctionnement : nous, nous sommes aussi pour rendre de l'argent aux contribuables, nous vous avions proposé des amendements pour rendre une partie de la part régionale de la TIPP aux contribuables d'Occitanie et nous vous proposons encore aujourd'hui une baisse de la taxe sur les certificats d'immatriculation ; cela, c'est ce que nous proposons, vous ne le retenez jamais et c'est un scandale !
Nous devons, en revanche, soutenir davantage notre agriculture régionale. Cela, c'est de l'enjeu stratégique parce que le "bien manger" et les circuits courts c'est très, très important ; vous savez que nous sommes totalement pour cela et nous trouvons que vous n'en faites pas assez dans ce domaine-là.
Je terminerai par les dysfonctionnements.
Des dysfonctionnements, il en existe plusieurs dans la gestion de ce Conseil Régional, mais puisqu'il me reste 1 minute, je ne parlerai que d'un : les délais de versement des subventions, notamment aux clubs sportifs et aux associations. Beaucoup nous appellent pour se plaindre, en nous indiquant que vous mettez leur trésorerie en difficulté, nous vous en avions déjà parlé l'an dernier. Avez-vous pu identifier les causes de ces problèmes ? Faut-il étoffer votre Direction des Finances ? Y a-t-il un autre problème ? Cela met réellement certains clubs en difficulté et je pense qu'il faut avoir une action là-dessus ; des subventions sont votées, il faut qu'elles soient versées, c'est votre rôle et celui de votre Administration que de suivre cela.
Enfin, la démocratie est en berne dans notre Région. Je le disais, seulement 1 journée pour étudier le Budget, qui va être bâclé en 3 heures ... Voter un Budget si important en 3 heures, ce n'est pas normal ! Nous sommes la seule Région à fonctionner comme cela.
Nous, nous voulons une vraie démocratie participative. Nous voudrions que vous associez vos élus de l'Opposition à l'élaboration du Budget, que l'on y travaille tous ensemble mais cela, visiblement, cela vous pose problème puisque vous ne nous associez à rien ... Pourtant, nous sommes quand même là pour cela, il ne faut pas l'oublier, nous avons été élus, nous sommes aussi légitimes que vous dans notre rôle d'élus et nous voulons pouvoir travailler sur le Budget avec vous, en amont.

Alors, faute de cela, nous proposons des amendements. Nous, nous faisons le boulot, nous faisons le taf … (*Marteau*) 28 amendements proposés, et donc nous sommes prêts pour diriger la Région et proposer en son temps un Budget qui sera plus ambitieux et plus important pour l'avenir du territoire.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je ne peux pas laisser persister pendant plusieurs minutes les contre-vérités que vous venez d'énoncer, tout particulièrement devant des étudiants ... (*Exclamations*)

Vous avez tout d'abord indiqué que nous augmentons et que nous sommes très endettés, je voudrais donc quand même rappeler, pour la énième fois, que nous sommes la 5ème Région en termes de désendettement, que nous avons une capacité de remboursement en 4 ans, alors que la moyenne des Régions est à 4,8 ans.

Vous avez ensuite indiqué que nous avions des emprunts pour financer les travaux des autres Collectivités. Alors là, c'est sûr qu'en 3 heures on ne va pas pouvoir vous expliquer les principes les plus élémentaires de la comptabilité publique ...

M. SANCHEZ

Ce n'est pas ce que j'ai dit !

LA PRÉSIDENTE

Le problème, Monsieur SANCHEZ, c'est que vous n'avez aucune rigueur dans les analyses budgétaires et pour démontrer que vous êtes dans l'Opposition, vous êtes prêt à toutes les manipulations intellectuelles et y compris comptables … (*Applaudissements*) C'est pourquoi on ne peut pas laisser dire cela !

Vous indiquez que nous n'investissons pas assez pour les lycées. Nous sommes la 1ère Région de France en termes d'investissement par lycéen … La 1ère Région de France ! Nous investissons donc de façon prioritaire sur les lycées.

Sur la question des équipements, ce qui est très étonnant c'est que vous citez des exemples qui ne concernent que votre commune, Beaucaire. Par contre, les pôles d'échanges multimodaux trouvent grâce à vos yeux parce que, comme par hasard, on va en faire un chez vous !

Et pourquoi êtes-vous vraiment passionné par les canaux, en particulier par le Canal du Rhône à Sète ? Parce que là aussi, comme par hasard, cela vous concerne territorialement …

(*Protestations de Mr SANCHEZ*)

Être Conseiller régional, ce n'est pas travailler juste sur sa commune d'origine.

Être Conseiller régional, c'est avoir une vision globale. (*Applaudissements*)
Enfin, sur la question de la fixation du tarif de la carte grise, là aussi il faut arrêter de mentir !
La proposition que vous faites, c'est de diminuer de 1 € par mois le coût du carburant par famille …
Alors, arrêtez d'être dans la manipulation des chiffres et des faits, ce n'est pas possible de dire des contre-vérités pareilles ! Parce que là, vous perdez vraiment toute crédibilité.
On peut ne pas être d'accord et l'objet d'une Assemblée Plénière est bien sûr de débattre.
Bien entendu que nous avons des différences, mais vous ne pouvez pas en arriver à de telles manipulations, à de telles contre-vérités !
Et sur la question du versement des subventions, quand vous indiquez que vous ne savez pas pourquoi il y a des retards, cela a été expliqué à plusieurs reprises en Assemblée Plénière, en Commission Permanente : c'est parce que nous avons changé de logiciel, que maintenant nous sommes sur un logiciel comptable unique "Grand angle", que c'était une opération très complexe en matière informatique, parce que nous devions avoir une sécurisation optimale des données, qu'en effet il y a eu du retard, mais que ce retard est rattrapé. Et quand vous indiquez que sur les dernières semaines ou les derniers mois il y a encore des plaintes, ce n'est pas vrai !
Les Services ont vraiment rattrapé ce retard là et quand parfois nous sommes saisis, ce n'est pas parce qu'il y a un retard de versement, mais parce que des pièces justificatives n'ont pas été transmises et ma Directrice des Finances me rappelle que nous sommes sur un délai de paiement à 24 jours, soit 7 jours de moins que la moyenne des Régions, puisque la semaine dernière l'ensemble des Directeurs Financiers des Régions étaient réunis.
Donc 24 jours de délai de paiement en 2018. En effet, nous étions à 33 jours, mais nous l'avions indiqué et reconnu la difficulté que nous avions à prendre en compte l'ensemble du logiciel.
Donc, je vous le redis, nous avons gagné 9 jours sur les délais de paiement d'une année à l'autre, grâce à la mobilisation de l'ensemble des agents et je les en remercie.
Je passe la parole à Monsieur ANDRIEU pour 3 minutes, s'il vous plaît …

M. ANDRIEU

Madame la Présidente,
Monsieur le Président du CESER,
Mes chers collègues,

Assumer la gestion d'une Collectivité, c'est faire des choix. Ces choix résultent d'une vision, ils s'incarnent dans des orientations et ils s'expriment dans des décisions budgétaires.
Parmi l'ensemble des compétences que nous assumons, l'éducation constitue la pierre angulaire de la politique conduite par notre Majorité.
Si les enjeux sont immenses, la question de l'émancipation est au cœur de la politique éducative volontariste menée dans notre Région. C'est au nom de ce principe, grâce à cet ascenseur social

que constitue l'école, de la maternelle jusqu'à l'université et aux grandes écoles, que moi-même et nombre d'entre nous avons pu accéder à des responsabilités et prendre place sur ces bancs.

Pour ma part, c'est donc tout naturellement et pleinement conscient de la chance qui m'a été offerte, que je défends ici la traduction budgétaire de la vision de la Majorité en matière éducative. Cette vision se traduit par un investissement massif dans l'éducation. Il s'agit, par là même, de refuser la fatalité, refuser les déterminismes sociaux et promouvoir l'égalité des chances en faveur des forces vives de l'Occitanie de demain.

C'est donc en faveur des 231 000 lycéens, des 38 000 apprentis et des 1 350 jeunes inscrits dans les Écoles Régionales de la 2ème Chance que nous agissons.

La Carte Jeune illustre cette volonté de renforcer la justice sociale et notre détermination à conforter l'action éducative en faveur de nos jeunes, tout en garantissant le pouvoir d'achat des familles. Ordinateur portable, manuels scolaires, premiers équipements professionnels, aides financières pour les licences sportives ou pour le permis de conduire des apprentis, participation ou prise en charge des frais d'hébergement, de transport ou de restauration.

Sur ce dernier point, nous connaissons l'importance de l'alimentation et de la nutrition pour le développement physique et cognitif. C'est pourquoi nous avons souhaité œuvrer en faveur de la qualité des quelques 20 millions de repas servis chaque année dans nos 192 restaurants scolaires.

C'est le sens du programme "l'Occitanie dans mon assiette" qui, par un accompagnement technique et financier des lycées, permet de porter à 40% la part des produits labélisés et de proximité dans les assiettes des lycéens. Cela permet à la fois de proposer des plats de qualité aux jeunes, tout en favorisant l'émergence et en confortant la pérennité des filières agricoles et agro-alimentaires locales.

Il y a donc bien une cohérence globale dans la politique que nous menons. Elle s'illustre par les investissements massifs que nous réalisons au niveau des établissements, dans le cadre du Plan de soutien au BTP. Nous pouvons donc être fiers de programmer des investissements à hauteur de 1 380 € par lycéen, ce qui correspond à une enveloppe de 1 Md€ sur la période 2016-2021, période qui sera d'ailleurs raccourcie puisque l'ensemble des investissements qui sont prévus dans le PPI sera réalisé dès la fin de l'année 2020.

L'objet de mon propos n'est pas de se faire plaisir avec des chiffres, mais démontre notre souhait d'offrir à chaque lycéen, chaque apprenti, chaque éducateur ou chaque enseignant, les meilleures conditions de travail et de transmission des savoirs et des savoir-faire.

Je veux, à cet instant, rendre hommage aux 5 000 agents de nos établissements qui, par leur sens du service, leur efficacité, leur esprit d'initiative, concourent au bien-être et à la réussite de toute la communauté éducative.

Pour conclure, je dirai que dans un contexte marqué par les contraintes budgétaires et une réforme des lycées génératrice d'incertitudes, cette Majorité régionale assume ses responsabilités et

maintient ses efforts. Au moment où la contestation sociale qui s'exprime témoigne de la nécessité de proposer une action publique offensive, concrète et protectrice, ce Budget confirme à nos populations que la Région sera demain, comme aujourd'hui, pleinement à leurs côtés.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame VINET pour 4 minutes, s'il vous plaît ...

Mme VINET

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Avant d'aborder le Budget 2020, je tiens à dire que nous ne pouvons que nous féliciter du succès de l'émission obligataire verte et sociale lancée en septembre 2018 et approuver l'utilisation qui en est faite pour la transition énergétique et les transports notamment, au vu du rapport qui nous est présenté aujourd'hui. Satisfaction car, dès le début du mandat, les élus écologistes s'étaient mobilisés pour une finance éthique et responsable.
Comment mener à bien en Occitanie les politiques volontaristes pour l'éducation, les transports, la formation, l'aménagement du territoire, sans oublier les objectifs de devenir une Région à Énergie Positive, avec les diverses contraintes qui se font jour ?
Pour 2020, la baisse des dotations de l'État continue et nous continuons à être soumis au plafonnement de l'évolution des dépenses de fonctionnement. Nous réaffirmons notre position sur ce point, à savoir notre crainte sur les effets pervers que peut avoir cette contrainte sur notre soutien aux associations et structures du domaine de l'environnement, de la culture, des solidarités.
Nos bons résultats des trois dernières années en matière d'apprentissage risquent d'être freinés par la nouvelle organisation et à ce sujet, nous félicitons Madame PÉNICAULT pour son habile récupération du travail des autres ...
Avec son principe de versements décalés d'une année sur l'autre pour les trois ans à venir, le Gouvernement s'inscrit durablement dans le principe de navigation à vue.
Quid pour l'apprentissage de la mobilité des apprentis après 2020 qui avait été largement confortée au cours de notre mandature ?
Les transferts de compétences sans contrepartie financière continuent aussi : la maintenance informatique dans les lycées, ou encore la gestion des fonds LEADER, pour ne citer qu’eux.
D'autre part, il n'est pas normal qu'il ne soit pas tenu compte, dans les dotations, de la pression démographique à laquelle est soumise notre Région car oui, il y a de plus en plus d'habitants, il faut

construire de nouveaux lycées, y affecter de nouveaux ARL, faire de nouvelles dépenses de fonctionnement.

Cette logique peut être déclinée sur bien des thématiques. À noter également que le transfert de ressources pour les transports scolaires est figé, alors que le service, lui, doit évoluer, entraînant de nouveaux coûts.

Pas normal non plus que nous devions supporter la majeure partie des coûts d'infrastructures ferroviaires, si nous ne voulons pas voir les lignes fermer.

Scandaleux également que le fret ne soit pas une priorité de l'État sur les grands axes reliant les capitales européennes et que la question de l'écotaxe sur le transport routier reste une arlésienne, alors que cette ressource serait appréciable pour financer la transition énergétique.

De la même manière, les atteintes portées par l'État à la production de logement social nous conduisent, et nous le soutenons, à amplifier notre aide. Le mal logement est une plaie de notre société et nous devons faire plus, beaucoup plus.

Dans la rubrique "impact en Région des décisions prises par d'autres", nous citerons aussi la menace de disparition des petits programmes européens comme les Programmes Opérationnels Interrégionaux (POI), ou encore le Programme Sud-Ouest Européen (SUDOE) qui permettent des actions intéressantes et nécessaires sur les territoires ruraux. L'État souhaite agir dans un souci de simplification de la gestion des fonds, au détriment du service rendu aux populations.

Avec la baisse annoncée des fonds PAC de 15%, au-delà des conséquences sur les agriculteurs, là encore les territoires ruraux seraient désavantagés.

L'élaboration des budgets des Collectivités territoriales s'apparente de plus en plus à un parcours d'obstacles. L'important est d'avoir un cap et de s'y tenir, avec rigueur et constance.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Madame VINET. La parole est à Monsieur RIVENQ pour 9 minutes, s'il vous plaît ...

M. RIVENQ

Merci Madame la Présidente.

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Pour l'examen du dernier Budget Primitif en année pleine de cette mandature, marquée par la naissance de notre nouvelle grande Région Occitanie, il n'aura échappé à personne que les grandes manœuvres préélectorales sont désormais lancées, nous l'avons entendu ce matin dans votre discours introductif.

Les grands chantiers annoncés en fanfare dans le cadre des Budgets Primitifs 2018 et 2019, qui étaient censés constituer le fil rouge de la politique régionale à long terme, ont manifestement été remisés au rayon des accessoires. Pourtant, rien ne laissait a priori présager un tel revirement.

Le 14 novembre dernier, lors du Débat des Orientations Budgétaires, votre argumentaire était encore arc-bouté sur ces fameux chantiers que vous nous présentiez alors comme une référence perpétuelle et inaltérable.

Désormais, la seule ligne de conduite qui gouverne votre action est toute entière contenue dans le slogan "Occitanie 2040", sous le couvert juridique du SRADDET. À cet égard, vous me permettrez de pointer un paradoxe : à moins d'1 an et demi du renouvellement du Conseil Régional, vous mettez le cap sur un horizon temporel que même les prévisionnistes les plus avertis et les plus audacieux n'oseraient pas aborder, au regard des incertitudes qui pèsent aujourd'hui sur les grands équilibres financiers et économiques à l'échelle de la planète. Mais il est vrai que vous nous avez toujours habitués à présenter l'Occitanie comme un ilot de prospérité et de bonheur, dans un océan de misères …

Nous disons donc adieu aux fameux chantiers, dont personne ne sera en mesure de dire s'ils auront été menés à bien, et nous accueillons avec tambours et trompettes Occitanie 2040 !

Vous vous êtes ainsi engagée, sans le moindre état d'âme, dans ce qui semble être une notable modification de trajectoire. C'est à croire qu'avec le nouvel outil Occitanie 2040, que vous nous avez présenté à l'heure, vous inaugurez "l'an 1" de la politique régionale et que tout ce qui a été entrepris jusqu'alors ne mérite que notre indifférence et, au mieux, notre bienveillante compréhension. Cette nouvelle trajectoire prend appui sur une double prise de conscience, certes tardive mais salutaire.

Ainsi, vous reconnaissez d'abord que les 55 000 nouveaux habitants que notre Région accueille chaque année se répartissent inégalement sur le territoire, en s'installant notamment de manière privilégiée dans les aires d'influence des métropoles de Toulouse et Montpellier.

Ce constat vous conduit à retenir une première priorité : il faut assurer le rééquilibrage régional pour lutter contre la surconcentration urbaine et favoriser les potentiels des autres territoires.

Mais cet élan de lucidité n'est-il précisément pas l'aveu de votre incapacité, et surtout de celle de vos prédécesseurs, à agir efficacement depuis plus de 15 ans en faveur de l'aménagement du territoire, en dépit de tous les schémas, stratégies et autres plans proposés depuis des années aux Conseillers régionaux que nous sommes ?

Ainsi, reconnaissez-vous également que les enjeux liés à l'urgence climatique en Occitanie ne semblent pas être maîtrisés avec la rigueur nécessaire, qu'il s'agisse des questions cruciales de la qualité urbaine et de la densification, de la préservation et de la valorisation des ressources, de la transition énergétique et de la gestion des risques.

Et ce constat vous conduit à nous présenter votre deuxième priorité : il est impératif d'engager la Région sur la voie d'un changement de modèle de développement. Mais ne serait-ce pas précisément, là encore, l'aveu de votre impuissance à orienter dans le bon sens, depuis des années, les engagements régionaux en faveur de la transition écologique et énergétique, malgré les multiples instruments d'intervention mis en place ?

En réalité, nous avons cerné votre stratégie : elle consiste à nous servir, dans l'enceinte de ce Conseil Régional, à l'occasion de ce moment politique fort que représente l'adoption du Budget, la trame de la profession de foi que vous développerez lors des prochaines échéances électorales du printemps 2021. Comme lors d'une avant-première au théâtre, vous nous annoncez la couleur et vous testez sur nous votre futur programme ! Il est vrai que la concomitance de l'examen du Budget et de la présentation du projet de SRADDET vous a offert, en la matière, cette opportunité ; vous l'avez donc saisie avec gourmandise en ajoutant, pour faire bon poids, deux rapports respectivement intitulés "*Occitanie 2040 : un nouveau modèle de développement durable et de justice sociale*" et la "*Stratégie régionale foncière*", sur lesquels bien sûr nous reviendrons tout à l'heure, ce sont des débats très importants.

Mais si nous quittons un instant ce terrain politicien sur lequel vous souhaitez nous cantonner, le nouvel habillage du Budget, avec l'horizon 2040 en ligne de mire, reflète-t-il un réel changement de cap ou à tout le moins une réorientation de votre politique ? Je tiens, s'il en était besoin, à vous rassurer. L'étonnement, qui nous avait d'abord saisis en prenant connaissance de votre autocritique, s'est largement estompé au fil de la lecture de votre rapport de présentation du Budget Primitif 2020 et au terme de cet exercice roboratif, notre conclusion est sans ambiguïté : chassez le naturel, il revient au galop ! Je m'en explique ...

Les grands chantiers qui structuraient les Budgets Primitifs 2018 et 2019 laissent donc la place à une nouvelle présentation inspirée du fameux slogan "Occitanie 2040" et désormais, la politique budgétaire régionale s'articule autour de deux idées-forces :

- d'une part, un modèle de développement juste, pour lequel vous consacrez tout de même, en dépenses, 1 975 M€ en crédits de paiement,
- et d'autre part, un modèle durable de développement, pour lequel vous affectez en dépenses, toujours en crédits de paiement, 907 M€, donc près de 1 Md€.

Au total, sous la bannière de ces deux idées-forces, vous nous présentez un Budget équilibré en dépenses et en recettes à 3 530 M€.

Mais en dépit de vos efforts, vous ne parvenez pas à masquer la réalité de la politique que vous menez depuis 4 ans. De ce point de vue, rien de nouveau !

Sur la forme, il apparaît à l'évidence que votre rapport n'est que la juxtaposition des différentes contributions émanant des Services, à telle enseigne que l'on a le fâcheux sentiment de déambuler de temps en temps dans une sorte de foire-fouille budgétaire et de consulter un catalogue de

multiples articles à petits prix. C'est bien la traduction d'un émiettement budgétaire, que nous dénonçons régulièrement et qui atteint désormais des sommets. Les actions stratégiques et obligatoires côtoient les actions inutiles, mais néanmoins dispendieuses.

Sur le fond, comme chaque année, nous avons droit aux sempiternelles rodomontades à l'égard de l'État, visant à présenter la Région comme la victime des décisions gouvernementales et dénonçant les hausses de dépenses subies et non choisies, tant en fonctionnement qu'en investissement, alors même que ces hausses ne représentent guère que 1% du Budget.

Comme chaque année, nous sommes invités à faire notre marché dans un ensemble hétéroclite, où l'on retrouve pêle-mêle les compétences légales de la Collectivité Régionale et les compétences dites choisies, le plus souvent étrangères à son cœur de métier.

Et pour éviter de donner à voir un Budget de reconduction pure et simple des programmes antérieurs, vous agrémentez votre rapport de quelques focus, dont celui sur les budgets participatifs qui y tient une place inversement proportionnelle aux crédits que vous leur allouez ; ce que vous nous présentez fièrement comme une révolution citoyenne ne représente en effet que 0,4% du Budget régional.

Comme chaque année, nous regrettons qu'aucun développement digne de ce nom ne soit consacré aux missions historiques de notre Collectivité ou aux enjeux à court terme qui influeront directement sur nos capacités budgétaires d'interventions, et je me limiterai à quelques exemples.

Ainsi, le chapitre intitulé "Industries et Services aux Entreprises" est-il réduit à la portion congrue de 2 pages, dans votre rapport qui en compte 169, alors que le chapitre consacré au Sport et à la Culture, très important, en compte 8 dans ce même rapport.

Ainsi, apprenons-nous que la Croissance Bleue et le Plan Littoral 21 ne sont dotés que d'une enveloppe de 3,5 M€ en crédits de paiement, destinés à couvrir les dossiers en cours et que la protection du littoral reçoit à peine 500 000 € de dotation pour payer les anciens dossiers relatifs à l'érosion du trait de côte.

Ainsi, le programme du nouveau Réseau Routier d'Intérêt Régional, pourtant inscrit au SRADDET et dont 2020 sera la 1ère année de pleine mise en œuvre, se voit-il royalement doté de 12 M€ en autorisations de programme. Mais sans doute considérez-vous -et j'ai l'occasion de souvent le dénoncer- que les routes, pourtant empruntées chaque jour par des millions de nos concitoyens, ne sont pas dignes de figurer sur la liste des infrastructures innovantes.

Ainsi encore, sur un autre registre, nous restons dans l'ignorance totale sur les travaux préparatoires aux futurs Programmes Européens-Occitanie 2021-2027 et au futur Contrat de Plan État-Région. Alors que l'année 2020 sera déterminante pour le bouclage de ces deux dossiers stratégiques et que l'examen du Budget Primitif était une excellente occasion d'en inventorier les enjeux, vous avez jugé inutile d'ouvrir ce débat.

Ce n'est pas le moindre des paradoxes, dans un document affirmant peut-être se placer à l'échéance 2040.

Je confirme donc aujourd'hui les propos que je tenais dans cette même enceinte il y a 5 semaines, lors du Débat sur les Orientations Budgétaires : vous avez pris le risque d'élaborer un Budget hors sol, c'est-à-dire déconnecté des réalités socioéconomiques de notre territoire, de même qu'un Budget hors du temps, passant délibérément sous silence le risque systémique qui pèse sur les marchés financiers, dans un environnement international imprévisible.

En refusant de prendre en compte ces mutations, vous nous présentez un Budget dans la parfaite continuité des précédents, confirmant ainsi la dégradation inexorable des principaux indicateurs financiers de notre Collectivité.

Outre l'érosion continue de l'épargne de gestion, deux chapitres budgétaires atteignent aujourd'hui un niveau d'alerte maximum :

- tout d'abord le montant des dépenses de personnel -cela a déjà été dit-, qui va passer à 339 M€ au BP 2020, résultat de ce que vous dénommez les "ajustements liés aux enjeux de mandat",
- et enfin l'annuité de la dette -nous le disons régulièrement-, qui était encore de 116 M€ en 2018 et qui va passer à 143 M€, soit 22% d'augmentation en 2 ans, avec un encours au 1er janvier 2018 de 1 766 Md€, contre 1 988 Md€ en 2020.

Même si vous nous expliquez que la dette est sécurisée, cela fait quand même un emprunt d'équilibre de 535 M€.

En cette fin de mandature, il apparaît que la Région Occitanie a gâché nombre des atouts qui la différencient d'autres niveaux de Collectivités territoriales ... (*Marteau*) dont les dépenses sont de plus en plus contraintes, ayant délibérément opté pour une politique budgétaire d'éparpillement, au détriment des grands blocs de compétences qui marquent son identité.

Les choix que vous nous présentez aujourd'hui relèvent du statu quo.

Cette vision de l'avenir, même si elle est habillée du titre pompeux d'Occitanie 2040, n'est pas la nôtre, Madame la Présidente.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. Pour vous donner quelques éléments de réponse, je vais vous relire ce qu'a écrit la Chambre Régionale des Comptes et je vous souhaite d'avoir, dans d'autres Collectivités, la même appréciation : "*La situation financière de la nouvelle Région s'avère satisfaisante*" … Satisfaisante ! Donc vous pouvez après tordre les chiffres comme vous voulez, la Chambre Régionale des Comptes a écrit cela, en précisant : "*avec notamment un maintien de sa capacité à investir*", c'est-à-dire de son autofinancement.

Voilà ce qu'écrit la Chambre Régionale des Comptes, voilà ce que la Chambre Régionale des Comptes a aussi modifié, dans son rapport, sur les erreurs d'interprétation qui avaient été faites sur les fonds européens.

Sur la question du CPER et des prochains Programmes européens, je vous ai tenu informés, à l'occasion de la dernière Assemblée Plénière, des éléments que nous avions transmis, à ce jour nous n'avons pas de retour de la part du Gouvernement -nous devrions normalement l'avoir d'ici début janvier- sur la stratégie régionale que nous avons élaborée avec l'État, mais toutes les Régions sont dans la même situation : nous attendons la nouvelle circulaire et le mandat de négociation que confiera Monsieur le Premier Ministre à Monsieur le Préfet de Région.

Les routes … Monsieur RIVENQ, vous le savez, la Région n'a pas de compétence routière, à titre exceptionnel nous pouvons intervenir sur le Réseau routier d'intérêt régional et, vous le savez aussi parce que vous avez bonne mémoire, lors de la précédente Assemblée Plénière nous avons dû rediriger des crédits que nous avions programmés pour les routes parce qu'ils ne sont pas consommés, parce que les maîtres d'ouvrage que sont les Départements ou l'État ne consomment pas cela. Il ne s'agit donc pas d'un manque de crédits budgétés, mais d'un manque de consommation des propriétaires des routes.

Sur la question des budgets participatifs, je vous souhaite également, dans d'autres Collectivités, d'avoir 0,4% de budgets participatifs. Je pense qu'en effet, il y aura une association beaucoup plus forte sur de vrais budgets participatifs, je ne parle pas de budgets "cosmétiques" qui peuvent être aussi habilement habillés, puisque vous me parlez de périodes électorales ... Cela peut aussi arriver parfois !

Vous vous étonnez également qu'on liste la totalité des dépenses liées à des décisions contraintes par des décisions gouvernementales, mais nous sommes, les Collectivités soumises au Contrat financier, obligés de le faire puisque désormais, dans le cadre des relations que nous avons malheureusement avec le Gouvernement -et je le déplore-, nous avons des relations de comptabilité. Nous rappelons donc qu'en effet, on ne nous autorise -sous menace de nous baisser les dotations- à augmenter notre Budget que de 23 M€ chaque année et que nous avons 31 M€ de dépenses contraintes.

Bien sûr, nous l'avons fait en Occitanie, mais d'autres Collectivités le font également, parce que ce Contrat financier est un vrai non-sens, mais aussi un recul en matière de décentralisation.

Enfin, sur la question de la masse salariale, je rappelle que nous sommes en dessous du pourcentage qui est de plus de 15% par rapport aux autres Régions, comme par exemple les Régions PACA et AuRA que vous connaissez également bien.

La parole est à Madame MARTIN pour 1 minute, s'il vous plaît ...

Mme MARTIN

Merci Madame la Présidente.

Je vais faire au mieux … Je sais qu'il n'est pas prévu par le Règlement intérieur de porter un collier cervical quand on intervient, mais il est difficile de voir ses notes !

Une première chose pour redire à nouveau qu'il faut, je pense, lutter absolument contre ce dogme libéral, que l'on a à nouveau entendu dans la bouche de Monsieur SANCHEZ et de Monsieur RIVENQ, comme quoi il ne faut absolument pas faire de dépenses de fonctionnement ... Je ne sais pas comment on peut faire fonctionner une Collectivité sans dépenses de fonctionnement, je ne comprends pas où vous voulez en venir ! Parce que sinon -et là je m'adresse à la Majorité en le disant de manière un peu lapidaire parce que je n'ai qu'1 minute-, je pense qu'il y a là quelque chose qui pèche chez vous, chez nous, pas chez moi en tous cas, comme une contradiction : on ne peut pas expliquer que l'on approuve les dépenses que l'on fait, qui majoritairement sont effectivement nécessaires, et après s'appliquer soi-même cette logique de contraintes budgétaires, de politique austéritaire, parce qu'on va trop loin et on finit par le faire payer à ceux que l'on devrait servir. Je pense là à nos agents régionaux qui, pour les plus modestes -je parle des salaires-, n'ont pas pu voir, pour une partie d'entre eux -plus de la moitié-, les promotions qui pouvaient leur être dues cette année.

Je pense que c'est un problème … (*Marteau*), qu'il faut cesser avec ces erreurs et donc, effectivement, réorienter. Alors très modestement, ce que nous proposons dans nos amendements -et je vous demande de ne pas les balayer d'un revers d'un main-, c'est de réorienter certains budgets pour répondre aux budgets sociaux.

Pour terminer, je voudrais dire que j'ai été affectée tout à l'heure par ce que j'ai entendu sur les élus et leurs convictions, leur rôle politique ou je ne sais quoi.

Je viens d'intervenir là avec mes convictions politiques profondes … (*Marteau*), je ne sais pas faire autrement et je ne ferai pas autre chose. Et je vous donne, Monsieur RIVENQ, le pompon de la malhonnêteté intellectuelle ! J'imagine que vous êtes intervenu là, non pas en tant qu'élu avec un dogme libéral en tête, mais en tant que bon technocrate et père de famille.

LA PRÉSIDENTE

Madame MARTIN, le Règlement intérieur ne prend bien sûr pas en compte la question de la santé de nos élus régionaux, mais nous faisons en sorte, quand des élus régionaux -comme les agents bien entendu- ont des problèmes de santé, de leur donner les meilleures conditions ; je tiens à le rappeler.

Concernant les agents régionaux, à travers l'augmentation du régime indemnitaire, à travers l'augmentation du budget de l'action sociale, que nous assumons avec toutes celles et tous ceux

qui votent le Budget, c'est 12 M€ par an de plus. Alors, indiquer qu'il n'y a pas une politique salariale à la Région Occitanie en faveur de nos agents, c'est tout à fait inexact.
Ensuite, bien entendu que l'on respecte le Contrat financier, parce que si on ne le respectait pas, ce sont nos dotations qui diminueraient et ce serait une fois de plus nos salariés, l'ensemble de nos réalisations, l'ensemble des subventions que nous donnons et qui sont absolument indispensables à l'ensemble des Communes ou des Intercommunalités, qui en pâtiraient. Donc le Gouvernement a toute légitimité pour mettre en place cette décision, ce Contrat financier, nous devons nous y plier et nous n'aurons pas l'attitude irresponsable de dépasser ce seuil parce que de ce fait, nous aurions des dotations en baisse et cela, je m'y refuse !
La parole est à Monsieur DELAHAYE pour 4 minutes, s'il vous plaît ...

M. DELAHAYE

Madame la Présidente, merci.

Chers collègues

Dans un contexte de jonglage et de transfert de compétences, une nouvelle fois, entre l'apprentissage et les transports scolaires, les ressources de la Région demandent une attention particulière de la part des Services et des élus que nous sommes.
En fonctionnement, les recettes issues des fonds européens représentent 329 M€, sur un total de recettes de 2,5 Md€, soit environ 13%. Ces 13% ou ces 329 M€, l'Europe nous les donne pour qu'on les dépense et il n'y a pas très longtemps, Madame la Présidente, vous avez dû vous expliquer là-dessus auprès de la Cour des Comptes.
Nous reprocher d'être la Région qui dépense le plus en fonctionnement, tout simplement parce que 13% de nos ressources proviennent des fonds européens, c'est un peu comme reprocher à un Président d'association de faire bénéficier à ses adhérents des meilleures conditions pour s'épanouir, et c'est le cas pour les gens en Occitanie.
Chacun a sa vision du monde et il se trouve que ce reproche provient parfois des mêmes personnes qui trouvent que la France et donc l'Occitanie ne touchent pas assez d'argent en provenance de l'Europe … Allez comprendre !
Concernant la fiscalité directe, elle dépend en grande partie de l'économie : plus notre pays va mieux et notre région aussi, plus ce chapitre est alimenté.
Il en est de même pour la fiscalité indirecte, tout en concernant un peu plus nos concitoyens avec notamment la TVA, les cartes grises et la TICPE. En ce qui concerne cette dernière, chaque année à la même époque on entend dans l'hémicycle qu'il serait souhaitable pour le pouvoir d'achat de réduire le tarif de la fraction de TICPE … Alors, une bonne fois pour toutes -je l'espère !-, pour une famille qui a une voiture qui roule au super et qui fait 10 000 kilomètres par an, avec cette taxe de 0,08 centime d'euro par litre, cela représente moins de 5 € par mois ; pour une famille qui roule au

diesel et qui ferait 25 000 kilomètres par an, ce serait moins de 8 € par an ... Voilà la démagogie, soi-disant pour le pouvoir d'achat de nos concitoyens !

Mais pendant ce temps, on donne des ordinateurs aux jeunes, on met en œuvre l'éco-chèque logement ou l'éco-chèque mobilité, on fournit des manuels scolaires, on aide les licences sportives, on met en place la Carte Jeune ou le Pass Étudiant. Voilà la réalité de notre politique en faveur du pouvoir d'achat !

Pour les cartes grises, on s'était positionné sur la taxe établie en Languedoc-Roussillon, au lieu de celle de Midi-Pyrénées, c'est un fait, mais nous pouvons constater sereinement que nous sommes dans la moyenne nationale. Est-ce critiquable ?

De même, pour les indemnités d'élus, un choix fort pour les maintenir à la tranche la plus basse.

Nous sommes la 1ère Région de France pour les investissements, avec 159 € par habitant, la 5ème la plus économe pour les dépenses de fonctionnement par habitant, la 5ème Région pour la capacité de désendettement, la 6ème Région la moins endettée. Nous partons du principe qu'investir, c'est s'enrichir. De plus, l'Agence de notation Fitch vient de confirmer la note "AA" pour notre Région, la perspective "stable" reflète notre capacité de désendettement. L'Agence nous a même attribué la note "AA+" pour refléter l'amélioration du profil financier ; ce profil de crédit intrinsèque signifie que nous avons un profil de risque moyen et des ratios de soutenabilité de la dette solides, évalués dans la partie supérieure de la catégorie "AA".

Nous savons que la flexibilité fiscale de l'Occitanie est modérée, car limitée aux certificats d'immatriculation. L'Agence Fitch considère que la capacité du tissu fiscal à faire face à une hausse de cette taxe serait élevée car celle-ci représenterait une part marginale du revenu moyen des habitants de la région ; elle rajoute que nous avons exercé un contrôle étroit des dépenses de gestion, avec pour objectif de respecter les règles prudentielles mises en place par l'État, qui plafonnent la croissance annuelle de nos dépenses de fonctionnement à 1,125% par an sur la période 2018-2020. Les dépenses de la Région étant non cycliques et non susceptibles de croître en cas de ralentissement économique, notamment celles liées au transport ou à l'éducation ...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure Monsieur DELAHAYE.

M. DELAHAYE

... Ceci renforce la prévisibilité budgétaire de la Région à moyen terme. (*Marteau*)

En conclusion, Madame la Présidente, au travers de l'ensemble des rapports, tous les voyants sont au vert. Même si mes propos se projettent légèrement vers le futur, parce que l'on pense que le Compte administratif 2019 sera bon, il y avait certaines vérités à rétablir, comme vous avez pu le faire récemment, lors d'une conférence de presse.

Vous l'avez bien compris, le groupe des Radicaux tenait à confirmer que nous sommes bien à vos côtés et souligne le travail efficace et pertinent des Services de la Région.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur CABROLIER pour 3 minutes ...

M. CABROLIER

Madame la Présidente,

Vous avez beau communiquer tous azimuts, les voyants socioéconomiques sont au rouge en Occitanie. En recensant 1 million de pauvres, notre région est aussi celle où le revenu médian est le plus bas de France. Nous nous attendions donc à deux objectifs de votre part :

- baisser la pression fiscale pour redonner du pouvoir d'achat à nos compatriotes, sachant que notre pays est déjà champion du monde des impôts,
- et relancer l'investissement pour rendre notre territoire attractif et apporter aux français, notamment à ceux vivant dans les nombreux territoires ruraux d'Occitanie, les services nécessaires à leur intégration sociale et leur bien-être.

Un Budget ne doit pas être bâti selon votre propre plaisir, mais selon les besoins du territoire.
Force est de constater que nous en sommes très loin !
C'est pourquoi le groupe RN, conscient des vrais enjeux qui s'imposent à notre Région, propose un Budget amendé, bien différent du vôtre.
Si l'Assemblée Plénière vote les 30 amendements budgétaires que nous présentons, nous dégagerons pas moins de 80 M€ d'économies, dont 42 M€ extraits des frais de fonctionnement.
La suppression de 2 amendements jugés irrecevables prouve, s'il en était besoin, que vous avez enchaîné les contribuables régionaux à des dépenses de fonctionnement obligatoires.
En 2021, nous les libérerons de ces fers fiscaux !
Ces économies seront utilisées à la réduction de l'emprunt régional car depuis votre arrivée, contrairement à ce que vous dites, les compteurs de la dette ne cessent de grimper ; si on ramène cette dette par habitant, elle est ainsi passée de 261 € à 342 €, soit 31% de plus en 4 ans.
Ces économies réalisées grâce à nos amendements pourraient également permettre de redonner du pouvoir d'achat à nos compatriotes en diminuant de 50% la part régionale de la taxe sur les carburants pour tous les automobilistes d'Occitanie, comme nous nous y étions engagés en novembre de cette année, lors du Débat d'Orientations Budgétaires.
Enfin, nous proposons de diminuer de 10 points le taux unitaire par cheval fiscal de la carte grise pour contrebalancer la brutale hausse de la taxe sur les certificats d'immatriculation qu'ont subie les

habitants de l'ex Midi-Pyrénées en 2016, par votre injuste décision. En effet, beaucoup de nos compatriotes ne disposent que de leur voiture comme moyen de locomotion, ils n'ont pas à payer ni vos gabegies, ni vos obsessions idéologiques. Vous nous rétorquez souvent, et vous l'avez fait tout à l'heure avec votre condescendance coutumière, que c'est de la démagogie ; vous avez parlé, Madame la Présidente, de 1 € par mois, pour balayer cette proposition de baisse de la taxe sur la carte grise. Permettez-moi de vous dire que pour certains français paupérisés -parce que cela existe-, qui sont eux en débit sur leur compte dès le début du mois, quelques euros par ci, quelques euros par-là, cela compte ! Alors, peut-être que vous, cela ne vous concerne pas, certainement, mais pour certains français, ce serait de l'oxygène.

Ces français oubliés … (*Marteau*) ont aussi besoin d'investissements de qualité et de proximité … Tout à l'heure, ça a été dépassé d'1 minute, si je peux me permettre !

Ce n'est pas parce qu'ils ne résident pas dans les quartiers prioritaires qu'ils doivent être méprisés. Malheureusement, là aussi, ils pourront attendre. En effet, depuis votre arrivée aux affaires en 2016, les dépenses de fonctionnement ont explosé, tandis que celles liées à l'investissement sont moins importantes qu'avant la fusion des deux anciennes Régions et se situent, à chaque Compte administratif, sous la barre des 950 M€ de 2015.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. CABROLIER

Ce n'est pas en rognant sur l'investissement au profit des dépenses de personnel, encore une fois en hausse de 8,4 M€ en 2020, que nous aurons des fonds suffisants pour aménager de manière équilibrée notre vaste territoire.

Je conclus en disant que nous engageons nos compatriotes à lire nos amendements budgétaires, ils se rendront compte que la gabegie et la dette ne sont pas des fatalités.

Une autre politique … (*Marteau*) vertueuse, économe et au service des français est possible, à condition de ne plus dépenser des millions d'euros dans des programmes hors compétences ou politisés. C'est bien cette politique raisonnable et respectueuse des deniers publics que nous déploierons dès 2021.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Il vaut mieux se répéter que se contredire, je vais donc me répéter et rappeler que la Chambre Régionale des Comptes a écrit que nous avions une capacité d'investissement très

satisfaisante ; que concernant les dépenses de fonctionnement, Monsieur le Préfet de Région nous a indiqué qu'elles étaient bien inférieures à 1,1% sur l'année 2018 et qu'il était donc satisfait de la gestion de la Région Occitanie.

Et puis, si vous vous intéressez au pouvoir d'achat des familles pauvres, si vous vous y intéressez vraiment, mais pourquoi à ce moment-là vous ne votez pas la Carte Jeune et le minimum de 400 € d'économies pour la rentrée scolaire ?... (*Applaudissements*) Mais pourquoi vous ne vous intéressez pas également au Budget 2020 où l'on divise par deux le coût des transports scolaires, ou l'abonnement pour les transports scolaires qui avait déjà été diminué, dans certains départements, de 130 € par enfant et par famille à 90 € et qui va passer à 45 € ?...

Parce que vous savez, la question de la misère, la question des fin de mois difficiles, je les connais parce que moi, je reste dans le monde réel, en effet ! (*Applaudissements*)

Parce qu'ici, nous avons toutes et tous la chance de ne pas avoir de problèmes de fin de mois, mais pour autant on s'y intéresse, car les gens qui ont des problèmes de fin de mois ont besoin d'être respectés et le respect, c'est de parler des vrais sujets : c'est la question de la rentrée scolaire parce que, pour un parent, pour des grands-parents, la plus grande fierté c'est que leurs enfants puissent faire des études dans de bonnes conditions dans des lycées, qui sont de notre compétence, qu'ils puissent aller sur l'enseignement supérieur parce que, oui, c'est ainsi qu'on lutte contre le déterminisme social, c'est ainsi qu'on lutte contre la fatalité.

Alors arrêtez, avec des gadgets, avec en fait de la fumisterie, de faire croire qu'avec une baisse qui va représenter 1 € par mois et par famille, c'est la solution ! Votez les budgets, travaillez vos dossiers, soyez sur les transports scolaires, soyez sur l'éducation … (*Exclamations*), soutenez aussi les PME et arrêtez d'être dans la démagogie la plus complète ! (*Applaudissements*)

La parole est à Madame GIRAL pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

Mme GIRAL

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les Conseillers régionaux, chers collègues,

Je remercie bien évidemment notre collègue Claire FITA pour la clarté de ses explications et son travail quotidien avec les Services pour aboutir à ce Budget offensif et responsable, au service de nos concitoyens et des territoires. Un Budget qui permet à notre Région, grâce à une maîtrise des dépenses, de demeurer la 1ère Région de France pour l'investissement par habitant.

De cette volonté politique forte découle des choix.

L'attention portée à l'éducation -cela a été rappelé par Philippe tout à l'heure- et à la formation en est un essentiel.

Les politiques régionales en matière d'emploi et de formation ont prouvé leur efficacité : le taux de chômage baisse plus vite en Occitanie qu'au niveau national.

Ce Budget présente en la matière une feuille de route 2020 de notre action en faveur de nos concitoyens. Le sens politique de cette action est la justice sociale, notre adaptation aux besoins de l'économie régionale et une offre de formation accessible sur l'ensemble du territoire régional et ce, malgré des baisses de dotations, des réformes libérales et un souhait de dérégulation imposée par le Gouvernement. L'apprentissage en est un exemple flagrant : au début du mandat, Madame la Présidente, vous aviez fixé un objectif de 40 000 apprentis sur notre région en 2021 ; la méthode était celle d'une politique régionale forte en faveur des CFA et des apprentis, d'un dialogue et d'un travail constant avec l'ensemble des acteurs de l'apprentissage. En 2019, nous avons eu un peu plus de 38 000 apprentis, c'est-à-dire que nous avons pratiquement atteint l'objectif des 40 000 qui, d'ailleurs, devrait être atteint dans le courant de l'année 2020, avec 1 an d'avance.

Cette compétence nous a été injustement retirée. Et ce bilan, c'est bien notre bilan, ce n'est pas celui de Madame PÉNICAULT !

Là où d'autres Régions laissent la main, la Région Occitanie va déployer une stratégie en faveur de l'apprentissage dans le cadre de ce Budget 2020 :

- coordination de l'offre de formation en lien avec des partenaires que sont les Branches professionnelles et les Services de l'État,
- poursuite d'un soutien en direction de CFA pour préserver un aménagement du territoire équilibré,
- soutien à la mise en œuvre d'une qualité pédagogique au sein des CFA pour favoriser la réussite des parcours et l'égalité des chances,
- et enfin, modernisation de l'appareil de formation.

Ce volontarisme rassure. En 2020, 85 000 chômeurs seront accompagnés par la Région dans leurs formations, 15 Salons TAF seront organisés sur les 13 départements. Les 3 Maisons de l'Orientation, appuyées par les Maisons de ma Région, seront autant de points d'information pour nos jeunes. Le Service public régional de l'Orientation va être renforcé, notamment sur ses actions de valorisation des métiers. Les Écoles de la 2ème chance œuvreront pour offrir une sortie digne sur le marché du travail pour les décrocheurs. Sans parler du travail en commun … (*Marteau*) qui va être mené avec les partenaires pour mettre en adéquation l'offre et la demande, car 17 000 postes ne sont pas pourvus en Occitanie.

Donc chère Emmanuelle, tu peux être satisfaite de ce Budget et de sa portée politique, et le groupe Socialiste, Républicain et Citoyen votera bien évidemment ce Budget résolument tourné vers l'avenir de notre région, pour nos territoires et nos concitoyens.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur COSSANGE pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

M. COSSANGE

Madame la Présidente,

Chères et chers collègues,

Le Budget Primitif 2020 de notre Collectivité est une fois de plus marqué par les fortes contraintes qui émanent des décisions gouvernementales. Nous subissons encore le corset budgétaire imposé par l'État pour encadrer la hausse des dépenses de fonctionnement. Le Gouvernement fait du dogme de l'austérité et de son corollaire, la réduction des dépenses publiques, les marqueurs politiques de son quinquennat, qui n'est définitivement ni de gauche, ni de gauche !

Il se choisit comme ennemi des Collectivités locales et des Services publics de proximité qui, au contraire, sont les principaux atouts du dynamisme économique et de la création d'emplois.

J'en profite pour noter qu'une fois de plus, dans notre Assemblée, c'est le groupe RN qui se fait le porte-voix de ces logiques d'austérité. Comme quoi, derrière vos contre-vérités et vos postures, vous n'êtes définitivement que l'arbre qui cache la finance.

La Majorité régionale fait d'autres choix et les met en actes. L'exploitation des TER, le service liO, les agents dans les lycées, la formation professionnelle, le soutien aux associations et bien d'autres ne sont pas des variables d'ajustement, mais des points d'ancrage d'une action de solidarité en direction des habitants et territoires.

Au 1er janvier 2020, une autre réforme gouvernementale entrera en vigueur et privera les Régions d'une de leurs principales compétences : l'apprentissage. D'ailleurs, dans un récent communiqué, Régions de France dénonce l'appropriation par la Ministre du Travail des bons chiffres de l'apprentissage, alors qu'ils ne sont pas les siens.

En Occitanie, l'objectif de 40 000 apprentis en 2021 sera atteint dès l'année à venir.

La déclinaison de la loi "Avenir professionnel" laissera pourtant à la Région un reste à charge de 18 M€ et les coudées franches sont données au patronat. Résultat : un tiers des CFA sont en péril, notamment les plus fragiles, situés en zone rurale ou formant à des métiers rares.

Mais le Budget 2020 ne propose pas de baisser la tête, il est la traduction de décisions politiques fortes :

- celle de maintenir un haut niveau d'investissement comme affirmation d'une résistance à l'asphyxie des Collectivités ; depuis plusieurs années, l'Occitanie est au 1er rang national en euros investis par habitant ;
- ce sont aussi des ambitions pour la jeunesse et les mobilités, avec la poursuite de la diminution du prix des abonnements aux transports scolaires, en vue de leur gratuité d'ici la rentrée 2021.

La Région agit, elle a besoin de soutien, non pas de voir ses ressources amputées d'année en année par des décisions nationales qui diabolisent la dépense publique, pourtant utile à tous et indispensable au plus grand nombre, sauf peut-être à ceux qui ont des comptes en banque similaires à Messieurs DELEVOYE ou PIETRASZEWSKI.

La Région a besoin à ses côtés de plus d'État et non d'une organisation territoriale où chacune des Collectivités serait rendue à ses propres capacités individuelles pour répondre aux enjeux des territoires qui la composent.

Parce que c'est une condition nécessaire à sa libre administration constitutionnelle, la Région a besoin d'une décentralisation qui la dote de moyens financiers suffisants et pérennes pour développer les services publics de proximité, pour agir en faveur de l'emploi local, faire vivre la démocratie citoyenne, donner corps à la transition écologique ; une décentralisation solidaire, porteuse de justice sociale et de développement durable.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Madame RIVIERE pour 3 minutes, s'il vous plaît …

Mme RIVIERE

Madame la Présidente,

Chères et chers collègues,

Je saisis l'occasion du débat budgétaire pour aborder un sujet essentiel pour nos concitoyens, je veux parler de la santé.

Chaque année, en France, 3 500 médecins partent à la retraite, alors que seuls 1 200 jeunes médecins s'installent, qui plus est trop souvent en dehors des zones rurales ou des petites villes, pour choisir plus volontiers des grandes villes. En Occitanie, le non remplacement des médecins partant à la retraite, joint à l'affaiblissement du maillage hospitalier de proximité, met en danger l'accès aux soins. Nous en sommes ici toutes et tous conscients.

Aussi, il est nécessaire de nous interroger sur ce que notre Collectivité peut et doit faire pour y remédier. La Région, il est vrai, fait déjà beaucoup : rénovation des écoles de santé, formations paramédicales, création de Maisons et de Centres de santé dans des régions sous-médicalisées. Ces dispositifs sont utiles et c'est la raison pour laquelle nous les avons approuvés ; néanmoins, ils ont montré également leurs limites.

Le temps est venu de faire plus et de faire mieux.

Faire plus, c'est accompagner davantage de projets de territoires, par exemple sur le modèle de celui qui a conduit à l'ouverture de la Maison de santé de Labastide-Murat qui, je le rappelle, compte moins de 1 000 habitants, au cœur des Causses du Quercy. Je m'arrête un instant sur cette Maison de santé qui n'est pas un simple projet immobilier, ce n'est pas anecdotique, il s'agit d'un projet qui fut ambitieux et innovant, qui a reposé sur la proposition d'un parcours médical pluridisciplinaire, un pool de praticiens multiples et même un accueil de jour pour les malades atteints de la maladie d'Alzheimer, et c'est parce qu'il apporte une réponse globale qui est sans

cesse élargie que cet équipement structurant a été cofinancé par le Département, la Région et l'État. C'est donc un modèle gagnant-gagnant : gagnant pour les patients, gagnant pour les médecins, gagnant pour le territoire et nous devons contribuer à reproduire ce modèle qui fait école, qui a été plébiscité à l'échelle nationale, tout simplement parce que ça marche.
Faire mieux, c'est soutenir les investissements de modernisation des hôpitaux de proximité.
Alors, je sais ce que vous allez me dire Madame la Présidente : nous sommes là hors compétence régionale. C'est vrai, nous le savons. Pour autant, notre Collectivité intervient de façon significative dans des domaines qui ne relèvent pas de sa compétence, si on doit en citer quelques-uns : le réseau ferroviaire, mais également la construction de bâtiments universitaires.
Nos concitoyens viennent d'insister et de nous signaler combien ils souhaitent que la Région prenne effectivement plus de pouvoir dans ces domaines-là, le dernier sondage publié par le magazine des Régions de France nous le montre.
Donc ce que la Région a su faire hier et qu'elle continue à faire, elle doit être capable de le faire demain en faveur de la santé. Si vous prenez ce virage, Madame la Présidente, les élus du groupe UEDC seront à vos côtés parce que la santé transcende les clivages politiques.
Pour conclure, deux chiffres afin de nous donner une idée de l'effort à consentir :
- 2,5 millions, c'est le montant en euros des crédits d'investissement inscrits au Budget 2020 en faveur de la santé,
- 0,17%, c'est la part qu'ils représentent dans les investissements de notre Collectivité, dont le montant s'élève à 1,5 Md€. Nous consacrons donc 0,17% de notre Budget d'investissement en faveur de la santé. Les chiffres sont cruels, c'est évidemment insuffisant ...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme RIVIERE

C'est pourquoi notre groupe préconise de s'engager sur une trajectoire d'augmentation des crédits d'investissement alloués à la santé, en les doublant dès 2020 pour les faire passer de 2,5 à 5 M€. Nous proposerons un amendement au Budget dans ce sens.
Madame la Présidente, il y a ceux qui parlent et il y a ceux qui font. (*Marteau*)
Aujourd'hui, nous demandons un engagement fort, nos concitoyens ne comprendraient pas qu'il en soit autrement. Compte tenu de l'enjeu, Madame la Présidente, j'espère que nous serons suivis.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Juste en réponse, Madame RIVIERE, le ferroviaire est bien dans les compétences de la Région, sur l'enseignement supérieur nous sommes cheffe de file des Collectivités locales, selon la loi, nous intervenons donc bien dans le cadre de nos compétences.

Quant au budget "Maisons de santé, équipements pour l'offre de soins", il n'est consommé qu'à 75% chaque année et c'est pourquoi il n'est pas utile de l'augmenter, parce qu'on ne va pas juste faire de l'affichage, alors qu'il n'y a pas de besoin ; on a encore, chaque année, de la marge.

La parole est à Monsieur SELLIN pour 1 minute, s'il vous plaît ...

M. SELLIN

Eh oui, en 1 minute !

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les Conseillers régionaux,

Cette discussion sur le Budget 2020 nous amène à penser que ce qui est proposé n'est malheureusement pas à la hauteur des besoins sociaux et des urgences écologiques.

En effet, les objectifs, les leviers et les ventilations budgétaires proposés sont très en-deçà d'une réorientation des politiques publiques.

Nous aurions souhaité -cela, depuis le début de la mandature et nous avions fait des interventions en ce sens- que le Budget soit un outil au service de la planification écologique en matière de construction, de transports, d'investissements, de modes de production et de consommation.

À défaut de cela, vous nous proposez un horizon 2040. Nous notons avec gourmandise votre souhait de planification, mais nous aurions souhaité que cela se passe pendant le mandat.

Afin d'atteindre ces objectifs, il nous semble que la question des ressources et de leur allocation reste une question absolument centrale, autour de deux grandes questions :

- la question de l'austérité budgétaire, et je sais que nous partageons ce point de vue avec vous, puisque nous avons eu des échanges y compris ces dernières semaines et y compris peut-être dans la perspective d'avoir un vœu ou un vote en commun sur la question des dotations de l'État, pour permettre à la Région de desserrer l'étau de l'austérité budgétaire,
- et bien évidemment, la question d'un recours beaucoup plus massif à l'emprunt … (*Marteau*) puisque nous sommes -et je conclus là-dessus- toujours dans une situation, au niveau européen, où le loyer de l'argent est quasiment à taux zéro et où nous aurions la possibilité d'emprunter davantage pour faire des investissements, précisément pour répondre aux besoins sociaux, aux urgences écologiques et notamment pour tout ce qui est nécessaire en matière d'investissement pour les populations et pour la jeunesse.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur PRATO pour 3 minutes, s'il vous plaît …

M. PRATO

Merci Madame la Présidente.

Je vais essayer de ne pas être trop long, trop ennuyeux et surtout de ne pas susciter votre colère !

Selon le rapport 2019 du groupe de travail "Union des Régions", des économies pérennes ont été effectuées à hauteur de 32 M€.

Avant la suppression de ces 2 amendements, en dehors des délais prévus à l'article 14-2 de notre Règlement intérieur, nous vous proposions de raboter pas moins de 80 M€ d'économies supplémentaires, ce qui est déjà pas mal !

Au sujet des délais, Madame la Présidente, 4 dispositions de notre Règlement intérieur ont été violées -c'est un terme que je peux employer- lors de la préparation de cette Plénière, puisque ni les vœux, ni les questions orales, ni les demandes de vote par division, ni les amendements n'ont été diffusés aux élus dans les temps impartis par le Règlement intérieur ; ce dernier d'ailleurs, très complet, ne sert qu'à bâillonner et ne protège en rien le droit de l'Opposition.

Donc suite à la suppression de ces 2 amendements supplémentaires, c'est près de 76 M€, totalement idéologiques à mon sens, que nous vous proposons d'économiser.

Ainsi, Madame la Présidente, vous n'hésitez pas à consacrer énormément d'argent pour financer votre très onéreuse communication, servant non pas à informer nos compatriotes, mais à tenter de les convaincre du bien-fondé de votre politique. Permettez-nous donc d'économiser 4 M€ sur votre propre propagande.

De même, vous créez une autorisation de programme de 16 M€ pour la signalétique régionale, afin de placer des méga panneaux "la Région Occitanie" sur tout le territoire régional ; cet investissement onéreux est inutile, car je vous rappelle que selon vos propres Services, la signalétique n'aurait coûté que 3 M€ en 2016, alors qu'il s'agissait de remplacer tous les panneaux de notre région. L'intérêt électoraliste, à moins de 2 ans des élections régionales, est donc évident. Là aussi, nous vous proposons de supprimer 6 M€ en crédits de paiement.

C'est donc déjà près de 10 M€ d'économies, rien qu'en adoptant une communication sobre et efficace, qui se cantonne uniquement à l'information des habitants.

Madame la Présidente, vous voulez être partout, être représentée partout, figurer dans tous les organigrammes possibles et inimaginables, vous adhérez à tour de bras dans une pléthore d'organismes publics et multipliez les partenariats ; certaines de ces adhésions sont superflues, elles coûtent près de 8 M€ aux contribuables. Nous vous proposons donc de les supprimer.

Nous proposons également, Madame la Présidente, que vous vous en teniez aux compétences que la loi vous confère. Nous en tirerions des millions d'économies.

Nos amendements proposent notamment de limiter le budget de la construction de logements sociaux aux dépenses réelles de l'an passé. N'étant pas de notre compétence, nous économiserions ainsi près de 2 M€.
Dans une période difficile pour l'ensemble des français, nous proposons également de mettre un terme à la diplomatie régionale et à vos programmes de solidarité internationale qui coûtent près de 3,6 M€. Pourquoi aider le Battambang au Cambodge en particulier ? Ou former des élus marocains ? Commençons par soutenir nos compatriotes les plus démunis et en situation précaire. Commençons aussi par ne plus financer ces associations et dispositifs idéologiques et politisés prônant l'accueil des clandestins et tous les délires des bobo-libertaires ... (*Marteau*)
Les contribuables d'Occitanie n'ont pas à payer la propagande immigrationniste et diversitaire de la Gauche bienveillante, ni l'entretien de sa clientèle électorale. On économiserait ainsi près de 20 M€. Et comme avec nos amis Socialistes tout devient politique, la culture devient un outil d'endoctrinement. C'est à cause de votre soutien à la création artistique dévoyée …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. PRATO

… Que la Cité de Carcassonne a été durablement défigurée. Pendant ce temps, vous diminuez de 39% les moyens alloués à la préservation du patrimoine régional.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure Monsieur PRATO !

M. PRATO

Je conclus, Madame la Présidente.
De nombreuses églises et châteaux sont en péril. C'est pourquoi nous vous proposons de réaffecter 2,4 M€ en faveur de la préservation de nos chefs-d'œuvre historiques et architecturaux. Nos compatriotes sont fatigués de voir leurs impôts si mal utilisés et il ne fait aucun doute qu'ils s'en souviendront très certainement aux prochaines élections régionales.
Merci, Madame la Présidente.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame MEUNIER pour 3 minutes, s'il vous plaît …

Mme MEUNIER

Madame la Présidente,

Chers collègues Conseillers régionaux,

En tant que Conseillère régionale déléguée à l'Économie Sociale et Solidaire, je souhaite revenir sur la politique particulièrement volontariste que nous menons dans la région pour développer cette économie. Je vous en rappelle d'abord les valeurs : des emplois non délocalisables, une économie qui profite à tous, avec la redistribution des richesses produites et enfin, une dynamique pour tous les territoires, notamment périurbains et ruraux. Bref, le lien direct entre les besoins de la population et le territoire où elle vit.

Quelques chiffres : l'Économie Sociale et Solidaire en Occitanie, c'est 12% de l'emploi régional -ce n'est pas rien !-, avec 213 000 salariés et une augmentation annuelle de plus de 4% ; c'est aussi 69 000 départs à la retraite d'ici 2028, pour lesquels il faudra trouver des remplaçants.

Vous le savez, la Région a pris ce dossier à bras le corps et a adopté, il y a un peu plus d'un an, un Plan Économie Sociale et Solidaire 2018-2021, avec 7 grandes ambitions. C'est donc l'occasion pour moi de vous faire part des avancées les plus notables.

D'abord en matière de financements, nous sommes en train de créer un programme d'actions pour renforcer les fonds propres des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire.

En effet, si tous les dispositifs d'aides directes aux entreprises mis en œuvre par la Région sont ouverts aux entreprises de l'ESS, il nous est apparu primordial aujourd'hui de proposer une solution de financement spécifique en matière de fonds propres, car bien souvent ces entreprises ne peuvent accéder aux outils habituels de capital investissement. C'est une première en France.

La solution apportée en Occitanie offrira une capacité d'intervention de 8 M€, dont 25% apportés par la Région Occitanie.

Ensuite -c'est l'un des principaux points dont je souhaite vous parler-, l'accompagnement des projets qui figurent à l'Axe 2 du Plan Économie Sociale et Solidaire ; en effet, sans accompagnement de qualité -et cela est prouvé-, beaucoup de projets ne pourraient être menés à bien. Pour ce faire, deux initiatives seront lancées en 2020 :

1/ le déploiement vers tout le territoire de la Pépinière régionale REALIS dédiée à l'Économie Sociale et Solidaire, qui est implantée depuis 2013 à Montpellier afin d'accompagner les entreprises de tout le grand territoire,

2/ le lancement d'un programme de formation à l'ESS "YESS PRO", à destination des développeurs économiques tels que l'Agence régionale de développement économique AD'OCC, les pépinières et les incubateurs, les Chambres consulaires ou les Intercommunalités.

Nous souhaitons là véritablement essaimer sur tout le territoire régional une culture ESS, afin que chaque interlocuteur du développement économique puisse détecter, orienter et accompagner les

projets. C'est également dans cet esprit qu'un poste de Référent Économie Sociale et Solidaire a été créé au printemps 2019, au sein de l'Agence régionale économique AD'OCC.
Enfin, pour accroître l'attractivité de l'ESS et anticiper les 69 000 départs à la retraite d'ici 10 ans, un accord-cadre … (*Marteau*) entre la Région, la CRESS -Chambre Régionale à l'Économie Sociale et Solidaire-, l'ESPER qui est une association pour l'Économie Sociale et Solidaire …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme MEUNIER

… Et les Académies de Toulouse et Montpellier, a été signé afin de soutenir et développer ces initiatives de promotion.
Je ne peux terminer ce propos, chère Présidente, sans citer quelques exemples que vous connaissez bien, accompagnés par REALIS, car il faut avant tout parler de ces réussites pour lesquelles nous nous mobilisons :
- l'Entreprise ÉcoMatelas … (*Marteau*) qui effectue la collecte, le démantèlement et le reconditionnement de matelas et de sommiers -c'est bien concret !- : elle compte aujourd'hui 5 salariés et va générer 5 à 10 emplois d'insertion dans son développement.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure !

Mme MEUNIER

Je conclus donc en soulignant la continuité des financements prévus pour l'ESS et l'économie de proximité en général dans le Budget 2020 ; ce sont tout de même 4 M€ qui sont prévus et qui nous permettront de mener à bien toutes les actions.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame GENOLHER pour 2 minutes, s'il vous plaît ...

Mme GENOLHER

Madame la Présidente,

Je ne reviendrai pas ici en détail sur nos différents amendements au Budget et au rapport de présentation du Budget. J'en présenterai juste le fondement.

Tout d'abord, nous voterons ce Budget qui, dans son ensemble, va dans le sens que nous souhaitons et sur lequel, les élu·e·s écologistes ont pu apporter leurs idées, en accord avec ce que nous avons porté lors de la campagne des Régionales et tout au long de ce mandat : transition énergétique, préservation de la biodiversité, soutien à l'agriculture biologique, emplois de la filière écologique, développement des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle, solidarités, citoyenneté, etc. Toutefois, du chemin reste à parcourir et c'est l'objet de nos amendements.

Ainsi, en matière de transports, nous nous opposons au financement des lignes aériennes et au développement de nouvelles connexions pour les aéroports régionaux.

Le soutien de la Région doit être orienté vers des transports moins polluants.

De même, nous devons prioriser la rénovation de l'existant pour le réseau routier et ne pas contribuer à détruire des espaces agricoles en soutenant des projets d'autoroute.

Sur l'agriculture, nous devons aller encore plus loin en matière d'éco-conditionnalité des aides.

Nous constatons encore trop souvent que la Région finance des projets contraires à la logique du Plan Régional pour l'Alimentation. L'avenir de notre agriculture régionale est également lié à la future Politique Agricole Commune. Nous devons, au sein de notre Assemblée, réaffirmer que cette PAC doit être juste, solidaire et durable.

Enfin, notre Région doit être ambitieuse afin de préserver un bien commun fondamental : l'eau.

Nous ne devons pas nous soumettre à la pression de certains lobbies et nous devons défendre ensemble la co-construction de projets de territoires et de dispositifs de gouvernance adaptés aux spécificités de chaque territoire, associant l'ensemble des acteurs.

Dans le monde vécu aujourd'hui et face à la défiance, la cohérence doit être de mise.

Nos prises de position ne surprennent personne et qu'elles plaisent ou pas, par les amendements présentés ce jour, nous tentons de garder le cap de la cohérence, de notre cohérence d'écologie politique.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur BRIAND pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

M. BRIAND

Mes chers collègues,

J'interviendrai sur un amendement que nous proposons et j'aurai un mot également sur la délibération relative aux indemnités de fonction.

274 gares TER dans notre région, dont on sait très bien qu'un grand nombre est saturé sur le plan du stationnement et cela constitue, à l'évidence, un frein important au développement du réseau, à sa fréquentation et donc à la capacité à proposer à nos concitoyens une solution alternative crédible et efficace -c'est vrai, quand les TER partent à temps et arrivent à l'heure !- à l'usage de la voiture personnelle.

Nous proposons donc que la Région s'engage dans la mise en œuvre d'un programme d'investissement extrêmement ambitieux, en illustrant notre proposition, mais probablement que des études peuvent être réalisées, un chiffrage plus précis doit être mis en œuvre, des modalités techniques : nous évoquons la construction en silo, mais dans certains territoires le silo n'est pas nécessairement indispensable puisqu'il existe des emprises foncières.

Quoi qu'il en soit, nous pensons que la Région devrait engager un effort massif et nous le chiffrons à 20 000 places de stationnement sur l'ensemble des 274 gares de la région, ce qui représente un investissement extrêmement important, que nous proposons naturellement d'étaler, pour illustration et pour exemple, à hauteur de 80 M€ par Budget.

Cet amendement, vous l'avez compris, vise sur l'ensemble de notre territoire à inciter à l'usage des TER. Nous ne revenons pas -nous aurons l'occasion de le faire- sur les questions relatives au fonctionnement du TER, mais nous pourrions effectivement en parler pendant des heures.

Deuxième point de mon intervention : nous aurons l'occasion de nous abstenir tout à l'heure sur la délibération relative aux indemnités de fonction. Et pourtant, c'est le Président de notre groupe qui, vous vous en souvenez, à l'installation du Conseil Régional, avait lui-même proposé que nous n'appliquions pas les majorations d'indemnités. Notre souci n'est donc absolument pas de remettre en cause cette position, que nous continuons à défendre sans aucune arrière-pensée.

Par contre, nous ne comprenons pas -et là nous sommes presque dans l'analyse du texte- qu'il faille, malgré les explications que vous avez données tout à l'heure et qui ne nous convainquent pas, voter une délibération pour ne rien changer aux délibérations antérieures.

Nous ne comprenons pas que cette délibération qui dit ne rien modifier soit nécessaire et doive être votée. Dans ces conditions et faute d'une explication crédible, à défaut d'être compréhensible, nous nous abstiendrons sur cette délibération.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Monsieur SERIEYS pour 1 minute, s'il vous plaît ...

M. SERIEYS

Les élus de la France Insoumise ont proposé 9 amendements à ce projet de Budget 2020, avec comme objectif de situer ce Budget à la hauteur des urgences écologiques et des besoins sociaux.

D'abord, un mot sur la transition écologique, puisqu'il y est fait beaucoup référence au fil des pages, pour dire que la meilleure façon d'engager la transition écologique est déjà de commencer par stopper les grands projets de destruction écologique ; je pense à la perspective d'une voie nouvelle LGV entre Toulouse et Bordeaux, je pense à la perspective de l'autoroute entre Toulouse et Castres et je pense aux travaux d'extension de Port-la-Nouvelle qui ont été attaqués cette année et pour lesquels, dans le rapport, je lis que "*ces travaux ont pour unique objectif la transition écologique*" … Je veux dénoncer le manque de sérieux sur ce qui est écrit dans ce rapport !

Ce projet a été présenté à l'enquête publique pour des motifs économiques : l'augmentation de l'importation de pétrole et l'augmentation de l'exportation de céréales ; le projet est présenté comme cela à l'enquête publique et ici, dans le rapport budgétaire, on nous explique que c'est uniquement pour installer 8 éoliennes en mer ... Alors, nous sommes les premiers partisans de l'éolien flottant, mais nous expliquer que l'on va engager 500 M€ pour 8 éoliennes, je pense que cela mériterait de regarder le ratio coût/résultat.

Raison pour laquelle nous avons proposé un amendement pour traduire budgétairement notre proposition de moratoire, pour pouvoir rediscuter de ce projet à l'aune des enjeux climatiques. Merci.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

Pour répondre à Monsieur BRIAND concernant la délibération, une loi du 30 décembre 2017 permettait d'augmenter les indemnités des Présidents de Région, pour notre part nous avions délibéré avant, nous n'avons jamais délibéré à la suite de cette loi et c'est pourquoi nous délibérons pour indiquer que nous prenons la décision de ne pas appliquer ce dispositif.

Concernant l'amendement pour les parkings, je rappelle que dans le Budget nous y consacrons 30 M€ et que là aussi, malheureusement -alors que je partage la nécessité d'accentuer le stationnement en termes d'accès à l'intermodalité-, il n'est consommé qu'à 80% ; il n'est donc pas besoin de l'augmenter parce que, de la même façon que nous n'avons refusé aucun projet de Maison de santé pluridisciplinaire, nous n'avons refusé aucun projet de Pôle d'échanges multimodaux. Je note que vous proposez d'augmenter l'emprunt pour le financer.

Concernant l'intervention sur la LGV, il faut arrêter de dire que l'on pourra augmenter les trains du quotidien sur Toulouse s'il n'y a pas une voie nouvelle … Il faut arrêter de dire cela parce que ce n'est pas vrai ! L'axe est complètement saturé entre Agen et Toulouse, les études entre Agen et

Bordeaux sont bien sûr sur Nouvelle-Aquitaine et donc tout cela a bien entendu été porté au Ministère. Nous ne pouvons pas créer un RER sur Toulouse s'il n'y a pas une LGV, nous avons donc besoin d'une ligne nouvelle.

On ne peut donc pas indiquer que l'on veut amener des réponses à nos concitoyens sur l'asphyxie qu'ils connaissent en termes d'embouteillages le matin, s'il n'y a pas de ligne nouvelle entre Bordeaux et Toulouse ; moult études, qui ont été financées depuis des années, le démontrent et donc je le rappelle Monsieur SERIEYS, on ne peut pas indiquer à nos concitoyens que nous voulons améliorer les transports du quotidien sur Toulouse s'il n'y a pas une ligne nouvelle.

Quant à Port-la-Nouvelle, je vous ai déjà répondu, des mails ont d'ailleurs été envoyés à l'ensemble des Conseillers régionaux sur le fait que nous n'aurions pas apporté une réponse à un courrier qui date de deux mois, j'indique donc à l'ensemble des Conseillers régionaux que ce courrier a bien été reçu il y a de cela deux mois, qu'il y a eu une réunion de travail, il y a un peu plus de trois semaines, avec les signataires et les associations qui nous ont demandé des précisions complémentaires ; c'est pourquoi le premier courrier que j'avais signé n'a pas encore été envoyé, compte tenu des demandes complémentaires qui nous ont été faites il y a moins d'un mois et les Services y travaillent. Je ne répondrai donc pas à cette boucle, certains d'entre vous pourront le faire en indiquant qu'ils ont bien été reçus par les Services ; quand il est écrit qu'il n'y a pas eu de réponse, cela est faux et il y aura bien entendu, dans les prochains jours, la réponse complète au courrier de mi-octobre et aux demandes complémentaires qui ont été faites fin novembre.

La parole est à Madame MADER pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

Mme MADER

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Je veux tout d'abord saluer à mon tour la qualité du travail qui a été effectué pour construire le Budget et saluer ma collègue Claire FITA. Budget qui est à la hauteur des enjeux et des défis que nous avons à relever avec l'ensemble des élus sur notre territoire.

Alors évidemment, on n'est pas ici dans de l'autosatisfaction ou dans de l'autocongratulation, puisque la qualité de ce travail, que nous réalisons depuis plusieurs années, est aujourd'hui saluée par le Préfet, mais aussi par la Chambre Régionale des Comptes, vous l'avez rappelé Madame la Présidente. Et pourtant, on en a entendu des procès électoralistes, des propos polémiques, des articles de presse ou des reportages TV à l'analyse partiale, à la va vite, à l'analyse paresseuse sur l'explosion des dépenses de fonctionnement ... Eh bien non, les dépenses de fonctionnement en Région Occitanie n'ont pas explosé ! La Présidente a rétabli la vérité, mais manifestement il faut encore le rappeler, pour ne pas dire le rabâcher, parce que certains cerveaux n'arrivent pas à imprimer cette information qui est absolument factuelle.

Alors oui, notre gestion de la Région est saine, rigoureuse ambitieuse.
Alors oui, la dépense publique, c'est un peu comme le cholestérol, il y a du bon et du mauvais, et le bon c'est investir pour nos citoyens, pour l'avenir de nos jeunes, pour nos territoires parce que, oui, nos politiques publiques ont un coût. Mais nous investissons toujours pour la vie des habitants qui est améliorée, nous investissons toujours pour plus de pouvoir d'achat, pour plus de justice sociale, pour que l'avenir ne soit interdit à personne.
Mes chers collègues, vous le savez et la Présidente l'a rappelé, en janvier 2016 la Région Occitanie avait fait un choix politique très fort concernant les indemnités de ses élus : celui de maintenir inchangées nos indemnités, par rapport au régime en vigueur, dans les deux anciennes Régions et ce, malgré l'augmentation de la strate de population qui, normalement, aurait dû permettre une augmentation de nos indemnités d'un peu plus de 16%.
Il en va de même pour le montant de l'indemnité de la Présidente qui n'a pas non plus augmenté et pourtant, la loi prévoyait plus de 40%.
C'est un choix politique de geler les indemnités des élus, contrairement à ce qu'ont fait d'autres Régions qui ont fusionné ; c'est un choix politique dans un contexte où les finances des Collectivités sont contractées -Claire FITA l'a rappelé- et où, évidemment, nos concitoyens -et ils ont raison- sont de plus en plus exigeants avec l'éthique, avec le sens des responsabilités, avec l'exemplarité de leurs représentants politiques. Et ce choix politique a permis de générer des économies : par an, plus de 1 M€, soit plus de 6 M€ économisés pour les seules indemnités des élus sur l'ensemble du mandat, ce n'est pas rien … (*Marteau*) Et je suis en retard !
On fait beaucoup de choses avec 1 M€ par an.
Je vous remercie et je vous appelle à voter favorablement cette délibération ; un vote contre ou une abstention, vous êtes devant vos responsabilités, devant les électeurs !
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame GUINLE pour 1 minute, s'il vous plaît …

Mme GUINLE

Merci. Je vais, très rapidement, présenter deux amendements :
- le 1er amendement concerne les lycées pour le renouvellement de leur parc automobile, où il est nécessaire de préciser qu'il faut leur offrir la possibilité d'acquérir des véhicules électriques, mais également hybrides rechargeables, comme c'est prévu dans le Plan Mobilités II déjà voté et dans le Plan Mobilités III que nous allons examiner ce jour et qui est proposé aux Collectivités et aux citoyens,

- le 2ème amendement concerne les transports scolaires et la réforme Blanquer des lycées, qui certes conduit à la réforme totale du baccalauréat, avec le renouvellement des manuels scolaires, mais qui va également avoir des incidences sur les transports scolaires et donc une incidence sur le Budget 2020 de notre Région, incidence qui malheureusement, à l'heure actuelle, n'est pas chiffrable, mais dont il faut tenir compte.
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. Madame FITA, si vous voulez compléter les réponses que j'ai pu apporter aux différentes interventions, merci.

Mme FITA

Merci beaucoup Madame la Présidente.
Je voulais rassurer Monsieur PRATO, je ne suis pas en colère, par contre j'ai bien entendu la vôtre et vous nous avez accusés de maux et d'actes que vous jugez très sévèrement : vous nous accusez de partenariats, notamment avec les organismes publics, vous nous accusez également d'ouverture locale, nationale, voire -le pire des mots pour vous- internationale ...
Je voulais donc vous dire qu'en effet, nous commettons ces actes que vous jugez très, très sévèrement -je le regrette-, car le partenariat fait partie de notre méthode de travail, le collectif est la garantie d'une action efficace, c'est la marque de fabrique de notre Région et l'ouverture, en effet, l'ouverture au sein de notre territoire et au-delà pour capitaliser des expériences, du savoir, la richesse de tous les talents qui nous entourent, pour nous c'est là aussi une méthode incontournable.
Alors, vous nous invitez à nous recentrer sur le cœur de nos compétences, mais je pense que c'est vraiment quelque chose que vous devriez expliquer à Monsieur SANCHEZ, quelles sont justement nos compétences historiques et celles qui représentent, dans nos budgets, des montants relativement conséquents.
Monsieur SANCHEZ, vous nous reprochez de ne porter en propre que 400 M€ de dépenses d'investissement et d'intervention sur 1,2 Md€ de notre Budget. Donc là, il faut quand même rentrer un peu, non pas dans de la technique parce qu'on est bien là sur des choses que nous évoquons quotidiennement et où la Région est une actrice très importante -et je pense en plus que cela commence à être véritablement intégré par nos concitoyens- sur ses compétences. Je ne dirai pas que c'est de la mauvaise foi, mais quelles sont ces compétences de la Région ? En effet, nos compétences sont les infrastructures de transport.

Pour ce qui est du ferroviaire, je vous le rappelle, nous finançons 93% des investissements dans ce domaine mais pour autant, en effet, nous n'en sommes pas maître d'ouvrage, donc si c'est ce que vous appelez "financer les projets des autres", c'est vous qui le dites, mais il faut bien comprendre que c'est la loi, on ne peut donc pas faire autrement que de financer, mais sans être maître d'ouvrage direct.

Pour le matériel roulant ferroviaire, là c'est carrément 100% que nous finançons mais pour autant, là encore, c'est la loi et ce n'est pas une maîtrise d'ouvrage directe. Cela fait donc déjà 175 M€ pour ce type de subventions sur le ferroviaire.

Pour le CPER, donc transport, recherche, enseignement supérieur, pour la recherche nous finançons plus de 40% des infrastructures dans ce domaine, mais là encore ce ne sont que des subventions et là, on parle de plus de 50 M€ d'investissement.

Une grande compétence de la Région est aussi le développement économique et sur ce sujet-là, en effet, notre action est majeure : nous avons accompagné plus de 8 200 entreprises depuis le début du mandat, le double par rapport au nombre d'entreprises accompagnées jusqu'à présent, avec de nouveaux outils, justement pour toucher un plus large panel de projets et là, c'est 200 M€ par an de subventions.

Donc le ferroviaire : 175 M€, la recherche : 50 M€, le développement économique : plus de 200 M€, les fonds européens : 200 M€ d'investissements.

L'aménagement du territoire, nos équipements culturels, sportifs : oui, nous accompagnons les Collectivités sur l'ensemble de notre territoire régional, ce sont des projets qu'elles portent et que nous finançons, mais que nous n'avons pas en maîtrise d'ouvrage.

Alors, vous allez me dire, dans tous ces projets "des autres" comme vous dites, quels sont ceux qu'il ne faudrait pas financer, qui ne sont pas utiles ... (*Apartés inaudibles*) Ah, il y a des propositions ! En tous cas, voilà l'explication de notre 1,2 Md€ d'investissements, dont 400 M€ en maîtrise d'ouvrage propre, plus de 800 M€ en financement, mais sur des compétences qui sont bien entendu au cœur des compétences de la Région, mais surtout du quotidien de nos concitoyens.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci.

Petit détail pratique : contrairement à ce que nous avions pensé, si après le module budgétaire, nous entamons le module "SRADDET Occitanie 2040", nous allons déjeuner à une heure très, très espagnole ! Alors, je regarde les Présidents de groupes, êtes-vous d'accord pour faire la pause déjeuner après le vote des amendements ?... Je vous saisis maintenant, parce que je vais vous

dévoiler le menu : comme il y a du magret, il faut que je lance la cuisson des magrets 30 minutes avant … (*Exclamations*) Alors, pour la Commingeoise que je suis, je ne vous cache pas que 30 minutes pour cuire un magret, cela me paraît incroyable, mais je fais confiance au traiteur !

Tout cela pour vous demander si vous êtes d'accord pour voter les amendements, faire ensuite la pause déjeuner et reprendre après avec Occitanie 2040-SRADDET. Tout le monde est d'accord ?... Monsieur ASSAF, vous ne voulez pas aller sur une heure espagnole ? Non, cela vous va ?... Très bien ! (*Apartés*)

Nous passons donc maintenant au **vote des amendements** ; comme il y en a un certain nombre et qu'il serait intéressant de ne pas trop perdre de temps, je vous demande à toutes et tous de bien vous concentrer et de voter rapidement.

L'amendement n°1 a été déposé par le groupe UEDC et comme j'ai pu l'indiquer à Monsieur BRIAND, autant je partage l'analyse sur la nécessité d'améliorer la capacité de parkings à proximité des gares et des pôles d'échanges multimodaux, autant objectivement nous n'en avons pas besoin, puisque lorsque nous sommes sur des projets exceptionnels, comme celui qu'il connaît bien autour de Matabiau, nous avons là une délibération spécifique : les 150 M€ que nous avons votés la semaine dernière.

Je donne donc un avis défavorable sur l'amendement n°1, non pas sur la pertinence des équipements mais parce que, à ce jour, il n'y a pas assez de projets portés par les Collectivités locales. Si jamais, au cours de l'année 2020, il y a des besoins, je prends l'engagement d'un rajout en DM en fin d'année, ce que je souhaiterais, mais là objectivement, compte tenu de la vision que nous avons des projets qui sont en train d'être élaborés, notre estimation va être suffisante.

Donc sur l'amendement n°1, les votes sont ouverts ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*150 votants*) :

- Pour : 27 (GR : 1 -NOVARETTI-, UEDC : 25, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 120 (SRC : 50, GR : 13, NM : 18, RN : 36, NI : 3 -HOANG NGOC, LOPEZ, SATGÉ-)
- Abstention : 3 (NI : 3 -SELLIN, SERIEYS, MARTIN-).

L'amendement n°1 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°2 présenté par Madame RIVIERE, je propose un avis défavorable parce que, là aussi, il n'y a vraiment pas de consommation des crédits budgétaires et Michel BOUSSATON m'a indiqué par mail que dans les "stocks" que nous avons, nous avons largement assez.

En effet, nous devons répondre à cette préoccupation forte sur la difficulté d'accès aux médecins dans des territoires ruraux ou dans certains quartiers, mais très objectivement nous n'avons pas besoin de crédits supplémentaires ; en revanche, comme je l'ai dit pour l'amendement n°1, si jamais il y avait des besoins, je prends bien sûr l'engagement qu'il y ait un complément en DM.

Donc sur l'amendement n°2, les votes sont ouverts ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos.

Résultat (*153 votants*) :

- Pour : 27 (SRC : 1 -CRESTA-, UEDC : 25, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 88 (SRC : 50, GR : 15, NM : 20, NI : 3 -LOPEZ, HOANG NGOC, SATGÉ-)
- Abstention : 38 (RN : 36, NI : 2 -SELLIN, MARTIN-).

L'amendement n°2 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°3 déposé par le groupe RN, j'ai déjà répondu, je suis défavorable à cet amendement. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*150 votants*) :
- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 91 (SRC : 51, GR : 15, NM : 19, UEDC : 1 -BOURGADE-, NI : 5)
- Non-participation au vote : 22 (UEDC : 22).

L'amendement n°3 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°4 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*152 votants*) :
- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 91 (SRC : 50, GR : 15, NM : 20, NI : 6)
- Non-participation au vote : 24 (UEDC : 24).

L'amendement n°4 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°5 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :
- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 91 (SRC : 50, GR : 15, NM : 19, UEDC : 1 -BOURGADE-, NI : 6)
- Non-participation au vote : 23 (UEDC : 23).

L'amendement n°5 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°6 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :
- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 92 (SRC : 50, GR : 15, NM : 20, UEDC : 1 -BOURGADE-, NI : 6)
- Non-participation au vote : 22 (UEDC : 22).

L'amendement n°6 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°7 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :
- Pour : 38 (GR : 1 -PERALDI-, RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 89 (SRC : 51, GR : 12, NM : 20, NI : 6)
- Non-participation au vote : 24 (UEDC : 24).

L'amendement n°7 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°8 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*152 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 92 (SRC : 51, GR : 15, NM : 20, NI : 6)
- Non-participation au vote : 23 (UEDC : 23).

L'amendement n°8 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°9 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*150 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 88 (SRC : 47, GR : 15, NM : 20, NI : 6)
- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°9 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°10 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 91 (SRC : 50, GR : 15, NM : 20, NI : 6)
- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°10 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°11 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 91 (SRC : 51, GR : 14, NM : 20, NI : 6)
- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°11 est ***rejeté***.

Pardon Monsieur SANCHEZ ?...

M. SANCHEZ

Simplement, Madame la Présidente, nous regrettons que vous procédiez de cette façon-là, c'est-à-dire en disant simplement le numéro de l'amendement et "avis défavorable" ; il serait bien de dire au moins un mot de ce qu'est cet amendement, pour que chacun sache sur quoi il vote ...

LA PRÉSIDENTE

Mais tout le monde les a eus !

M. SANCHEZ

Parce que voter le Budget d'une Région en 2 heures, c'est une chose, mais respectez au moins le travail d'amendement des élus.

LA PRÉSIDENTE

Je rappelle tout d'abord que tout le monde a reçu depuis plusieurs jours les amendements et vos élus ont présenté les amendements.

M. SANCHEZ

Oui, mais dans une Assemblée normale, on les présente avant le vote.

LA PRÉSIDENTE

Non, ce que vous indiquez n'est pas vrai, la façon dont nous présentons les amendements est tout à fait légale.

M. SANCHEZ

C'est légal, mais ce n'est pas respectueux de la démocratie.

LA PRÉSIDENTE

Si et je pense qu'en matière de démocratie, franchement, le Front National n'a pas de leçon à donner ! (*Huées - Applaudissements*)

M. SANCHEZ

On a beaucoup de leçons à vous donner, au contraire ! On constate : 2 heures pour voter, c'est parfait !

LA PRÉSIDENTE

Cela suffit ! Monsieur SANCHEZ, vous avez posé votre question, je vous ai donné une réponse et nous poursuivons selon la méthode que j'ai demandée.
Donc sur l'amendement n°12 déposé par le groupe RN : avis défavorable.
Le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

M. DONADA

Madame la Présidente …

LA PRÉSIDENTE

Non Monsieur, je ne vous donne pas la parole, le scrutin est en cours, je vous donnerai la parole après.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 90 (SRC : 50, GR : 15, NM : 19, NI : 6)
- Non-participation au vote : 24 (UEDC : 24).

L'amendement n°12 est ***rejeté***.

Monsieur …

M. DONADA

Madame la Présidente, une simple demande : pourriez-vous laisser quelques secondes supplémentaires à l'énoncé des résultats pour que nous puissions les noter de façon correcte ? C'est une simple question.

LA PRÉSIDENTE

Ce que je vous propose de plus simple, Monsieur, c'est que l'on vous imprime les votes, vous les aurez amendement par amendement, ce qui vous évitera un travail assez fastidieux de recopiage de ce qui est affiché.

M. DONADA

Je vous remercie pour votre compréhension, Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE

Vous l'aurez après le repas, donc ne vous embêtez pas à noter.

Sur l'amendement n°13 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 92 (SRC : 51, GR : 15, NM : 20, NI : 6)
- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°13 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°14 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*150 votants*) :

- Pour : 36 (RN : 36)
- Contre : 89 (SRC : 49, GR : 14, NM : 20, NI : 6)

- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°14 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°15 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :

- Pour : 37 (RB ; 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 91 (SRC : 51, GR : 14, NM : 20, NI : 6)
- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°15 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°16 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*148 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 88 (SRC : 47, GR : 15, NM : 20, NI : 6)
- Non-participation au vote : 23 (UEDC : 23).

L'amendement n°16 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°17 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*152 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 90 (SRC : 50, GR : 15, NM : 20, NI : 5)
- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°17 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°18 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*152 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 90 (SRC : 50, GR : 14, NM : 20, NI : 6)
- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°18 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°19 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 90 (SRC : 50, GR : 14, NM : 20, NI : 6)
- Non-participation au vote : 24 (UEDC : 24).

L'amendement n°19 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°20 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 89 (SRC : 50, GR : 14, NM : 19, NI : 6)

- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°20 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°21 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 92 (SRC : 51, GR : 15, NM : 20, NI : 6)
- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°21 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°22 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*152 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 90 (SRC : 50, GR : 15, NM : 20, NI : 5)
- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°22 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°23 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*149 votants*) :

- Pour : 37 (RN ; 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 87 (SRC : 49, GR : 13, NM : 20, NI : 5)
- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°23 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°24 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 89 (SRC : 50, GR : 14, NM : 19, NI : 6)
- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°24 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°25 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*152 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 90 (SRC : 50, GR : 15, NM : 20, NI : 5)
- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°25 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°26 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 88 (SRC : 49, GR : 15, NM : 19, NI : 6)

- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°26 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°27 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 91 (SRC : 50, GR : 15, NM : 20, NI : 6)
- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°27 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°28 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 91 (SRC : 50, GR : 15, NM : 20, NI : 6)
- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°28 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°29 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 92 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, NI : 6)
- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°29 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°30 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*152 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 90 (SRC : 48, GR : 16, NM : 20, NI : 6)
- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°30 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°43 déposé par les élus écologistes du groupe NM, sur la rénovation de la ligne ferroviaire existante Bordeaux-Toulouse : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*150 votants*) :

- Pour : 17 (NM : 14, UEDC : 1 -DUPONT-, NI : 2 -HOANG NGOC, SERIEYS-)
- Contre : 109 (SRC : 49, GR : 16, NM : 6 -CASES, COSSANGE, GUINLE, GIBELIN, PIQUÉ, REGOURD-, RN : 36, NI : 2 -LOPEZ, SATGÉ-)
- Non-participation au vote : 24 (UEDC : 24).

L'amendement n°43 est ***rejeté***.

Monsieur SERIEYS ?...

M. SERIEYS

(*Intervention hors micro - Inaudible*).

LA PRÉSIDENTE

Que voulez-vous sur cet amendement ? Vous voulez corriger votre vote ? Si vous avez fait une erreur de vote et que vous voulez la corriger, allez à la table, tout simplement.

M. SERIEYS

Nous n'avons pas eu le temps de voter ! Nous n'avons pas le même suivi que vous, vous avez sauté de nombreuses pages ...

LA PRÉSIDENTE

Non, je n'ai pas sauté de pages, j'ai pris les amendements dans l'ordre de dépôt.

M. SERIEYS

(*Intervention hors micro - Inaudible*).

LA PRÉSIDENTE

Oui, tout à fait, mais c'est simple : vous allez pouvoir aller vérifier vos votes, je vais également demander de faire éditer vos votes, vous les vérifierez et si nécessaire vous pourrez y apporter des corrections, il n'y a pas de souci.

Sur l'amendement n°44 déposé par les élus écologistes du groupe NM : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*150 votants*) :

- Pour : 19 (NM : 14, RN : 1 -COLLARD-, NI : 4)
- Contre : 106 (SRC : 49, GR : 15, NM : 6 -COSSANGE, CASES, GIBELIN, PIQUÉ, REGOURD, GUINLE-, RN : 35, NI : 1 -LOPEZ-)
- Abstention : 1 (NI : 1 -MINA-)
- Non-participation au vote : 24 (UEDC : 24).

L'amendement n°44 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°45 déposé par les élus écologistes du groupe NM : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*152 votants*) :

- Pour : 17 (NM : 14, RN : 1 -COLLARD-, NI : 2 -MARTIN, HOANG NGOC-)
- Contre : 110 (SRC : 51, GR : 16, NM : 6 -COSSANGE, CASES, GUINLE, GIBELIN, REGOURD, PIQUÉ-, RN : 35, NI : 2 -LOPEZ, SATGÉ-)
- Abstention : 1 (NI : 1 -MINA-)
- Non-participation au vote : 24 (UEDC : 24).

L'amendement n°45 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°46 déposé par les élus écologistes du groupe NM : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*150 votants*) :

- Pour : 20 (SRC : 1 -MEUNIER-, NM : 14, RN : 1 -COLLARD-, NI : 4)
- Contre : 106 (SRC : 49, GR : 14, NM : 6 -COSSANGE, CASES, PIQUÉ, REGOURD, GIBELIN, GUINLE-, RN : 35, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Abstention : 1 (NI : 1 -MINA-)
- Non-participation au vote : 23 (UEDC : 23).

L'amendement n°46 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°47 déposé par les élus écologistes du groupe NM : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :

- Pour : 17 (NM : 14, RN : 1 -COLLARD-, NI : 2 -SELLIN, MARTIN-)
- Contre : 109 (SRC : 51, GR : 16, NM : 6 -COSSANGE, CASES, GUINLE, GIBELIN, PIQUÉ, REGOURD-, RN : 35, NI : 1 -LOPEZ-)
- Abstention : 4 (NI : 4)
- Non-participation au vote : 23 (UEDC : 23).

L'amendement n°47 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°48 déposé par élus écologistes du groupe NM, qui correspond à un amendement que nous avions voté à la précédente Assemblée Plénière : avis favorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :

- Pour : 82 (SRC : 49, GR : 14, NM : 13, RN : 1 -COLLARD-, NI : 5)
- Contre : 43 (SRC : 2 -MORENO, VERDIER-, GR : 1 -BRUTUS-, NM : 5 -GUINLE, GIBELIN, BOURGUET, REGOURD, ARCANGELI-, RN : 35)
- Abstention : 3 (GR : 1 -DELAHAYE, NM : 1 -PIQUÉ-, NI : 1 -MINA-)
- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°48 est ***adopté***.

Sur l'amendement n°49 déposé par le groupe NM : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :

- Pour : 24 (SRC : 2 -AZEMAR, MEUNIER-, NM : 17, NI : 5)
- Contre : 68 (SRC : 48, GR : 16, NM : 1 -COSSANGE-, RN : 1 -COLLARD-, NI : 2 -LOPEZ, MINA-)
- Abstention : 35 (RN : 35)
- Non-participation au vote : 24 (UEDC : 24).

L'amendement n°49 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°50 déposé par le groupe NM, qui avait été voté dans le Débat d'Orientations Budgétaires : avis favorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*150 votants*) :

- Pour : 89 (SRC : 48, GR : 15, NM : 19, NI : 7)
- Contre : 38 (SRC : 3 -COTELLE, PLA, VERDIER-, RN : 35)
- Non-participation au vote : 23 (UEDC : 23).

L'amendement n°50 est ***adopté***.

Sur l'amendement n°51 déposé par le groupe NM : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :
- Pour : 25 (NM : 20, NI : 5)
- Contre : 104 (SRC : 51, GR : 15, RN : 36, NI : 2 -MINA, LOPEZ-)
- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°51 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°52 déposé par le groupe NM : nous l'avions adopté lors de la précédente Assemblée Plénière, donc avis favorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :
- Pour : 93 (SRC : 51, GR : 15, NM : 20, NI : 7)
- Contre : 37 (GR : 1 -ROZIERE-, RN : 36)
- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°52 est ***adopté***.

Sur l'amendement n°53 déposé par le groupe NM : avis favorable parce que, en effet, nous avions oublié la question des hybrides rechargeables.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :
- Pour : 92 (SRC : 51, GR : 16, NM : 19, NI : 6)
- Contre : 2 (RN : 1 -CARETTE-, NI : 1 -MINA-)
- Abstention : 35 (RN : 35)
- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°53 est ***adopté***.

Sur l'amendement n°54 déposé par le groupe NM : avis favorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :
- Pour : 90 (SRC : 50, GR : 15, NM : 19, NI : 6)
- Contre : 1 (SRC : 1 -LABARTHE-)
- Abstention : 36 (RN : 36)
- Non-participation au vote : 24 (UEDC : 24).

L'amendement n°54 est ***adopté***.

Sur l'amendement n°55 déposé par 5 élus du groupe NM : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :
- Pour : 10 (NM : 5 -ONESTA, WERSINGER, PAGNOUX, CROS, DUPRAZ-, UEDC : 1 -ANAHORY-, NI : 4)
- Contre : 82 (SRC : 51, GR : 16, NM : 11, RN : 1 -COLLARD-, NI : 3 -SATGÉ, MINA, LOPEZ-)

- Abstention : 3 (NM : 3 -ADDA, ROUX, CARMONA-)
- Non-participation au vote : 58 (RN : 35, UEDC : 23).

L'amendement n°55 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°56 déposé par 5 élus du groupe NM : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :
- Pour : 8 (NM : 5 -ONESTA, CROS, DUPRAZ, PAGNOUX, WERSINGER-, NI : 3 -MINA, MARTIN, SELLIN-)
- Contre : 116 (SRC : 51, GR : 16, NM : 11, RN : 36, NI : 2 -LOPEZ, SATGÉ-)
- Abstention : 5 (NM : 3 -CARMONA, ROUX, ADDA-, NI : 2 -HOANG NGOC, SERIEYS-)
- Non-participation au vote : 26 (UEDC : 26).

L'amendement n°56 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°57 déposé par Madame MARTIN, Messieurs SELLIN et SERIEYS : avis défavorable. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :
- Pour : 23 (NM : 18, NI : 5)
- Contre : 106 (SRC : 50, GR : 16, NM : 2 -ARCANGELI, BOURGUET-, RN : 36, NI : 2 -LOPEZ, MINA-)
- Non-participation au vote : 26 (UEDC : 26).

L'amendement n°57 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°58 déposé par Madame MARTIN, Messieurs SELLIN et SERIEYS : avis défavorable. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :
- Pour : 9 (SRC : 2 -SUAUD, MEUNIER-, NM : 2 -ROUX, COSSANGE-, NI : 5)
- Contre : 103 (SRC : 48, GR : 16, NM : 1 -LANGEVINE-, RN : 36, NI : 2 -LOPEZ, MINA-)
- Abstention : 16 (NM : 16)
- Non-participation au vote : 26 (UEDC : 26).

L'amendement n°58 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°59 déposé par Madame MARTIN, Messieurs SELLIN et SERIEYS : avis défavorable. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :
- Pour : 8 (SRC : 1 -COTELLE-, NM : 3 -ROUX, COSSANGE, WERSINGER-, NI : 4)
- Contre : 106 (SRC : 50, GR : 16, NM : 2 -ARCANGELI, BOURGUET-, RN : 36, NI : 2 -MINA, LOPEZ-)
- Abstention : 15 (NM : 14, NI : 1 -SATGÉ-)
- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°59 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°60 déposé par Madame MARTIN, Messieurs SELLIN et SERIEYS : avis défavorable. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*156 votants*) :
- Pour : 26 (SRC : 2 -COTELLE, MEUNIER-, NM : 20, NI : 4)
- Contre : 102 (SRC : 49, GR : 15, RN : 36, NI : 2 -LOPEZ, MINA-)
- Abstention : 1 (GR : 1 -DELAHAYE-)
- Non-participation au vote : 27 (UEDC : 26, NI : 1 -SATGÉ-).

L'amendement n°60 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°61 déposé par Madame MARTIN, Messieurs SELLIN et SERIEYS : avis défavorable. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 8 (NM : 3 -COSSANGE, ROUX, WERSINGER-, NI : 5)
- Contre : 107 (SRC : 51, GR : 16, NM : 2 -ARCANGELI, BOURGUET-, RN : 36, NI : 2 -LOPEZ, MINA-)
- Abstention : 15 (NM : 15)
- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°61 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°62 déposé par Madame MARTIN, Messieurs SELLIN et SERIEYS : avis défavorable. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 25 (NM : 20, NI : 5)
- Contre : 103 (SRC : 50, GR : 15, RN : 36, NI : 2 -LOPEZ, MINA-)
- Non-participation au vote : 26 (UEDC : 26).

L'amendement n°62 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°63 déposé par Madame MARTIN, Messieurs SELLIN et SERIEYS : avis défavorable. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :

- Pour : 17 (NM : 13, NI : 4)
- Contre : 111 (SRC : 50, GR : 15, NM : 7 -CASES, COSSANGE, GUINLE, LANGEVINE, GIBELIN, REGOURD, PIQUÉ-, RN : 36, NI : 3 -MINA, LOPEZ, SATGÉ-)
- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°63 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°64 déposé par Madame MARTIN, Messieurs SELLIN et SERIEYS : avis défavorable. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*156 votants*) :

- Pour : 12 (SRC : 1 -MEUNIER-, NM : 6 -GIBELIN, GUINLE, REGOURD, COSSANGE, CASES, PIQUÉ-, NI : 5)
- Contre : 106 (SRC : 49, GR : 16, NM : 3 -ARCANGELI, LANGEVINE, BOURGUET-, RN : 36, NI : 2 -MINA, LOPEZ-)
- Abstention : 12 (SRC : 1 -AZEMAR-, NM : 11)
- Non-participation au vote : 26 (UEDC : 26).

L'amendement n°64 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°65 déposé par Madame MARTIN, Messieurs SELLIN et SERIEYS : avis défavorable. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 49 (NM : 9 -ROUX, BARTHET, WERSINGER, DUPRAZ, PAGNOUX, ADDA, CROS, ONESTA, CARMONA-, RN : 36, NI : 4)
- Contre : 78 (SRC : 50, GR : 15, NM : 10, NI : 3 -LOPEZ, MINA, SATGÉ-)
- Abstention : 1 (NM : 1 -GENOLHER-)

- Non-participation au vote : 26 (UEDC : 26).

L'amendement n°65 est ***rejeté***.

Nous passons maintenant au vote sur les rapports.

Sur le Rapport 01 amendé, relatif au BP, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*156 votants*) :

- Pour : 90 (SRC : 51, GR : 16, NM : 20, NI : 3 -HOANG NGOC, LOPEZ, SATGÉ-)
- Contre : 63 (RN : 36, UEDC : 26, NI : 1 -MINA-)
-. Abstention : 3 (NI : 3 -SERIEZ, SELLIN, MARTIN-).

Le Budget (***2019/AP-DEC/01***) est ***adopté***.

Sur le Rapport ***2019/AP-DEC/02***, l'Assemblée Plénière ***prend acte***.

Sur le Rapport 03 relatif aux indemnités, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 90 (SRC : 51, GR : 16, NM : 19, NI : 4)
- Abstention : 29 (NM : 1 -COSSANGE-, UEDC : 26, NI : 2 -MINA, SERIEYS-)
- Non-participation au vote : 36 (RN : 36).

Le rapport (***2019/AP-DEC/03***) est ***adopté***.

S'il y a eu des erreurs ou autres problèmes de vote, vous pouvez les signaler.

Je vous propose de passer à table. Il est 13h11. Nous reprenons à 14h30. Bon appétit !

Je vous remercie.

(*La séance est interrompue à 13h11 - Reprise à 14 heures 34*)

→ ***Séquence 2 (19 décembre après-matin)*** *:*

Absent·e·s ayant donné procuration :

- François ARCANGELI : procuration à Zina BOURGUET
- Jean-Jacques BOLZAN : procuration à Sacha BRIAND
- Monique BULTEL HERMENT : procuration à Stéphane BERARD
- Anne-Marie COLLARD : procuration à Jean-Louis MEIZONNET
- Fatima DAHINE : procuration à Christophe SAINT-PIERRE
- Géraldine D'ETTORE : procuration à Jean-François FONS
- Marielle GARONZI : procuration à Gérard DUBRAC
- Patrice GARRIGUES : procuration à Bernard GILABERT
- France JAMET : procuration à Julien SANCHEZ
- Aurélie MAILLOLS : procuration à Jean-Louis CAZAUBON
- Sylvia PINEL : procuration à Didier CODORNIOU
- Serge REGOURD : procuration à Jean-Luc GIBELIN

- Dolorès ROQUÉ : procuration à Danièle AZEMAR
- Virginie ROZIERE : procuration à Marie MEUNIER
- Dominique SALOMON : procuration à Vincent GAREL
- Thierry SUAUD : procuration à Nathalie MADER
- Vincent TERRAIL-NOVES : procuration à Christophe RIVENQ
- Gérard TREMEGE : procuration à Frédéric TOUZELLIER

Absent·e·s :

- Marie-Dominique BAGUR
- Emmanuel CRENNE

LA PRÉSIDENTE

Mesdames et messieurs les élus, merci de bien vouloir prendre place.

Module 2 - Occitanie 2040

Je vous propose que nous reprenions notre séance, avec l'examen des Rapports 4 et 5 qui constituent le Module "Occitanie 2040" et je demande donc à Madame la Vice-présidente Florence BRUTUS de bien vouloir présenter ces rapports, en particulier le SRADDET. Merci.

2019/AP-DEC/04 - Occitanie 2040 : un nouveau modèle de développement durable et de justice sociale

2019/AP-DEC/05 - Arrêt du projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) - Occitanie 2040

Mme BRUTUS

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs,

Chers collègues,

Dans le prolongement du grand projet Occitanie 2040, nous abordons maintenant le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, l'acronyme SRADDET. C'est un exercice imposé par l'État, dans le cadre de la loi NOTRe.

Ce Schéma est essentiel pour la vie de nos territoires, de nos habitants et de nos entreprises.

Il est bien difficile à appréhender pour chacun et plus encore pour nos concitoyens, pourtant il aborde des sujets très concrets tels que l'habitat, les transports, le désenclavement des territoires ruraux. Le SRADDET est un document d'urbanisme prescriptif pour les SCOT ou, par défaut, pour tous les autres documents d'urbanisme. C'est la différence de taille avec l'ancien Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire qui n'était pas opposable.

Notre volonté est d'accompagner les territoires dans la mise en œuvre de notre vision politique prospective et non pas d'entraver leur dynamique.
Notre culture, c'est aider à atteindre nos objectifs partagés entre notre Assemblée et les territoires, et non pas d'imposer un changement de manière descendante, voire condescendante.
Il s'agit ici de se doter d'objectifs ambitieux, compatibles avec les préceptes du développement durable dans les domaines du social, de l'économie et de l'environnement, inscrits dans un cadre démocratique régénéré, plus participatif.
Notre méthode ou notre marque de fabrique, c'est faire pour et avec.
Comme pour d'autres sujets tels que "la Région est à vous", le Plan Alimentation, les États Généraux du Rail et de la Mobilité, nous avons concerté, nous avons écouté.
Nous faisons donc pour et avec les territoires. En effet, dans un souci de proximité et d'efficacité, de construction d'objectifs partagés, pendant deux ans nous avons mené une large concertation : concertation avec les territoires, mais également avec le CESER, le Parlement de la Montagne, le Parlement de la Mer, l'Assemblée des Territoires et bien sûr les citoyens.
Nous ne voulons pas d'un SRADDET coercitif, mais d'un SRADDET qui incarne un projet d'avenir partagé. Nous sommes en effet l'une des Régions de France qui a le plus largement concerté et bien au-delà des obligations légales.
Notre ambition pour l'Occitanie s'appuie sur deux grands axes :
- un rééquilibrage régional pour l'égalité des territoires,
- un changement de modèle de développement pour répondre à l'urgence climatique.
Le rééquilibrage supposera de limiter la surconcentration dans les métropoles, en engageant le desserrement des cœurs métropolitains. Nous voulons valoriser le potentiel de développement de tous les territoires : au-delà de Toulouse, Montpellier et Perpignan, les petites et moyennes agglomérations de 50 000 à 150 000 habitants auront un rôle à jouer, tout comme les territoires ruraux, y compris dans les Pyrénées et le Massif Central.
Pour que ce rééquilibrage se réalise, il faut le penser en termes d'accueil de populations, d'habitats, de services publics, mais aussi d'activités pour apporter de l'emploi sur tous les territoires.
L'ambition d'un rééquilibrage régional viable dans la durée implique aussi de répondre à l'urgence climatique. Pour atténuer les impacts du changement climatique et s'adapter à leurs conséquences, la Région doit favoriser un nouveau modèle de développement plus durable.
C'est pourquoi le SRADDET porte des orientations fortes en termes de sobriété foncière, de qualité urbaine et de densification. Cette recherche de sobriété foncière impliquera de différencier ou de moduler les rythmes de consommation selon les territoires.
Changer de modèle suppose aussi de préserver et de valoriser les ressources, le foncier, mais aussi la biodiversité et l'eau.

Changer de modèle implique enfin de favoriser un aménagement plus adapté aux risques, notamment sur le littoral qui doit faire face à la hausse du niveau de la Méditerranée.
Il s'agit d'agir pour la qualité de vie et d'accueil pour tous les habitants actuels, mais aussi pour les futures générations.
Alors, vous l'aurez bien compris, nous voulons lutter contre la consommation des espaces résultant de l'artificialisation des sols et de l'étalement urbain, notamment des zones commerciales en périphérie, mais aussi développer les transports en commun, les mobilités douces et dans les territoires ruraux, les solutions alternatives.
Nous veillerons à ce que la production d'énergies renouvelables se développe partout en Occitanie.
Nous veillerons à protéger une agriculture en capacité de s'inscrire dans des systèmes locaux d'approvisionnement.
Enfin -mais la liste n'est pas exhaustive-, nous nous attacherons à prendre en compte les impacts du changement climatique sur le littoral et en montagne pour l'agriculture, le tourisme, la biodiversité et la ressource en eau, notamment.
Nous ne voulons pas d'un super Schéma déconnecté des réalités de terrain, dicté par le haut, mais nous saisissons l'occasion de nous doter d'une stratégie régionale volontariste et ambitieuse, en cohérence avec nos priorités, pour faciliter la vie des territoires.
Pour mettre en œuvre cette ambition, le SRADDET comprend des règles que l'on a souhaitées pragmatiques et applicables sur le terrain. Suite à un travail de co-construction avec les territoires, nous sommes passés d'une cinquantaine de règles à une trentaine au total, dont environ un tiers sont reprises par obligation réglementaire. Cela traduit bien notre philosophie de ne pas écraser les territoires, mais bien de les respecter et de les traiter en partenaires.
Nous ferons en sorte que ces règles soient adaptées aux spécificités locales, notamment au travers d'un volet "littoral et maritime" et d'un volet "montagne et ruralité".
Nous voulons par ailleurs que le SRADDET soit aussi un outil facilitateur et opérationnel pour les territoires, grâce à des mesures d'accompagnement. Ce volet opérationnel permet de valoriser les nombreuses actions régionales qui oeuvrent déjà en faveur d'un meilleur équilibre territorial et d'un changement de modèle. Nous pouvons citer ici les Contrats Bourgs-centres, les Villes universitaires d'équilibre, ou encore l'AMI "friches".
Notre action n'est pas figée dans le temps. Nous mettrons également en place de nouvelles mesures et de nouveaux dispositifs, que nous allons inventer avec nos partenaires ; nous apporterons ainsi une réponse aux manques et nous permettrons aux projets locaux vertueux de voir le jour. Nous travaillons par exemple à la préfiguration d'un fonds régional sur le foncier agricole.

Enfin, la Région animera le dialogue interterritorial avec les SCOT, les EPCI, les PETR, les Pays et les PNR, en s'appuyant notamment sur l'Assemblée des Territoires. Nous répondons ainsi aux attentes des territoires de renforcer les solidarités et les coopérations.

En termes de calendrier, je rappellerai que début 2020 la concertation réglementaire se poursuit avec le recueil des avis des personnes publiques associées, puis l'enquête publique au cours de laquelle tous les citoyens seront invités à s'exprimer à partir du printemps et nous devrions nous revoir dans un an pour adopter définitivement ce SRADDET.

Notre SRADDET incarne donc une Région stratège qui agit et accompagne.

Nous avons un cap, mais nous savons faire du "sur mesure" pour ne pas perdre certains en cours de route. Nous écoutons, nous nous adaptons, notre action est inclusive ; c'est aussi notre conception de la République des Territoires.

Permettez-moi, pour conclure mon propos, de remercier ici mon collègue Guy ESCLOPÉ, Délégué au SRADDET, qui m'a largement épaulée dans ce travail de deux années ; de remercier bien entendu l'ensemble des Services de la Région, parce que ce document est éminemment transversal, mais plus particulièrement la Direction de l'Aménagement, du Foncier et de l'Urbanisme, pour sa disponibilité et son efficacité.

Merci pour votre attention.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Madame la Vice-présidente.

En effet, nous sommes là au bout d'une étape, bien sûr nous débutons une nouvelle étape qui va être la mise à l'enquête publique et beaucoup de concertations vont encore être menées, mais je tiens vraiment à saluer tout le travail qui a pu être fait au cours de ces dernières années, notamment en termes de pédagogie, parce que quand on n'est pas spécialiste du Droit de l'urbanisme, ce sont des sujets tout de même assez complexes.

Et nous avions le défi à relever de bien entendu continuer à accueillir ces populations, compte tenu de la grande progression démographique que nous connaissons, avec aussi une dynamique économique forte puisque, je le rappelle, sur les plus de 50 000 nouveaux habitants que nous avons chaque année, ce sont 24 000 nouveaux actifs, c'est-à-dire que nous avons la chance d'être aussi parmi les régions qui créent les plus d'emplois en France.

Donc permettre l'accueil de ces nouvelles populations, c'est permettre le développement des activités économiques, c'est aussi avoir un rééquilibrage territorial, stopper l'hyper-métropolisation qui produit des effets désastreux en matière environnementale, mais aussi en matière sociale ; donc pouvoir aider les villes d'équilibre, les petits villages et proposer aussi un nouveau modèle de développement, non pas un modèle de développement qui crée des craintes ou un modèle de

développement de l'interdiction, mais un modèle de développement ambitieux en termes de réduction des consommations d'énergie, de foncier agricole et qui permette à chacune et à chacun de vraiment s'approprier cet enjeu et de pouvoir progresser avec détermination, avec ambition, mais avec accompagnement.

C'est pourquoi il était important, comme je l'ai dit dans mon discours, que ce SRADDET, qui est une obligation légale, avec un formalisme très fort puisque nous sommes dans le Droit de l'urbanisme -et celles et ceux qui connaissent bien ce Droit se rappellent de toutes les subtilités qu'il peut y avoir au niveau réglementaire-, puisse être accompagné d'un document plus facile d'accès pour nos concitoyens sur : qu'est-ce que nous voulons dans notre région pour 2040 ?

C'est donc l'objet d'Occitanie 2040, qui nous permet d'avoir un bilan de tout ce que nous avons fait, qui ne se réduit pas à des bilans dans des échéances institutionnelles, mais aussi de pouvoir lancer des actions qui peuvent être à très court terme, ou d'autres qui peuvent être à des échéances, non pas de 3 ou 4 ans, mais au contraire de 10, 15 ou 20 ans.

C'est vraiment faire en sorte que nous puissions embarquer, que nous puissions rassembler sur ce nouveau projet, que cela n'apparaisse pas comme un projet qui descende de la Région, mais au contraire un projet qui émane des territoires, où la Région est un accélérateur, où la Région est un accompagnateur, pour un territoire avec un meilleur équilibre, avec une attention plus forte pour les villages et les petites villes.

Et puis, bien sûr, ce nouveau modèle de développement pour répondre à l'urgence écologique, à l'urgence énergétique et c'est pourquoi nous sommes sur un objectif de zéro artificialisation nette. C'est-à-dire que bien entendu, il sera possible, pour justement stopper l'hyper-métropolisation, de permettre à des territoires de se développer -alors que sur les 20 dernières années, au contraire, ils ont perdu de la population-, mais à condition bien sûr de densifier ; dans ces petites villes d'équilibre, dans ces villages, dans les centres-bourgs, nous avons souvent du foncier qui est à l'abandon, du bâti qui demande à être rénové, également parfois des friches industrielles, mais aussi une reconquête à mener sur la question du foncier agricole. D'où, au-delà de ces deux rapports, le Plan Foncier et le Plan Arbre et Carbone vivant.

Notre volonté est donc vraiment de ne pas être juste dans un document réglementaire prescriptif, ce qu'il est -puisque nous respectons bien entendu la loi-, mais d'être aussi dans des mesures d'accompagnement et y compris dans sa rédaction, à chaque fois, il y a des objectifs qui sont bien entendu ambitieux, mais qui sont fixés par étape et à chaque fois il y a des dispositifs d'accompagnement.

Il faut se rappeler de la réaction, il y a de cela un an, dans le cadre du mouvement des Gilets jaunes, où les personnes qui étaient obligées de prendre leur voiture, qui n'avaient pas d'autre choix parce qu'il n'y avait pas de transports collectifs, n'ont pas supporté d'être désignées comme

responsables ; au contraire, elles avaient des préoccupations environnementales, mais n'avaient pas les moyens de choisir un autre mode de transport.

Aussi, ce que nous voulons donner à chaque habitant de ce territoire, c'est déjà d'avoir toutes les informations, toutes les connaissances -et là aussi, tout le travail de sensibilisation des associations œuvrant dans le domaine de l'environnement est absolument indispensable-, avoir bien connaissance des enjeux qui sont devant nous, des défis que nous avons à relever, et avoir ensuite des dispositifs adaptés : le Plan Foncier, le Plan Arbre et Carbone vivant, mais aussi le Plan Mobilités, avec le "Pack Mobilités III" que nous développons.

Nous allons également avoir le Plan Biodiversité, sur lequel travaille Agnès LANGEVINE ; c'est vrai que là, nous avions ces deux Plans "Arbre" et "Foncier" qui ont demandé beaucoup de travail, nous avons donc un petit peu réparti la charge de travail ! Mais s'agissant du Plan Biodiversité, Véronique VINET étant Présidente de l'Agence Régionale de la Biodiversité, dans un futur très proche -dans moins de 3 mois-, nous pourrons approuver aussi ce Plan Biodiversité qui sera indispensable.

Comme je le disais, dans Occitanie 2040 nous faisons le bilan, parce que nous formalisons cette question d'un nouveau modèle de développement économique au point de vue réglementaire, mais nous l'avions déjà mis en œuvre, par exemple au travers de notre Plan Bi'O, mais aussi sur le Plan Économie circulaire, gestion des déchets et sur toute la question des transports collectifs et des aides à la mobilité individuelle propre que nous renforçons.

Je vous indique que 11 amendements ont été déposés, ainsi que 2 demandes de vote par division.

Nous passons donc à la discussion et à la présentation des amendements, le premier orateur étant Monsieur LAMOTTE pour 6 minutes.

M. LAMOTTE

Madame la Présidente,

L'Occitanie 2040 … Ou devrions-nous plutôt surnommer ce document "la Socialie Occitane", puisque ce n'est rien d'autre que votre Profession de foi !

On y retrouve une logorrhée aussi creuse que vaniteuse : "*République des Territoires*", "*récits d'engagements positifs et collectifs*", "*choix du faire ensemble pour le vivre ensemble*", sans oublier vos poncifs :

- tout d'abord immigrationnistes, avec "*l'Occitanie est depuis toujours une terre d'accueil et d'asile, elle doit le rester*",
- européistes ensuite : "*Faire vivre l'Europe, cela se passe autant ici en Occitanie qu'à Bruxelles*",
- et enfin progressistes, avec "*Cette conviction nous conduit à refuser avec force les discours passéistes, catastrophistes, réactionnaires qui font le lit des extrémistes*".

Si la forme de votre document est indigeste, le fond est famélique : rien, le néant, comme à l'accoutumé dans vos plans de communication !
Notre région ne cesse de s'appauvrir, la fracture territoriale ne cesse de s'agrandir, le taux de pauvreté atteint des sommets, l'Occitanie est aujourd'hui la dernière région de France en termes de revenu médian des ménages.
Vos objectifs devraient exclusivement tendre vers la résorption de ces phénomènes préoccupants qui influent sur le quotidien de nos compatriotes. On en est loin, bien loin !
En effet, une de vos priorités est le parrainage de migrants par des élus ... Les migrants et toujours les migrants ! Vous avez déjà déboursé pas moins de 3,2 M€, hors compétence, pour l'accueil des demandeurs d'asile et pour en faire la promotion auprès de nos compatriotes, notamment les plus jeunes. Mais cela ne vous suffit pas. Vous voulez faire pression pour que ceux qui ne répondent pas aux critères de l'asile, c'est-à-dire la grande majorité des migrants, restent malgré tout sur notre territoire. Votre parrainage n'est rien d'autre qu'un outil de pression scandaleux pour légaliser les clandestins qui saturent les hébergements d'urgence de droit commun, au détriment de nos compatriotes les plus démunis.
Votre autre priorité est de lutter contre le racisme et l'antisémitisme ; une lutte à géométrie variable puisque cela ne vous empêche pas d'aller inaugurer, tout sourire, la grande Mosquée de Toulouse aux côtés d'un Imam antisémite, mis en examen pour incitation à la haine raciale ...

LA PRÉSIDENTE

Avec Monsieur l'Archevêque de Toulouse ! Rajoutez, s'il vous plaît, que j'étais accompagnée de Monsieur l'Archevêque de Toulouse …

M. LAMOTTE

Peu importe ! Cela ne vous exonère pas de vos responsabilités, Madame.

LA PRÉSIDENTE

Rajoutez-le, parce que cela s'appelle la rencontre des cultes. Rajoutez-le … Cela s'appelle la tolérance ! C'est la rencontre des religions ... (*Brouhaha*)

M. LAMOTTE

Et le Maire de Toulouse, je le rajoute également.

LA PRÉSIDENTE

Oui, et Monsieur le Maire de Toulouse, tout à fait, mais nous l'avons tous assumé et nous avons revendiqué la rencontre des cultes, oui Monsieur, bien sûr ! (*Applaudissements - Apartés*)

M. LAMOTTE

Je peux continuer ?... Merci.

Si vous voulez lutter réellement contre le racisme et l'antisémitisme, alors votez notre amendement proposant de déployer ce Plan au cœur des quartiers prioritaires de la ville, sortez de l'hypocrisie. Le principal propagateur de l'antisémitisme aujourd'hui, c'est l'islamisme. Or, cet islam radical prend racine dans les banlieues de notre région, à Toulouse, à Albi, à Carcassonne, à Nîmes, entre autres … (*Applaudissements*) Nos compatriotes de confession juive, quand ils en ont les moyens, sont contraints de fuir ces quartiers islamisés, dans lesquels ils subissent menaces, pressions, insultes, agressions. Lutter contre le racisme, oui, mais alors contre tous les racismes, notamment le racisme anti-français qui a pignon sur rue dans ces territoires perdus de la République, où tout ce qui représente l'État, et à travers lui la France, est honni, je parle des policiers, des pompiers, des chauffeurs de bus, des postiers, des maîtres d'école ; ce racisme anti-français qui fait fuir bon nombre d'habitants et pour ceux qui restent, ils n'ont pas d'autre choix que de baisser la tête.

Quid également de la haine antichrétienne, en progression dans notre région ? Les actes antichrétiens sont, et de loin, les plus nombreux. Cette tendance inquiétante doit être intégrée dans votre Plan, c'est ce que nous proposons dans un amendement. Ce serait d'autant plus logique que notre Institution intervient dans la protection du patrimoine cultuel.

Enfin, les habitants de Beaucaire et de Béziers seront ravis d'apprendre que vous avez décidé, Madame la Présidente, de lutter -je reprends vos écrits- "*contre toutes formes de discrimination*" ... Il ne fait donc aucun doute que les beaucairois auront la chance d'avoir un lycée d'enseignement général, avec votre soutien, avant la fin de votre mandat !

Votre feuille de route "Occitanie 2040" ambitionne, je vous cite, "*de co-construire la démocratie locale et territoriale, sont prévues notamment des consultations et des votations d'initiative citoyenne*". Également soucieux de redonner la parole à nos compatriotes, le groupe RN propose deux consultations :

- la première portera sur votre politique d'accueil des réfugiés et demandeurs d'asile en Occitanie : ayant fait de l'immigration une des politiques phares de l'action de votre Exécutif, il nous apparaît logique de demander aux citoyens de la Région s'ils approuvent cette politique pro-migrants déployée avec leurs impôts ;
- la seconde consultation portera sur l'implantation d'éoliennes terrestres et en mer : en effet, votre soutien massif aux énergies renouvelables n'est pas sans conséquences : répercussion sur la santé des riverains et de la faune, détérioration des sols, pollution visuelle, augmentation des

émissions de CO2 due à un facteur de charge très bas, développement d'un réseau d'influence sur les décideurs publics. Chaque implantation d'un parc éolien donne lieu à d'importantes oppositions de la part des riverains, rapidement étouffées par les promoteurs éoliens, avec la complicité des élus. Esseulés, démunis, nos compatriotes n'ont ainsi pas la possibilité d'être entendus ; leur bien-être n'a pas à être sacrifié sur l'autel de vos lubies idéologiques, laissez-les donc s'exprimer librement et hors de toutes pressions lobbistiques. C'est aussi cela la démocratie : accepter de se remettre en cause. Acceptez donc que nos compatriotes puissent dire non à votre politique !

Que sera l'Occitanie en 2040 si les Pouvoirs publics ne se préoccupent pas, dans le respect de leurs champs d'intervention respectifs évidemment, de la sécurité ? L'ensauvagement de notre société va crescendo, sans que vous n'en preniez conscience, malgré nos avertissements réguliers au sujet de l'augmentation des actes d'incivilité et de violence sur les lignes régionales de transport. Votre laxisme vous rend sourde et aveugle. À quoi sert-il de développer l'offre de services TER et autocars si ces moyens de transport deviennent des zones de non-droit ?

La Région doit prendre des mesures qui protègeront les français face à l'insécurité ; dans le cas contraire, la modernisation des trains et des bus ne servira à rien, car nos compatriotes se reporteront sur d'autres moyens de locomotion, faute de ne pouvoir voyager en toute sérénité.

C'est pourquoi nous vous proposons également d'intégrer, à la liste des objectifs de la rubrique "mobilités", la sécurité comme garantie à apporter aux usagers des lignes de bus et de train.

Pour conclure, Madame la Présidente, ne comptez pas sur le Rassemblement National pour valider, en l'état, un texte qui s'apparente au programme de campagne du Parti Socialiste.

(*Applaudissements*)

C'est pourquoi, si nos amendements ne sont pas votés, nous ne voterons pas ce dossier.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je souhaite juste rappeler à Monsieur LAMOTTE, sur la question d'un lycée à Beaucaire, que ce n'est pas en fonction de la couleur politique d'un Maire, mais des besoins exprimés et comme l'a rappelé Kamel CHIBLI lors de sa visite à Beaucaire pour l'inauguration d'un équipement sportif, ce sont des chiffres objectifs. Et puis, je crois que la coopération entre Beaucaire et Tarascon est souhaitée, me semble-t-il !

Monsieur CHIBLI, si vous voulez bien répondre …

M. CHIBLI

Merci Madame la Présidente.

On le dit, mais cette histoire de lycée à Beaucaire devient récurrente … Ce n'est pas le seul secteur qui aurait besoin d'un lycée, mais aujourd'hui les chiffres sont clairs et j'ai rappelé à Monsieur le Maire, lors de l'inauguration du skate parc à Beaucaire, que la question d'un lycée neuf n'était pas d'actualité, mais ce n'est pas selon la Région, c'est selon l'INSEE et selon le Rectorat ; nous ne choisissons pas d'implanter un lycée selon notre bon vouloir, du jour au lendemain !

Donc aujourd'hui, la question d'un lycée n'est pas un sujet sur Beaucaire.

Par contre, ce qui est un sujet et ce que nous faisons actuellement, c'est l'investissement, avec un montant de 6 M€, sur le lycée existant à Beaucaire, pour réaménager et restructurer cet établissement qui, bien évidemment, mérite d'être accompagné.

La question d'un lycée dans le Gard s'est posée, pas sur ce secteur-là et aujourd'hui, les chiffres que nous avons ne nous permettent pas d'imaginer l'implantation d'un lycée ni aujourd'hui, ni demain pour l'instant.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Face à la désinformation, nous vous donnons les réalités.

Dans le cadre des documents qui nous ont été transmis par les Services de l'État sur la question de la politique de la ville ou sur la question de la pauvreté, vous qui indiquez que c'est sous présidence socialiste que la pauvreté augmente dans notre région, j'ai relevé des chiffres de l'INSEE : en 2014, 33% des biterrois vivaient sous le seuil de pauvreté, en 2017 ils sont plus de 43% ... Pour ma part, je ne fais pas de procès à Monsieur le Maire de Béziers sur cette réalité-là, et je vous demande d'avoir également la décence de respecter ces gens qui sont dans la misère, de ne pas en faire des boucs émissaires.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

La parole est à Monsieur ESCLOPÉ pour 6 minutes, s'il vous plaît ...

M. ESCLOPÉ

Madame la Présidente,

Madame la Vice-présidente en charge de l'aménagement,

Mesdames et messieurs,

Chers collègues élus,

Le rapport que nous sommes en train d'examiner aujourd'hui est un rapport qui n'est pas forcément et qui n'est surtout pas comme les autres. En effet, il engage à long terme, à court terme et à

moyen terme notre Région. L'élaboration du SRADDET est un exercice obligatoire que toutes les Régions doivent réaliser et cela, depuis la loi NOTRe qui a été promulguée en 2015.
Ce Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires est un document transversal et intégrateur qui concerne 11 compétences bien précises -Florence les a déjà citées, je n'y reviens pas-, il intègre aussi 5 schémas préexistants qui concernent l'environnement, les déchets, etc.
C'est un document -c'est une force importante, qu'il faut savoir saisir et que nous saisissons- qui est "territorialisable" ; cela veut dire qu'il permet d'avoir des règles différenciées puisque, parmi les 32 règles qu'il contient, un certain nombre de règles peuvent être différenciées et c'est ainsi que l'on a pris en compte un volet "littoral" important, ainsi que le volet "montagne et ruralité".
Enfin, ce SRADDET est un document prescriptif ; cela veut dire que les règles édictées -au nombre de 32, je viens de le dire- seront à intégrer pour tous les documents comme les SCOT, les PLUi et ce, dès que ce SRADDET sera approuvé, c'est-à-dire à peu près dans un an, puisque l'on est aujourd'hui dans une phase où il faudra derrière la consultation des personnes publiques associées, des enquêtes publiques, etc. Il s'imposera donc aux documents d'urbanisme.
Donc, vous le voyez, ce document est très encadré et ces contraintes, qui peuvent apparaître aujourd'hui au travers des règles, ont inquiété très rapidement les Communes, les SCOT, voyant en ce document quelque chose qui venait se rajouter à la législation de l'urbanisme et nous savons -pour ceux qui l'ont pratiqué dans nos communes respectives- que c'est une législation assez contraignante et rigide.
Alors, il y avait deux manières d'élaborer ce document :
- Une première manière consistait en une rédaction administrative faite par les Services régionaux, s'appuyant sur les textes de la loi NOTRe, sur le Code de l'urbanisme, sur le Porté à Connaissance de l'État ; ainsi, le SRADDET aurait pu être élaboré en quelques mois. C'est le choix que quelques Régions -les premières à s'en doter- ont fait.
- Pour nous, le choix a été différent : notre Majorité a voulu faire de ce Schéma, non pas une contrainte, mais une opportunité pour les territoires d'Occitanie.
Alors, pour réussir ce challenge, nous avons utilisé deux leviers :
- Tout d'abord, le dialogue et la co-construction ; nous sommes ainsi restés fidèles à notre méthode de co-construction déjà utilisée pour l'élaboration de toutes nos politiques régionales : le transport, la culture, la ruralité, la mer, la montagne. Bien sûr, cela a demandé un peu de temps et a fortement mobilisé nos Services, et je veux à cet instant les féliciter car je peux témoigner, en tant que Délégué à ce document SRADDET, de l'engagement de tous les instants de nos collaborateurs. Qu'ils en soient ici remerciés.
Nous avons rencontré plus de 2 000 acteurs représentant les SCOT, les PLUi, les Agences d'urbanisme, les Services de l'État, nous avons organisé 40 ateliers thématiques, nous avons aussi

organisé des ateliers territoriaux, nous avons travaillé avec le CESER, tout cela au plus près des territoires, dans chaque département, où nous avons fait au moins 1, voire 2 réunions de travail. Des points d'étape ont été réalisés avec nos partenaires qui ont constaté -et ils nous en ont remercié- que c'était un vrai dialogue que nous instaurions et ils nous ont écrit pour nous dire qu'ils adhéraient totalement à cette procédure, à cette méthode de travail, Madame la Présidente, que nous avons mise en place. Leurs souhaits ont été pris en compte, on y a travaillé ensemble, pas forcément en les reprenant à chaque fois, mais ils avaient bien compris que l'on était en train de bâtir ensemble -et pas nous seuls- ce projet.

Quand je compare la version 0 -qui était l'état initial de ce SRADDET- avec la version qui est proposée aujourd'hui, je mesure tout le chemin parcouru avec les territoires.

Les débats -surtout sur certains sujets- ont parfois été difficiles, mais ce dialogue et la méthode de travail ont montré aux territoires qu'il s'agissait bien de construire ensemble l'Occitanie 2040.

Ce respect et cette écoute, reconnus par tous, a facilité l'élaboration de ce document.

- Le deuxième point fort sur lequel nous avons travaillé et que nous avons mis en œuvre pour réussir, c'est l'accompagnement, un accompagnement des territoires que vous avez souhaité mettre en place, Madame la Présidente, pour les aider à relever des défis partagés et réussir ainsi à décliner les règles que nous avons élaborées. Ainsi, au travers des Contrats territoriaux d'Occitanie, du Plan d'actions sur le Foncier dont on parlera tout à l'heure et d'autres dispositifs sectoriels, ce sont autant d'outils proposés aux territoires pour réussir Occitanie 2040.

Concernant le contenu de ce document, nos ambitions sont un marqueur politique fort de notre engagement auprès des territoires. Je retiendrai principalement notre volonté affirmée d'engager ce rééquilibrage régional qui est gage de l'égalité des territoires ; je retiendrai aussi la mise en place d'un nouveau modèle de développement pour répondre à l'urgence climatique.

Ces deux engagements concernant le rééquilibrage régional et le modèle de développement sont des constantes qui ont toujours été présentes dans la déclinaison des trois défis que nous avons relevés :

- l'attractivité, pour accueillir bien et durablement les populations,
- les coopérations territoriales, qui doivent renforcer les solidarités,
- enfin, le rayonnement de l'Occitanie au profit de tous les autres territoires, y compris de nos territoires voisins, je parle là de la Catalogne, de l'Aragon et de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. ESCLOPÉ

Quant au rapport "Occitanie 2040" -vous en avez parlé, je n'y reviens pas-, c'est un document qui se projette au-delà des compétences d'un SRADDET et qui vient donc compléter ce rapport. Aussi, nous bâtissons un projet en redéfinissant un modèle de développement durable et de justice sociale.

Madame la Présidente, au travers de ces deux documents, nous mesurons tout le chemin qu'il nous reste à parcourir, mais nous affichons avec détermination notre volonté d'aller vers ce nouveau modèle de développement, pour faire de notre Région une Région exemplaire, pour une croissance durable, maîtrisée, qui réponde efficacement à l'urgence climatique.

Bien sûr, vous avez compris que le groupe Radical votera ces deux documents.

Merci beaucoup.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur RIVENQ pour 5 minutes, s'il vous plaît ...

M. RIVENQ

Merci Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Contrairement au Budget de ce matin, qui est une projection à 1 an de la vie de notre Région, la délibération que vous nous proposez en ce début d'après-midi, à savoir l'arrêt du fameux SRADDET, est pour moi, pour nous, le groupe UEDC, quasiment la délibération majeure de la totalité du mandat régional que nous sommes en train de terminer, dans 1 an et demi.

En effet, si la loi NOTRe a donné à ce Schéma des prescriptions supplémentaires puisqu'il va devenir prescriptif, comme cela a été dit il va s'imposer aux Collectivités, aux PLUi, mais aussi à tous les Schémas que la Région a mis en place. Il est donc le Schéma qui va permettre de façonner l'avenir de notre territoire.

Il est donc très important, aujourd'hui, de prendre un temps long, à la fois pour donner son avis et pouvoir se projeter. Avec les élus de mon groupe, nous avons beaucoup travaillé ces 10 derniers jours, nous sommes désolés -c'est l'une des critiques que je porterai, entre autres, à ce Schéma-, sur ce document de 3 000 pages et j'ai eu l'occasion, en Commission intersectorielle, de féliciter les élus et les Services pour ce travail qui est quand même assez considérable en matière de concertation -disons-le, je le dis et je l'assume !- avec les territoires.

Pour autant, nous avons trouvé un certain nombre d'éléments qui nous posent souci.

Notamment, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, de le déclarer et je le regrette à nouveau en séance publique aujourd'hui, les élus que nous sommes ont été, selon moi, les grands oubliés de cette concertation.

Une Commission intersectorielle de 2 heures, qui s'est d'ailleurs très bien passée entre les deux hémicycles par visioconférence, nous a permis de découvrir -pour ceux qui n'avaient pas eu le temps de lire les 3 000 pages de ce document, ce que j'ai fait moi-même- les grands enjeux … C'est quand même peu pour un document d'une telle ampleur !

Alors certes, vous allez me dire qu'aujourd'hui il s'agit en fait d'arrêter ce document, qui va dorénavant être soumis à l'enquête publique, donc à la population qui va à nouveau pouvoir s'exprimer, mais aussi j'espère aux élus, car il y a un certain nombre de questions qui se posent, même si nous pouvons bien sûr partager les objectifs et je voudrais, à ce niveau-là, dire deux mots sur les interventions précédentes. Je n'ai pas l'habitude de commenter les interventions, notamment d'une partie des élus de cette séance, mais j'en ai un peu marre, ici comme dans d'autres Assemblées, qu'en permanence, quand on parle des dossiers d'avenir, on parle de tout ce qui est négatif, c'est-à-dire la pauvreté, le chômage important, une région qui va disparaître de la carte … Non ! Moi, j'ai envie de me projeter positivement et oui, si nous sommes élus, messieurs-dames, notamment les élus du Front National, c'est pour essayer de changer les choses, il faut donc voir l'avenir avec confiance ! Oui nous avons une région magnifique, oui nous avons une région diverse, oui nous avons une région avec des montagnes, des plaines, des villes, des métropoles, des villes moyennes, une Mer Méditerranée qui est essentielle … À nous de prendre en main cet avenir et arrêtons tout le temps de mettre en avant les dangers qui semblent boucher notre avenir ! (*Applaudissements*)

Moi, je crois en l'avenir de notre région et notre groupe UEDC a vraiment l'envie de fortement peser sur ce Schéma. Et à ce titre-là, vous le dites régulièrement et vous le dites aussi dans ce Schéma, nous avons la chance extrême d'accueillir chaque année, sur cette région, 55 000 nouvelles personnes … Chaque année, une ville comme Narbonne, Carcassonne ou Alès se construit sur notre région ! De ce fait, même si l'objectif semble louable et nous pouvons le partager parce que l'enjeu climatique est important, comment peut-on écrire dans ce Schéma que nous avons un objectif de zéro artificialisation à 2040, en accueillant 55 000 personnes ?

Est-ce que, oui ou non, on envisage demain d'attirer dans les métropoles de Toulouse, de Montpellier, de Nîmes ou d'ailleurs, dans des tours verticalisées, les habitants qui vont vouloir nous rejoindre ?... Bien sûr que non !

Comment accueillir 55 000 personnes sans prévoir aujourd'hui un développement du territoire, un rééquilibrage de ce territoire ? Alors, je vois que c'est un des objectifs qui est sous-tendu, mais je trouve que dans ce Schéma, on ne retrouve pas assez d'éléments forts, notamment par rapport au réseau de villes moyennes ; nous avons la chance, dans cette région, d'avoir un réseau de villes

moyennes sur l'ex Languedoc-Roussillon, mais aussi sur Midi-Pyrénées, sur l'étoile toulousaine, nous avons la chance d'avoir des montagnes, la Mer Méditerranée, des paysages magnifiques, des sites classés au Patrimoine mondial de l'Unesco … Il faut aussi permettre aux nouveaux habitants de pouvoir rejoindre cette région !

Nous avons donc un certain nombre de questions qui vont déterminer notre vote aujourd'hui.

Stéphan ROSSIGNOL en parlera tout à l'heure, mais il faut nous apporter des certitudes et sur cette année, il faut que nous, élus régionaux, ayons aussi notre mot à dire sur ce Schéma, même si chacun, dans son territoire, a eu l'occasion d'apporter sa contribution, ce que nous avons fait nous-mêmes. Pour autant, que ce soit sur les mobilités, sur les villes moyennes, sur l'habitat, sur le renouvellement urbain, sur l'artificialisation … Alors, j'entends effectivement que cela peut être un objectif que l'on peut partager, pour autant vu la dynamique sur notre région, je pense que l'on a besoin d'être rassuré parce que ce document étant prescriptif, je ne souhaite pas que ce document empêche demain nos territoires de se développer, notamment avec les énergies renouvelables qui artificialisent les territoires quand on les développe d'un côté, les zones industrielles qu'il va falloir construire pour faire venir de l'industrie.

Donc on attend des réponses, on est prêt à travailler, à apporter encore plus à ce territoire et convainquez-nous, demain, de nous apporter un soutien fort sur ce SRADDET, qu'il faudra que nous portions tous ensemble.

Je vous remercie, Madame la Présidente, mes chers collègues. Je crois que c'est le moment fort de notre Assemblée, il doit être partagé et pour être partagé, il faut savoir s'écouter les uns, les autres. Puisque nous avons tous une partie de la vérité, portons cette vérité en commun pour préparer l'avenir de notre région.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Monsieur RIVENQ, c'est vrai que nous avons fixé des objectifs exigeants, clairement, mais comme je l'ai indiqué, le modèle de développement de notre société française ne peut pas être le même au 21ème siècle, qu'au 20ème siècle ; nous avons trop consommé notre terre, nos énergies et nous devons aller vers plus de modération et de sobriété. Mais comme je reconnais l'élu local et municipal que vous êtes ou allez être … (*Rires*), vous savez que cette question de l'urbanisme est en effet toujours assez complexe et c'est pourquoi nous allons avoir une phase d'enquête publique, avec une territorialisation de l'enquête publique, parce que les questions de ce nouveau modèle de développement n'auront pas les mêmes incidences que l'on soit à Montpellier, à Lavaur, à Tarbes ou à Générac et donc, en effet, lors de ces enquêtes publiques territorialisées, il faudra que les élus régionaux puissent rassurer et donner des explications à la population.

Cela veut dire que nous ne devons pas renoncer à nos objectifs, parce que nous avons une urgence et cette urgence, elle nous demande d'accélérer la mise en place de ce nouveau modèle de développement. Mais nous ne voulons laisser personne sur le bord de la route et bien sûr, nous savons que le fait d'accueillir cette nouvelle population est une chance pour une Région ; quand je discute avec mes homologues, Présidents d'autres Régions, qui perdent de la population ou qui sont en population stagnante, la question économique n'est pas du tout la même.

Nous devons donc en faire une chance et faire que bien sûr, cette progression démographique et économique puisse vraiment continuer, tout en n'étant pas dévastatrice pour notre environnement, pour nos ressources premières, tout simplement pour la durabilité de notre planète.

C'est pourquoi nous avons mené plusieurs études, Agnès LANGEVINE avait demandé à Florence BRUTUS d'avoir un groupe de travail spécifique sur la question du foncier, nous avons eu une assistance à maîtrise d'œuvre avec un Bureau d'études spécialisé sur ce sujet et pour ma part, je suis tout à fait ouverte à ce qu'il puisse y avoir des sessions de formation, que l'on pourra à ce moment-là territorialiser, parce que selon nos territoires, comme je l'indiquais, les solutions et les enjeux ne sont pas les mêmes : quand on est en Lozère, on a besoin de ramener de la population, on a besoin de faire en sorte qu'il y ait un rajeunissement de la population, qu'il y ait une implantation d'entreprises ; en revanche, sur d'autres grandes agglomérations de notre région, il faut bien sûr savoir concilier la dynamique propre à de grandes métropoles ou à de grandes agglomérations, mais également être sur un équilibre territorial beaucoup plus fort.

Donc sur la question de ces objectifs, qui en effet sont exigeants, mais qui doivent l'être parce que nous avons une vraie urgence climatique -et nous devons y répondre-, on ne peut pas penser qu'en modifiant à la marge, on va être en responsabilité. Nous devons en répondre vis-à-vis de nos enfants, nous devons donc être exigeants, mais aussi être accompagnants et je suis tout à fait favorable, dans ce temps de l'enquête publique et dans la territorialisation de ce temps, à ce que l'on puisse organiser des sessions pour expliquer les enjeux, que l'on va différencier parce que, selon que l'on est sur le littoral ou sur un territoire de montagne, les sujets sont assez différents. Parce qu'à travers l'assistance à maîtrise d'œuvre, nous avons eu beaucoup de réflexions pour justement être dans un objectif de justice sociale, de justice écologique et d'équilibre.

Je pense donc que nous devons savoir rassurer et parfois savoir aussi -vous le savez sur le local- arrêter certaines mauvaises habitudes : parfois, spontanément, on se dit "on va construire du neuf", alors que l'on pourrait réhabiliter et densifier ; se pose aussi souvent la question des "dents creuses" ... On ne va pas rester dans la technicité, mais toujours est-il que l'on peut faire mieux, on doit faire mieux, on doit absolument faire mieux !

La Région est là pour fixer des objectifs très ambitieux, mais pour permettre à toutes et à tous de les atteindre et c'est pourquoi, y compris dans les politiques territoriales que nous menons, je le rappelle, nous soutenons aussi l'ingénierie pour les Intercommunalités, parce que maintenant,

clairement, on est plutôt sur des PLUi et s'ils ne sont pas faits, ils sont en cours. Nous soutenons donc aussi les Intercommunalités pour avoir l'expertise, pour prendre en compte cela et que les territoires, avec leurs documents d'urbanisme, ne vivent pas cela comme une contrainte qui tombe du haut, mais au contraire une opportunité et que l'on donne les clés pour pouvoir déverrouiller tous ces enjeux.

Mais je pense qu'il faut que nous restions très exigeants. Nous avons une urgence, une urgence à agir, mais nous sommes très attentifs -et c'est ce que nous vous proposons avec la Majorité- à avoir une ambition qui ne laisse personne sur le terrain, qui ne soit pas dogmatique ; donc une ambition exigeante, mais fédératrice.

Je pense qu'en plus, par rapport à cette inquiétude qu'ont nos concitoyens -je citais dans mon discours introductif la question des fins de mois-, nos concitoyens s'inquiètent du réchauffement climatique qui, dans notre quotidien, est devenu une réalité : le réchauffement climatique n'est pas une querelle d'experts, c'est une réalité ! Ils sont donc inquiets de cet avenir-là, mais on peut leur démontrer qu'en agissant, on peut stopper ce réchauffement ; je crains malheureusement que les 1,5 degrés de température supplémentaires soient définitifs, mais quand on est sur une autoroute, on peut prendre la prochaine sortie, le prochain embranchement pour ne pas aller vers 2,5 … C'est ce qu'il faut que nous fassions et donc, pour quitter l'autoroute, il faut avoir un plan pour nous guider sur d'autres routes, mais qui soit vraiment très adapté.

Je vous propose donc que nous fassions des groupes de travail thématisés en fonction des territoires : territoires métropolitains, territoires villes d'équilibre, territoires du littoral -parce que sur le littoral, il y a la question de l'érosion du trait de côte sur laquelle il faut beaucoup travailler-, territoires ruraux et territoires de montagne.

Je crois vraiment à l'écologie de la conviction, à l'écologie de l'accompagnement, je pense que nous avons les moyens de mobiliser tout le monde dans ce collectif et que cela nous donnera une énergie encore plus puissante. Si chaque citoyen, chaque élu, chaque association, chaque entrepreneur est convaincu de cela, on va pouvoir décupler et démultiplier vraiment la vitesse à laquelle nous allons avancer.

La parole est à Monsieur COSSANGE pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

M. COSSANGE

Madame la Présidente,

Chères et chers collègues,

Le SRADDET répond à des enjeux majeurs pour l'Occitanie ; que ce soit en termes de mobilité, d'habitat, d'urbanisme, de développement durable, de dynamisme économique -sans que la liste soit exhaustive bien entendu-, les sujets et les règles figurant dans le Schéma touchent à la vie quotidienne des habitants. À travers ce document, la Région défend une stratégie ambitieuse : un

rééquilibrage régional en faveur d'une véritable égalité des territoires, un nouveau modèle de développement hors du tropisme des grandes métropoles, pour répondre à l'urgence climatique.
Le lancement de l'enquête publique est la nouvelle étape d'un long processus de co-construction, en lien avec les territoires et tous les acteurs de l'aménagement. Le SRADDET est le résultat de deux années de concertation pour parvenir à ce projet construit dans la proximité.
Les quatre espaces de coopération que la Région entend associer à la mise en œuvre du Schéma renforcent la prise en compte des spécificités des territoires, tout comme les regards particuliers portés au littoral et à la montagne.
Les élus Communistes et apparentés ont contribué à l'élaboration de ce Schéma, animés par l'ambition de travailler à la construction d'un cadre de vie qui replace l'humain d'abord ; il s'inscrit pleinement dans nos priorités politiques : faire primer la solidarité sur la mise en concurrence des territoires, lutter contre la relégation territoriale, créer les conditions d'un développement de l'emploi local, favoriser l'accès des habitants aux services, avant tout publics, accompagner le fort développement démographique que connaît notre région, dans le respect de l'environnement.
Vaste défi que celui de prendre le contre-pied des politiques menées depuis de trop nombreuses années et qui n'ont pas suffisamment abordé dans leur globalité les problèmes des territoires, notamment lorsqu'ils sont éloignés des grands centres urbains. Un jour il est question d'infrastructures, un autre des déserts médicaux, un troisième du logement, sans véritable lien, ni mise en cohérence entre ces problématiques.
Vaste défi également que de proposer une réponse courageuse à l'échelle régionale, quand les choix politiques des Gouvernements successifs affaiblissent les moyens d'actions des Collectivités locales et la place de l'État à leurs côtés. L'égalité républicaine des territoires a été brutalement mise à mal par le recul des Services publics, avec la baisse des dotations : fermetures d'hôpitaux, de maternités, d'écoles, de bureaux poste, de gares, suppression de l'ingénierie publique territoriale et fragilisation de la Fonction publique … Là aussi, malheureusement, la liste n'est pas exhaustive !
Les élus Communistes et apparentés soulignent l'intérêt d'avoir mis le SRADDET en perspective avec l'action politique qui a été celle de notre Majorité régionale depuis 2016 et la vision qu'elle propose aux habitants pour l'avenir, avec le projet Occitanie 2040.
Contre les inégalités sociales et territoriales, notre volonté est de rassembler autour d'un projet politique fort, porteur de justice sociale et écologique, au bénéfice de la région toute entière.
Béziers a souvent été citée, je vais pour ma part citer le Maire actuel de Béziers qui disait en 2012, quand il était candidat : "*les biterrois ne reconnaissent plus leur ville, les immeubles occupés par des pauvres, des maghrébins et des gitans, les bourgeois ont fui*" …

(*En l'absence de Madame la Présidente, Monsieur CODORNIOU préside la séance*)

Alors, j'entends l'argumentation de l'Extrême-droite et de Monsieur LAMOTTE, mais si dans ces propos de Robert MENARD se trouve votre vision de l'aménagement du territoire pour l'avenir,

sachez qu'en 2021, comme maintenant, vous saurez trouver les élus Communistes -et je pense bien au-delà dans cette Majorité- contre vous !

(*Applaudissements*)

Un intervenant du groupe RN

Les ouvriers votent pour nous, Monsieur !

M. CODORNIOU

Merci Monsieur COSSANGE. La parole est à Madame PINOL pour 3 minutes ...

Mme PINOL

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Il y a maintenant quelques temps, effectivement deux ans depuis le lancement de ce Schéma, le SRADDET, que nous sommes résolument engagés autour de nouvelles prérogatives attribuées par la loi NOTRe ; celle-ci était attendue par les Régions, permettant ainsi la reconnaissance de leurs compétences avec, dans le cadre de ce SRADDET, l'élaboration d'un véritable projet de territoire à caractère prescriptif. Le SRADDET est donc devenu ce document stratégique de planification qui détermine les grandes priorités régionales en matière d'aménagement du territoire, à moyen et long termes, à l'horizon 2040.

Cette longue phase d'élaboration, qui a donc duré deux ans, était une opportunité unique de définir un projet partagé et une vision commune de la Région Occitanie, dans un vaste mouvement de mobilisation de nos partenaires institutionnels, des acteurs du territoire et, autant que possible, des habitants, en multipliant les moyens innovants et pédagogiques de concertation, comme les cafés citoyens, la concertation en ligne ou les MOOC.

En complément de cette véritable co-construction avec les territoires et les Services de l'État, je veux ici saluer le travail réalisé par la Région et l'ensemble des Services qui ont participé à cette démarche très transversale, permettant ainsi d'aboutir à ce projet.

Sans revenir dans le détail d'un texte que vous avez eu l'occasion de parcourir et qui vous a été présenté, je veux néanmoins rappeler que les objectifs de ce SRADDET sont multiples et visent à concevoir une action régionale plus simple, plus lisible et mieux adaptée aux spécificités territoriales.

Il s'agit, au-delà de l'intégration des différents Schémas dans un seul, de proposer plutôt des principes de cohérence et de convergence entre les différentes politiques régionales.

Vous l'avez compris, chers collègues, la Région Occitanie a pleinement su saisir son rôle de cheffe de file en matière d'aménagement du territoire, en s'affirmant comme une Région stratège qui dote l'Occitanie d'un projet d'avenir partagé. L'objectif est bien sûr d'offrir aux générations futures une

vraie qualité de vie, avec des politiques qui permettront de créer les conditions d'un rééquilibrage régional et l'émergence d'un nouveau modèle de développement face à l'urgence climatique.
La Région s'affirme aussi comme une Région actrice, qui apporte des solutions concrètes pour réussir ce projet d'avenir partagé et qui soutient les territoires, améliore le quotidien de ses habitants et de ses entreprises en développant des politiques adaptées aux spécificités de chacun.
Enfin, une Région animatrice qui renforce les coopérations et solidarités territoriales, en créant des espaces de dialogue entre les territoires.
Nous sommes convaincus que c'est là l'occasion d'une évolution profonde de l'action régionale.
Des règles négociées, des politiques sectorielles convergentes, une contractualisation enrichie, tels sont les axes du nouveau partenariat que la Région propose aux territoires.
Nous en sommes convaincus et la mobilisation de chacun des acteurs en témoigne, ce SRADDET apportera une vraie valeur ajoutée, tant à la Région qu'aux territoires.
C'est pourquoi, chers collègues, je vous invite aujourd'hui à valider l'arrêt de ce projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Merci Madame PINOL. La parole est à Monsieur VIALLON pour 5 minutes ...

M. VIALLON

Madame la Présidente,
Je tiens en premier lieu à remercier les Services pour la somme de travail qu'a représentée l'élaboration de ce projet de SRADDET, que vous soumettez aujourd'hui au vote de notre Assemblée.
Que de jours, de semaines, de mois passés à élaborer ce qui, en définitive, n'est qu'un catalogue des mesures de votre politique régionale, politique dont le champ d'actions et les compétences sont, rappelons-le, déterminés par la loi et qui doit être mise en place avec finalement assez peu de moyens, puisque les Régions françaises n'ont pas de fiscalité autonome, contrairement aux Länder allemands auxquels vous prétendez ressembler.
En somme, vous n'avez pas les moyens des ambitions que vous affichez, et Dieu sait qu'elles sont élevées et contenues dans le titre même de ce rapport : Occitanie 2040. Rien moins que 20 ans de projections, de spéculations, reléguant en cela les anciens Schémas que le SRADDET englobe à la protohistoire !
Pour autant, à la vérité, il n'y a rien de très révolutionnaire dans cet agglomérat de vieux Schémas.

Alors, pour donner plus de consistance à ce nouveau corpus, vous additionnez plein de vieilles recettes, semblant tout droit sorties d'une étagère poussiéreuse de votre Parti Socialiste moribond, le tout dans une novlangue -co-construction, concertation, vertueux, énergie positive, urgence climatique, vitrine de la résilience- et une mise en forme d'une complexité inégalée : aux 11 domaines imposés par le cadre légal, répondent pas moins de 2 caps, 3 défis, 3 ambitions, 9 objectifs et 27 objectifs thématiques … Avec autant de priorités, la dispersion et la perte de sens sont réels, comme le souligne à juste titre le CESER, et après examen détaillé du SRADDET, votre projet de territoire reste vague, il n'est pas perceptible.

Parmi la longue litanie de mesures portées par votre Schéma, j'ai choisi 3 points qui sont à nos yeux révélateurs de la conceptualisation que, en tant que bonne Socialiste, vous portez, loin de la réalité vécue par nos concitoyens.

(*Madame la Présidente préside la séance*)

En premier lieu, concernant le devenir de notre Région à Énergie Positive, vous proposez de réduire les émissions de CO2 de 76% d'ici 2050. Soit ! Mais cela soulève tout de même quelques interrogations : pourquoi 2050 et pas 2040, qui est pourtant le terme contenu dans le titre même de votre rapport ? Ensuite, vous nous expliquerez comment vous parvenez à déterminer ce taux de 76%, à plus de 30 ans … Nous auriez-vous caché vos dons d'extralucide qui vous permettent de déterminer, au pourcent près, le taux d'émission de carbone sur une aussi longue durée ?

En réalité, tout ceci n'est pas très crédible, d'autant plus que vous préconisez comme remède le développement de l'éolien terrestre et off-shore, dont le bilan carbone -on le sait aujourd'hui- est extrêmement négatif.

Idem pour votre théorie de multiplication par 4 des énergies renouvelables, alors même que tout scientifique un tant soit peu honnête est bien forcé de reconnaître que le développement de l'hydrogène n'est valable que s'il est produit par l'énergie nucléaire, énergie contre laquelle vous portez une charge, mais cela sans doute à dessein, pour faire plaisir à vos amis Écologistes et ainsi tenter de les maintenir dans une improbable coalition en vue des futures Régionales de 2021.

Le second point a trait à l'habitat. Vous posez un constat juste quant à la nécessité de rééquilibrage des territoires et d'intervenir pour une répartition plus harmonieuse des populations, mais les solutions évoquées nous laissent perplexes. En effet, alors même que vous évoquez le principe d'une dé-métropolisation, vous considérez dans le même temps comme prioritaire de juguler l'étalement urbain et proposez pour ce faire de densifier l'habitat. Or, cela aboutira inévitablement à une accélération du phénomène de métropolisation ; ce phénomène, renforcé par la nécessité de limiter l'artificialisation des sols, viendra en outre renforcer la désertification rurale, d'autant que les axes entre métropoles, zones rurales et même zones d'équilibre sont bien souvent déficients.

Et j'en viens là au troisième point qui est celui des mobilités. Je remarque que les routes y sont à peine évoquées, alors même que les axes régionaux ont une véritable vocation de désenclavement

et de facilitation des échanges, et donc de l'économie. En réalité, les axes routiers sont les grands oubliés de votre politique et ce, malgré vos allégations lorsque vous vous rendez dans les départements concernés. En effet, l'intervention financière de la Région sur les axes essentiels que sont la RN 88 en Aveyron, la 124 reliant Toulouse à Auch, mériterait d'être largement revue à la hausse, cet effort financier permettant d'aboutir ...

LA PRÉSIDENTE

Ce sont des nationales, donc la maîtrise d'ouvrage c'est l'État … RN : route nationale !

M. VIALLON

Pour les réfugiés, ce n'est pas non plus la Région, excusez-moi ! (*Apartés*)

Cet effort financier permettant donc d'aboutir, dans des délais raisonnables, à leur mise en service. Et je ne parle même pas du boulevard urbain ouest de Montauban, que seules la Ville et l'Agglo financent, alors même que cet axe a un intérêt régional évident puisqu'il permettra à terme de relier l'ouest de tout le département du Tarn-et-Garonne à l'A 20 au nord de Montauban et au nœud d'échange stratégique au sud de Montauban, qui figure d'ailleurs dans le SRADDET.

Mais il est vrai que la politique est une affaire de priorités et les vôtres, clairement, ce ne sont pas les routes. Non, vos dadas à vous, ce sont le train, l'écologie de comptoir, mais surtout, surtout l'accueil des migrants. Alors même que ce SRADDET a pour but de définir le cadre de vie des habitants de la région dans un avenir à plus ou moins long terme, vous n'avez pu vous empêcher, poussée par votre monomanie immigrationniste, d'y aller de votre petit couplet pseudo humaniste.

Mais ce que nous aimerions, nous, c'est que vous fassiez preuve d'autant de bienveillance envers l'ensemble des habitants d'Occitanie, région qui, selon les termes mêmes de ce rapport, est l'une des plus pauvres de France et l'une de celles où le taux de chômage est le plus élevé … (*Marteau*)

En réalité Madame la Présidente, votre SRADDET, tant en matière d'écologie que de transport ou, plus généralement, de rééquilibrage des territoires et des disparités, est à l'image de votre action politique : abstraite, désincarnée et idéalisée.

Il est en cela révélateur de la vision de Gauche qui rêve d'un monde, d'un territoire -l'Occitanie en l'occurrence- tel qu'il devrait être et non pas tel qu'il est, avec ses réalités, ses problèmes concrets.

En conclusion ... (*Marteau*), ce n'est pas avec les ambitions que vous portez et qui sont retranscrites dans ce rapport que vous parviendrez à réduire les disparités, tant économiques que de mobilité ou d'inégalité sociale, qui touchent l'Occitanie.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Madame LANGEVINE, si vous voulez bien apporter des précisions sur la question de l'objectif carbone. Merci.

Mme LANGEVINE

Je ne connaissais pas "l'écologie de comptoir", mais le climato-scepticisme de comptoir, ça je sais que c'est votre fort ! (*Applaudissements*)

Sur l'émission des gaz à effet de serre, vous le savez, nous avons signé -vous êtes attachés, je pense, à la voix de la France- à Paris un accord Climat ; cet accord indique que nous devons atteindre en 2050 -ce qui a été réaffirmé très récemment par la Commission Européenne- la neutralité carbone, ce qui veut dire tout simplement réduire de 80% nos émissions de gaz à effet de serre et compenser les 20% restants par du stockage carbone dans les sols ou dans les arbres, etc., donc le Plan que nous voterons tout à l'heure.

La trajectoire que nous avons tracée ici, en Occitanie, consiste donc à répondre bien sûr à ces deux objectifs, mais à partir d'hypothèses régionales éprouvées et partagées par plus d'une centaine d'experts, des énergéticiens, des Collectivités, des citoyens.

Ce que nous avons construit ne résulte donc pas de dons extralucides, mais d'un travail qui a été partagé et qui fixe les marches pour nous permettre d'atteindre cet objectif. Et pour vous dire combien cet objectif mobilise, il y a quelques jours nous étions plus de 7 000 à EnerGaïa, dont nous avons fait le rendez-vous européen, voire international des énergies renouvelables et cela profite aussi à nos habitants, à nos entreprises parce que cette dynamique est réellement enclenchée.

LA PRÉSIDENTE

Merci. S'agissant des comptoirs, nous y sommes pour boire des vins d'Occitanie, je vous le dis clairement … En plus, on a la chance d'avoir une variété et on soutient en effet nos viticulteurs !

Pour ce qui est de la question des migrants, il me revient une citation que j'ai entendue dans une abbatiale, lors de l'inauguration de l'abbatiale de Saint-Gilles dans le Gard, où Monseigneur l'Évêque de Nîmes disait que nous étions tous des migrants, à l'image Saint-Gilles … Saint-Gilles dont les reliques sont d'ailleurs à Saint-Sernin, à Toulouse.

Donc vous qui essayez de mettre une hiérarchie dans les religions, alors que la laïcité c'est le respect, dans l'espace public, d'une neutralité complète, c'est permettre de croire ou de ne pas croire, et on croit, dans son espace privé, en la religion que l'on souhaite ou l'on ne croit pas.

Eh bien, alors qu'il vous semble que, comme sur les races, il y a une certaine supériorité de certains sur d'autres … (*Protestations*), la religion catholique indique bien que nous sommes tous

des migrants et Monseigneur l'Évêque de Nîmes avait bien cité que Saint-Gilles en était l'illustration.

Je voudrais donc que sur la migration, vous ayez quand même un peu de compassion pour ces personnes que la misère ou la guerre a poussé à l'exil, mais également un peu de dignité, parce que l'Histoire de la France, c'est cela, c'est toujours considérer que l'être humain doit avoir de la dignité et doit être accueilli avec respect.

(*Applaudissements*)

M. DONADA

Et pour les interprètes Afghans, vous en avez eu de la compassion ?

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Monsieur ROSSIGNOL pour 5 minutes, s'il vous plaît …

M. ROSSIGNOL

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Je vais revenir au sujet qui nous préoccupe, c'est-à-dire à ce Schéma et s'il y a un point sur lequel on peut se féliciter, c'est la large concertation que vous avez lancée pour l'élaboration de ce Schéma. Mais pourtant, Françoise SAGAN disait : "*Mon passe-temps favori, c'est laisser passer le temps, avoir du temps, prendre son temps, perdre son temps, vivre à contretemps*" ... Eh bien, ce Schéma que vous nous présentez ce jour, Madame la Présidente, aurait pu être l'objet de la pensée de cet auteur, à l'issue de la lecture de ce document ! Un document qui est un véritable catalogue, un peu "à la Prévert". Est-ce un document de pré-campagne ? Qui sait …

Après 4 années de gouvernance, ce Schéma ne sera finalement adopté que dans 1 an, soit à la veille des élections régionales et ce qui nous a un peu surpris ce matin, c'est que vous nous avez affirmé qu'il s'agissait d'un projet de société, bien plus qu'un projet de territoire.

Dès lors, il ne faut pas être étonné d'y voir figurer certains sophismes et autres poncifs en tous genres, des auto-satisfecit, le tout sous un intitulé qui ne devrait laisser aucun doute sur la portée de la pensée, laquelle nous projette de facto en Occitanie en 2040, soit quelques 20 ans en avant.

Alors, au chapitre des compliments, je vais vous en faire quelques-uns et en particulier un, Madame la Présidente, que ce soient les pages qui sont consacrées à la description de notre territoire, à l'aune desquelles nous mesurons en effet la richesse de cette région exceptionnelle, de ses paysages, de ses cultures, de son patrimoine, entre mer et montagne, en passant par nos plaines, ou encore les nombreux paragraphes consacrés au diagnostic, dont personne ne remettra en cause la pertinence ; il n'y a là rien de nouveau, puisque l'on fusionne et que l'on réécrit.

Alors oui, je le dis à nouveau, je me dois de concéder que la méthode de consultation que vous avez adoptée pour produire ce document ne peut souffrir que quelques rares réserves, saluant l'effort d'ouverture aux acteurs locaux, à défaut de le produire à l'endroit des Conseillers régionaux qui ont été les grands oubliés, mais j'ai entendu ce que vous avez répondu à notre Président, que vous alliez engager cette concertation avec les différents élus de notre Assemblée.

Ce constat mis à part, nous pouvons nous féliciter de constater que ce document technocratique, à l'origine, l'est aujourd'hui un peu moins, grâce justement à cette démarche de consultation et c'est donc avec enthousiasme que l'on aborde le chapitre consacré au, je cite "*Projet d'avenir ambitieux pour une plus grande égalité des territoires et un nouveau modèle de développement plus vertueux*". Vous mesurez en conséquence l'enthousiasme qui fut le nôtre à l'orée de cette lecture qui, comme pour les rappels, devait sans nul doute viser juste.

Mais là, nos espoirs ont été rapidement en partie douchés, nos inquiétudes parfois même nourries, puisque c'est autour de 3 ambitions, pas moins de 2 caps, 3 défis, 9 objectifs généraux, lesquels sont déclinés en 27 objectifs thématiques, 32 règles prescriptives, que vous nous livrez là une copie qui, hormis sa dimension nouvelle en termes de développement durable et d'équilibre territorial -ce qui est louable-, tous deux imposés par la loi, porte en elle le sceau du déjà vu et du déjà lu.

Au chapitre du "déjà vu", c'est -je le disais- un document encore trop technocratique, plutôt bien fait, mais qui peine à dégager un cap clair. Un Exécutif qui, par le biais d'un document programmatique, se pare de toutes les vertus.

Et au chapitre du "déjà lu" : une Région stratège, une Région actrice, une Région animatrice, une large concertation pour construire ce document -on le lit souvent-, et de sourire même à la lecture de cette concertation qui n'a pas été faite, pourtant, avec les élus régionaux, je le redis.

Les habitants nous élisent, vous créez des Comités tous azimuts : l'Assemblée des Territoires, le Parlement de la Montagne, le Parlement de la Mer … Je n'en nie pas du tout l'utilité, puisque je fais partie du Parlement de la Mer, mais vous multipliez les interlocuteurs, vous multipliez les Instances et tous les partenaires se situent au même niveau ; pas de subsidiarité organisationnelle, pyramidale. Soyons donc plus efficaces.

Les Départements, voilà notre principal partenaire puisque c'est l'échelon pertinent, car historique, pour structurer notre action aux fins de la voir conduite avec tous les acteurs institutionnels, dans le cadre d'un dispositif de mise en œuvre qui est fort dans ses intentions, clair dans sa gouvernance, simple dans sa mise en œuvre, et de vous faire là une première proposition concrète et constructive : penser la gouvernance, comme penser la méthode, lesquelles ne doivent avoir qu'un cap : celui, en fait, de simplifier pour mieux agir. Eh bien, à l'Assemblée régionale : les grandes orientations et aux Assemblées des territoires : le pilotage et l'animation.

En d'autres termes et afin de rendre complémentaires et lisibles nos politiques, nous vous proposons d'articuler notre SRADDET autour des Départements, lesquels ont en charge les solidarités territoriales, une grande partie des aménagements routiers et ont une expertise en la matière. Et en conséquence, pour associer plus finement les élus régionaux, pourquoi ne pas proposer la création, dans chacun de ces 13 Départements, d'Assemblées dans lesquelles les élus régionaux, toutes étiquettes confondues, siégeraient aux côtés des Conseillers départementaux et des Présidents d'Établissements Intercommunaux ?

À défaut de Conseillers territoriaux, nous aurions là des Assemblées territoriales et ainsi, à défaut d'y avoir mis fin, nous participerions à envisager un meilleur usage des financements croisés, tout cela dans un objectif clair de partager, d'améliorer l'efficience de nos politiques et par ailleurs, nous rapprocherions notre Région des habitants de nos territoires qui, vous le savez, sont perdus dans un maquis institutionnel qu'ils rejettent de plus en plus.

Travailler main dans la main, dans un objectif partagé, voilà ce vers quoi nous devons tendre.

Alors, je reviens -cela a été dit tout à l'heure- sur notre principale inquiétude, partagée par beaucoup d'acteurs locaux …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. ROSSIGNOL

Le "zéro artificialisation des sols". Alors, nous avons entendu vos arguments, mais comprenez les nôtres ...

LA PRÉSIDENTE

Nette ! Zéro artificialisation nette.

M. ROSSIGNOL

Oui.

LA PRÉSIDENTE

Ce n'est pas pareil ! C'est le différentiel ...

M. ROSSIGNOL

Oui, c'est vrai, mais comprenez l'inquiétude de figer quelque chose, même si je comprends aussi votre inquiétude. Alors au final, Madame la Présidente, s'agissant de la position de notre groupe ... (*Marteau*), notre vote balance entre une approbation avec réserve du rapport d'objectifs

de ce Schéma, ou une abstention constructive dans l'attente de vos réponses et de son adoption définitive.
Voilà notre position.

(*Applaudissements*)

M. SANCHEZ

Madame la Présidente …

LA PRÉSIDENTE

Oui, Monsieur SANCHEZ ?

M. SANCHEZ

Simplement un petit rappel au Règlement, sur la base de l'article 12N : vous nous avez accusés nommément, élus du groupe Rassemblement National, de mettre en cause l'inégalité des races, je crois qu'aucun élu de ce groupe n'a parlé de cela, ni dans cet hémicycle, ni ailleurs.
Attention à la diffamation, là elle serait constituée, donc attention à ce que vous dites sur ce sujet-là. Refuser une immigration massive sur notre sol, cela n'a absolument rien à voir, je crois que c'est simplement être responsable et dire que quelqu'un ici, dans ce groupe, aurait tenu des propos sur l'inégalité des races, c'est une diffamation.
Je vous demande donc de retirer ces propos, parce que c'est particulièrement grave.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Reprenez la définition du mot "racisme", la question du racisme c'est la considération d'une inégalité des races ... (*Protestations*)

M. VIALLON

Mais on n'est pas racistes ! (*Apartés*)

LA PRÉSIDENTE

Cela, c'est votre avis. Je ne dis pas que vous avez tenu, ou que Monsieur VIALLON a tenu là des propos racistes, mais par ailleurs plusieurs élus d'Extrême-droite ont tenu des propos racistes. Je ne dis pas que Monsieur VIALLON a dit cela, je n'ai pas indiqué cela, j'ai indiqué que des élus d'Extrême-droite avaient tenu des propos sur les inégalités des races et c'est d'ailleurs ce qui constitue la qualification de propos racistes ... (*Protestations*)

Monsieur ROSSIGNOL, je vous réponds sur la question du "zéro artificialisation nette" et je tiens à le dire parce qu'il ne faut pas qu'il y ait d'incompréhension ; vous pouvez reprendre tous les documents -et là, Florence et Guy ont fait un gros travail de relecture !-, c'est bien cet objectif que nous fixons, c'est-à-dire que nous permettons bien sûr la rénovation, la construction sur certains territoires, dans un objectif de rééquilibrage territorial, mais cela doit être compensé -selon la stratégie "éviter-réduire-compenser", qui est d'ailleurs fixée par la loi-, dans d'autres territoires, par la reconquête d'espaces qui sont actuellement non utilisés, c'est-à-dire que cela peut être de la renaturation, mais aussi des friches industrielles que nous connaissons parfois, avec des grandes surfaces qui sont laissées à l'abandon ou d'anciennes usines qui ne sont plus utilisées et que l'on peut transformer en équipements publics, en partie en logements -vous connaissez très bien cela- ; c'est aussi la conquête de terres agricoles et c'est pourquoi nous avons également mis au vote le Rapport foncier, parce que cela nous permet d'avoir des outils opérationnels pour atteindre le zéro artificialisation nette.

On ne peut pas, objectivement, continuer à consommer les surfaces que nous avons consommées en France au siècle dernier et nous devons prendre notre part dans cet effort.

Alors, bien sûr, nous avons adapté cette contrainte et cet objectif au fait que nous sommes une Région en progression démographique et en progression économique, ce qui est un peu différent d'autres Régions.

C'est d'ailleurs pour cela que nous n'avons pas voulu fixer la diminution de la consommation du foncier agricole par territoire ou dans une moyenne, parce que si nous avions dit que l'on divisait par 2 la consommation du foncier agricole sur les territoires, cela voulait dire que ce sont les territoires qui, sur les 20 derniers années, avaient eu une progression démographique et donc avaient eu une expansion en termes de foncier, qui allaient en bénéficier, et que les territoires qui au contraire, depuis 20 ans, n'ont pas du tout bénéficié de cette expansion, allaient être pénalisés, parce que quand vous divisez 0 par 2, cela fait toujours 0 !

Bien sûr, nos objectifs sont ambitieux -c'est ce que l'ensemble des Vice-présidents qui ont travaillé sur ces sujets ont porté en termes d'explications-, mais nous nous donnons aussi les moyens d'accompagner les territoires.

Et par rapport à d'autres SRADDET qui sont en cours d'approbation ou en cours d'élaboration, cette solution de mettre une réduction par territoire n'était pas du tout adaptée à l'Occitanie parce que, clairement, l'Ariège, le Couserans ou la Lozère, par exemple, allaient être très pénalisés parce qu'ils connaissent une déprise sur les 20 dernières années, tandis que d'autres territoires qui sont en grande dynamique allaient quand même en bénéficier parce qu'ils allaient toujours avoir un droit à construire. Nous avons donc préféré être sur une échelle régionale, en ayant une souplesse qui se décline après dans les SCOT et les PLUi, mais avec cet objectif global d'être sur zéro artificialisation nette, ce qui est vraiment très, très important.

Ce n'est pas de notre part un renoncement, loin s'en faut, un nouveau modèle de développement, mais nous ne sommes pas dans la posture d'un Schéma qui ne serait que dans la prescription, que dans la contrainte et qui n'aurait aucune adaptation aux réalités.
Je tenais à vous dire cela. C'est un sujet que de nombreux élus de la Majorité ont travaillé avec, comme je vous l'indiquais, ce Bureau d'études et c'est pourquoi sur cette question du foncier, je vous propose que nous ayons des ateliers de travail, pour lesquels je pense qu'au début l'échelle départementale n'est pas la bonne, parce que si l'on prend un département que vous connaissez bien comme l'Hérault, la question du dispositif foncier n'est pas du tout le même sur les Hauts cantons que sur Montpellier, que sur le littoral. Il vaut donc mieux que l'on commence à travailler par typologie de territoire et ensuite, je vous propose que vous me transmettiez votre intervention -parce que je n'ai pas bien compris l'organisation de ces Commissions départementales- pour que l'on puisse le regarder.
Mais je tiens à bien expliquer que nous sommes en effet sur des objectifs forts, exigeants, mais nous ne sommes pas sur un modèle rigide où nous interdisons de construire, ou où nous dirions de façon un peu abrupte : "diviser par 2 la consommation de foncier", parce que si on fait cela, on favorisera les territoires qui ont été favorisés ces dernières années et on pénalisera tous ceux qui ne l'ont pas été, et celles et ceux qui siègent dans des Conseils municipaux comprennent ce que je veux dire, dans cette réalité-là.
La parole est à Monsieur le Vice-président CROS pour 4 minutes, s'il vous plaît ...

M. CROS

Merci Madame la Présidente.
La jeune écologiste Greta THUNBERG, dans son discours à l'ONU, a interpellé les dirigeants de ce monde avec des mots forts, je cite : "*Comment osez-vous ? Des gens souffrent, des gens meurent et des écosystèmes s'écroulent. Nous sommes au début d'une extinction de masse et tout ce dont vous parlez, c'est d'argent et de contes de fées racontant une croissance économique éternelle. Comment osez-vous ? Comment osez-vous encore regarder ailleurs ?*" …
Eh bien, j'espère qu'avec ce SRADDET, qui reste bien sûr à améliorer, on commence à regarder un peu moins ailleurs !
Le SRADDET est un document de planification fort et stratégique qui fixe un cap en matière d'aménagement du territoire, de lutte contre le changement climatique et de développement durable pour les 20 années à venir.
Le projet de SRADDET, qui nous est aujourd'hui soumis et qui sera ensuite -on ne l'a peut-être pas assez dit- soumis à enquête publique dans les prochains mois, est le résultat d'un long travail pour dessiner, en Occitanie, le chemin de la transition écologique et citoyenne.

En effet, au vu de l'urgence climatique et sociale, il y a aujourd'hui une nécessité de changer de braquet, de changer de logiciel et de prendre enfin les mesures qui s'imposent.
C'est pourquoi nous nous félicitons de l'ambition fixée dans les règles prescriptives, ainsi que dans les objectifs thématiques qui nous sont présentés aujourd'hui.
À l'heure où, à la COP 25, l'ensemble des grands dirigeants manquent, une fois encore, une opportunité importante de répondre à la crise climatique, la Région Occitanie s'engage, au travers de ce SRADDET, pour lutter contre le changement climatique et la crise écologique, pour un aménagement de nos territoires apaisé, résilient -oui, résilient !-, qui s'attache à réduire les fractures territoriales.
Je tiens à revenir sur certains points de ce rapport qui vont dans le bon sens, comme notre objectif de réussir le "zéro artificialisation nette" à l'échelle de la région d'ici 2040, indispensable quand on sait qu'en 2019, l'artificialisation des sols représente près de 10% du territoire français.
À l'heure où la communauté scientifique lance un véritable cri d'alerte sur l'état de la biodiversité dans le monde, nos objectifs de non-perte nette de biodiversité, mais aussi de préservation des zones humides apparaissent indispensables dans la préservation de la faune et de la flore, mais également pour le stockage du carbone, ou encore la lutte contre les inondations.
En matière d'infrastructures de transports, les élus Écologistes se félicitent qu'à l'avenir, la rénovation de l'existant soit systématiquement priorisée, plutôt que l'implantation d'infrastructures nouvelles, ou que l'intermodalité apparaisse comme une préoccupation et un objet majeurs du SRADDET.
Enfin, le SRADDET traduit notre ambition commune de devenir la 1ère Région à Énergie Positive d'Europe, via notamment la trajectoire phasée de réduction de consommation énergétique dans de nombreux domaines, tels que les transports, le bâtiment, l'industrie ou l'agriculture.
Toutefois, certains points présentés dans le rapport d'objectifs du SRADDET restent éloignés des enjeux que nous défendons, voire en contradiction avec des règles prescriptives fixées dans ce Schéma. En effet, le développement des aéroports et des connexions comme la LGV Bordeaux-Toulouse, les projets routiers comme l'autoroute Castres-Toulouse, l'augmentation des flux croisiéristes à Sète, notamment, ne répondent pas aux enjeux de lutte contre le changement climatique auxquels nous aspirons.
C'est pourquoi nous demandons un vote par division sur ce volet.
Vous l'avez compris, ce Schéma qui sera soumis à enquête publique va dans le bon sens, même s'il doit encore être amélioré. Les élus Écologistes se mobiliseront pour que … (*Marteau*) dans les mois à venir, les citoyens s'emparent de ce Schéma ô combien important lors de l'enquête publique. Nous resterons vigilants quant aux évolutions et à son application future.
Je conclurai par une autre citation de Greta THUNBERG, mais qui pourrait être dite par toutes les jeunesses du monde et je crois que nous devons, nous décideurs politiques, l'avoir en tête : "*Vous*

nous avez laissés tomber, mais les jeunes commencent à voir votre trahison. Les yeux de toutes les générations futures sont tournés vers vous et si vous décidez de nous laisser tomber, je vous le dis, nous ne vous pardonnerons jamais, nous ne vous laisserons pas vous en sortir, nous mettrons une limite ici et maintenant. Le monde se réveille et le changement arrive, que cela vous plaise ou non !".

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur ASSAF pour 10 minutes, s'il vous plaît ...

M. ASSAF

Madame la Présidente,

Mers chers collègues,

Sommes-nous qu'une entité administrative ? Certes, une entité fruit d'une histoire institutionnelle, une entité qui, depuis le découpage proposé en 1910 par le piscénois Paul Vidal de La Blache, jusqu'aux lois de décentralisation et à la réforme du 17 décembre 2014, aura permis au temps de s'imposer.

Sommes-nous qu'une création légale ? Une création aux contours répondant à quelques réalités historiques et géographiques et qui se contenterait d'appliquer quelques compétences octroyées par le pouvoir central.

Sommes-nous qu'un "machin" comme le Général de Gaulle le disait de l'ONU ? Je ne le crois pas et nous pouvons prouver aujourd'hui que nous sommes bien plus que cela, que nous sommes réellement une Collectivité politique. Et lorsque j'utilise le mot "politique", je le fais à bon escient, avec le sens noble et les valeurs que je lui donne et que je crois nous sommes, dans ces rangs, un grand nombre à partager.

Nous sommes une Collectivité politique car nous assumons le pouvoir que nous ont confié les citoyens. Nous avons une légitimité pour les représenter, nous savons que leur confiance nous oblige et nous voulons donc agir au mieux pour eux et pour le territoire qu'ils habitent.

Nous sommes une Collectivité politique car nous savons saisir les marges de manœuvre qui s'offrent à nous pour faire bouger les lignes, incarner nos valeurs et concrétiser nos convictions.

Et c'est le cas dans le texte d'Occitanie 2040. Son existence est le fruit de notre décision, son contenu est l'essence de notre action.

Nous sommes une Collectivité politique car nous connaissons les réalités de nos territoires, leurs avantages et leurs difficultés.

Nous sommes une Collectivité politique car nous en saisissons les enjeux du moment, les défis à relever et les urgences que nous devons affronter. Ainsi, l'écologie est pour nous une réalité, nous le portons dans ce texte et dans le SRADDET, avec des mesures fortes comme la volonté de réussir le zéro artificialisation nette à l'échelle régionale, à l'horizon 2040.

Nous sommes une Collectivité politique car nous sommes le fruit d'une histoire identitaire, avant d'être administrative. L'Occitanie, la Gascogne, la Provence, la Catalogne, ce Sud de la France que nous représentons est une terre de valeurs et de résistance ; il est un territoire qui, de tous temps, a forgé et servi la République. Nous sommes les héritiers de ceux qui ont résisté à l'Inquisition. Nous sommes les descendants de Marie Durand et des Cévennes protestantes.

Nous reconnaissons comme nôtres les soldats du 17ème Régiment d'infanterie et leur geste héroïque de ne pas tirer sur la foule en 1907. Nous marchons sur les terres et dans les pas d'Olympe de Gouges, de Léon Gambetta, de Jean Jaurès et de Jean Moulin.

Je veux dire par là que nous avons une histoire propre, faite de valeurs et d'actes, qui nous oblige encore aujourd'hui car notre région, par le passé, a su parler à la France.

Parler à la France, parler au-delà de cet hémicycle, c'est ce que nous vous proposons de faire en adoptant le texte "Occitanie 2040, un nouveau modèle de développement durable et de justice sociale". Nous aurions pu nous contenter de voter aujourd'hui le SRADDET, comme l'ont fait ou vont le faire l'ensemble des Régions françaises. Nous aurions même pu en faire un acte purement technique et davantage rébarbatif. Non ! Nous avons choisi qu'il soit utile à tous, utilisable par chacun et qu'il puisse avoir des incidences concrètes qui dopent les projets plutôt que de les obérer. Nous l'avons construit autour de mesures fortes : fortes sur la mobilité pour tous, l'équilibre territorial, l'attractivité, la préservation des ressources, les économies d'énergie, la lutte contre le dérèglement climatique. Et avec la lettre qui est représentée par ce SRADDET, nous avons choisi qu'il y ait l'esprit de la lettre, qui est le texte proposé par la Présidente et la Majorité régionale.

Puisque nous savons d'où l'on vient, il faut savoir où l'on va : Quelle Occitanie voulons-nous en 2040 et au-delà ? Quelles valeurs nous animent quand nous servons ce territoire ? Quels défis relevons-nous pour rendre possible l'impossible ? Quelle ligne traçons-nous pour le futur ?

Nous voulons une Occitanie qui joue collectif. L'avenir ne peut s'écrire ni dans la division, ni dans l'opposition des uns face aux autres. Penser collectivement et construire ensemble sont deux piliers sur lesquels l'action publique doit désormais se bâtir. Elle doit profiter de l'intelligence collective et des énergies citoyennes. Nous le proposons et nous le faisons avec la citoyenneté active.

Pour cela, nous devons réinventer le processus de décision et faire une place plus grande aux citoyens et aux acteurs locaux. Pour regagner en puissance, la démocratie représentative doit s'allier à la démocratie participative et donc refonder la démocratie délibérative.

Pour réussir ce défi de réconciliation démocratique, nous devons plébisciter la transparence et l'honnêteté, porter un projet progressiste, défendre la justice sociale et écologique, construire un nouveau modèle de développement où notre attractivité serait soutenue et profiterait à tous.
Pour cela, nous devons continuer à servir notre attractivité, à être une terre d'accueil de populations nouvelles et à renforcer notre économie.
Il ne s'agit pas de faire de l'Occitanie un musée endormi, mais bel et bien une terre en mouvement et vivante. Pour cela, nous devons être les garants des biens communs, les promoteurs de l'équilibre territorial, les facilitateurs du lien social, les défenseurs de la redistribution, les porteurs d'un nouveau modèle de développement fait de justice sociale et d'avenir soutenable pour toutes et pour tous.
Car oui, le texte que nous vous soumettons aujourd'hui est bien celui des réponses que nous apportons depuis 4 ans à l'urgence écologique et sociale, que nous devons accroître et renforcer dans l'avenir. Ni plus, ni moins. Nous vous proposons de participer à l'émergence d'un environnement économique soutenable pour la planète, d'un modèle durable de développement pour les femmes et les hommes des territoires. Elle est là, l'importance de ce texte : il est un message tant pour notre territoire que pour les autres territoires ; il est l'expression de convictions que nous voulons partager avec d'autres et d'expériences dont nous voulons faire profiter la République. Pour cela, il met l'humain au cœur de nos préoccupations et de nos actions ; pour cela, il repose sur les acquis forgés en 4 ans, sur des choix forts pour l'avenir et sur des changements profonds qui devront être partagés par tous. Et ils le seront d'autant plus si nous sommes en mesure de montrer l'exemple, de dessiner un chemin de progrès et d'arpenter ce chemin ensemble.
Cela est possible, notamment avec la citoyenneté active que je décrivais il y a quelques instants et qui est une réalité en Occitanie depuis 2016.
Cela est possible également au niveau national, si ceux qui nous gouvernent comprennent que la République des territoires est une chance, alors qu'eux n'y voient qu'une défiance.
Cela est possible aussi car le texte d'Occitanie 2040 n'est pas un texte isolé, sans fondements, sans règles et sans suites.
Des fondements, il en a : ce sont notre histoire, nos valeurs et notre bilan à la tête de la Région depuis 4 ans.
Des règles, il en a : elles sont fortes et audacieuses, elles figurent dans nos différents schémas, dans nos politiques régionales et demain dans le SRADDET ; l'ensemble de ces documents découlent d'une méthode : la co-construction, qui permet d'apporter une certitude, celle qu'Occitanie 2040 et le SRADDET auront des suites positives pour notre territoire.

Alors, mes chers collègues, votons en faveur du texte "Occitanie 2040", votons en faveur du SRADDET, portons à la fois un message au monde, ainsi que des solutions et des actions concrètes pour nos concitoyens et nos territoires.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur DEVILLE pour 4 minutes, s'il vous plaît …

M. DEVILLE

Madame la Présidente,

Chers amis,

En fait, je n'avais pas du tout prévu de parler de cela, mais tout a été dit sur ce SRADDET.
C'est un travail magnifique, remarquable, 1 500 pages, 1 500 annexes … On est d'accord, on n'est pas d'accord, mais il y a beaucoup de travail, c'est bien !
Par contre, Madame la Présidente, il se trouve que je parle après le Rassemblement National et je me suis dit : elle a décidé de mettre le feu dans cette Assemblée ...

M. REMISE

À chaque fois il nous fait le même sketch !

M. DEVILLE

Attendez ! Pour une fois, il y aurait eu matière …

M. REMISE

Je vous les écris avant, vos interventions !

LA PRÉSIDENTE

Monsieur REMISE, c'est Monsieur DEVILLE qui parle, donc vous le laissez parler. Merci.

M. DEVILLE

Mais c'est un échange, c'est interactif, Madame la Présidente, c'est un bonheur ... (*Rires*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous laisse vos bonheurs !

M. DEVILLE

Oui, c'est un bonheur, c'est de ça dont on naît, c'est de cet échange ! J'ai lu ce pamphlet, non pas le SRADDET, mais les 8 pages "Occitanie 2040". Deux éléments : un premier élément de

discours de campagne électorale et le second, des formules qui m'ont laissé, Madame la Présidente, le cul par terre … Le cul par terre !

LA PRÉSIDENTE

Modérez vos propos.

M. DEVILLE

Lorsque j'étais petit, mon père me disait : "Thierry, n'oublie jamais que la médisance a comme passeport la morale" ... Il faut être prudent avec la morale !

Première partie du discours : très politique, rédigée à mon avis par votre Cabinet et je comprends que vous l'ayez remercié, une partie lyrique, je lis : "*Notre responsabilité d'élus, c'est bien de proposer à nos concitoyens un récit d'engagement positif et collectif, de définir ensemble un avenir souhaitable. Notre passion, c'est l'Occitanie !*" ...

LA PRÉSIDENTE

Cela, c'est moi qui l'ai écrit … Là, "manque de bol", c'est vraiment moi !

M. DEVILLE

Je continue et vous allez me dire, parce que ça s'apparente à un exercice d'autopromotion : "*On n'est pas de ceux qui s'en remettent à une vision technocratique de la gestion de la société*" ...

LA PRÉSIDENTE

Cela, c'est de moi aussi !

M. DEVILLE

"*Au quotidien, on démontre notre conviction (…) la volonté, l'écoute, la confiance, l'engagement (…)*", et à la fin -vous allez me dire si c'est de vous- : "*Nous avons l'ambition d'aller plus loin, de retrouver le chemin du progrès*" … L'auriez-vous perdu, Madame la Présidente ? Il s'est évaporé lors de l'élaboration du Schéma …

LA PRÉSIDENTE

Je pense qu'en effet …

M. DEVILLE

Vous l'avez perdu !

LA PRÉSIDENTE

Je pense que notre société a perdu la question du progrès pour toutes et pour tous, et non pas pour chacun. Oui, je le pense tout à fait. Mais vous auriez dû lire ma tribune dans Libération sur "progrès et industrie" ...

M. DEVILLE

J'aurais dû la lire, mais je la lirai !

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur DEVILLE.

M. DEVILLE

Par contre sur la seconde partie -c'est là où je voulais en venir-, on peut ne pas s'aimer, on peut ne pas se souffrir, mais on n'est pas obligé de se détester et surtout on n'est pas obligé de prendre des leçons de morale ! "*L'honnêteté : Quand on s'engage en politique, c'est pour servir et pas pour se servir*", c'est de vous ?... "*C'est pour agir, pas pour faire carrière*", c'est de vous ?...

LA PRÉSIDENTE

Oui.

M. DEVILLE

"*Il y faut du dévouement, de la conviction, le contraire de l'opportunisme de celles et de ceux qui renient leurs engagements*" ... Lorsque je lis cela, j'ai envie de me dire qu'il y a deux mondes et Natacha POLONY a une très belle formule sur le nouveau monde, je vous la conseille : "*C'est le cynisme de l'ancien, avec l'amateurisme en prime*" … J'ai trouvé cela très bon !

(*Rires - Applaudissements*)

Oui, vous pouvez l'applaudir, c'est tout à fait bien !

Ce que je veux vous dire, c'est qu'aujourd'hui on en est à essayer de bâtir un monde collectif, puisque c'est un des sujets. Lorsqu'on a un monde collectif, il faut éviter peut-être de parler des petits arrangements, de parler de la politique qui ne nous intéresse pas, d'essayer de viser les comportements des extrémistes pour les faire réagir. Et là où je ne comprends pas c'est que moi, sur un dossier comme celui-là, je ne me suis pas senti visé, mais certains dans cet hémicycle auraient pu se sentir visés ! Je ne saisis pas que l'on arrive aujourd'hui à vouloir bâtir une espèce de monde collectif en créant ces distorsions, en créant ces différences.

J'ai envie de vous dire que si la morale est dans la tête, Madame la Présidente, la moralité est dans le cœur et cette moralité doit avoir comme corollaire le respect et le respect c'est peut-être, lorsqu'il y a un travail aussi fort et aussi solide … (*Marteau*) Monsieur ONESTA, 2 secondes !

M. ONESTA

Ce n'est pas moi, c'est l'horloge !

M. DEVILLE

On n'est pas à 20 secondes près !

Lorsqu'un travail aussi fort est fait sur le SRADDET, le faire préciser d'un "Occitanie 2040", dont une partie des 8 pages est une pensée morale, même pas une pensée politique, une pensée morale, je trouve que c'est enlever au corpus de ce SRADDET toute la force qu'il avait, voire essayer de détourner ce SRADDET. Alors, ne me dites pas que c'est de vous, je ne le croirai pas ! Vous avez cette subtilité infime qui me fait penser que votre Cabinet est venu à la rescousse faire de la politique, sur un dossier qui est éminemment important, éminemment intéressant.

J'ai dépassé, j'en ai terminé Madame la Présidente.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Monsieur DEVILLE, vous me prêtez des intentions qui n'en sont pas, c'est-à-dire que je trouve que souvent, dans cette société, en effet on est toujours en train de dénigrer les élus et de présenter le "tous pourris" … Alors bien sûr, je ne nie pas que certains exemples ont en effet donné une très mauvaise image de la classe politique française, mais quand j'écris la question de l'honnêteté, ce terme vient de moi et nous en avons débattu au sein de la Majorité, parce que je pense qu'il est important de rappeler qu'il y a des élus, nombreux et même majoritaires, qui sont très attachés à l'honnêteté. Et je pense que mettre un peu de cœur et beaucoup d'honneur dans un document réglementaire, c'est une force.

Alors, Monsieur DEVILLE, je vais vous laisser réfléchir sur ces sujets parce que ce n'était pas de la médisance de ma part, au contraire ! Il s'agissait plutôt, à l'inverse, d'être dans une contre-inclinaison parce que je trouve que souvent, on oublie de parler de tout l'honneur d'être élu, qu'en effet les élus servent la population et qu'à travers quelques cas malheureux, il y a des généralisations. Aussi, je tiens à rappeler que de nombreux élus, dont nous faisons partie je pense, mais il y en a bien d'autres parce qu'il faut quand même avoir aussi la modestie de reconnaître l'action des élus municipaux, départementaux et parlementaires, rappeler la réalité, parce que je n'accepte pas cette caricature que l'on fait parfois des élus et de l'action publique.

Oui, bien sûr, on peut faire des erreurs et je ne dis pas que tout ce qui est fait par les élus est parfait, mais c'est toujours fait avec cœur, avec sincérité et je pense qu'en politique, la sincérité est indispensable, qu'en politique la fidélité à des valeurs est essentielle.

C'est pourquoi ce n'est pas de la médisance, ce n'est pas de la stigmatisation, mais au contraire rappeler que la politique au sens premier du terme, la gestion de la cité, est tout à fait compatible avec l'honneur, que l'on on a toutes et tous un attachement profond à la grandeur de la France et qu'il faut aussi avoir de l'éthique. C'est tout simplement cela.

Pas de médisance, pas de jugement, pas de condescendance de ma part, mais un engagement sincère, passionné, avec le cœur, la tête et parfois un peu de malice Monsieur DEVILLE … Ce n'est pas fait pour vous déplaire ?

(*Applaudissements*)

M. DEVILLE

Non, du tout ! Je terminerai en vous disant que "*de la vertu, l'honneur est la délicatesse*" ...

LA PRÉSIDENTE

Je pense que vous avez eu une réponse avec délicatesse, Monsieur DEVILLE … Vous en convenez, je vous remercie !

Mme ADDA

Madame la Présidente,

Madame la Vice-présidente,

Je vous remercie de me donner la parole sur ce Schéma et je commencerai mon propos en direction des Services pour les remercier de l'immense travail qu'ils ont fait pour l'élaboration de ce Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, qui engagera l'avenir de l'Occitanie pour les 20 prochaines années.

Ce SRADETT, derrière son aspect encyclopédique, propose un document prescriptif qui va déterminer notre façon d'aménager, de préserver, de développer, d'organiser en Région.

C'est pour cela qu'il est fondamental que les citoyens et citoyennes se saisissent de l'enquête publique du SRADDET. Ces citoyens et citoyennes qui se mobilisent de plus en plus nombreux pour préserver l'environnement, la biodiversité et lutter contre le changement climatique.

C'est dans cet esprit qu'en tant qu'élu·e·s écologistes, nous avons travaillé à modifier plusieurs règles du SRADDET, en insistant plus particulièrement sur la préservation des terres agricoles, des sols et de la biodiversité.

Ainsi, afin d'être cohérent avec ces enjeux, il était fondamental que ce SRADDET se fixe comme règle de réussir le zéro artificialisation nette en 2040, en intégrant une obligation de phasage et d'évaluation intermédiaire de cet objectif. Nous le constatons sur nos territoires, les pressions existent encore ici pour une zone commerciale, là pour une zone logistique plantée trop souvent en déconnexion avec l'existant et provoquant une artificialisation inutile et dangereuse des sols.

Et je veux citer d'autres règles importantes que nous avons fait bouger. Ainsi, les nouveaux projets d'infrastructures de tous types devront se faire prioritairement en continuité de l'existant, avec une connexion à des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle. De plus, ces projets devront aussi prioritairement réutiliser et reconvertir des friches existantes.

Les règles sont maintenant en phase avec notre vision de la transition souhaitée pour nos territoires. Madame la Présidente, Madame la Vice-présidente, nous voterons ces règles.

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. Nous passons au vote sur les amendements, je vous demande donc de vous préparer pour cette série de votes.

Nous commençons par l'amendement n°31 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*152 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 94 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, UEDC : 3 -DEVILLE, DUBRAC, GARONZI-, NI : 5)
- Non-participation au vote : 21 (UEDC : 21).

L'amendement n°31 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°32 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*152 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 91 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, NI : 5)
- Non-participation au vote : 24 (UEDC : 24).

L'amendement n°32 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°33 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*153 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 90 (SRC : 49, GR : 16, NM : 20, NI : 5)
- Non-participation au vote : 26 (UEDC : 26).

L'amendement n°33 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°34 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 91 (SRC : 51, GR : 15, NM : 20, NI : 5)
- Non-participation au vote : 26 (UEDC : 26).

L'amendement n°34 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°35 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 91 (SRC : 51, GR : 15, NM : 20, NI : 5)
- Non-participation au vote : 26 (UEDC : 26).

L'amendement n°35 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°36 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 89 (SRC : 51, GR : 16, NM : 20, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Abstention : 2 (NI : 2 -SELLIN, MARTIN-)
- Non-participation au vote : 26 (UEDC : 26).

L'amendement n°36 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°37 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*150 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 87 (SRC : 49, GR : 16, NM : 20, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Non-participation au vote : 26 (UEDC : 26).

L'amendement n°37 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°38 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*151 votants*) :

- Pour : 36 (RN : 35, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 90 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, NI : 4)
- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°38 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°39 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 92 (SRC : 51, GR : 16, NM : 20, NI : 5)
- Non-participation au vote : 26 (UEDC : 26).

L'amendement n°39 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°40 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*152 votants*) :

- Pour : 36 (RN : 35, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 90 (SRC : 51, GR : 16, NM : 20, NI : 3)
- Non-participation au vote : 26 (UEDC : 26).

L'amendement n°40 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°41 déposé par le groupe RN : avis défavorable.

Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*152 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 87 (SRC : 51, GR : 14, NM : 20, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Abstention : 3 (NI : 3)
- Non-participation au vote : 25 (UEDC : 25).

L'amendement n°41 est ***rejeté***.

Nous passons au vote des Rapports.

Tout d'abord, suite aux demandes de vote par division, nous présentons en premier les Annexes du Rapport 04 - Occitanie 2040.

Le scrutin est ouvert sur les Annexes du Rapport 04 - Occitanie 2040 … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 78 (SRC : 51, GR : 16, NM : 9 -CASES, COSSANGE, PIQUÉ, REGOURD, LANGEVINE, GUINLE, GIBELIN, BOURGUET, ARCANGELI-, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Contre : 63 (NM : 1 -ONESTA-, RN : 36, UEDC : 26)
- Abstention : 13 (NM : 9 -BARTHET, ROUX, VINET, PAGNOUX, WERSINGER, GENOLHER, CARMONA, ADDA, DUPRAZ-, NI : 4).

Les ***annexes*** sont ***adoptées***.

Sur le Rapport 04 - Occitanie 2040, hors annexes, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*149 votants*) :

- Pour : 96 (SRC : 51, GR : 16, NM : 20, UEDC : 7 -TOUZELLIER, TREMEGE, ANAHORY, MONESTIER-CHARRIÉ, TERRAIL-NOVES, RIVENQ, AUDRIN-, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Contre : 49 (RN : 36, UEDC : 13)
- Abstention : 4 (NI : 4).

Le rapport (***2019/AP-DEC/04***) est ***adopté***. (*Applaudissements*) Je vous remercie.

Concernant le SRADDET, nous sommes là sur le document réglementaire et nous allons voter en trois fois, les deux premières pour faire suite à une demande de vote par division du groupe Nouveau Monde. Donc : le premier vote portera sur le Rapport d'objectifs, le deuxième vote sera sur le Rapport, à l'exception du rapport d'objectifs et le troisième vote sera sur le Rapport global, qu'il est légalement obligatoire de voter.

Sur le Rapport d'objectifs du SRADDET, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 94 (SRC : 51, GR : 16, NM : 7 -CASES, COSSANGE, REGOURD, PIQUÉ, GIBELIN, LANGEVINE, GUINLE-, UEDC : 18, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Contre : 43 (NM : 7 -PAGNOUX, ONESTA, CROS, ADDA, DUPRAZ, WERSINGER, ROUX-, RN : 36)
- Abstention : 16 (NM : 6 -VINET, ARCANGELI, CARMONA, BOURGUET, GENOLHER, BARTHET-, UEDC : 6 -D'ETTORE, POUCHELON, BRIAND, PUJOL L., RIVIERE, FRANCIS-, NI : 4)
- Non-participation au vote : 1 (UEDC : 1 -ANAHORY-).

Le ***Rapport d'objectifs*** (2019/AP-DEC/05) est ***adopté***.

Sur le restant du SRADDET, hors Rapport d'objectifs, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 105 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, UEDC : 17, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Contre : 36 (RN : 36)
- Abstention : 13 (UEDC : 9 -DEVILLE, PUJOL L., MONESTIER-CHARRIÉ, BRIAND, ANAHORY, RIVIER, POUCHELON, FRANCIS, D'ETTORE-, NI : 4)

Le ***Rapport, hors Rapport d'objectifs*** (2019/AP-DEC/05) est ***adopté***.

Nous passons enfin à la délibération réglementaire, par rapport à la question de l'opposabilité.

Sur le Rapport global, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 106 (SRC : 51, GR : 16, NM : 20, UEDC : 17, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Contre : 36 (RN : 36)
- Abstention : 13 (UEDC : 9 -DEVILLE, PUJOL L., ANAHORY, MONESTIER-CHARRIÉ, RIVIERE, FRANCIS, D'ETTORE, POUCHELON, BRIAND-, NI : 4).

Le ***Rapport global*** (***2019/AP-DEC/05***) est ***adopté*** avec une large majorité. Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

Vraiment merci à l'ensemble des élus qui y ont travaillé, merci aux Services, au Cabinet, à toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés, mais aussi à nos partenaires parce que, pour de nombreux partenaires sur les territoires, cela a été aussi un gros travail.

Donc félicitations Madame la Vice-présidente BRUTUS … Un lourd travail avec parfois, je le sais, des soirées très longues, mais récompensé ! Merci.

Module 3 - Transition écologique et énergétique

Nous passons au Module 3, qui comprend 7 rapports.

En attendant le retour de Monsieur le Vice-président GIBELIN, je demande à Madame la Vice-présidente BRUTUS de bien vouloir présenter le Rapport 08 sur le Foncier …

2019/AP-DEC/08 - Approbation du Plan d'Actions Régional sur le Foncier

Mme BRUTUS

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs,

Chers collègues,

Nous venons juste de voter l'arrêt du projet de SRADDET qui, je vous le rappelle, fixe deux grands objectifs : le rééquilibrage territorial et le changement de modèle.

Nous constatons que notre Région connaît une forte croissance démographique et que les espaces naturels ou agricoles sont malmenés et subissent une forte artificialisation. Il est donc nécessaire de les préserver afin de sauvegarder la biodiversité. Pour ne pas figer notre développement, il est primordial d'aider les villes et les villages à se reconstruire sur eux-mêmes et à limiter leur étalement. Ainsi, nous nous rapprocherons aussi du zéro artificialisation nette à l'échelle régionale et nous serons dans une logique de développement durable.

Ce changement de modèle suppose de limiter l'étalement urbain qui est préoccupant en Occitanie, nous en sommes tous conscients. On estime que les espaces artificialisés ont augmenté de 14,5% entre 2005 et 2015 ; une surface de 730 m² en moyenne a donc été artificialisée pour chaque habitant supplémentaire. La qualité des milieux naturels se détériore à mesure que les espaces naturels, agricoles et forestiers se réduisent, du fait de l'artificialisation.

Par ailleurs, l'étalement urbain contribue au morcellement des terres agricoles, augmente les contraintes liées à la proximité des habitations et la spéculation foncière déstabilise les marchés fonciers agricoles, notamment.

Entre 2000 et 2010, 1 exploitation sur 4 a disparu en Occitanie.

L'extension urbaine représente de plus un coût financier important pour la puissance publique, mais également pour les citoyens. Elle nécessite la construction et l'entretien d'infrastructures supplémentaires (infrastructures de transport, réseaux divers) et, dans certains cas, le développement de nouveaux services de mobilité.

Face à ces enjeux majeurs, le SRADDET fixe une ambition forte en termes de sobriété foncière, nous en avons largement débattu tout à l'heure : réussir le zéro artificialisation nette à l'échelle régionale à l'horizon 2040.

Dans cette optique, la Région demande aux territoires :

- de privilégier la densification des espaces urbanisés existants,

- de réduire le rythme de consommation des sols,
- de limiter l'imperméabilisation des sols,
- et de développer la nature en ville.

Il importe aussi de protéger les terres agricoles et enfin, de privilégier une densification et une requalification du foncier économique et logistique existant.

Les territoires devront aussi adopter une trajectoire de réduction du rythme de consommation des sols, qui sera modulée en fonction des spécificités de chaque territoire. Et là j'insiste, c'est bien ce que l'on a dit tout à l'heure : on ne parle pas de la même façon du zéro artificialisation nette dans des territoires déjà très denses, que dans des territoires peu denses, et c'est là que nous pourrons vraiment avoir une action territorialisée.

Pour réussir ce pari, il est donc essentiel d'accompagner ces différents territoires et de se doter d'outils opérationnels. Notre Collectivité agit déjà sur cette question foncière avec :

- le développement et la valorisation des bourgs-centres : 450 communes engagées dans cette politique,
- le programme "Reconquête des friches" : 39 projets retenus au travers d'AMI, plus 22 candidatures supplémentaires à la dernière session,
- un appui à la mise en œuvre de la séquence "Éviter, Réduire, Compenser".

Il nous faut aujourd'hui aller plus loin. C'est pourquoi il est proposé d'engager un Plan Régional sur le Foncier, avec 10 actions concrètes, dont je ne citerai que quelques-unes :

- le soutien à des opérations et à des démarches exemplaires en matière de sobriété foncière,
- la préfiguration d'un Opérateur régional ERC à majorité publique,
- la mise en place d'un fonds régional sur le foncier agricole, avec des outils de type garanties, prêts d'honneur, portage transitoire du foncier, pour agir en priorité sur l'installation d'agriculteurs et sur la transmission en favorisant l'agro-écologie,
- enfin, l'adaptation du dispositif d'aide de la Région sur les zones d'activités, en ouvrant à la requalification du foncier économique, en assouplissant les critères de nombre d'emplois créés pour permettre d'accompagner les zones d'activités économiques en territoires plus ruraux, en conditionnant notre aide à des critères environnementaux ; ces critères seront présentés à la prochaine Commission Permanente.

Ainsi, avec l'ensemble des autres mesures que vous trouverez dans le rapport, nous contribuerons concrètement à changer le modèle de développement de notre Région, en nous orientant vers encore plus de durabilité.

Je vous remercie pour votre attention.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Madame la Vice-présidente.

Je demande à Monsieur le Vice-président GIBELIN de bien vouloir présenter le Rapport 06.

Je sais, Monsieur le Vice-président, que vous étiez en train de préparer la réunion de demain, une réunion très sensible puisque vous allez rencontrer les familles endeuillées, suite au drame de Millas. Pour les familles qui ont perdu leur enfant ou dont les enfants ont été gravement blessés, la réouverture de la ligne ferroviaire n'est pas que technique et donc, par respect pour leur douleur, Jean-Luc GIBELIN va les recevoir pour bien expliquer la question des temps entre les sorties scolaires du collège et les horaires de trains, que nous demandons à la SNCF de déplacer pour respecter la demande des familles, d'avoir un "maximum" de temps entre les sorties scolaires et les passages de trains, parce que vous vous doutez que la douleur est là ... Don demain, Jean-Luc va devoir peser chaque mot parce que c'est, je pense, ce qui peut arriver de pire à des parents.

2019/AP-DEC/06 - <u>Plan d'actions en faveur de la Mobilité, de l'Environnement et du Pouvoir d'achat - Mobilités III</u>

M. GIBELIN

Merci Madame la Présidente. En effet, c'est une réunion qui ne sera pas simple.

Le rapport "Mobilités III", qui vous est soumis cet après-midi, permet à la fois de faire le bilan sur les différentes étapes qui ont déjà été parcourues depuis "Mobilités I" et "Mobilités II", et d'aller un petit peu plus loin, comme vous l'avez présenté ce matin dans votre intervention.

Depuis décembre 2018, c'est l'éco-chèque mobilité, la prime de fidélité, l'incitation au co-voiturage, l'accompagnement des plans de mobilité, l'expérimentation du télétravail et la mise à l'étude d'une conversion GNV et hydrogène.

Ce sont vraiment des étapes importantes, il est donc utile de regarder ensemble où nous en sommes et ce rapport "Mobilités III" nous permet de passer une étape dans ce cadre-là.

Sur l'éco-chèque : l'acquisition d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable d'occasion -et nous avons tout à l'heure aussi mis cet élément dans le cadre budgétaire pour les lycées-, l'achat d'un vélo à assistance électrique, le bilan est important, les chiffres sont donnés et ils confirment qu'il s'agit bien là d'une mesure utile, d'une mesure qui répond aux attentes et correspond à une aide concrète pour les habitantes et les habitants de la région.

Et donc, bien évidemment, la proposition est de reconduire ces deux dispositifs d'aide individuelle.

Mais nous proposons aussi d'élargir ces aides aux Collectivités -vous l'avez dit tout à l'heure Madame la Présidente-, à la fois sur les Communautés de communes, les petites Communes en dehors des métropoles, les Communes plus importantes et les PNR, avec la proposition, respectivement, de 2 ou 3 véhicules, avec des taux d'intervention qui varient entre 30 et 50%.

Vous voyez là la volonté de pouvoir aider des Collectivités qui, ayant vu la proposition pour les personnes, se disent qu'elles peuvent aussi avoir une démarche sur cet aspect-là. Cette démarche d'aide directe et d'extension aux Collectivités est donc une aide concrète qui peut permettre, en particulier dans la ruralité, d'avoir là aussi des réponses adaptées par rapport aux attentes des uns et des autres.

Le Schéma Régional d'Infrastructures Cyclables est aussi un point important, qui correspond à un engagement qui est venu à plusieurs reprises, à la fois dans le GART Occitanie, mais cela a été évoqué tout à l'heure dans les discussions vis-à-vis du SRADDET et c'est une étape importante pour la création d'itinéraires cyclables sécurisés, en cohérence avec le Plan des PEM qui important, à partir du moment où les Collectivités sont en demande, et je ne reprendrai pas ce que vous avez répondu tout à l'heure, Madame la Présidente, en particulier sur les attentes en matière de parkings.

Sur la question du télétravail, c'est aussi un point important avec la mise en place d'un forfait "Mobilité Durable" pour les agents et la gestion du parc automobile régional basée sur des critères d'éco-responsabilité.

Enfin, la conversion au GNV et à l'hydrogène, c'est le soutien des Collectivités ou d'Entreprises pour l'acquisition de près de 900 véhicules à hydrogène et la perspective de la démarche concernant les énergies alternatives, à la fois sur les autocars et sur les différentes énergies possibles ; c'est vrai pour le GNV, pour le BioGNV plus particulièrement et pour l'Éthanol, comme c'est déjà expérimenté dans le Gard.

Sur ces aspects, l'objectif est très ambitieux puisque nous voulons, d'ici fin 2022, un taux de 10% de conversion, pour un parc de 700 autocars. C'est un élément tout à fait important qui montre que, là aussi, nous sommes dans la réalisation et pas dans le slogan.

Enfin, l'organisation d'une votation d'initiative citoyenne sur l'ouverture de lignes de transports scolaires à d'autres usagers en Occitanie ; c'est une demande qui a été faite et donc la proposition est d'intégrer cette demande dans ce volet "Mobilités III". Après le vote des élus, si le principe de cette votation recueille 10 000 soutiens en 1 mois, la votation sera effectivement organisée en ligne, par la Région, et en cas d'un vote favorable, les résultats de la votation seront mis en œuvre, en fonction de ce que nous aurons comme retour sur cette étape-là.

Voilà Madame la Présidente, mes chers collègues, quelques éléments de présentation de ce rapport "Mobilité III".

Je me permets juste d'insister sur la cohérence de ces trois volets, en remerciant l'ensemble des Services qui travaillent sur ces aspects, parce que cela fait partie des éléments qui sont nouveaux par rapport à ce qui était fait traditionnellement sur les Directions Transports, les équipes de la Région ont su prendre ce virage et je veux vraiment les en féliciter !

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. Je passe la parole à Michel BOUSSATON pour la présentation du Rapport 12. Donc Monsieur le Conseiller régional Délégué à la Santé, merci de nous présenter le rapport relatif aux perturbateurs endocriniens, s'il vous plaît ...

2019/AP-DEC/12 - Démarche de la Région Occitanie pour un territoire "sans perturbateurs endocriniens" - Adoption du Plan d'Actions Régional

M. BOUSSATON

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Lors de notre Assemblée Plénière du 28 mars 2019, nous avons voté à l'unanimité l'adoption de la Charte "Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens". À l'époque, nous avions longuement développé auprès de vous ce que sont les perturbateurs endocriniens, leurs dangers à court, moyen et long termes, le fait que les éléments contenus dans cette Charte étaient en parfaite cohérence avec notre politique régionale ; je n'y reviendrai donc pas. Le 16 octobre dernier, nous avons donc signé cette Charte avec le Professeur André CICOLELLA, Président du Réseau Environnement Santé, lors d'une manifestation scientifique organisée sur le sujet.

Aujourd'hui, comme nous nous y étions engagés, nous vous présentons un Plan d'actions qui reflète les demandes que vous aviez faites : ce Plan devait être clair, concis, précis et surtout concret, et que ce Plan puisse être mis en route immédiatement.

Le Plan qui vous est proposé comporte donc 3 axes, eux-mêmes déclinés en actions, avec un total de 10 actions. Ces 3 axes sont simples :

- tout d'abord, favoriser la recherche et la diffusion grand public de cette information scientifique,
- ensuite, être nous-mêmes, en tant que Région, exemplaires dans toutes nos actions,
- enfin, intégrer l'enjeu des perturbateurs endocriniens dans toutes nos politiques publiques.

Reprenons rapidement ces 3 axes pour décliner les 10 actions proposées ; c'est un peu un inventaire "à la Prévert" qui est un peu fastidieux, j'ai donc simplifié les choses, mais un fascicule vous a été remis sur table, qui reprend l'ensemble des mesures qui sont envisagées et je ne peux donc que vous encourager à le lire !

L'axe I comprend 4 actions :

- la 1ère est l'aide à la recherche, que cette recherche soit fondamentale ou clinique, par le financement de travaux sur cette thématique,
- la 2ème action, c'est l'accompagnement d'actions pour mieux faire connaître les dangers d'une exposition aux perturbateurs endocriniens sur tout notre territoire, en particulier par l'intermédiaire de l'appel à projets "Culture scientifique, technique et industrielle",

- la 3ème action est le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, pour soutenir les missions d'information dans les établissements de formation en travail social et surtout, très important, pour que le Service sanitaire en Occitanie, qui mobilise les étudiants en formations médicales et paramédicales, intègre la thématique des perturbateurs endocriniens dans les enseignements,
- la 4ème action est la mutualisation de ces connaissances et pratiques vertueuses avec d'autres accords, en particulier avec le Réseau Environnement Santé qui est impliqué dans des projets européens et interrégionaux.
Concernant l'acte II, 3 actions très concrètes :
- 1ère action : la prise en compte du facteur "perturbateurs endocriniens" dans tous les achats de la Région,
- 2ème action : la disparition progressive du plastique, en particulier dans les cantines scolaires gérées par la Région ; vous savez que les barquettes plastiques pour réchauffer les aliments sont génératrices de perturbateurs endocriniens, et notre Présidente avait déjà annoncé cette disparition lors du Salon de l'Agriculture, c'est-à-dire avant que ne soit votée cette mesure en Assemblée Plénière,
- 3ème action : la disparition progressive de matériaux contenant des perturbateurs endocriniens lors des manifestations organisées par la Région ; vous voyez d'ailleurs sur vos tables que vous n'avez pas l'habituelle bouteille en plastique et les petits verres en plastique que l'on trouvait autrefois, non, vous avez maintenant des verres et des bouteilles en verre.
Nous en arrivons maintenant à l'axe III : les politiques publiques. Ici encore, 3 actions :
- 1ère action : intégrer les enjeux des perturbateurs endocriniens dans le futur Contrat agricole de transition. Très clairement, notre volonté n'est surtout pas de stigmatiser le monde agricole, qui fut probablement et peut-être toujours la première victime de ces produits ; notre but est aujourd'hui de faire un travail constructif sur l'élimination progressive de ces produits qui sont toxiques pour l'organisme,
- 2ème action : intégrer la thématique "perturbateurs endocriniens" dans certaines politiques, par exemple dans l'appel à projets -déjà ancien- READYNOV, l'introduction de clauses d'éco-conditionnalité "perturbateurs endocriniens" dans les aides aux entreprises,
- 3ème action : favoriser la réduction de l'usage des produits phytosanitaires et pesticides, par exemple, au travers de l'appel à projets "0 phyto", la disparition de certains désherbants et insecticides dans les campings et structures de loisirs de plein air, par l'intermédiaire du projet "FREDON".
Vous voyez donc que ces actions sont multiples ; je n'allais pas les développer toutes, cela aurait été fastidieux, mais je pense que ce que je vous en ai dit est suffisant pour comprendre l'importance de l'engagement de la Région à ce niveau-là.

Au total, ces actions sont très concrètes et nous pouvons les mettre en place immédiatement, dans l'intérêt des populations d'Occitanie. Sachez que ce catalogue d'actions n'est pas fermé et nous sommes ouverts à toute nouvelle idée.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

2019/AP-DEC/07 - Plan Régional d'Action Arbre et Carbone vivant

2019/AP-DEC/09 - Un Plan Bâtiment Durable Occitanie pour soutenir la Trajectoire de la Région à Énergie Positive

LA PRÉSIDENTE

Merci.

Concernant les Rapports 7 et 9, je pourrai les commenter en répondant aux interventions des futurs orateurs.
Madame FITA, merci de bien vouloir présenter les Rapports 10 et 11 ...

2019/AP-DEC/10 - Généralisation du Télétravail

2019/AP-DEC/11 - Mise en place du forfait Mobilité durable

Mme FITA

Merci Madame la Présidente. Très rapidement sur ces deux rapports importants :
- Le premier concerne la généralisation du télétravail pour notre Collectivité.
Je vous rappelle que depuis quelques mois, nous sommes en phase d'expérimentation, plus de 140 agents ont participé à cette expérimentation et plus de 90% d'entre eux ont exprimé leur satisfaction, donc très logiquement nous vous proposons la généralisation du télétravail à l'ensemble des agents des sièges, je le précise, les ARL ne seront pas concernés par ce dispositif.
Un chiffre : sur 2019, avec uniquement 140 expérimentateurs, nous avons évité plus de 264 000 kilomètres de trajets domicile-travail, d'où l'espoir important de réduction de ces trajets avec la généralisation du télétravail.
- Le deuxième rapport est relatif à la mise en place du forfait "Mobilité durable" : afin que les agents réduisent leurs déplacements de type "autosolisme" et donc optent plutôt pour des modes de déplacement doux, il s'agit là de leur permettre de bénéficier, en échange de cet engagement d'utiliser leur vélo, vélo à assistance électrique ou du co-voiturage, d'un forfait de 200 € par an.
Bien sûr, il faudra quand même attendre les décrets d'application de la Loi d'Orientation des Mobilités pour pouvoir véritablement ajuster le dispositif, mais il pourra être cumulé avec la participation de la Collectivité aux abattements de transports en commun de ces agents.

Voilà les engagements de la Collectivité pour l'amélioration des conditions de travail de nos agents, autant le télétravail que le forfait "Mobilité durable".
Merci Madame la Présidente.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Madame la Présidente de Commission.
Nous en venons aux interventions et la parole est tout d'abord à Monsieur DUPRAZ pour 4 minutes, s'il vous plaît …

M. DUPRAZ

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Le nouveau volet du Plan Mobilités renforce notre action en faveur de la transition écologique et énergétique, nous nous en félicitons, mais je souhaite attirer l'attention sur une nouvelle possibilité qui va s'ouvrir pour adapter le parc automobile actuel en transformant les voitures thermiques en voitures électriques ou en voitures à hydrogène. C'est ce que l'on appelle le "rétrofit", c'est techniquement au point, beaucoup de voitures sont et ont été transformées comme cela aux États-Unis ou en Chine ; c'était compliqué jusqu'à présent parce qu'il était très difficile d'homologuer les voitures transformées, mais le Parlement est en train de discuter de la possibilité d'ouvrir cela en France, ce qui serait une avancée majeure. C'est faisable pour des coûts raisonnables, entre 5 000 et 10 000€ par véhicule, et cela pourrait donc devenir très prochainement plus facile d'un point de vue réglementaire. C'est donc une affaire à suivre et je pense que si cela se met en place, nous pourrions accompagner cette conversion du parc automobile thermique en parc automobile électrique.
Mais je vais consacrer l'essentiel de mon intervention au Plan Arbre et Biodiversité.
C’est pour moi un moment particulier puisque mon activité professionnelle de chercheur forestier concerne précisément le rôle des arbres dans le stockage de carbone pour combattre le changement climatique.
Alors, je voudrais juste attirer votre attention sur certains résultats très récents de travaux de recherche sur le sujet. En particulier, savez-vous que le réchauffement climatique ne fait pas que réchauffer l'air, mais qu'il réchauffe aussi les sols ? Et quand on réchauffe les sols, que fait-on ? On active la vie microbienne et la vie des champignons du sol, qui dégradent la matière organique des sols et qui re-larguent encore plus de carbone dans l’atmosphère. On est donc face à quelque chose qui a un effet négatif, qui emballe le réchauffement climatique et les derniers résultats que l'on a obtenus montrent que pour maintenir simplement le taux actuel de matière organique des

sols travaillés, il faudrait augmenter les retours de matière organique par les résidus des cultures, etc., de 30%. On voit donc que le défi est de taille, ne serait-ce que pour maintenir le stock de carbone de nos sols.

Et c'est là que j'en viens au rôle des arbres qui est assez intéressant, parce que nos travaux ont bien montré que les arbres permettent de stocker du carbone dans les sols, mais peut-être pas de la manière habituelle dont on le pense : ce n'est pas la litière de feuilles qui va être réincorporée au sol qui va augmenter ce stock, mais c'est essentiellement la litière de racines, car il faut savoir que les arbres, chaque année, perdent des racines, comme ils perdent des feuilles et c'est le carbone de ces racines qui est dans le sol, en profondeur, qui peut ensuite être incorporé dans une matière organique qui a une longue durée de vie.

Je ne vais pas rentrer dans les détails, mais cela pour vous dire que les arbres ont cette fonction et qu'en fait ces racines profondes des arbres, ce sont elles qui ont créé la matière organique de tous nos sols agricoles actuels, car tous nos sols agricoles sont en fait des sols forestiers dont on a hérité au moment du défrichement et leur matière organique étant stable, on vit encore aujourd'hui sur des sols agricoles qui fonctionnent à partir d'une matière organique issue des arbres de la forêt primitive.

Je pense donc que ce Plan Arbre est une très belle initiative et que nous allons peut-être pouvoir envisager d'aller un peu plus loin, car je me dis qu'en collaboration avec les Conseils Départementaux, on pourrait rétablir les alignements d'arbres qui autrefois bordaient toutes les routes de France, de Navarre et d'Occitanie, parce qu'en fait cela constituerait une magnifique trame verte à l'échelle de la région ; cela permettrait de circuler à l'ombre en été et à l'abri du vent en hiver, et cela aurait l'avantage de stocker beaucoup de carbone.

Donc voilà une proposition qui peut permettre d'évoluer plus tard.

Également, protéger nos vieilles forêts est une excellente chose car ce sont surtout des trésors de biodiversité, c'est donc une très belle initiative.

Je terminerai en disant que, oui, planter des arbres est une excellente chose, mais n'oublions pas que planter un arbre, cela prend 10 minutes, mais que le faire grandir, cela prend toute une vie.

Alors, ne l'oublions pas, c'est plus simple de planter que d'entretenir, c'est le forestier qui vous parle et comme on dit en occitan globalisé -c'était le slogan de notre Congrès Mondial d'Agroforesterie à Montpellier cette année- : "Make our planet treed again" !

Merci beaucoup.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur BERARD pour 5 minutes, s'il vous plaît ...

M. BERARD

Merci Madame la Présidente,

Chers collègues,

Le rapport sur le Plan d'actions "Mobilités III" en faveur, comme son nom l'indique, de la mobilité, de l'environnement et du pouvoir d'achat, ainsi que les rapports sur la généralisation du télétravail et la mise en place du forfait "Mobilité durable" marquent la volonté et l'ambition de notre Majorité en faveur de nos concitoyens et des territoires.

Quel que soit le territoire dans lequel nous vivons, la mobilité est un enjeu primordial et depuis 2016, nous avons toujours su appréhender le sujet dans sa globalité et avec pragmatisme.

Ce ne sont pas que des kilomètres de rail ou de route, ou des achats de matériel roulant, ou des investissements dans les gares et autres. Non, le transport est aussi une question qui se pose, ou bien une problématique du quotidien qui concerne un élève ou un parent d'élève, un demandeur d'emploi, un salarié, un fonctionnaire, un retraité, … Bref, un habitant de l'Occitanie dans toute sa diversité.

Nous travaillons, dans cette Majorité, autour de la Présidente et de Jean-Luc GIBELIN, pour apporter des solutions concrètes et adaptées à notre société, et nous avons su être intransigeants avec l'opérateur de transports ferroviaires, au profit des usagers.

Le Plan d'actions dresse le bilan positif des mesures que nous avons adoptées précédemment : aide individuelle à l'éco-chèque Mobilité, prime de fidélité au train et expérimentation du co-voiturage, et aux côtés des Communes, des Intercommunalités et des Départements, nous nous saisissons du développement et de l'organisation du co-voiturage et du transport à la demande, parce que la poursuite de ces mesures est essentielle.

Ce Plan d'actions propose surtout la mise en place de nouvelles mesures en faveur de la transition environnementale et du pouvoir d'achat, et nous sommes conscients qu'il existe une réelle attente de nos concitoyens pour que nous allions plus loin.

La création du bonus forfaitaire "Mobilité durable" pour l'achat d'un vélo à assistance électrique et la définition du Schéma Régional d'Infrastructures Cyclables vont forcément favoriser les modes de déplacement doux et élargir le panel de l'offre de mobilités sur l'ensemble des territoires.

Oui, je dis bien l'ensemble des territoires, car l'usage des vélos n'est pas exclusivement lié aux grandes villes ou aux métropoles.

Dans ce Plan, la Région Occitanie, au-delà du volontarisme, montre l'exemple : conversion au GNV, développement de l'hydrogène vert, intégration du volet "Mobilités" au sein du Pacte Régional pour une Alimentation Durable en Occitanie.

Ainsi, dans mon département, 2 lignes liO ont été ciblées pour fonctionner au bioGNV, avec l'objectif de faire circuler 10 autocars d'ici septembre 2020, représentant 1/3 du parc d'autocars des lignes régulières en Aveyron.

Une expérimentation qui a vocation à atteindre d'ici fin 2021 -Jean-Luc GIBELIN le disait- un parc de 700 autocars et un taux de 10% de conversion du parc régional.

En matière d'hydrogène vert, comment ne pas parler de l'expérimentation de la 1ère ligne de train à hydrogène en France sur Montréjeau-Luchon ? Une décision qui permet non seulement de s'engager pour une énergie alternative, de respecter notre environnement, mais aussi de développer l'économie et l'emploi, notamment à Tarbes.

La Région est aussi volontariste pour ses agents. C'est le sens des deux rapports visant à la généralisation du télétravail à la Région et à la mise en place d'un forfait "Mobilité durable" en faveur des agents régionaux.

Le taux de satisfaction des agents qui ont expérimenté le télétravail (90%) justifie sa généralisation à l'ensemble du personnel volontaire.

Quant à la création du forfait "Mobilité durable", cela va permettre aux agents de bénéficier de 200 € par an s'ils se rendent au travail en vélo, en vélo à assistance électrique ou en co-voiturage ; ce forfait complète les actions déjà engagées comme la participation aux abonnements de transports en commun, ou la location de vélo pour les trajets domicile-travail.

Enfin, le groupe Socialiste, Républicain et Citoyen se félicite du lancement d'une procédure de votation d'initiative citoyenne sur l'ouverture de lignes de transports scolaires à d'autres publics. Cette initiative démontre à la fois la qualité des contributions de nos concitoyens et la vitalité de nos outils de démocratie participative. La Région est une vraie Région citoyenne et cette question mérite effectivement un vrai débat.

Pour conclure, l'ensemble des mesures prévues par ces trois rapports démontrent, une fois de plus, le volontarisme et l'engagement sans faille de la Région Occitanie et de sa Majorité pour une mobilité durable et équilibrée, en faveur des citoyens et des territoires.

Nous anticipons fortement le rôle que la loi LOM va nous conférer, celui d'Autorité Organisatrice de la Mobilité et c'est pour cela que le groupe SRC votera l'ensemble de ces trois rapports.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur FONS pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

M. FONS

Merci Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs,

Chers collègues,

Dans ce Module III concernant la transition écologique et énergétique, nous n'avons pas moins de 7 rapports et en 3 minutes de temps de parole, c'est vrai que cela fait un peu court, mais je vais essayer de ne pas trop "glisser" ! J'aborderai donc 3 dossiers :

En ce qui concerne la Stratégie Région à Énergie Positive, ce rapport propose l'adoption d'un Plan Bâtiment Durable Occitanie, dans un secteur qui est le 1er consommateur d'énergie en Occitanie, avec près de 47% des consommations totales et le 2nd en émission de dioxyde de carbone, avec une part de 33%. Le Plan Bâtiment Durable Occitanie a été élaboré en partenariat avec les Services de l'État (DREAL, ANAH), l'ADEME et le Plan Bâtiment Durable National, et a pour ambition d'être la déclinaison thématique de la Stratégie RéPOS au secteur du bâtiment et de l'immobilier, avec une réduction de 26% des consommations d'énergie du secteur d'ici 2050.

Ce Plan aura deux vocations :

- mise en cohérence, cohésion, lisibilité des différentes actions régionales dans le secteur,
- création d'un espace d'échange et de concertation avec l'ensemble des acteurs du bâtiment et de l'immobilier.

Le rapport affirme que la mobilisation des filières socioprofessionnelles est le facteur principal de réussite de ce Plan. Chaque acteur est invité à signer un pacte d'engagement et une feuille de route est adoptée, dont le premier volet couvre la période 2020-2025.

La gouvernance s'articule autour de deux Instances, avec une animation conjointe de l'État, de l'ADEME et de la Région : un Comité de pilotage et un Comité partenarial ; cet accord de partenariat est signé sur la période 2020-2030.

Compte tenu du caractère partenarial du Plan Bâtiment Durable Occitanie (DREAL, ANAH, ADEME) et la volonté affichée d'impliquer les filières professionnelles au travers d'un pacte d'engagement, notre groupe votera favorablement.

En ce qui concerne la Stratégie Régionale pour la Biodiversité, il est proposé à notre Assemblée de s'engager dans un Plan d'actions "Arbre et carbone vivant" qui s'articule autour de 4 axes, que vous avez présentés. Ce rapport "Arbre et carbone vivant" fixe des objectifs quantifiés et localisés, à un horizon réaliste de 2022. Pour cette raison, notre groupe votera pour.

Vous nous présentez également un Plan d'actions "Sans perturbateurs endocriniens" qui propose d'adopter 10 engagements, articulés autour de 3 axes. Ces 10 engagements respectent ceux de la Charte du Réseau Environnement Santé et vont, pour certains, même au-delà ; il s'agit de la suite de l'adoption de la Charte "Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens".

Évidemment, nous serons favorables à ce rapport.

S'il me reste encore un peu de temps, je tenterai d'aborder un 4ème rapport : celui de la généralisation du télétravail.
Comme je l'avais rappelé il y a un an, le télétravail n'est pas une simple modalité technique d'organisation interne ; il ne peut pas davantage être réduit aux seuls bienfaits qu'on lui attribue sur le plan économico-environnemental, comme la réduction de la congestion urbaine ou comme un facteur d'attractivité dans les zones rurales ...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. FONS

Cette dimension humaine va droit au cœur de notre choix.
Votre rapport propose donc de généraliser le dispositif à compter du 1er janvier 2020, le principe de base étant que l'activité exercée en télétravail ne pourra excéder 1 jour fixe par semaine pour les agents des Services généraux sans fonction d'encadrement et 1 jour mobile par semaine pour les managers. Notre groupe sera également favorable à ce rapport.
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur BAUDRY pour 4 minutes, s'il vous plaît ...

M. BAUDRY

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Ce Plan d'actions en faveur de la mobilité, des transports, de l'environnement et du pouvoir d'achat ressemble à un catalogue de bonnes intentions pour démontrer que notre Région, voulue et dite "à énergie positive", s'implique dans la transformation des modes de transport.
L'objectif annoncé est d'inciter les habitantes et habitants d'Occitanie à changer leurs habitudes de déplacement. C'est une sorte de grand fourre-tout dans lequel vous mélangez de nombreuses mesures, certaines sont intéressantes et d'autres le sont beaucoup moins.
La première mesure concerne la reconduction des dispositifs éco-chèque Mobilité pour l'aide à l'achat de voitures et vélos électriques. Pour faire simple, depuis le 1er mars 2019, la Région offre une aide jusqu'à 2 000 € pour l'achat d'un véhicule électrique et une aide jusqu'à 100 € pour l'achat d'un vélo électrique. C'est un vœu pieux sur le papier, mais dans la réalité les résultats sont tout autres. En effet nous avions calculé, à l'époque du lancement, que votre enveloppe globale de

4 M€ allait permettre le versement d'un peu plus de 20 000 aides ; cela nous paraissait déjà bien peu au regard des presque 6 millions d'habitants de notre région : ces deux dispositifs réunis n'allaient toucher que 0,3% de la population.

Mais nous avions nous-mêmes été très optimistes, Madame la Présidente.

En effet, le bilan présenté dans le rapport indique que vous avez péniblement attribué 2 000 aides, c'est-à-dire 10 fois moins que prévu.

Vous avez donc annoncé en grande pompe, au début de l'année, la création d'un dispositif qui, finalement, n'a touché que 0,03% de la population régionale ... Avouez, Madame la Présidente, que nous sommes bien loin des ambitions annoncées !

Ces dispositifs vous permettent d'afficher une image de générosité verte qui n'a rien à voir avec la réalité des faits. Or, ce n'est ni généreux, ni vert.

Ce n'est pas généreux, d'abord parce que vous versez des aides avec l'argent public ; cela veut dire que si la demande pour ces aides venait à augmenter, il faudrait également augmenter les impôts.

Cela n'a pas de sens, ensuite, parce que la vraie générosité c'est celle que nous vous proposons tous les ans, au moment du vote du Budget : la baisse du coût de la carte grise -que vous avez augmenté dès votre arrivée aux affaires- et la baisse de la part régionale de la TICPE ; ces deux vraies mesures de bon sens, que vous rejetez systématiquement, permettraient un gain de pouvoir d'achat global de 75 M€ pour tous les automobilistes d'Occitanie, ce qui est nettement mieux que les 4 M€ proposés pour 0,03% de la population.

De plus, Madame la Présidente, en Socialiste que vous êtes, vous devriez être interpellée par un fait : selon votre propre bilan, 55% des aides à l'achat d'une voiture électrique ont été attribuées à des personnes non-imposables. Or, notre région Occitanie compte 61% de foyers non-imposables. Cela veut donc dire, comme nous l'avions annoncé, que cette aide à l'achat d'un véhicule électrique favorise, en fin de compte, les plus aisés. En effet, les personnes à faibles revenus sont proportionnellement moins aidées que les personnes les plus aisées.

Sur l'aspect vert maintenant, vous le savez Madame la Présidente, tout comme les éoliennes présentées trop souvent comme une alternative au nucléaire, il en va de même pour les véhicules électriques dont le bilan carbone et l'impact en matière écologique restent mitigés et discutables, la fabrication de batteries nécessitant l'utilisation de nombreuses énergies fossiles, produits chimiques et métaux rares comme le lithium. Ainsi, sa fabrication est globalement plus polluante qu'un véhicule thermique traditionnel.

De même, si les émissions de CO_2 sont nulles lors de l'utilisation du véhicule, plusieurs experts s'accordent pour estimer que la pollution ne disparaît pas, mais est en réalité déplacée.

En effet, si l'électricité utilisée pour recharger les batteries ne provient pas de sources d'énergies renouvelables, le coût carbone d'une voiture électrique reste lourd.

Voyez-vous, Madame la Présidente, culpabiliser en permanence les automobilistes, notamment ceux aux plus faibles revenus, en leur faisant croire qu'avec leurs véhicules diesel -qu'on les a incités à acheter ces deux dernières décennies- ils sont responsables du réchauffement climatique, alors même que nous sommes, nous français, les meilleurs élèves d'Europe en matière d'émission de gaz à effet de serre.

Et comme nous sommes en période de Noël, permettez-moi de croire que plus que des chèques cadeaux, ce sont également les besoins au quotidien, notamment dans la ruralité, qui attendent d'être incités par une politique volontariste et courageuse.

Je n'ai pas le temps d'aborder en détail les autres mesures présentées dans ce rapport.

Nous soutiendrons bien entendu les mesures intéressantes comme celles qui concernent la conversion à l'hydrogène, le soutien aux infrastructures cyclables, la votation citoyenne sur les transports scolaires, ainsi que le développement du télétravail, mais nous nous abstiendrons sur les autres mesures qui relèvent pour nous nettement plus de l'affichage.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame LASFARGUES pour 4 minutes, s'il vous plaît ...

Mme LASFARGUES

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Mon intervention portera sur trois rapports :

En ce qui concerne le Plan d'actions en faveur de la Mobilité, de l'Environnement et du Pouvoir d'achat "Mobilités III", il s'agit tout simplement de poursuivre un plan d'incitation à l'alternative des déplacements pour à la fois la santé publique, la protection de l'environnement, l'intégration sociale et économique, le pouvoir d'achat et l'amélioration des déplacements.

La mobilité durable, c'est la preuve d'une Région en prise avec le quotidien de ses habitants et la nécessité de préserver notre environnement.

Les évolutions technologiques relatives aux transports, à la connectivité et aux véhicules électriques nous obligent à une adaptation constante, dans l'intérêt de notre territoire.

La mobilité est une priorité sociétale, au même titre que le travail, le logement, l'éducation, la santé. C'est l'enjeu économique, social et environnemental dont dépendent toutes les activités du quotidien, dont dépendent nos possibilités d'évolution vers un développement durable.

Soutenir un panel de déplacements responsables, c'est optimiser les besoins de déplacement et lutter contre l'assignation à résidence qui menace l'ensemble de nos territoires périurbains et ruraux.
Investir dans les mobilités durables, c'est aussi l'opportunité de créations d'emplois et l'émergence de projets économiques innovants.
Le groupe des Radicaux tient, par la même occasion, à souligner l'initiative de l'extension de l'éco-chèque Mobilité en faveur des Collectivités, pour la reconversion de leurs parcs de véhicules.
Nous inciterons sur le terrain les Maires et ceux qui le deviendront en mars prochain, les Présidents de Communautés de communes et tous les élus locaux en responsabilité à faire la démarche auprès de la Région pour renouveler leurs parcs automobiles et investir dans des véhicules électriques, hybrides ou à hydrogène.
En ce qui concerne le Plan Régional d'Action Arbre et Carbone vivant, le groupe des Radicaux tient à souligner une fois de plus la volonté d'agir de notre Région ; d'agir en faveur du climat et de la biodiversité, mais surtout pour une prise de conscience collective et la nécessité d'agir vite et sur l'ensemble des territoires. Quand on parle de climat et de météorologie, on aurait plutôt tendance à lever les yeux vers le ciel, alors qu'une part importante de nos problèmes vient du sol.
Biodiversité, écosystème, ce sont des termes qui, pour certains, nous ramènent à de lointains souvenirs de cours de sciences naturelles au collège et au lycée. Mais quand on se penche sur le rapport en question, on se trouve face à une évidence qui se trouve parfois loin de nos préoccupations quotidiennes d'élus, cela nous remet "les pieds sur terre" !
Vous nous proposez donc de protéger les arbres, cela paraît tellement évident, mais aussi d'en planter qualitativement et non pas quantitativement. Jusqu'à aujourd'hui, la Région soutenait la plantation de 150 000 arbres chaque année et demain nous en planterons 231 000, soit 80 000 de plus. Inciter les Collectivités territoriales à boiser leurs centres villes, notamment grâce aux Contrats Bourgs-centres, nous ne pouvons qu'aller vers cette démarche. Parrainer un arbre, c'est un acte citoyen fort et responsable. Le groupe des Radicaux s'associe pleinement à cette démarche et nous encourageons les jeunes à montrer l'exemple. Les lycéens de notre région, ainsi que le Conseil Régional des Jeunes doivent s'imprégner de ce Plan Arbre et le promouvoir.
Dans l'ensemble des cultures universelles, l'arbre est synonyme de symboles forts et toujours positifs : de force, d'humilité, de sagesse ou encore de justice.
Pour ce qui est de l'approbation du Plan d'Actions Régional sur le Foncier, le groupe des Radicaux tient à mettre en évidence plusieurs éléments.
Tout d'abord, la qualité du rapport qui nous est présenté, rapport très structuré, bien argumenté et pertinent. Le foncier, la terre, c'est notre bien commun. Les différents développements successifs de ces dernières décennies, qu'ils soient urbains, pour des zones habitables ou commerciales, que ce soit pour des routes ou autres déploiements d'axes de communication, ont entraîné de fait une

forte artificialisation des sols, pour une course économique que nous avons du mal aujourd'hui, avec du recul, à admettre. On ne va pointer personne du doigt, c'est la faute à personne et à tout le monde à la fois, pourrais-je dire ! Il y a ne serait-ce que 20 ou 30 ans en arrière, c'est même par ignorance que tout cela a été fait, en dépit du bon sens.

Rendez-vous compte qu'en France, dans la masse des aménagements, la surface d'un département français subit une artificialisation de son sol tous les 7 ans … (*Applaudissements*)

Il faut donc repenser nos besoins de construction pour mieux agir sur le foncier et préserver nos territoires. Il nous paraît également nécessaire de coordonner, à l'échelon régional, les activités locales afin d'articuler et impulser des démarches concertées avec des spécialistes environnementaux, pour à la fin subvenir bien évidemment aux besoins des territoires, car c'est cette adéquation, cette symbiose qu'il faut adopter pour répondre aux enjeux et aux problématiques.

À la vue de tous ces éléments énumérés comme l'impact écologique …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme LASFARGUES

… La modification des processus hydrologiques, la diminution des surfaces agricoles, la modification du paysage, il est vraiment temps de bonifier notre processus d'aménagement du territoire.

Ces rapports, Madame la Présidente, le groupe des Radicaux les approuve dans leur ensemble.

Je vous remercie de votre écoute.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame GUINLE pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

Mme GUINLE

Merci Madame la Présidente.

Je désire intervenir sur le Rapport 12. En effet, nous abordons ici un sujet de santé publique majeur, puisque les perturbateurs endocriniens sont en fait présents partout dans notre vie quotidienne. D'autre part, l'étude publiée en septembre 2019 par Santé Publique France nous révèle qu'ils sont présents dans l'organisme de tous les citoyens, avec des niveaux d'imprégnation plus élevés chez les enfants. On sait également qu'ils représentent des risques avérés, présumés

ou suspectés sur le système hormonal et sont impliqués dans plusieurs troubles ou pathologies : obésité, troubles neurocomportementaux, cancers, troubles thyroïdiens, diabète.

(*En l'absence de Madame la Présidente, Monsieur CODORNIOU préside la séance*)

Les sources d'exposition sont multiples, mais 80% de l'exposition se fait par le biais de l'alimentation. Même si les risques associés à ces substances font débat au sein de la communauté scientifique, consensus a été trouvé sur la nécessité de fixer des critères d'identification permettant d'appliquer le principe de précaution, avec la mise en place d'actions limitant l'exposition de la population.

Face à l'inaction de l'Europe à réglementer le marché des perturbateurs endocriniens, permettant de limiter le risque, des Villes et Collectivités, dont la Région Occitanie, ont pris le relais en s'engageant via la Charte "Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens", car il y a urgence.

Même si des actions concrètes sont déjà menées sur notre territoire, comme le Pacte Alimentation, la Politique Régionale Agricole de soutien au Bio, mais aussi la suppression des plastiques dans les lycées, au sein de l'Institution régionale ou lors des manifestations qu'elle organise, ce Plan d'actions permet d'aller plus loin et concrétise les engagements pris dans la Charte.

En effet, améliorer l'état des connaissances sur ce sujet est essentiel, afin de permettre une meilleure information du public, via des actions d'information, de formation pour les citoyens et les professionnels de santé, et la mise en place de programmes de sensibilisation et d'éducation à la santé sur cette thématique.

Il faut aussi encourager l'innovation dans les principaux secteurs concernés pour trouver des produits de substitution, de nouveaux procès de fabrication, des solutions alternatives et permettre l'échange de bonnes pratiques.

Enfin, il est nécessaire d'impliquer les acteurs économiques en soutenant la recherche et en les accompagnant dans cette transition, mais aussi en incluant dans les critères d'éco-conditionnalité les mesures réelles prises par les entreprises pour limiter, voire supprimer les perturbateurs endocriniens.

La mobilisation de tous est indispensable et avec ce Plan d'actions régional, tous les leviers sont mis en œuvre pour faire de notre région, un territoire sans perturbateurs endocriniens.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Merci. La parole est à Monsieur GILABERT pour 5 minutes.

M. GILABERT

Merci Monsieur le Vice-président.

Mes chers collègues, je vais intervenir sur les Rapports 7 et 9.

Nous savons aujourd'hui que l'immobilisme en matière de transition écologique et énergétique n'est plus acceptable. L'urgence climatique provoquée par les gaz à effet de serre se traduit par des événements météorologiques beaucoup plus nombreux et beaucoup plus excessifs.

La pollution issue des rejets atmosphériques divers, dont les particules fines, impacte notre santé.

Malgré cela, les irresponsabilités persistent avec le tout fossile pour les énergies, pour certains, avec la déforestation au niveau mondial et, plus près de nous, que dire de la minéralisation croissante des abords des villes.

Aujourd'hui, les politiques publiques doivent proposer des actions pour s'adapter et rendre nos territoires plus résilients -cela, c'est le minima-, mieux : mettre en place des solutions pour atténuer les effets et encore mieux : anticiper, en visant du moyen et du long terme.

C'est la politique de notre Présidente, c'est notre politique, c'est celle qui se construit dans la Trajectoire de Région à Énergie Positive, dynamique puisque nous venons de présenter la version 2, enrichie et actualisée, lors du dernier Salon EnerGaïa.

Avec le Plan Hydrogène vert et le Programme Gaz renouvelable, le Plan Arbre et Carbone vivant se pose vraiment comme une forte contribution à une biodiversité indispensable pour le maintien de la vie humaine sur terre. Il s'articule autour de 4 axes :

- 1er axe : la protection des forêts patrimoniales, une nouvelle Réserve Naturelle dans les Hautes-Pyrénées, la préservation de vieilles forêts, réservoirs de biodiversité, la maîtrise foncière forestière avec un fonds d'acquisition de 300 000 € par an.
- 2ème axe : la plantation d'arbres et de haies champêtres, le soutien à des projets d'agroforesterie, les cartographies de bois et forêts d'Occitanie, le travail dans les milieux urbains également, tout cela en lien avec les associations.
- 3ème axe : la volonté participative et éducative en associant les habitants, en particulier les jeunes et les lycéens : parrainage d'arbres et actions lycéennes, symboliquement 1 arbre par lycéen ; même si c'est un affichage, cela fera 80 000 arbres de plus par an.
- 4ème axe : l'impulsion vers une économie vertueuse autour de l'arbre ; la restauration du linéaire arboré du Canal du Midi me paraît symbolique. Plus globalement, c'est le soutien à la plantation qualitative et à la régénération naturelle des forêts, c'est aussi l'accompagnement pour avoir des forêts de production beaucoup plus favorables à la biodiversité, au stockage de carbone, à la protection des sols et au maintien de la qualité et de la quantité de ressource en eau.

Avec l'engagement de chacun, ce Plan Arbre et Carbone vivant, que nous allons voter, agit concrètement pour la protection de la biodiversité et la résilience des territoires.

Un autre rapport traduit la volonté d'agir dès maintenant pour la transition énergétique, c'est le Plan Bâtiment Durable pour la démarche RéPOS.

Une analyse a montré que selon le type de bâtiment, dans tous les cas il faudra construire des bâtiments neufs avec une grosse performance énergétique et il faudra beaucoup travailler sur les bâtiments existants. À partir de là, nous avons défini un travail très logique à partir du cycle de vie des bâtiments, avec la prise en compte du bâtiment dans son environnement urbain, avec la construction de ce bâtiment, avec l'exploitation et la maintenance qui pèsent pour plus de 80% du coût énergétique, avec la rénovation et la requalification.

(*Madame la Présidente préside la séance*)

Ce Plan a été construit avec 3 objectifs :

- un objectif environnemental, c'est évident : réduction de la consommation d'énergie et de la production de gaz à effet de serre, évolution du parc immobilier, gestion des espaces et des ressources avec une approche d'économie sociale et solidaire et d'économie circulaire,
- un objectif économique : la rénovation et la construction sont des leviers d'activités et d'emplois non délocalisables sur tous les territoires ; gisements de savoir-faire, avec des impacts sur le numérique, sur la construction, sur l'exploitation,
- et un objectif social avec l'amélioration du cadre de vie, la réduction de la fracture sociale et énergétique, la mutualisation d'espaces générateurs de lien social, la formation professionnelle et l'éducation à de nouveaux comportements.

Ce Plan va bien sûr être réalisé avec les acteurs publics locaux -cela a été dit-, mais surtout avec la mobilisation des filières du bâtiment, des matériaux et de l'énergie. C'est cela qui va permettre de rendre ce Plan structurant. Il est un espace d'échanges, générateur d'innovation et de créativité, pourvu que chaque acteur partage les objectifs de ce Plan.

On a fixé également, pour ce Plan, une première feuille de route pour 2025 qui vise la cohérence et la synergie des actions publiques et privées, l'accompagnement technique des maîtres d'ouvrage, l'ingénierie financière, la montée en compétence des professionnels, l'innovation et l'expérimentation.

S'agissant de la gouvernance, c'est une animation conjointe avec l'État, l'ADEME, la Région et bien sûr les représentants de nos structures satellites : l'ARAC, l'AREC.

Enfin, je soulignerai la cohérence et la complémentarité de ce Plan Bâtiment Durable au regard des dispositifs que nous avons déjà mis en place : le Plan Biomasse, le Plan Hydrogène vert, le Plan Carbone vivant … (*Marteau*), le Plan Bois avec sa dimension énergétique, tout cela en partenariat. C'est vraiment cela, le développement durable en Occitanie.

Pour conclure, je dirai que ces deux Plans "Arbre et Carbone vivant" et "Bâtiment" sont le reflet d'une véritable politique portée par notre Présidente et sa Majorité, et face au défi majeur du

développement durable, nous aurons une Région capable d'agir en proximité, d'anticiper, d'innover et d'impulser de nouvelles dynamiques.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur REMISE pour 4 minutes, s'il vous plaît ...

M. REMISE

Madame la Présidente,
Ce matin, vous avez eu l'occasion à deux reprises de faire parler des ecclésiastiques, je ne saurais donc trop vous conseiller de lire "*Mémoire et identité*" de Jean-Paul II, cela vous évitera de vous tromper sur ce que dit l'Église sur l'immigration et la Nation, parce que le Pape, lui, parle *ex cathedra Petri*, comme on dit à Rome, pas un Archevêque ou un Évêque.
J'en viens au sujet : approbation du Plan d'actions régional sur le Foncier.
La question de l'artificialisation des sols est un enjeu majeur. Ce phénomène engendre partout une perte de biodiversité, de productivité agricole, de capacité de résilience face aux risques d'inondation, une banalisation des paysages et, en conséquence, une perte d'attractivité des territoires, y compris parfois d'attractivité économique.
Il s'agit donc, pour l'avenir, d'aller vers un aménagement du territoire moins consommateur d'espaces et plus respectueux des écosystèmes naturels et des terres agricoles.
Cet enjeu est d'autant plus saillant en Région Occitanie qu'elle demeure, et de loin, la plus attractive de France. Cette attractivité est une tendance lourde car l'INSEE, comme le rappelle le rapport, annonce une croissance de 22% de la population, soit 7 millions en 2050.
Vous indiquez que pour parvenir à cet objectif, il faut limiter la surconcentration dans les métropoles. C'est non sans plaisir que mon groupe vous voit venir sur nos positions contre les phénomènes de métropolisation. Cette métropolisation est, pour une part non négligeable, la conséquence de choix politiques que la Gauche -parfois la Droite aussi- a promus, accompagnée notamment par l'abaissement des frontières et des contraintes tarifaires, et la marche sans limite vers un village planétaire qui a tué le tissu industriel et de production dans les villes moyennes, entraînant des mouvements de populations vers les métropoles.
La métropolisation est la traduction urbaine de la mondialisation que vous nous aviez, à l'époque, annoncée heureuse. Vous êtes un peu, en la matière, des pompiers pyromanes.
L'intention de ce Plan est bonne, mais la lecture de ce rapport laisse songeur, car l'on se noie un peu dans la novlangue à travers les 10 fiches-actions, mais aussi la multiplication de Comités, d'Observatoires, je cite : "*Déployer plus largement l'action d'animation et de partage d'expériences ;*

Déployer un Observatoire du Foncier Économique ; Animer une démarche participative visant à assurer l'engagement collectif des différents acteurs ; Mettre en place un Observatoire du Littoral en Occitanie ; Mettre en place un Conseil Scientifiques", etc.

Des outils sont nécessaires, certes, mais rien de réellement concret ou si peu -contrairement à ce que nous a présenté la Vice-présidente, Madame BRUTUS -, pour contrer ou limiter l'artificialisation des sols.

Mais je voudrais ici revenir plus précisément sur un courrier que vous a transmis, en octobre 2018, le Maire de Beaucaire, courrier demeuré à regret -mais sans étonnement- sans réponse.

Notre Président de groupe y évoquait le fait que dans le Gard et l'Hérault, des individus construisent de manière illicite en zone inondable, sur des terres classées agricoles, polluant durablement les terres, mais aussi les paysages, les Maires étant nombreux à essayer d'agir pour obtenir la destruction de ces cabanons, de ces bâtis en dur illégaux, c'est-à-dire sans permis, ou parfois même, comme on en voit souvent, de stockages illégaux de mobil-homes.

Les actions contentieuses sont nécessaires, mais pas suffisantes et très lentes (en moyenne 5 ans). Nombreux sont les agriculteurs qui aimeraient que les Collectivités agissent en amont, en préemptant les terres agricoles concernées lorsqu'elles se vendent à des non agriculteurs, la SAFER, comme vous le savez, n'ayant plus les moyens financiers de sa mission.

Les petites et moyennes Collectivités aimeraient pouvoir préempter ces terrains, mais leurs moyens financiers sont souvent exsangues.

Notre Président de groupe avait alors proposé que la frappe financière de la Collectivité Régionale puisse venir en soutien à ces Collectivités locales pour acheter des terres agricoles non cultivées, ou préempter toute terre agricole en zone inondable lorsqu'elle se vend à des non-agriculteurs, afin de les réserver réellement à un usage agricole. Cela pourrait se faire par une subvention de tout ou partie des prix des terres agricoles, les Collectivités auraient ensuite quelques mois pour y implanter ou y réimplanter une activité de type agricole, au moyen de bail à ferme.

Voilà du concret qui rentre dans le cadre de l'objectif de ce rapport.

De même, sur le dispositif "Contrat Immobilier d'Entreprise" qu'a à connaître la Commission Industrie-Grands groupes, l'on pourrait envisager :

- d'orienter cette aide ou de la majorer en fonction du lieu d'implantation de l'Entreprise ou d'une opération de compensation,
- de porter l'initiative de mettre en place, comme le fait déjà la Caisse des Dépôts, des sites naturels de compensation qui soient situés ... (*Marteau*) à proximité des zones de forte croissance du foncier ; il n'en n'existe pas dans notre Région. Cette banque de compensation permettrait ainsi de garder des sites préservés, proches des sites artificiels.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. REMISE

Le développement par la Région de contrats d'Obligations Réelles Environnementales, définis par la loi de 2016, par incitation ou assujettissement de certaines aides dans les appels à projets ; les ORE offrent une grande souplesse, comme vous le savez, prennent des formes très diverses mais très concrètes : replanter des haies, remplacer des clôtures imperméables par des clôtures perméables à la faune, reconstituer des sols plus favorables à la biodiversité, ou simplement ne pas artificialiser une partie des terrains.

Voilà quelques pistes concrètes que nous aurions aimé trouver dans ce rapport mais, malheureusement, il n'en est rien. Nous nous abstiendrons donc, car votre communication prend bien souvent le pas sur le concret, pourtant nécessaire.

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur ORCIBAL pour 4 minutes, s'il vous plaît ...

M. ORCIBAL

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Je dois expliquer la position des Radicaux sur 4 rapports.

En ce qui concerne le Rapport 9 sur le Plan Bâtiment Durable Occitanie pour soutenir la trajectoire de la Région à Énergie Positive, notre ambition est d'inscrire la transition énergétique comme un enjeu transversal à l'ensemble des politiques régionales.

Ce Plan Bâtiment Durable parle particulièrement à notre groupe des Radicaux, car notre co-Présidente Sylvia PINEL, alors Ministre du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité, avait porté ce dossier gouvernemental à travers la France, pour développer et promouvoir les ambitions recherchées. Ce Plan doit contribuer à réaliser notre objectif : devenir la 1ère Région à Énergie Positive d'Europe en 2050.

Vouloir s'engager avec toute une profession -à savoir le secteur du bâtiment- dans la réduction des consommations d'énergies et la diminution de gaz à effet de serre illustre bien notre politique volontariste en la matière. Être une Région à Énergie Positive, c'est une synergie à mettre en place, notamment dans un secteur très énergivore.

Ce Plan va permettre, dans un premier temps, d'établir des liens étroits avec les acteurs du territoire, les professionnels du secteur et les Collectivités. Cette dynamique doit devenir exponentielle afin de démultiplier les actions. Il va permettre de faciliter et renforcer les initiatives régionales.

C'est également un enjeu majeur en termes de cohésion sociale : en favorisant la rénovation énergétique de l'existant, nous pourrons éviter les dégradations d'un point de vue thermique et améliorerons le cadre de vie et le pouvoir d'achat des habitants.

La formation et la responsabilité des professionnels entraîneront de fait une montée en compétences de leur part.

Pour les Radicaux, les spécificités des constructions locales de nos ruralités devront être prises en compte dans le Comité partenarial qui sera mis en place.

Les méthodes de construction qui nous ont précédés durant des siècles font qu'au sein de la région Occitanie, nous pouvons avoir aussi bien des murs en pierre du Causse, que des murs à pans de de bois, en torchis. L'expérience nous amène à remarquer que dans le but de satisfaire des exigences en matière de diagnostic de performance énergétique, des travaux ont pu être effectués de bonne foi par des artisans, mais qui ont causé des nuisances funestes sur les structures ; je prendrai l'exemple récurrent du Placoplatre avec de la laine de verre, posés sur des murs en torchis qui, eux, ont besoin de respirer. Ce sont des conséquences nuisibles. Il est donc important que ces pratiques soient adaptées localement, à chaque territoire.

Les Radicaux voteront donc favorablement, tout en exigeant une déclinaison locale.

En ce qui concerne le Rapport 10 sur le télétravail, nous serons également favorables, car il y a eu environ 90% de satisfaction, mais nous veillerons à ce que le dialogue social reste le même que ce qu'il a pu être jusqu'à maintenant.

En ce qui concerne le Rapport 11, nous serons également favorables aux mesures proposées : les 200 € pour inciter au co-voiturage, à l'utilisation du vélo et des transports en commun.

Et en ce qui concerne le Rapport 12 sur les perturbateurs endocriniens, nous serons également favorables, en insistant sur la première partie qui est l'information.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame CARMONA pour 4 minutes, s'il vous plaît ...

Mme CARMONA

J'interviendrai sur deux sujets : sur les perturbateurs endocriniens et sur le Plan Foncier.

"*Nous vivons dans une soupe chimique*" ... C'est Barbara DEMENEIX qui le dit.

Spécialiste des hormones, elle a développé des méthodes innovantes pour détecter in vivo la présence de polluants environnementaux. Dans "*Cocktail toxique*", elle nous explique comment les perturbateurs endocriniens empoisonnent notre cerveau.

Le constat est terrible : depuis les années 70, la production de l'industrie chimique a été multipliée par 300, aujourd'hui 1 couple sur 6 consulte pour des problèmes de fertilité, 1 femme sur 8 pour des problèmes de thyroïde, l'obésité est le 5ème facteur de mortalité dans le monde ; produits ménagers, solvants, pesticides, cosmétiques, plastiques : danger ! Les perturbateurs des hormones, ont des effets à faible dose, parfois infime. 33 produits chimiques en moyenne ont été trouvés chez les femmes enceintes, 15 produits chez toutes les femmes et dans le liquide amniotique ...

Les citoyens, des médecins, des associations et ONG ont pris conscience de ces dangers et nous alertent. Ils attendent de nous, des Gouvernements, des actions pour développer et renforcer les alternatives à l'usage de ces produits.

Il a fallu de nombreuses années de lutte contre les lobbys du tabac pour enfin admettre que fumer tue, j'espère pour nos enfants que cela prendra beaucoup moins de temps avec les perturbateurs endocriniens. Notre Collectivité prend sa part dans cette lutte en soutenant notamment l'agriculture biologique et en s'engageant pour un territoire sans perturbateurs endocriniens.

C'est un devoir que nous avons envers les jeunes générations.

Sur le Plan Foncier, celui-ci couvre plusieurs champs. Élu·e·s écologistes, nous soutenons les 10 actions de ce Plan, dans lequel nous nous sommes fortement impliqués.

J'interviendrai plus particulièrement sur le foncier agricole. Je ne reviendrai pas ici sur les chiffres alarmants de disparition des terres agricoles en France et sur l'artificialisation des sols, on les connait.

Notre Région attire de plus en plus d'habitant·e·s. Nous nous interrogeons souvent sur comment les loger, comment leur permettre de se déplacer, mais posons-nous la question de comment les nourrir ? L'intervention de la Région en matière de foncier, tout comme le SRADDET que nous venons d'adopter, doit donc s'atteler à permettre de préserver les terres agricoles pour nourrir la population d'Occitanie. Nous devons aborder cet enjeu à travers la recherche de l'autosuffisance alimentaire et de la proximité. Mais pas n'importe laquelle : une autosuffisance alimentaire basée sur une agriculture de qualité, respectueuse de l'environnement et qui permette aux paysannes et paysans de vivre de leur activité. Nous constatons encore trop souvent que des Collectivités locales n'hésitent pas à détruire des ceintures maraichères, des espaces propices à l'installation pour privilégier une utilisation du foncier d'une époque révolue. Ainsi, nous souscrivons pleinement à l'action qui a pour ambition de préserver les terres agricoles face à l'urbanisation.

Enfin, rappelons qu'en moyenne le taux de remplacement des fermes par de nouveaux installés varie de 50 à 65%, selon les productions.

L'installation et la transmission des fermes sont une priorité, faciliter l'accès au foncier est un sujet en cours de réflexion à la Région et nous y participons.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Monsieur MORENO pour 4 minutes, s'il vous plaît ...

M. MORENO

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

J'interviendrai sur le Rapport 8 concernant le Plan d'Actions Régional sur le Foncier.
Comme vous le savez, nous sommes la Région la plus attractive de France et cela se concrétise par une croissance démographique plus forte que sur le reste du territoire national, en s'appuyant majoritairement sur le solde migratoire.

(*En l'absence de Madame la Présidente, Monsieur CODORNIOU préside la séance*)

Une croissance démographique qui est inégalement répartie sur le territoire régional et qui a tendance à favoriser les espaces métropolitains et le littoral méditerranéen.
Cette attractivité ne devrait pas se démentir et nous oblige à nous interroger sur comment accueillir le mieux possible 1 million d'habitants supplémentaires d'ici 2040, en limitant l'impact financier et environnemental, tout en préservant l'espace foncier.
C'est ce qui nous amène à concevoir un nouveau modèle de développement, ainsi qu'à défendre un rééquilibrage territorial pour favoriser l'égalité des territoires. Cela, nous l'avons clairement vu avec le texte "Occitanie 2040, un nouveau modèle de développement durable et de justice sociale" et avec le SRADDET présenté par notre collègue Florence BRUTUS.
C'est une application concrète, avec ce Plan d'Actions Régional sur le Foncier, qui vous est proposée. Un Plan qui vient se soucier de la consommation d'espaces, de la préservation de la biodiversité, de l'artificialisation des terres, du développement économique, de la gestion du trait de côte, de la valorisation du littoral et du rôle des sols.
Ce Plan -et je veux insister sur cet aspect- s'interroge sur la consommation galopante du foncier agricole. Ainsi, il intègre le modèle d'exploitation qu'est l'exploitation familiale sur le territoire de la Région Occitanie, dans le cadre d'une agriculture durable. Il fait de la protection et de l'accès au foncier deux enjeux majeurs pour l'avenir de l'agriculture dans notre région. Il contribue ainsi à mettre sur les rails le futur fonds régional sur le foncier agricole, qui sera une réponse pour accompagner l'installation et la consolidation des exploitations, dans une logique favorisant l'agro-écologie.

Une réponse aussi qui permettra la revalorisation des friches à forte valeur agronomique.
Quelques chiffres doivent nous interpeller : en Occitanie, la surface agricole utile est de 3 millions d'hectares, 1/3 de cette surface est exploitée par des agriculteurs de plus de 55 ans.
Cette situation nous conforte dans notre démarche pour la création d'un fonds régional foncier, dont les premiers scénarios de mise en place sont à l'étude actuellement ; au 1er semestre 2020, ce fonds fera l'objet d'une définition des instruments financiers retenus, ainsi que de la mise en place de partenariats financiers, des modalités de gestion et de fonctionnement, ainsi que d'un calendrier de mise en œuvre. Je voudrais rappeler que sur la préfiguration de ce fonds régional sur le foncier, l'ensemble des opérateurs fonciers ont été consultés, comme la SAFER, l'EPF, Coop de France Occitanie, les Vignerons Indépendants, la Chambre Régionale d'Agriculture, la Banque Publique d'Investissement, la Banque des Territoires et bien d'autres.
Agir sur le foncier est désormais un rôle essentiel pour les Collectivités et c'est ce que nous faisons au niveau du Conseil Régional. Sans terres agricoles, pas de paysans, ni d'agriculture de proximité.
Le fonds régional est un levier nécessaire pour agir avec utilité et redonner des perspectives d'avenir à notre agriculture régionale, en accompagnant l'installation et la consolidation des exploitations, notamment chez les plus jeunes.
Pour le rendre possible, pour être à la hauteur des enjeux de l'agriculture régionale, pour se soucier de la préservation de nos terres et demain de l'attractivité de notre territoire, après avoir adopté le SRADDET, nous devons maintenant adopter le Plan d'Actions Régional sur le Foncier.
Alors, chers collègues, par ce Plan d'Actions Régional sur le Foncier, ce sont des choix et des enjeux qui ne doivent pas nous laisser indifférents.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Merci Monsieur MORENO. La parole est à Monsieur GILLET pour 3 minutes ...

M. GILLET

Madame la Présidente,
La Région Occitanie propose, à travers la délibération n°11 de la présente séance plénière, une aide à hauteur de 200 euros pour ses agents à travers ce que vous appelez un "forfait à mobilité durable". Évidemment, toute action pouvant aller dans le sens de la réduction de l'empreinte carbone et du développement durable, raisonné et raisonnable pour l'argent public, a le soutien du Rassemblement National. Mais il est du devoir des élus du seul groupe d'Opposition de veiller à que la politique soit tournée vers l'intérêt général et non vers des intérêts électoraux, à travers une communication à outrance et des mesures démagogiques.

C'est la raison pour laquelle, Madame la Présidente, conformément à l'article 15, alinéa G du Règlement Intérieur du Conseil Régional, j'ai déposé, au nom de notre groupe, une demande de vote par division. Si nous approuvons la participation proposée aux agents régionaux qui effectuent leurs déplacements domicile-travail via les transports en commun, à vélo ou en voiture électrique, nous nous abstiendrons en revanche pour cette aide pour le co-voiturage.

Pas de polémique dans ce dossier, Madame la Présidente, mais un simple constat : la Région n'est aujourd'hui pas capable d'expliquer concrètement comment elle compte vérifier la bonne utilisation de ces deniers publics. Pour le cas du co-voiturage, comment la Région compte-t-elle effectuer son obligation de contrôle ? Cette aide sera-t-elle conditionnée à une déclaration sur l'honneur ?

Cette action concerne-t-elle, par exemple, deux agents de la Région ou peut-elle concerner un agent et un covoiturant qui travaillerait dans le privé ?

Madame la Présidente, votre délibération manque de précision.

Si l'action globale en elle-même peut être louable, il faut pointer le populisme qui vous anime.

Le flou de cette délibération montre bien que cette dernière a été rédigée dans la précipitation, parce qu'il vous fallait simplement pouvoir agiter un dispositif supplémentaire pour compléter votre communication à outrance, que la presse de votre ami Monsieur BAYLET reprend, tel un adepte à la soumission. J'en veux pour preuve les nombreux articles qui suivent nos Assemblées, alors même que les journalistes, peu nombreux, n'ont jamais assisté à une séance complète.

Merci.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Merci. La parole est à Madame BONS pour 4 minutes.

Mme BONS

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs,

Chers collègues,

J'interviens sur le Rapport 12.

Il est un constat en cette période de fêtes, j'ai eu des aînés qui me racontaient l'orange de Noël … En deux ou trois générations, nous avons vu arriver une société de consommation ou de surconsommation basée, de ce fait, sur la productivité et le rendement, avec une grosse modification des modes de vie. C'est un constat inquiétant, car sur le plan des soignants, c'est une augmentation importante des maladies chroniques et graves, dans un contexte de longévité augmentée. C'est donc tout un problème sociétal, économique, foncier, financier : inflation des soins, inflation des modes d'organisation, difficultés au quotidien que nous connaissons tous.

Mais la santé, c'est le plus important. En période de vœux, nous vous souhaitons une bonne santé ... Le cancer reste la 1ère cause de mortalité : plus de 88% dans les 25 dernières années ; il touche 1 homme sur 2, 1 femme sur 3. On est de plus en plus meilleur, mais il y a beaucoup d'échecs, les histoires sont lourdes. L'obésité : 6 millions d'habitants en France, le diabète sucré type 2, c'est 2 millions, les maladies allergisantes, l'asthme a flambé, doublé dans les 20 dernières années. En plus de cela, on note une dégradation de notre société, avec des jeunes ayant de multiples addictions et l'apparition de troubles neurocomportementaux très importants dans l'entrée dans la vie active et qui sont liés à des addictions multiples, méconnues, évolutives au fil des années. C'est donc un problème de santé publique.

Parallèlement, dans cette histoire de transition écologique et énergétique obligatoire, nous sommes acculés au quotidien à voir la mobilisation des écosystèmes de notre planète ; elle est évidente, c'est la rançon de comportements et d'habitudes déraisonnés. C'est la traduction de l'implication des produits chimiques dans le biotope : disparition de certaines espèces végétales et animales, mutations. Cette contamination est inquiétante, elle est persistante, elle est retrouvée dans toute la chaîne alimentaire et donc, nous sommes cernés.

L'évidence du rôle des facteurs a été difficile : facteurs exogènes, bien sûr les addictions, mais les facteurs environnementaux, nous ne les avons pas vu arriver, ils se sont installés tranquillement et c'est donc le problème des facteurs, de limiter notre société à cette exposition aux perturbateurs endocriniens. Nous avons tous été marqués par des histoires médiatiques : le talc de Luzenac, les effluents pollués des mines abandonnées de Saint-Laurent-le-Minier, récemment de l'Orbiel, les cancers mésothéliomes liés à l'amiante et beaucoup de choses évoquées par plusieurs orateurs jusqu'à maintenant.

Cette ubiquité des produits toxiques autour de nous est difficile à quantifier, bien qu'elle soit une priorité depuis 20 ans. Le produit Distilbène, utilisé dans les années 50 jusqu'aux années 70, a été reconnu comme élément perturbateur en 1990 … Il a fallu 25 ans pour démontrer qu'il était toxique ! Nous avons des dynamismes qui sont trop insuffisants et quelles que soient les mobilisations au plan mondial, au niveau de l'OMS, de la Communauté Européenne et des programmes nationaux, nous sommes en retard. Il faut travailler et du fait des Plans nationaux, celui de 2014, puis celui de 2018, nous devons rapidement, en tant que Région, rejoindre les Collectivités qui y travaillent ; il faut répertorier, classer, prioriser, définir des dynamiques actives. C'est une nécessité de réagir, pas pour nous, peut-être pas pour nos enfants, mais pour nos petits-enfants. Il faut réduire l'exposition.

La Région s'est donc positionnée dès le départ, dès la fusion, pour améliorer la qualité de vie de tous les citoyens, sur tout le territoire, les 13 départements. Elle est dans l'aménagement du territoire, en gardant ses priorités.

Alors la santé … Oui, la santé n'est pas une compétence de la Région Occitanie, mais la Région s'est positionnée et la Majorité régionale est volontariste et dans de nombreux domaines, en relation directe ou indirecte avec la santé, nous avons été efficaces. Pour prendre le meilleur : la complémentaire santé côté ouest, le soutien aux formations, à l'éducation des jeunes non priorisés, le Programme PRODAS, l'action sur les Missions locales, le Plan Handicap, le Plan Alimentation, le Plan Biologie, le Plan Agriculture durable, … Autant de dynamiques qui, chaque année, ont abouti à des plans dynamiques, avec des actions. Ils mobilisent les Services, les élus et j'en profite pour féliciter Michel BOUSSATON pour le travail d'audition et le travail réalisé avec les Services, Madame DEJOUX et Madame BESSONIES.

Il faut savoir que, outre ces thématiques "santé", le logement social, la rénovation des logements communaux, le logement des jeunes, tout ceci est fait dans des conditions d'éco-conditionnalité qui participent à la santé.

Mais c'est aussi le travail de Kamel CHIBLI avec la pratique du sport, l'investissement sur les structures, l'investissement sur le matériel, très apprécié au niveau de toutes les Communes, pour un city, pour une pelouse qui, dans ce cadre-là, vont développer la pratique du sport pour tous et améliorer la santé ultérieure.

C'est aussi dans la recherche clinique, avec les bourses doctorales, le soutien aux équipes de recherche … (*Marteau*) C'est le dispositif "Santé & Société", c'est l'aide aux Universités, dans la réalité du terrain. Ainsi, le laboratoire ChimEco qui va, avec sa jeune équipe, produire des alternatives bio-cosmétiques, substitutives de pesticides. Nous sommes là dans la réalité …

M. CODORNIOU

Merci de conclure.

Mme BONS

Je dirai tout simplement que nous avons des actions de santé indirectes, des actions de santé que vous voyez et qui aident aussi sur le territoire : Maisons de santé, Centres de santé, formations sanitaires et sociales, et au quotidien, chacun de nous a l'occasion de constater, lors d'inaugurations … (*Marteau*) le travail en commun.

La Région a défini un défi : elle veut une médecine du futur plus efficace, elle va sur la prévention, prévention que nous avons oubliée, elle aide à l'éducation et elle est là pour une santé publique de proximité. Égalité des chances pour tous, justice sur tous les territoires, pas de petits, tous égaux !

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Merci. Dernière intervention : Madame Laure-Emmanuelle PHILIPPE pour 3 minutes ...

Mme PHILIPPE

Madame la Présidente,

Lors de l'adoption de cette Charte à l'Assemblée Plénière en mars dernier, j'avais exprimé à la tribune le souhait du groupe Rassemblement National de ne pas voir cet engagement se transformer en un simple effet d'annonce. Neuf mois plus tard, cet énième Plan d'Actions Régional est hélas, exactement comme nous le craignions, un catalogue de mesurettes, la plupart chinées dans des dispositifs existant déjà et qui n'assument absolument pas la dimension politique nécessaire pour répondre à l'ambition affichée de notre Région.

Soyons clairs : nous ne disons pas que les actions envisagées sont mauvaises en soi, bien sûr qu'il faut pousser à la multiplication des circuits courts, bien sûr qu'il faut encourager la recherche scientifique et le développement d'alternatives aux produits néfastes, bien sûr qu'il faut favoriser une alimentation et des moyens de conservation plus sains.

Mais pour que ce soutien résulte en une réduction concrète de la contamination environnementale et de l'exposition de toute la population régionale aux perturbateurs endocriniens, encore faut-il que le cadre réglementaire permette aux initiatives soutenues d'aboutir.

(*Madame la Présidente préside la séance*)

Or, pour le moment, ce cadre, qui est le cadre européen, ne le permet absolument pas ; j'en ai évoqué ici les nombreuses défaillances : évaluation scientifique des produits dangereux par les entreprises qui en profitent, le label bio européen au rabais -par rapport au bio français-, la multiplication des accords de libre-échange avec des champions mondiaux du dumping social et environnemental, le marché commun, passoire dans laquelle seulement 31% des produits sont conformes aux règlement REACH, des organes de délibération et de décision européens gangrénés par l'influence des lobbys, comme le dénonce le Haut Conseil de la Santé Publique.

Ces manquements de l'Union Européenne en matière de gestion environnementale et de prévention des risques sanitaires se ressentent évidemment dans la Stratégie nationale de l'État, sur laquelle votre Plan est aligné. Un exemple suffit pour s'en convaincre, celui de l'interdiction du bisphénol A évoqué dans ce rapport et reconnu comme perturbateur endocrinien avéré depuis 2011 : alors que l'Assemblée Nationale avait décidé en 2012 son élimination au contact des aliments pour 2015, la Commission Européenne a finalement décidé en 2018 de confirmer et d'imposer aux États membres son autorisation dans les vernis et revêtements destinés à entrer en contact des denrées alimentaires.

Vous avez choisi, pour l'élaboration de ce Plan d'actions, de ne tenir aucun compte de nos avertissements et nous ne pouvons que le regretter, sans surprise néanmoins.

Vous auriez pu saisir cette occasion pour porter, au nom des français vivant dans notre région, la cause du "juste échange" comme alternative au libre-échange.
Vous auriez pu user de ce levier pour informer vos concitoyens sur le danger que représente l'alignement européen pour leur santé et leur environnement, et envoyer des "signaux forts", selon la formule que vous affectionnez tant.
Mais étant vous-même partisane du mondialisme et du mythe européiste, dont vous financez par ailleurs la propagande en Région Occitanie, vous avez préféré ignorer la dimension politique du problème. Alors non, Madame la Présidente, ce Plan d'actions anecdotique n'est pas à la hauteur des enjeux et vous n'êtes pas au rendez-vous, contrairement à ce que vous affirmez dans son éditorial … (*Marteau*) Nous ne donnerons pas caution à cette affirmation …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme PHILIPPE

Je finis s'il vous plaît, merci. (*Exclamations*)

LA PRÉSIDENTE

Non Madame, vous ne me donnez pas d'ordre. Je vous demande de conclure.

Mme PHILIPPE

Tout le monde a dépassé largement de 30 secondes.

LA PRÉSIDENTE

Bien sûr, mais tout le monde, quand je demande de conclure, entend cela et vous ne me donnez pas d'ordre …

Mme PHILIPPE

J'en suis à ma dernière phrase, Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE

Vous êtes à votre place, je vous respecte, je suis à la mienne et vous la respectez.

Mme PHILIPPE

Respectez-la pour tout le monde …

LA PRÉSIDENTE

Madame, vous concluez s'il vous plaît.

Mme PHILIPPE

Je conclus. Nous ne donnerons pas caution à cette affirmation malhonnête de rendez-vous et c'est pourquoi nous ne participerons pas au vote. Merci.

(*Huées - Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Nous allons passer au vote sur les rapports.

Sur le Rapport 06, en vertu de la demande de vote par division du groupe Rassemblement National, il s'affiche ce qui va être voté en vert, intitulé "Vote 1", c'est-à-dire: la création d'itinéraires cyclables, la conversion au GNV et à l'hydrogène, l'extension du télétravail à l'ensemble des agents, l'article trois et l'article quatre.

Le vote est ouvert sur ce Vote 1 du Rapport 06 … (*Vote électronique*)

Le vote est clos. Résultat (*147 votants*) :

- Pour : 144 (SRC : 45, GR : 16, NM : 20, RN : 36, UEDC : 24, NI : 3 -SATGÉ, MINA, LOPEZ-)
- Abstention : 3 (NI : 3 -SELLIN, MARTIN, SERIEYS-).

Le ***Vote 1*** (***2019/AP-DEC/06***) est ***adopté***.

Nous passons au Vote 2 du Rapport 06 (article un, achat de vélos et aide aux Collectivités).

Le scrutin est ouvert ... (Vote électronique) Le scrutin est clos. Résultat (*144 votants*) :

- Pour : 104 (SRC : 46, GR : 16, NM : 19, UEDC : 21, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Contre : 1 (NI : 1 -MINA-)
- Abstention : 39 (RN : 36, NI : 3).

Le ***Vote 2*** (***2019/AP-DEC/06***) est ***adopté***.

Sur le Rapport 07, Arbre et Carbone vivant, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*148 votants*) :

- Pour : 148 (SRC : 48, GR : 16, NM : 20, RN : 36, UEDC : 22, NI : 6).

Le rapport (***2019/AP-DEC/07***) est ***adopté***.

Sur le Rapport 08, Plan d'Actions sur le Foncier, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*150 votants*) :

- Pour : 90 (SRC : 48, GR : 16, NM : 20, UEDC : 4 -TREMEGE, BOLZAN, TOUZELLIER, BRIAND-, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Abstention : 60 (RN : 36, UEDC : 20, NI : 4).

Le rapport (***2019/AP-DEC/08***) est ***adopté***.

Sur le Rapport 09, Plan Bâtiment Durable, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*145 votants*) :

- Pour : 141 (SRC : 48, GR : 15, NM : 19, RN : 35, UEDC : 22, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Abstention : 4 (NI : 4).

Le rapport (***2019/AP-DEC/09***) est ***adopté***.

Sur le Rapport 10, Généralisation du télétravail, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*148 votants*) :

- Pour : 145 (SRC : 48, GR : 15, NM : 20, RN : 35, UEDC : 24, NI : 3 -SATGÉ, MINA, LOPEZ-)
- Contre : 3 (NI : 3 -SERIEYS, MARTIN, SELLIN-)

Le rapport (***2019/AP-DEC/10***) est ***adopté***.

Sur le Rapport 11, uniquement sur la disposition relative au covoiturage, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*149 votants*) :

- Pour : 112 (SRC : 48, GR : 16, NM : 20, UEDC : 23, NI : 5)
- Abstention : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-).

La ***disposition covoiturage*** (***2019/AP-DEC/11***) est ***adoptée***.

Sur le Rapport 11, hors covoiturage, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*149 votants*) :

- Pour : 148 (SRC : 47, GR : 16, NM : 20, RN : 36, UEDC : 24, NI : 5)
- Abstention : 1 (NI : 1 -MINA-).

Le rapport (***2019/AP-DEC/11***) est ***adopté***.

Sur le Rapport 12, Perturbateurs endocriniens, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*147 votants*) :

- Pour : 112 (SRC : 48, GR : 15, NM : 20, RN : 1 -GAUBERT-, UEDC : 22, NI : 6)
- Non-participation au vote : 35 (RN : 35).

Le rapport (***2019/AP-DEC/12***) est ***adopté***.

Nous passons aux **Points d'actualité**.

Le premier point d'actualité, sur les féminicides, est présenté par Monsieur ROUX, au nom du groupe Nouveau Monde. S'il vous plaît …

Point d'actualité n°1 - Groupe NM - Sur les féminicides

M. ROUX

142 femmes ont été assassinées depuis le début de l'année 2019.

Assassinées parce que justement, elles étaient femmes. Cette situation intolérable perdure, alors même que la lutte contre les violences faites aux femmes est déclarée Grande cause nationale 2019 et que vient de se tenir en septembre le Grenelle sur les violences conjugales.

Elle perdure faute de moyens conséquents pour lutter contre ce fléau.

Un milliard d'euros serait nécessaire pour protéger les femmes victimes de violences et leur apporter un soutien, une protection juridique, économique et psychologique, pour améliorer la formation des magistrats, des médecins et celle des forces de l'ordre pour instaurer des procédures préventives telles que l'utilisation de bracelets électroniques pour les protéger de conjoints ou d'ex-

conjoints violents, et pour augmenter les hébergements d'urgence pour mettre en sécurité les victimes.

En Espagne par exemple, les dispositifs et moyens mis en œuvre ont permis de faire évoluer favorablement la situation. En France, le Grenelle n'aura finalement abouti qu'au déblocage de la moitié de la somme espérée en faveur de l'égalité femme-homme.

Des dispositions juridiques existent pour reconnaître la spécificité des violences faites aux femmes, notamment à travers la définition de circonstances aggravantes lorsque les faits sont commis par l'ancien conjoint, l'ancien concubin ou l'ancien partenaire lié à la victime par un pacte civil de solidarité, ou lorsque le caractère sexiste d'un crime est avéré.

Cependant, la dimension systémique des meurtres de femmes, au motif qu'elles sont femmes, n'a pas aujourd'hui de traduction légale. Sans établir une nouvelle infraction, l'insertion du mot "féminicide" dans le Code Pénal, pour qualifier la circonstance aggravante de meurtre sur conjointe, permettrait de mieux prendre en compte, dans le Droit, les spécificités des meurtres dont sont victimes les femmes. La portée symbolique de cette modification permettrait également une prise de conscience quant à une forme de violence structurelle qui atteint bien trop souvent les femmes.

N'ayant pu déposer un vœu, nous exprimons donc ici le souhait de voir inséré, dans le Code Pénal, le mot "féminicide" afin de qualifier la circonstance aggravante de meurtre sur conjointe.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. Madame BAKIRI, Présidente de la Commission Égalité femmes-hommes, merci de bien vouloir répondre au groupe Nouveau Monde, s'il vous plaît ...

Mme BAKIRI

Merci Madame la Présidente.

Monsieur le Vice-président de la Commission Égalité femmes-hommes,

Les violences faites aux femmes sont une réalité quotidienne. Elles sont longtemps restées cachées, taboues et ignorées en tant que fait de société, question de sécurité et de santé publique. Alors, nous n'allons pas nous mentir et nous pouvons assumer notre politique régionale sans culpabilité et avec humilité.

La Présidente DELGA n'a pas attendu le Grenelle sur les violences faites aux femmes, le manque d'ambition et de réponse du Gouvernement Macron, pour combattre les injustices et les discriminations à l'encontre des femmes et des hommes du territoire d'Occitanie.

La Présidente DELGA est aussi la seule Présidente de Région à s'être emparée du sujet de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, dès le début de sa mandature. Une Commission a été créée avec un budget dédié, en augmentation chaque année ; la seule de France. Un dispositif, "Génération Égalité", a été mis en place auprès de notre jeunesse : 75 000 jeunes ont été touchés.

Il est évident que nous n'allons pas éradiquer demain les violences faites aux femmes, en revanche il est de notre devoir de s'en prémunir dans l'avenir, en informant et en protégeant notre jeunesse.

Nous soutenons aussi au quotidien des structures qui accompagnent, qui aident, qui soutiennent les femmes victimes de violences conjugales et je donnerai des exemples :

- l'APEX, qui met à disposition des femmes un lieu ressource, l'Escale à Perpignan,
- Couleurs Citoyennes à Carcassonne,
- Affirmée à Capdenac dans l'Aveyron,
- Du Côté des Femmes à Muret, en Haute-Garonne,
- Via Femina dans le Gard et l'Hérault.

Nous prenons conscience de la société dans laquelle nous vivons et croyez bien que ce combat est chevillé au corps et cohérent avec l'ambition d'une Occitanie plus juste.

Nous avons bien compris qu'une femme protégée, ce sont plusieurs vies apaisées aujourd'hui et demain, car cela fait partie de nos mémoires trans-générationnelles.

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. Le point d'actualité n°2 est présenté par Monsieur COSSANGE, au nom du groupe Nouveau Monde.

Point d'actualité n°2 - Groupe NM - Sur les TER et la fermeture du Centre Opérationnel de Proximité de Montpellier

M. COSSANGE

Merci Madame la Présidente,

Chères et chers collègues,

Je profite de ces points d'actualité pour vous alerter sur une actualité : le projet de SNCF TER Occitanie de fermer le Centre Opérationnel de Proximité de Montpellier, au profit de celui de Toulouse.

Les Centres Opérationnels de Proximité (COP) gèrent au quotidien les circulations des TER sur le réseau régional. Ce sont donc eux -27 agents aux 3/8, 7 jours sur 7- qui, au quotidien, encaissent et réagissent à l'ensemble des aléas dans les trains et sur les voies qui peuvent les perturber.

Il s'agit donc d'un service, vous l'aurez compris, où réactivité, mais aussi et surtout proximité sont des aspects primordiaux, voire indispensables.

Aussi, en tant qu'Autorité organisatrice, ne restons pas silencieux quand TER Occitanie projette d'enlever cette proximité pour le réseau de l'ancien Languedoc-Roussillon ; un réseau -je ne l'apprendrai à personne- qui est terriblement saturé et où, entre fret, TER, TGV, trains internationaux, Intercités, les aléas de circulation sont fréquents et provoquent mécaniquement des retards, voire des suppressions bien souvent en cascade sur l'ensemble du réseau.

De plus, si d'aventure d'autres épisodes exceptionnels, comme celui ayant emporté les voies à Villeneuve-lès-Béziers récemment, devaient se produire, quelle réactivité et quelle qualité de service public pourraient être assurées aux usagers, si un seul COP est présent dans notre région ?

Déjà, la réorganisation de la commande du personnel, via un superviseur uniquement basé à Toulouse, a plus que montré ses limites dans la gestion de la dernière crise, les usagers du quotidien -nous sommes quelques-uns à l'être dans cette salle- peuvent en témoigner !

Notre Collectivité prouve qu'il est possible de lier une bonne gestion avec le refus de déshabiller Montpellier au profit de Toulouse -et vice-versa, je ne fais aucun favoritisme !-, le refus d'ailleurs de mettre en concurrence les territoires entre eux, quels qu'ils soient.

Encore une fois, de la part de la SNCF, ce sont les dogmes idéologiques ultra-libéraux qui prévalent à l'organisation d'une Entreprise qui appartient pourtant à l'ensemble des françaises et des français.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. Je demande à Monsieur le Vice-président GIBELIN de bien vouloir vous apporter des éléments de réponse. Merci.

M. GIBELIN

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

En effet, il y a eu une mobilisation et une réaction de la part des agents de ce COP, une Intersyndicale Sud-FO-UNSA s'est créée, j'ai eu l'occasion de les recevoir déjà deux fois et de prendre -comme c'est d'ailleurs le cas chaque fois que des organisations syndicales le souhaitent- le temps de les écouter, de prendre en compte ce qui était pointé.

Je partage -et c'est le cas pour l'ensemble de la Majorité régionale- cette volonté de la présence humaine, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises.

Nous avons, de ce fait, interpellé la Direction TER Mobilités, en leur précisant qu'il y avait une sensibilité importante sur ce dossier, en pointant d'ailleurs au passage que leurs collègues de TER Nouvelle-Aquitaine avaient imaginé la même démarche sur le COP de Limoges et étaient curieusement revenus en arrière parce que, semble-t-il, ce n'était pas si évident que cela de le mettre en œuvre. Nous les avons donc invités à se renseigner de plus près et à peut-être intégrer la même démarche, donc à maintenir des COP, même si bien évidemment il y a un intérêt à travailler en commun sur la dimension de l'ensemble de la Région.
Nous suivons donc de très près ce dossier et nous aurons l'occasion de voir des évolutions dans les toutes prochaines semaines.

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Le point d'actualité n°3 est présenté par Madame DOUNOT-SOBRAQUES, au nom du groupe Rassemblement National, s'il vous plaît ...

Point d'actualité n°3 - Groupe RN - Sur le rachat de l'Équipementier aéronautique Latécoère

Mme DOUNOT-SOBRAQUES

Madame le Président,

Chers collègues,

Le 3 décembre dernier, l'AMF, l'Autorité des Marchés Financiers, annonçait que le Groupe aéronautique toulousain Latécoère passait sous pavillon américain, via l'OPA du fonds d'investissement Searchlight Capital Partners domicilié aux Iles Caïmans ; ce fonds détient désormais 62% du capital et pourrait accéder demain à 90% du capital.
Que peut-on attendre de ce fonds d'investissement qui vient de passer d'actionnaire de référence à actionnaire majoritaire et qui souhaite demain devenir actionnaire unique ?
Selon les déclarations publiques de la Direction Générale du Groupe, il n'y aurait pas de quoi s'inquiéter. Mais, comme le rappellent les syndicats, les fonds précédents, Apollo et Monarch, avaient fait de belles promesses, avant de supprimer 200 postes et de fermer 2 usines en France.
En plus de l'éventuelle destruction d'emplois sur notre territoire, qui pourrait avoir de dramatiques conséquences sur l'économie locale, se pose la question de la fuite vers l'étranger de nos technologies et savoir-faire, notamment de technologies sensibles, en particulier la technologie Li-Fi dont Latécoère est un des pionniers.
Par ailleurs, tous les produits qui incorporeront des technologies Latécoère seront désormais à la merci du Droit et donc de l'État américain, le Pentagone est très intéressé en particulier.
Les précédents d'Alstom, Arcelor, Péchiney, Alcatel, Lafarge et tant d'autres n'auront donc servi à rien. Après la vente de l'aéroport de Toulouse-Blagnac à un groupe d'actionnaires chinois, cette

vente de l'une des principales figures de l'aéronautique, présente à Toulouse depuis plus de 100 ans, est une nouvelle conséquence dramatique de l'ouverture généralisée à la mondialisation libérale et financière que vous continuez à soutenir.
Aujourd'hui, vous venez pleurer sur les conséquences de vos propres décisions.
Votre idéologie d'ouverture à la mondialisation produit aujourd'hui ses résultats : les fleurons de l'industrie française sont dépecés et vendus à l'étranger, les emplois détruits.
C'est pour éviter cela que le Rassemblement National a toujours défendu le protectionnisme, pour protéger nos entreprises, nos emplois, nos technologies, nos savoir-faire et la souveraineté de notre pays.
Madame le Président, vous êtes donc moralement co-responsable de la situation actuelle et des conséquences à venir possibles, en particulier sur l'emploi dans notre région.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Madame la Vice-présidente PELLEFIGUE, merci de bien vouloir répondre.

Mme PELLEFIGUE

Madame la Présidente, je vais répondre avec plaisir …
Je pense qu'il y a là quelque chose qui relève, soit de la malhonnêteté intellectuelle, soit de la confusion -ce qui m'étonne de vous- sur les responsabilités de chacun et au regard des compétences nationales et régionales, vous connaissez quand même les niveaux d'implication de la puissance publique, pour lesquels on ne peut pas souffrir nous, ici, de ne pas être un soutien indéfectible à notre tissu industriel. Vous parlez de deux points : d'une part le sujet de Latécoère, d'autre part vous évoquez au passage le sujet de l'aéroport de Toulouse.
Nous sommes, dans cette Majorité, d'une part très mobilisés depuis le début -et je ne suis pas certaine que tout le monde le soit de cette matière-là- pour l'organisation du référendum sur l'aéroport de Paris, pour lequel on s'oppose fortement à la privatisation ; de la même manière que nous avons toujours soutenu et maintenu des efforts pour indiquer le maintien de la part publique, dans un outil structurant pour le territoire et son développement, de l'aéroport de Toulouse.
Et à ce titre-là nous avons, en partenariat avec d'autres Collectivités qui sont, avec l'ensemble des outils de la puissance publique, des éléments majeurs qui détiennent la part publique, sensibilisé à la fois l'État -qui ne nous entend pas sur les garanties à venir-, mais dans une constante qui a transcendé les différents périmètres régionaux et qui n'a jamais souffert de la moindre ambiguïté sur nos engagements.
S'agissant de la question de Latécoère, nous avons déjà indiqué à notre collègue qui nous a -plus tôt que vous d'ailleurs- interpellés sur ce sujet, Madame SATGÉ, qui a suivi ce sujet avec précision,

qui a rencontré l'ensemble des organisations syndicales et notamment les plus impliquées dans la mobilisation sur la vigilance, notamment dans le premier plan social pour l'emploi qui s'était exercé sur Latécoère, que dès le début du mandat, la Présidente DELGA avait rencontré une délégation de l'ancien dirigeant, puis la nouvelle dirigeante, Madame ASSOUAD, pour vérifier que le plan social annoncé n'aurait pas les impacts sociaux et sur l'emploi que l'on pouvait envisager de pire ; ce travail partenarial a d'ailleurs permis de maintenir un certain nombre d'emplois sur le territoire, et dans des proportions plus importantes que ce qui avait été envisagé au début.

C'est cela, la réalité du travail, plutôt que de faire un discours incantatoire qui inquiète les uns et les autres.

L'autre partie du travail, c'est de s'assurer effectivement que nos entreprises, dont on considère qu'elles sont stratégiques et qui déposent des brevets, puissent conserver ces brevets sur le territoire, au service de l'emploi et du territoire. Pour cela, la Présidente a très tôt interpellé l'État et le Gouvernement sur l'importance de la structure Latécoère ; a dit très tôt notre volonté de nous engager dans le Plan Industrie du Futur qui, malheureusement -et je le regrette, sûrement comme vous-, a mis beaucoup de temps à s'installer en France, par défaut de politique industrielle européenne, par défaut de politique industrielle nationale, et nous avons donc été la première Région à nous engager sur un Plan Industrie du Futur pour accompagner une cible de 400 entreprises. Lesquelles ? Nos TPE, nos PME, celles qui font de l'emploi non-délocalisable, qui valorisent les savoir-faire et les talents du territoire. Et pour celles-là, nous avons mobilisé des crédits sur des accompagnements sur mesure, sur des accompagnements individuels, pour lesquels nous finançons à 100% le diagnostic pour le maintien du tissu industriel sur le territoire.

Vous ne pouvez donc pas dire que la responsabilité qui est la nôtre n'est pas engagée, que notre volontarisme sur le maintien du tissu industriel n'est pas reconnu, y compris par les acteurs industriels. Et quand je parle des acteurs industriels, je parle des dirigeants, mais je parle aussi de ces femmes et de ces hommes qui tous les jours produisent des biens, des services, dans les conditions que nous essayons de favoriser, attentifs à la qualité de vie au travail, selon des normes environnementales exemplaires, en faisant en sorte que nos subventions, nos soutiens soient d'abord des soutiens à l'impact social positif et environnemental, pour le maintien et l'avancée du territoire.

Voilà la réalité de l'action que nous menons !

Alors, il est inutile de faire, quelques semaines et parfois quelques années après les autres, des alertes sur des sujets que non seulement nous connaissons, mais que nous défendons de manière concrète et, je le crois, efficace.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Le point d'actualité n°4 est présenté par Monsieur MONTEIL, au nom du groupe Rassemblement National, s'il vous plaît ...

Point d'actualité n°4 - Groupe RN - Sur la Mission d'Information et d'Évaluation sur le dispositif régional de soutien à l'accueil de demandeurs d'asile et de réfugiés en Occitanie

M. MONTEIL

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Comme le CGCT nous en donne le droit, Julien SANCHEZ, Président du premier et seul véritable groupe d'Opposition au Conseil Régional, avait demandé en juin dernier la mise sur pied d'une Mission d'Information et d'Évaluation sur la politique régionale en faveur de l'accueil des migrants clandestins. Cette Mission, dont vous avez d'emblée dénaturé l'intitulé et les missions, s'est constituée avec un groupe de 8 élus, dont 2 RN, et a tenu sa première session en septembre.

Dès ce moment, trois traits l'ont caractérisée : le sectarisme, le dévoiement et l'intolérance.

Le sectarisme tout d'abord, parce qu'à la constitution du Bureau de cette Mission, composé au passage de 5 membres sur 8 élus -un peu comme dans une armée mexicaine où l'on se gratifie de plus de généraux que de soldats-, l'Opposition RN a été scandaleusement exclue de toute participation.

Le RN, 1er parti d'Occitanie avec 34% des voix, alors que le vôtre n'en a jamais récolté que 24% et se situe aujourd'hui, enfin surnage aujourd'hui à un groupusculaire 6%, le RN, 1er groupe d'Opposition de cette Assemblée, a été écarté du Bureau de la MIE, par une de ces basses manœuvres politiciennes dont les socialo-communistes ont toujours eu le secret … (*Applaudissements*) Ils ont préféré faire élire l'unique élue LR de cette Mission, au lieu de permettre l'élection logique d'un Vice-président RN, poste qui revenait de droit à l'Opposition.

Ce sectarisme n'a d'ailleurs pas épargné notre collègue et Vice-présidente LR de la MIE, puisqu'elle n'a de toute façon jamais été associée aux choix faits par le Bureau de la MIE sur les auditions programmées.

Chez vous, pour museler l'Opposition, tout est bon !

Le dévoiement ensuite. En effet, le Bureau de cette Mission nous a imposé, dans le but inavoué de faire diversion, des auditions d'organismes d'État, d'associations institutionnelles pro-migrants, loin, très loin de l'objet réel de cette Mission qui était l'évaluation de la politique de la Région en faveur des migrants clandestins.

A contrario, les élus Rassemblement National avaient proposé l'audition d'un témoin toulousain de votre politique, un témoin qui vit votre politique sur le terrain au quotidien, puisqu'il s'agit d'une

riveraine du plus grand squat de migrants de Toulouse, elle-même engagée en Afrique, six mois par an, dans l'humanitaire et que le Président de la MIE a balayé d'un méprisant revers de main.
L'audition d'un Préfet, proposée conjointement par le RN et LR, a été de même repoussée aux calendes grecques, au mépris du droit de l'Opposition et des disponibilités de ce Préfet, pourtant présentées bien en amont.
Pour noyer le poisson davantage, vous avez même infligé des auditions de représentants de Régions espagnoles ou italiennes -de Gauche bien sûr-, pure propagande, sans aucun lien avec l'esprit et l'objet de la Mission.
Enfin, et c'est sans doute le pire, mais c'est aussi ce qui définit finalement le mieux l'exercice de la Majorité socialiste-écolo-gauchiste de cette Assemblée … (*Exclamations - Applaudissements*), l'intolérance à l'égard de l'Opposition … (*Marteau*) aura été permanente.
Non content de balayer l'Opposition, de la bâillonner, le sectaire Secrétaire de la Mission s'est permis de qualifier d'irresponsables et inadmissibles les positions … (*Marteau*) du Maire de Montauban, dont il a refusé l'audition sur le seul critère de ses opinions.
Le Président de la MIE a même justifié son refus d'audition d'un témoin par le RN, sur le seul critère que l'audition de ce témoin n'était pas adapté, selon son goût.
Cette intolérance permanente … (*Marteau*), on la retrouve malheureusement aussi et toujours dans votre censure permanente, dans vos mots insultants à l'égard de l'Opposition, vous l'avez encore prouvé cet après-midi ... (*Brouhaha*)

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. MONTEIL

Nous traitant d'extrême-droite à tout propos, donnant ainsi objectivement et implicitement caution à l'agression violente d'un de nos collègues par des nervis gauchistes ...

LA PRÉSIDENTE

Non, non !

M. MONTEIL

Notre ami, élu du peuple, Yoann GILLET, à Nîmes en octobre dernier. (*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Non Monsieur MONTEIL, ne racontez pas de mensonges, parce que le Président de votre groupe, Monsieur SANCHEZ, est venu me remercier pour le mail que j'avais adressé à l'occasion

de l'agression de Monsieur GILLET. Alors s'il vous plaît, rebouclez et arrêtez de raconter des mensonges.

M. MONTEIL

En tous cas vos propos insultants, voilà leur effet !

LA PRÉSIDENTE

Maintenant, vous avez fini, vous avez largement dépassé. Je demande donc à Monsieur CROS de bien vouloir répondre.

M. MONTEIL

Sectarisme, dévoiement, intolérance …

LA PRÉSIDENTE

Vous l'avez déjà dit, Monsieur MONTEIL ! Vous avez largement dépassé, cela suffit, d'autant que vous divergez et racontez des mensonges dans cette Assemblée.

M. MONTEIL

… C'est la suite de votre stalinisme !

LA PRÉSIDENTE

Oui bien sûr, pas de problème ! (*Huées - Applaudissements*) Monsieur CROS …

M. CROS

Je veux rapidement, Madame la Présidente, rappeler le périmètre de cette Mission :

- dresser un bilan d'étape de la mise en œuvre du dispositif régional de soutien à l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés en Occitanie,
- auditionner les associations, les Maires des Communes qui ont bénéficié de ce dispositif pour jauger son efficacité,
- établir un dialogue avec les autres Régions méditerranéennes concernées, pour apprécier leurs dispositifs d'accueil.

C'est donc le périmètre qui a été voté par notre Assemblée, lorsque nous avons installé la Mission. Je crois donc que l'on colle vraiment au périmètre.

Quant aux 5 personnes que vous avez proposées, nous en avons effectivement repoussé 2 parce que cela ne rentrait pas dans ce périmètre-là et j'assume tout à fait ce que j'ai dit par rapport à la Maire de Montauban parce qu'effectivement, je considère que ce qui est mis en place à Montauban

et la façon dont elle a géré, entre autres la crise au moment de la canicule, était irresponsable et je le maintiens. En refusant d'ouvrir des sites, des lieux, en ne prenant pas les décisions qui permettaient justement d'accueillir ces personnes, qui d'ailleurs n'étaient pas que des réfugiés, mais aussi des gens qui étaient dans la rue, oui c'est irresponsable.

Donc sur les 5 qui ont été proposés, nous en avons retenu 3, parce qu'ils rentrent effectivement dans le périmètre et je pense que cela va être très intéressant pour justement répondre à ce que nous souhaitons par rapport à cette Mission, à ce que vous avez souhaité quand on l'a mise en place, entre autres sur les perspectives que l'on pourrait donner concernant notre politique qui est totalement assumée puisque, vous le savez très bien -vous nous le répétez assez souvent-, c'est pour nous un vrai marqueur politique.

Il y a eu de nombreuses réunions pour cette Mission, trois journées d'auditions ont été organisées, deux journées devront encore l'être et les personnes qui ont été contactées viendront, il n'y a pas de difficulté par rapport à cela. Ne mettons pas la suspicion sur la Mission, sur le fait que l'on ne voudrait pas ou que l'on mettrait de la mauvaise volonté à. Je peux vous dire que les choses sont faites dans les règles.

S'agissant du travail qui a été mené, cela me donne l'occasion de vous le dire et de vous le faire partager, à vous toutes et à vous tous, nous avons eu un rappel du cadre juridique, qui a été très intéressant, des dispositifs régionaux ; nous avons effectivement auditionné :

- un représentant du HCR ce qui, je trouve, est plutôt intéressant par rapport à la démarche dans laquelle nous étions,
- le Directeur de Cabinet de la Délégation Interministérielle à l'Accueil et à l'Intégration des Réfugiés en France. Alors, vous nous avez dit que c'était pour vous "amuser", mais je pense que des choses intéressantes nous ont été présentées,
- la Secrétaire Générale de la Préfecture de la Haute-Garonne … Effectivement, c'était peut-être secondaire !
- la Directrice des Migrations et de l'Intégration de la Préfecture de la Haute-Garonne,
- avec l'appui de l'OCDE, des représentants de la Catalogne, où effectivement une politique a été mise en place et une politique d'accueil apaisée, qui ne souhaite pas mettre des barrages ou des murs comme vous souhaiteriez, vous, le faire ... Il ne faut pas avoir peur des gens, tout simplement !
- le Chargé de projet de la Région du Lazio,
- Philippe RAIMBAULT, Président de l'Université Fédérale de Toulouse -excusez du peu quand même !- et le Directeur de son Département des Relations Internationales à l'Université,
- des représentants de Forum réfugiés,
- des représentants de l'association AMAR.

Ces auditions-là vont être enrichies des autres auditions de :

- La Cimade,
- SOS Méditerranée,
- le Maire d'un village de Lozère,
- Monsieur AUBOUIN, écrivain et ancien Préfet,
- Monsieur ROUGÉ, adjoint au Maire de Toulouse,
- Monsieur LESCHI, Directeur Général de l'OFII.

Toutes ces auditions vont permettre, j'en suis persuadé, de proposer des pistes d'amélioration de notre dispositif, parce que nous continuerons effectivement à faire exister ce dispositif.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur le Vice-président.

Nous poursuivons l'examen des rapports.

2019/AP-DEC/13 - Regards sensibles et qualitatifs sur le bien-être en Occitanie

Nous en venons au rapport n°13 "Regards sensibles et qualitatifs sur le bien-être en Occitanie" et je donne la parole à Madame LUMEAU pour 4 minutes, s'il vous plaît …

Mme LUMEAU

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs,

Nous constatons que la notion de PIB qui s'est imposée ces dernières années, même si elle peut s'avérer utile en matière économique, reste aujourd'hui réductrice et insuffisante pour renseigner l'évolution des sociétés humaines. C'est pourquoi le rapport "Regards sensibles et qualitatifs sur le bien-être en Occitanie" répond à la nécessité de rendre compte, de manière juste, des progrès réalisés par nos sociétés et des inégalités persistantes.

C'est parce que ces indicateurs de bien-être permettent de mieux appréhender les besoins des citoyens, pour proposer des politiques régionales adaptées, que la Région Occitanie a souhaité mettre en œuvre sa propre démarche d'évaluation du bien-être.

Ce 2ème rapport annuel d'évaluation du bien-être ressenti en région s'appuie sur 8 dimensions : les conditions de vie matérielles et financières, la qualité environnementale, la qualité du patrimoine, la qualité du lien social, la qualité d'accès à la mobilité, la qualité de l'offre et de l'accès aux soins, la qualité de la vie professionnelle, la qualité de vie globale.

Les résultats sont encourageants : les appréciations globales sur la qualité de vie sont bonnes.

L'appréciation varie en fonction du profil des répondants, mais reste toujours supérieure à la moyenne nationale : 3,65, contre 2,5.

L'appréciation de la qualité de vie est corrélée au niveau de revenu et au niveau d'accès à l'emploi. Cela valide nos choix politiques en matière de soutien au pouvoir d'achat des familles, notamment pour accompagner les jeunes avec, je le rappelle, la rentrée la moins chère de France dans notre région Occitanie.

Le résultat de cette étude doit également nous encourager à poursuivre nos actions en matière d'accompagnement des entreprises ; je rappelle que nous avons doublé, ces dernières années, le nombre d'entreprises accompagnées par la Région.

Il doit aussi nous enjoindre à poursuivre nos efforts en matière d'économie de proximité et je pense ici notamment aux aides et accompagnements des TPE et PME, avec les contrats de croissance et appels à projets, et aux aides pour les petits commerces de centre-ville ; nous avons ainsi augmenté de 30%, par rapport au Budget 2019, notre aide à l'accroissement des TPE "artisanat".

L'étude sur le bien-être met également en évidence l'importance des Services publics de proximité dans nos territoires, notamment les plus ruraux ou territoires de montagne.

À l'heure où l'État se désengage et re-centralise, la dynamique et les efforts d'implantation de la Région Occitanie dans tout le territoire sont essentiels. L'installation des Maisons de la Région doit permettre de répondre à ces attentes légitimes de Services publics de proximité.

Enfin, les conclusions de l'étude sont très positives pour la Région Occitanie.

Nous devons poursuivre nos efforts en matière d'accompagnement, d'accessibilité aux soins.

Vous le savez, les déserts médicaux sont une réalité et le niveau de renoncement aux soins révélé par cette enquête doit clairement nous alerter. Notre aide au développement des Maisons de Santé fait sens et nous devons continuer d'œuvrer en ce sens, car la présence de ces services est essentielle pour la vie de nos concitoyens.

Je finirai mon propos en rappelant cette phrase de Jean Jaurès : "*Les Services publics sont le patrimoine de ceux qui n'en ont pas*" ... Alors avec vous, Madame la Présidente, pour conduire chaque habitant de la région vers l'Occitanie de demain, pour soutenir les Services publics, l'investissement et l'accessibilité pour toutes, pour tous, partout sur notre territoire.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. Il n'y a pas de vote puisque c'est un prendre acte.

2019/AP-DEC/14 - <u>Rapport pour information - Rapport de la Mission Information, Évaluation : Suivi et évaluation des modalités et conséquences de l'union des Régions</u>

Nous passons au rapport n°14, relatif à la Mission d'Information et d'Évaluation sur l'union des Régions. La première intervenante est Madame POUCHELON pour 5 minutes, s'il vous plaît ...

Mme POUCHELON

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Ce rapport est rendu dans un contexte particulier : il fait suite à la publication en septembre du rapport de la Chambre Régionale des Comptes, pour lequel vous remuez ciel et terre pour rétablir, sans convaincre, la vérité des chiffres.

En quelques mots, ce rapport n'est pas une analyse objective, c'est une présentation partisane.

Vous nous dites que les coûts supplémentaires ne sont pas dus à la fusion, ce sont des choix politiques. Dont acte. Les économies, elles, seraient dues à la fusion, alors que beaucoup d'entre elles auraient pu se faire sans cette fusion. Seule satisfaction : cette MIE vous oblige à plus de transparence. Mais vous sous-estimez l'impact dans l'opinion de ces choix politiques ; le choix du lieu des Assemblées Plénières est en ce sens emblématique.

L'essentiel de mon intervention aujourd'hui vise à rétablir la vérité, après les propos que vous avez tenus lors de la précédente Assemblée Plénière.

De façon très anormale, vous m'avez personnellement attaquée, me distinguant de mon propre groupe. Mais aujourd'hui, Madame la Présidente, c'est mon groupe qui m'accorde 5 minutes de temps de parole pour vous répondre. Cette attaque personnelle n'est pas digne de votre fonction. Contrairement à ce que vous m'avez reproché, aucun élément de mes propos ne peut être assimilé à de la haine. Vous ne supportez pas la contradiction et par votre attitude envers l'Opposition, vous méprisez les citoyens que nous représentons.

Venons-en aux contre-vérités. Je n'ai pas porté plainte contre Martin MALVY, certainement pas personnellement, mais non plus au nom de notre groupe. Nous avons joué notre rôle d'opposants vigilants en déposant un signalement au Procureur de la République qui, après enquête, a ouvert une procédure en cours. Je vous rappelle qu'en novembre 2016, le Conseil Régional a décidé de se constituer partie civile dans le cadre de l'affaire dite AWF, suite à information judiciaire contre X, ouverte le 25 novembre 2015 par le Parquet National Financier de Paris.

Vous avez travesti la vérité pour justifier vos choix concernant le choix du lieu des Assemblées Plénières. Après avoir inventé des devis -ceci a été jugé par le Tribunal Administratif-, vous avez encore une fois sous-estimé l'impact de ces choix dans l'opinion.

Si la presse s'en est emparée, ce qui manifestement vous déstabilise, ce n'est pas de mon fait … Vous me prêtez beaucoup ! C'est plutôt le résultat de votre absence de transparence et de votre entêtement. Vous êtes, Madame la Présidente, mon meilleur attaché de presse !

Vous poursuivez en produisant, non un devis, mais une estimation, que nous avons enfin reçue hier. Les lettres simples n'arrivant pas à votre Cabinet, nous avons donc doublé notre courrier d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

Cette estimation a été effectuée par un cabinet d'architecte qui a construit trois lycées de la Région, dont un en cours à Cazères, dans le Comminges, et aboutit à un chiffre tout rond de 7,00 M€.
Vous persistez à nous faire croire que l'aménagement de l'hémicycle toulousain coûterait plusieurs millions d'euros, alors qu'un projet minimaliste est possible. Regardez les conditions d'installation des Députés : les fauteuils et leur nombre ont été modifiés à de multiples reprises sans tout casser et ils y passent bien plus d'heures que nous ... Rétablissez la vérité !
Nous aurions pu, en deux ans au maximum, rentabiliser un aménagement a minima, sans déséquilibrer le territoire. Il ne s'agit pas de faire toutes les réunions à Toulouse, mais uniquement les Plénières. Voilà typiquement un débat que nous aurions pu avoir sereinement, à condition qu'il y ait transparence et volonté d'ouverture de votre part.
Je rétablis ces vérités pour qu'elles soient gravées dans le marbre des comptes rendus de nos Assemblées Plénières.
Madame la Présidente, nous avons trop l'habitude d'une attitude intolérante de votre part vis-à-vis de votre Opposition. Saurez-vous cette fois garder votre calme et votre sang-froid ?
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Monsieur YELMA pour 4 minutes.

M. YELMA

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Vous nous présentez aujourd'hui ce troisième rapport du groupe de travail sur le suivi des modalités et conséquences de l'union des Régions ; celui-ci fait suite à la Mission d'Information et d'Évaluation sur la fusion des Régions que nous, les élus du groupe Rassemblement National, avion demandée. Ce rapport est parfaitement rédigé.
Nous tenons donc à saluer, une fois encore, le travail talentueux des Services qui l'ont produit.
Nous tenons également à saluer l'effort qui a été fait concernant nos interrogations ; en effet, contrairement au rapport de l'an dernier, où nous devions nous contenter d'une vingtaine de lignes de réponses très sommaires, nous avons cette fois trois pages de réponses. C'est mieux, mais c'est encore insuffisant ! Pour rappel, nous avions notamment demandé à ce que les deux devis : celui de l'architecte historique de l'Hôtel de Région chiffré à 100 000 € et celui du Cabinet Séquences chiffré à 7 M€ concernant les travaux d'agrandissement de l'hémicycle de Toulouse, nous soient communiqués. Nous n'avons toujours rien reçu. Vous espérez sans doute, Madame la Présidente, que les brefs résumés de ces devis présentés en annexe du rapport nous suffiront,

mais ce n'est pas le cas. Oui, Madame la Présidente, nous sommes curieux de savoir comment vous avez pu annoncer en janvier 2017 à la télévision que les travaux d'extension de l'hémicycle allaient coûter 7 M€, alors que le devis de 7 M€ date de janvier 2019 ... Tour de magie !

Plus généralement -et ce ne sera une surprise pour personne-, nous ne pouvons absolument pas cautionner l'esprit et les conclusions de ce rapport. En effet, celui-ci tente de brosser un portrait positif de la fusion des Régions pour éviter les critiques, mais nous ne sommes pas dupes.

Tout est fait pour masquer la vérité en créant de fausses économies, que vous appelez des "dépenses évitées". Tout ceci est totalement artificiel.

D'abord, nous avions demandé combien avait coûté le changement de la signalétique régionale. Vous nous répondez dans ce rapport que cela aurait coûté en tout et pour tout 3 M€. Qui peut le croire ? Le Budget 2016 prévoyait 13 M€ d'autorisations de programme pour la signalétique régionale et le Budget 2020, présenté ce matin, prévoit encore 16 M€ d'autorisations de programme.

Même si ce montant concerne des enveloppes pluriannuelles et que ces coûts ne sont pas tous induits par la fusion des Régions, il est difficile de croire que le changement de tous les panneaux "Languedoc-Roussillon" et "Midi-Pyrénées" n'ait coûté que 3 M€.

Ensuite, vous nous annoncez que la non-augmentation des indemnités des Conseillers régionaux serait une source d'économie liée à la fusion des Régions. C'est une blague ! Vous appelez cela des "dépenses évitées", nous appelons cela un choix politique qui n'a absolument rien à voir avec la fusion des Régions.

On retrouve le même problème avec l'opération l'oRdi : vous nous expliquez que la fusion des Régions a engendré une économie sur ce dispositif. Encore une fois, c'est totalement faux !

S'il est vrai que le coût unitaire par ordinateur est en baisse du fait des économies d'échelle, l'extension à l'ensemble du périmètre régional a entraîné une hausse globale du coût ; ce n'est donc pas une économie, mais une augmentation de dépenses.

Idem pour la Convention TER : la nouvelle Convention nous coûte environ 30 M€ de plus chaque année que les deux précédentes réunies. Mais vous arrivez tout de même à nous dire qu'il y a une économie de 13 M€ … C'est fabuleux, vous êtes une magicienne qui transforme des hausses de dépenses en baisses ! À ce rythme-là, vous nous direz bientôt que vous n'avez pas augmenté la dette régionale, mais que vous l'avez baissée.

Nous passerons très rapidement sur l'augmentation significative de l'évolution du nombre de kilomètres parcourus par les véhicules de la Région : une augmentation de 2 millions de kilomètres entre 2015 et 2018. Ce qui signifie encore une fois que la fusion a eu des conséquences financières et même des conséquences concernant l'impact sur l'environnement.

Ainsi, en 2017, l'ensemble des déplacements automobiles de la Région a représenté une distance équivalente à 129 fois le tour de la terre ... Vous qui parlez sans cesse de protection de

l'environnement, de développement durable et de Région à Énergie Positive, une parfaite contradiction ! N'oublions pas le parc automobile qui passe de 285 véhicules à 371, ce qui fait monter l'addition à 86 véhicules. Même si l'on retire les 40 véhicules que vous mettez sur le compte des transferts de compétences, cela représente quand même une augmentation globale de 16% du parc auto en 3 ans, soit en moyenne 1 nouvelle voiture achetée tous les mois.
En bref, vous l'avez compris, ce rapport, même parfaitement rédigé … (*Marteau*), ne nous convient pas. Vous tentez de nous faire croire, Madame la Présidente, que la fusion des Régions a eu un impact positif sur les finances publiques, ce n'est pas du tout ce que nous constatons, cela entre même en contradiction avec le rapport de la Cour des Comptes qui pointe une augmentation de plus de 200 M€ des dépenses globales entre 2015 et 2018.
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Madame VINET pour 2 minutes, s'il vous plaît ...

Mme VINET

Tout d'abord, remerciement aux Services qui, avec professionnalisme, constance et patience, ont su répondre aux diverses demandes de certains groupes politiques.
Faire des économies à tout prix ou utiliser l'argent public de la façon la plus utile pour les concitoyens ? Réduire la dépense à tout prix ou imaginer des dispositifs pour faciliter la vie quotidienne, partout et pour tous ? Débattre jusqu'à plus soif du bien-fondé d'organiser les Assemblées Plénières ici ou ailleurs, du prix des hémicycles, ou bien utiliser son énergie pour agir ? Nous n'avons pas choisi de fusionner les Régions, nous avons fait au mieux et plutôt bien d'ailleurs, pour réussir cette fusion. Il est légitime d'en mesurer les impacts, y compris sur les coûts induits, les économies et l'évaluation qualitative est utile. Cependant, couper les cheveux en quatre ne saurait être une fin en soi.
En tant que membre de cette Commission, je ne cautionnerai pas, à travers des demandes incessantes, les délires d'une Opposition en mal de reconnaissance.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur MONTHUBERT pour 4 minutes.

M. MONTHUBERT

Merci Madame la Présidente.

Je crois qu'il est important, puisque nous parlons de la fusion des Régions, de rappeler quels étaient les objectifs. Rappeler que c'était un chantier de très grande ampleur et que nous pouvons nous féliciter du travail qui a été réalisé en si peu de temps. Et puisque, tout au long de la journée, nous avons entendu, y compris par les groupes d'Opposition, beaucoup de félicitations adressées aux Services, non seulement je veux évidemment me joindre à ces félicitations, mais montrer que cette fusion s'est faite avec une qualité de service qui est reconnue par tous.

Alors effectivement, les débats sont un peu surréalistes ... J'ai l'impression que depuis 4 ans, on continue à ressasser une histoire qu'aujourd'hui, les habitants de la Région ont laissée derrière eux. Aujourd'hui, ils parlent d'Occitanie, ils parlent de cette nouvelle Région, ils ne parlent plus de Midi-Pyrénées, ils ne parlent plus de Languedoc-Roussillon. Quelle est donc cette attitude qui consiste en permanence à revenir à une décision qui est passée et que nous avons assumée pleinement, avec des résultats qui sont présentés dans ce rapport -effectivement extrêmement précieux et détaillé- et qui montrent -si on va sur le terrain des chiffres- que l'opération a été extrêmement intéressante du point de vue budgétaire, puisqu'elle a permis de réaliser des économies et ces chiffres, vous les avez donnés à de très nombreuses reprises Madame la Présidente, je ne vais donc pas les reprendre, parce que je crois que c'est finalement s'enferrer dans quelque chose qui n'a pas d'importance et qui, au fond, nous empêche de parler de l'essentiel.

Qu'est-ce qui est important dans cette nouvelle Région ? Et rappelons-nous quel était l'exposé des motifs de la loi qui a instauré les nouvelles Régions : de doter les Régions françaises d'une taille critique qui leur permette d'exercer, à la bonne échelle, les compétences stratégiques qui leur sont attribuées, de rivaliser avec les Collectivités comparables en Europe et de réaliser des gains d'efficience. Eh bien, donnons quelques exemples de la manière dont, aujourd'hui, nous le vivons.

Par exemple, sur un dossier que je suis particulièrement, celui de l'intelligence artificielle, la France et l'Allemagne sont engagées pour essayer de faire de nos pays des acteurs de premier plan au niveau de l'intelligence artificielle. Une stratégie franco-allemande a été abordée et que nous dit l'État aujourd'hui ? Il nous dit que cela ne pourra pas se faire simplement au niveau de l'État fédéral allemand et de l'État français, mais que cela devra se faire au niveau des Länder allemands et des Régions françaises, et notre Région a été pointée comme l'une des plus dynamiques sur le sujet de l'intelligence artificielle. Nous avons des forces sur Toulouse, nous avons des forces sur Montpellier et c'est en cela que des partenariats sont en train de se nouer, justement avec des Länder allemands.

Prenons un deuxième exemple au niveau des entreprises : pourquoi est-ce que, dans le domaine des technologiques quantiques qui marquent le futur de l'informatique, c'est en Occitanie qu'IBM France a décidé d'installer son Centre d'Excellence Quantique ? Eh bien, parce qu'il y a des forces

importantes sur Montpellier, mais qu'ils savent également que Montpellier et Toulouse travaillent main dans la main dans le domaine du quantique et qu'ensemble, c'était ici qu'il fallait investir, avec le soutien de la Région Occitanie.

Parlons enfin des campus connectés, qui ont été évoqués à plusieurs reprises, qui sont une innovation permettant à des personnes éloignées des grands centres universitaires d'accéder aux études universitaires : pourquoi l'Occitanie a-t-elle été la première à développer les campus connectés ? Tout simplement parce que la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a vu, Madame la Présidente, dans votre action et dans votre projet de développer ce type d'initiative, l'opportunité de faire une expérimentation. C'est le discours qu'elle a tenu devant l'ensemble des Recteurs quand elle a su votre intérêt sur la question, et c'est bien parce que l'Occitanie, dans sa nouvelle dimension, a été leader, que cela a pu se passer.

Alors, les habitants de la région ne s'y trompent pas, ils témoignent de leur attachement à notre nouvelle Région Occitanie, le rapport précédent sur le bien-être en Occitanie l'évoquait.

Je crois qu'il faut enterrer les débats du passé et plutôt se projeter dans l'avenir !

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie et je demande à Monsieur le Président de la Mission d'Information et d'Évaluation d'apporter des compléments. Merci.

M. DELAHAYE

Merci Madame la Présidente.

J'ai entendu l'ensemble des questions. Je ne reviendrai pas sur l'objectif de la fusion, Bertrand MONTHUBERT vient excellemment de le rappeler.

Je dirai tout simplement que lors de cette Mission, nous avons proposé une méthode, que nous avons tenue depuis le début et je rappellerai juste quelques éléments clés de cette méthode.

Lors du dernier rapport, nous avons identifié les dépenses qui étaient mutualisables : environ 932 M€. Sur l'ensemble de ces dépenses mutualisables, on a identifié -essentiellement au travers des questions posées par les groupes- des coûts et là, Madame POUCHELON, vous vous trompez, il y a bien eu des coûts liés à la fusion, on les a clairement identifiés dans le rapport -contrairement à ce que vous avez dit tout à l'heure- : 3 M€ pour l'aspect signalétique et 10 M€ pour l'harmonisation du régime indemnitaire.

On ne peut donc pas dire qu'il n'y a pas eu de coûts liés à la fusion. Si, il y a eu des coûts et des coûts pérennes : l'harmonisation du régime indemnitaire est un coût pérenne et il a bien été identifié.

On a aussi évité des coûts, l'ensemble de ces coûts ont été identifiés et je ne suis pas d'accord avec ce que disait Monsieur YELMA tout à l'heure : effectivement, on peut discuter sur le choix politique du régime indemnitaire, mais que dire sur les appels d'offres que nous avons lancés sur la massification globale des achats, sur les assurances qui ont fortement diminué d'entrée, dès la première année : 2,5 M€. On ne peut pas dire que ce n'est pas lié à la fusion, bien sûr que c'est lié à la fusion ! Mais aussi le choix qui a été fait et qui ne pouvait pas être fait autrement, celui de la fusion de l'ensemble des Agences : quand deux Agences, sur un territoire comme l'Occitanie, travaillaient côte à côte, il était normal de les fusionner, ce sont donc bien des coûts qui existaient et qui ont été annulés. Mais aussi un poste qui a été identifié clairement : les dépenses de personnel, des emplois fonctionnels de Cabinet qui ont aussi été bien identifiés et qui figurent dans le rapport.

Après, on peut discuter sur tel élément ou tel autre, mais globalement, dire qu'il n'y a pas eu de coût lié à la fusion, c'est faux. Il y a bien eu un coût et il a été identifié. Et dire qu'il n'y a pas eu de coûts évités par la fusion, c'est faux aussi puisqu'ils ont été identifiés et on ne peut pas dire que la Convention TER n'a pas amené des plus : oui, elle a amené des plus parce que l'on était plus grand et que la masse a fait que ; dire que lancer des appels d'offres sur un territoire plus large, avec des volumes plus importants, n'a pas permis de faire des économies, c'est faux aussi !

Donc tous ces coûts-là ont bien été identifiés et on ne peut pas dire le contraire aujourd'hui.

Ce sont donc ces éléments précis que l'on peut retrouver dans ce rapport.

En conclusion, je parlerai de l'hémicycle, Madame POUCHELON ... On a expliqué, lors de la réunion de la Commission, les coûts des 7 M€ : dans ces coûts, il n'y avait pas que de l'aménagement, il y avait aussi de la mise aux normes, de la mise en sécurité. Donc si vous aviez été présente lors de cette Commission, vous auriez pu expliquer à votre groupe l'ensemble des coûts et lors de la Commission des Finances, Madame POUCHELON, vous auriez pu aussi poser la question et on vous aurait apporté la réponse à ce moment-là. Vous avez eu deux fois l'occasion d'avoir les réponses à ces questions-là, or vous ne les avez pas posées.

Donc dire tout simplement que qui que ce soit aurait pondu ce rapport, je pense que l'on aurait tous été critiqués, et je reviens sur ce que disait tout à l'heure Bertrand MONTHUBERT : effectivement, aujourd'hui, on parle du passé, il faut plutôt penser à l'avenir, c'est cet avenir que l'on doit construire et aujourd'hui, grâce aux éléments qui figurent dans ce rapport, nous avons aussi des pistes pour travailler sur de futures économies générales, sur l'ensemble du Budget.

Je tiens enfin à remercier l'ensemble des participants à cette Commission, la transparence a été faite au travers de cette Commission, je crois que les débats ont toujours été clairs, nets et on n'a jamais évité les questions.

Voilà tout simplement ce que je voulais dire sur le sujet, pour faire court, parce que je pourrais être encore plus long !

LA PRÉSIDENTE

Merci.

Monsieur YELMA, je m'étonne que vous n'ayez pas reçu le devis, parce que si Madame POUCHELON l'a reçu, cela a été envoyé en même temps … Nous allons refaire un envoi, mais les transmissions se sont faites en même temps.

Et ensuite, que vous mettiez en cause la responsabilité que prend un architecte quand il établit un devis, c'est votre appréciation, mais quand un architecte nous chiffre des travaux, une estimation de travaux, vous le savez, en matière de déontologie il engage sa responsabilité.

2019/AP-DEC/15 - <u>Fourniture par la Région de services numériques de confiance</u>

Nous passons au Rapport n°15 sur la fourniture par la Région de services numériques de confiance. Un amendement a été déposé, je demande donc à Monsieur REMISE de bien vouloir nous présenter cet amendement n°42. Pardon, Monsieur SANCHEZ ...

M. SANCHEZ

Madame la Présidente,

En son absence, Monsieur REMISE m'a demandé de le remplacer pour ce dossier.

Dans ce rapport relatif à la fourniture par la Région de services numériques de confiance, sous couvert de sécurité, c'est bien un système de contrôle total des ordinateurs et des connexions qui est mis en place auprès des utilisateurs.

La Charte, dans son chapitre 1.4, porte sur les utilisateurs concernés ; elle entend par "utilisateur" toute personne autorisée à se connecter aux Ressources Informatiques, et concerne bien sûr les salariés, les agents titulaires ou contractuels présents sur un site régional, les stagiaires saisonniers, les apprentis, les services civiques. Pour autant, sont exclues de cette Charte certaines catégories, au nom des libertés politiques ou syndicales, comme les élus du Conseil Régional, les membres du CESER, les organisations syndicales et le COS, ce qui n'est nullement choquant, mais on s'étonne alors de l'absence des collaborateurs des groupes d'élus du Conseil Régional.

On s'interroge sur la pertinence de ne pas avoir exclu de la soumission à cette Charte les collaborateurs des groupes et, par contre, d'y trouver les organisations syndicales.

Les collaborateurs d'élus ont un rôle éminemment politique auprès des élus et de leurs groupes. L'acuité du danger aussi de ne pas avoir exclu ces collaborateurs lorsqu'on lit :

- l'article 3.3, où il est indiqué, dans l'illicite ou fautif, que notamment l'usage à des fins de propagande politique peut faire encourir une sanction prévue,
- l'article 5.6 sur "Intranet, Espaces collaboratifs", lorsqu'il stipule que "*l'utilisation par l'agent des réseaux sociaux (…), hors des missions qui lui sont affectées, est tolérée : toutefois, il s'expose à ses risques et périls à une procédure disciplinaire en cas de manquement au devoir de neutralité*".

Nous aimerions comprendre la logique d'inclure les collaborateurs d'élus dans la Charte, alors qu'ils font corps avec leurs élus, qu'ils participent pleinement à la prise de décision politique, œuvrent en conseils auprès de leurs élus. En cela, ils font de la politique et participent pleinement au jeu démocratique de notre Institution, tout autant, voire plus que les membres du CESER, par exemple. L'ensemble de leur travail, de leurs échanges avec les élus, des associations, des acteurs publics régionaux ou que sais-je doivent être sanctuarisés, tout comme le sont ceux des organisations syndicales de notre Institution.

Si d'aventure vous refusiez notre amendement, il apparaîtrait clairement que ce serait un flicage des collaborateurs que vous engageriez. Cette position, adossée au recrutement de l'ex-DSI de la Région Rhône-Alpes-Auvergne -j'invite d'ailleurs les élus de votre Majorité à se renseigner sur les pratiques, à l'époque, en Région Rhône-Alpes-Auvergne-, n'en serait que le plus simple aveu.

Le contrôle des collaborateurs d'élus et à travers eux des élus, de leurs échanges mails, des sites qu'ils consultent, serait une atteinte grave à la liberté politique qui, dans une démocratie, doit être aussi préservée que la liberté syndicale.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Monsieur SANCHEZ, la Charte informatique s'applique à tous les agents régionaux, les agents que vous avez cités sont des agents régionaux et j'espère que vous ne mettez pas en cause l'intégrité d'un de mes collaborateurs, parce que cela peut s'appeler aussi de la diffamation ... Bon, très bien, on va donc dire que cela est clôturé !

Nous passons au vote sur l'amendement n°42 : avis défavorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*144 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 92 (SRC : 48, GR : 16, NM : 20, UEDC : 3 -BRIAND, SAINT-PIERRE, DAHINE-, NI : 5)
- Non-participation au vote : 15 (UEDC : 15).

L'amendement n°42 est ***rejeté***.

Nous passons au vote sur le Rapport 15, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*145 votants*) :

- Pour : 106 (SRC : 49, GR : 16, NM : 18, UEDC : 18, NI : 5)
- Contre : 39 (NM : 2 -ARCANGELI, BOURGUET-, RN : 36, NI : 1 -MINA-)

Le rapport (***2019/AP-DEC/15***) est ***adopté***.

Nous passons au Rapport 16, avec une intervention de Monsieur GAREL …

2019/AP-DEC/16 - Aéroport de Carcassonne Sud de France - Concession de Service public pour l'exploitation, l'entretien et le développement de l'emprise aéroportuaire de Carcassonne Sud de France - Avenant n°1 au Contrat de concession

M. GAREL

Rapidement, Madame la Présidente, il s'agit là d'un rapport technique qui va faciliter le fonctionnement de la SPL Régionale qui s'occupe de deux aéroports : l'aéroport de Carcassonne dont il est question dans cette délibération et celui de Perpignan.

C'est une souplesse qui va permettre de pouvoir appeler des fonds plus facilement, dans le cadre de la Convention qui a été établie, il n'y a donc pas d'engagements financiers supplémentaires.

Ce rapport me permet de faire un point très rapide sur la SPL Régionale Aéroportuaire qui, vous le savez, existe depuis quelques mois au niveau juridique, mais qui doit au 1er janvier, de façon opérationnelle, remplacer les opérateurs privés qui géraient précédemment les aéroports de Carcassonne et de Perpignan.

Je veux profiter de ce moment pour remercier l'ensemble des collaborateurs de la Région et de la SPL qui travaillent depuis des semaines et des mois d'arrache-pied et qui sont extrêmement mobilisés sur ce sujet puisque, bien entendu, nous serons prêts au 1er janvier, les deux structures aéroportuaires fonctionneront.

Je veux aussi remercier -et je parle sous le contrôle de Jean-Luc GIBELIN, puisque nous avions rencontré notamment les personnels de Carcassonne- l'ensemble des personnels des deux aéroports pour leur mobilisation sur ce nouveau projet ambitieux que porte la Région.

Et bien entendu, comme je viens de le dire, le 1er janvier les deux structures fonctionneront dans de très bonnes conditions opérationnelles, techniques et de sécurité, bien entendu.

La SPL travaille d'ores et déjà sur des réflexions de développement de l'aspect commercial, qui peut-être pourrait être mutualisé plus avant encore que précédemment et qui devrait donc donner plus d'efficacité sur ces aspects.

Mais je veux surtout profiter de ce moment pour remercier l'ensemble des équipes puisque grâce au travail effectué, l'ambitieux projet de créer cette Société Publique Locale Régionale, et donc une gestion publique de nos deux plates-formes aéroportuaires, verra sa concrétisation, techniquement, le 1er janvier comme prévu.

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Nous passons au vote sur le Rapport 16. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*142 votants*) :

- Pour : 89 (SRC : 49, GR : 16, NM : 6 -REGOURD, COSSANGE, PIQUÉ, CASES, GIBELIN, GUINLE-, UEDC : 16, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Abstention : 53 (NM : 13, RN : 36, NI : 4).

Le rapport (***2019/AP-DEC/16***) est ***adopté***.

Nous passons au rapport n°17 et je demande à Madame FRONTANAU de bien vouloir le présenter. Merci.

2019/AP-DEC/17 - <u>Structuration de l'Agence Régionale d'Aménagement et de Construction (ARAC) : Avance en compte courant d'associés</u>

Mme FRONTANAU

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Depuis 2016, la Région Occitanie, grâce à la volonté de notre Présidente de Région, a lancé la réorganisation de ses outils dédiés à l'aménagement et à la construction.

Lors de l'Assemblée Plénière du 14 novembre 2019, nous avons voté la structuration de l'Agence Régionale de l'Aménagement et de la Construction (ARAC), constituant ainsi un des leviers majeurs de l'aménagement du territoire de l'Occitanie.

L'Agence Régionale de l'Aménagement et de la Construction propose une offre de service intégrée aux acteurs de l'aménagement, entreprises et territoires, en se positionnant comme outil intervenant dans les différentes phases de montage des projets, de l'ingénierie à l'investissement.

La SEM ARAC répond aujourd'hui aux nouveaux besoins d'opérateurs privés et publics en matière de développement économique, d'immobilier d'entreprises, d'aménagement durable, d'équipements, ainsi que d'aménagement de l'habitat et du tourisme.

Pour atteindre ces objectifs, elle prendra appui sur ses filiales et participations existantes, mais aussi sur celles à créer, pour développer de nouvelles dynamiques partenariales.

Avec l'ARAC, la Région Occitanie offre à notre territoire un "bras armé" qui permet de déployer l'ensemble des politiques publiques d'aménagement, de construction et d'appui au développement économique.

Sur les 13 départements, elle intervient auprès des Collectivités pour la mise en place des grands, mais aussi des petits projets structurants. L'ARAC est au service de tous les territoires et de tous les projets.

L'augmentation de capital, rendue possible par le Plan d'affaires à 5 ans et par le Pacte d'actionnaires signé avec la Banque des Territoires et les Caisses d'Épargne de la région, permet de répondre aux besoins en fonds propres des projets engagés par la SEM. Je pense notamment au projet Continental à Boussens, à l'IOT Valley, à Végéplast, ou encore à la Cité des Startups à Toulouse.

Aujourd'hui, la SEM ARAC sollicite une avance en compte courant d'associés de 27 M€ auprès de la Région, afin de créer un effet levier pour des projets d'investissement qui représentent près de 300 M€. Ce besoin lui permettra d'assurer leur pilotage sur l'expertise "promotion", mais aussi sur des activités d'investisseurs portées par ses filiales. Quelques exemples : la 2ème phase du projet IOT Valley, des locaux pour la Montpellier Business School, la Cité des Startups de Toulouse pour la réalisation de locaux d'activité pour des startups matures, la modernisation et l'exploitation de la Station Thermale des Fumades et de la Station Thermale de Salies-du-Salat, l'École vétérinaire de Toulouse, ou encore la mise à disposition de fonds propres pour la création de la SAS Foncière des Pyrénées.

Je rappelle que l'ensemble de ces sujets sont aussi étudiés en partenariat avec l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat, pour conforter la qualité environnementale et durable des projets.

Il s'agit bien, pour l'ARAC, de se positionner comme outil référent de la Région pour la mise en œuvre des politiques opérationnelles.

Pour conclure, je veux profiter de ce temps de parole pour remercier la Présidente de Région, le Directeur Général des Services et l'ensemble des Services pour la confiance qu'ils nous témoignent. Je tiens à saluer le Directeur de l'ARAC et les membres du CoDir pour leur efficience et leur professionnalisme, et enfin les équipes de l'ARAC pour leur expertise, leur adaptabilité et leur mobilisation. Cette Agence est aussi née grâce à ces femmes et ces hommes passionnés par leur métier et qui ont compris les défis qu'ils devaient relever.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. Nous votons donc sur le Rapport 17. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*144 votants*) :

- Pour : 99 (SRC : 44, GR : 14, NM : 18, UEDC : 18, NI : 5)
- Contre : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Non-participation au vote (représentants de la Région au sein de la SEM LRA/ARAC) : 8 (SRC : 5 BOURGI, FRONTANAU, MEUNIER, MERCIER, LUBRANO-, GR : 1 -ESCLOPÉ-, NM : 2 -DUPRAZ, GIBELIN-).

Le rapport (***2019/AP-DEC/17***) est ***adopté***.

2019/AP-DEC/18 - Tableau des Emplois

Nous passons au vote sur le Rapport 18. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*141 votants*) :

- Pour : 86 (SRC : 48, GR : 15, NM : 19, NI : 4)
- Contre : 53 (RN : 36, UEDC : 16, NI : 1 -MINA-)

- Abstention : 2 (NM : 1 -COSSANGE-, NI : 1 -SATGÉ-).

Le rapport (***2019/AP-DEC/18***) est ***adopté***.

2019/AP-DEC/19 - Composition des Commissions sectorielles - Modifications

Nous passons au Rapport 19. Le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*143 votants*) :

- Pour : 143 (SRC : 49, GR : 15, NM : 20, RN : 36, UEDC : 18, NI : 5).

Le rapport (***2019/AP-DEC/19***) est ***adopté***.

Je vous propose de passer à **l'examen des vœux** et je demande à Monsieur le Président du Bureau de l'Assemblée de bien vouloir animer l'examen des vœux.

Monsieur ONESTA, s'il vous plaît ...

M. ONESTA

Merci. Nous avons 7 vœux à examiner. (*Apartés*)

M. RIVENQ

Juste 10 secondes pour confirmer ce que je vous ai dit en préambule ce matin, Madame la Présidente. Comme vous l'avez vous-même dit, nous ne sommes pas l'Assemblée Nationale, ces vœux -pour beaucoup- doivent être examinés dans d'autres lieux et en tous cas, tous les élus ici sont libres de communiquer sur ce qu'ils souhaitent, mais nous ne souhaitons pas participer à ce débat, nous nous retirons donc.

Nous vous souhaitons une bonne soirée et de joyeuses fêtes à toutes et à tous.

Merci et à l'année prochaine !

LA PRÉSIDENTE

Bonnes fêtes à vous aussi, à toutes et à tous, et bonne soirée.

(*Départ des élu·e·s du groupe UEDC à 19h07*)

M. ONESTA

Nous en venons donc à l'examen des vœux, en commençant par le vœu n°1 qui a été déposé, au nom du groupe Rassemblement National, par Monsieur Quentin LAMOTTE, à qui je donne la parole, conformément à notre Règlement, pour 3 minutes …

Vœu n°1 déposé par le groupe RN : Pour une Zone de Défense et de Sécurité rattachée au territoire de la Région Occitanie

M. LAMOTTE

Madame la Présidente,

Suite à la réforme territoriale, la Région Occitanie a été rattachée à la Zone de Défense et de Sécurité Sud basée à Marseille, au 1er janvier 2016. Cette zone regroupe également les Régions PACA et Corse. Le Préfet de Région du siège de la zone, en l'occurrence le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, est le responsable de la zone Sud. Auparavant incorporée à la zone Sud-Ouest rattachée à Bordeaux, Toulouse se retrouve désormais affiliée à Marseille.

Ainsi, le Préfet de Région de PACA a, sous sa responsabilité, la sécurité de 11 millions d'habitants répartis sur une superficie équivalente à 20% du territoire national.

Les effectifs de police et de gendarmerie toulousains se retrouvent gérés par Marseille.

Cette distance géographique ne permet pas un fonctionnement optimal des forces de sécurité, d'autant plus que les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes sont dans le quatuor de tête des départements les plus touchés par l'insécurité, selon un rapport de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales publié en 2016. Le Préfet de la Région Sud a donc de lourdes problématiques à gérer sur les deux départements précités, auxquels s'ajoutent des problématiques spécifiques à l'Ile de Beauté.

Or, les problématiques liées à la délinquance, à la criminalité, aux cellules de radicalisation islamistes, aux mouvements sociaux sont très aigües dans l'agglomération toulousaine et sa périphérie. Toulouse est la seconde commune de France où se déroulent le plus de manifestations et la Haute-Garonne le second département métropolitain où sont répertoriés des individus suivis pour radicalisation islamiste.

Plusieurs nouvelles Régions disposent de leur propre Zone de Défense et de Sécurité, à l'instar des Régions Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes. Il apparaît logique, au regard de l'importance démographique et de l'étendue géographique de la Région Occitanie, de l'identifier comme Zone de Défense et de Sécurité. Un Préfet de Région, aux commandes d'une Zone de Défense et de Sécurité en Occitanie renforcerait la réactivité des Pouvoirs publics en cas de crise et assurerait une mutualisation des forces de sécurité, plus adaptée à un territoire qu'elles quadrillent au quotidien.

Dès lors,

Considérant que Toulouse est la quatrième ville de France,

Considérant les enjeux sécuritaires auxquels sont confrontées les métropoles toulousaine et montpelliéraine, regroupées au sein d'une même Région depuis le 1er janvier 2016,

Considérant l'intérêt pour les habitants d'Occitanie et leur sécurité que soit créée une Zone de Défense et de Sécurité pour l'Occitanie,

Les Conseillers régionaux d'Occitanie, réunis ce jour en Assemblée Plénière, demandent au Gouvernement de créer une Zone de Défense et de Sécurité propre à la Région Occitanie.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Y a-t-il des groupes politiques qui veulent intervenir suite à cette présentation de vœu ? Je ne vois pas de main se lever, la parole est donc à l'Exécutif ...

LA PRÉSIDENTE

Ce vœu arrive bien tard, puisque ce sont des dispositifs que nous avons déjà demandés il y a de cela maintenant plus de 3 ans au niveau de la Région, nous avions renouvelé cette demande il y a 2 ans, dans le cadre du changement gouvernemental, je l'avais même demandé en 2015, dès la création législative de la nouvelle Région en tant que Députée et nous avons, pour l'instant, une réponse négative de la part du Gouvernement.
Je propose donc un vote défavorable sur ce vœu, puisque c'est un sujet que nous avons traité à plusieurs reprises et pour l'instant, malheureusement, avec une réponse défavorable du Gouvernement.

M. ONESTA

Merci. Je vous propose de passer au vote sur le vœu n°1 portant sur la création d'une Zone de Défense et de Sécurité en Occitanie. Le vote est ouvert … (*Vote électronique*)
Le vote est clos. Résultat (*120 votants*) :
- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 83 (SRC : 49, GR : 11, NM : 19, NI : 4).

Le ***vœu n°1*** est ***rejeté***.
Nous en venons au vœu n°2 qui a été déposé par le groupe Nouveau Monde en Commun ... Nouveau Monde qui n'est plus en commun, merci de me le rappeler ! (*Rires*) Ce vœu nous est présenté par Monsieur Guillaume CROS …

Vœu n°2 déposé par le groupe NM : Pour le maintien du programme européen INTERREG Sud-Ouest Européen

M. CROS

Merci Monsieur le Président. Depuis les années 2000, le programme SUDOE permet aux acteurs du Sud-Ouest européen de se rencontrer et de monter des projets, non pas à l'échelle

d'une Région, mais à l'échelle macro-régionale. Les thématiques du programme SUDOE, telles que la lutte contre le changement climatique, l'économie faible en carbone, la compétitivité des PME, la recherche, l'innovation, ou encore l'environnement et l'efficience des ressources, constituent pour la Région Occitanie des thématiques majeures et prioritaires pour le développement de nos territoires. Ainsi, avec l'appui du programme SUDOE, ce sont plus de 250 projets qui ont été approuvés, impliquant près de 2 000 structures (Collectivités, Instituts de recherche, Universités, acteurs socio-économiques), pour 270 M€ de FEDER. On peut notamment citer :

- le projet "Mon climat" relatif à la prévention et à la gestion des risques naturels dans les zones de montagne, avec comme partenaire français l'Office National des Forêts, ainsi que des partenaires scientifiques et universitaires espagnols,
- le projet Soil Take Care mené par le CNRS et 9 autres partenaires français et espagnols, pour la création de dispositifs et de méthodologies innovantes pour le diagnostic rapide de pollutions par des métaux et hydrocarbures,
- ou enfin, le projet ENERPAT porté par la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et 5 autres partenaires, espagnols et portugais, pour la création de solutions territoriales, énergétiquement efficaces et d'éco-rénovation de l'habitat.

Le SUDOE constitue donc un outil fort -vous l'avez bien vu par ces exemples- et essentiel pour le développement et l'attractivité de nos territoires. Il permet de trouver des solutions communes à des problèmes partagés au-delà des frontières. Mais avant tout, il constitue la garantie d'un apprentissage par l'échange entre nos territoires, la garantie d'un travail commun pour innover ensemble et relever des défis tels que le changement climatique qui n'a pas de frontières, comme vous le savez, la garantie enfin de la paix et de la solidarité en Europe, dans un contexte de repli sur soi et de montée des populismes.

Ainsi, suite aux premières communications de la Commission Européenne sur le cadre financier pluriannuel et les règlements 2021-2027, nos inquiétudes sont grandes de voir de "petits" programmes, tels que SUDOE, disparaître de la future programmation.

En tant que Région frontalière et méditerranéenne, la Région Occitanie est profondément liée aux coopérations transfrontalières et transnationales qui peuvent concilier valeur ajoutée communautaire et intérêt local.

La fin de ce programme affecterait directement les relations d'échanges franco-hispano-portugaises, les différents réseaux mis en place depuis plusieurs années et priverait plus particulièrement les acteurs des zones rurales et des petites métropoles intérieures, éloignées des frontières et bassins maritimes, de financements européens.

C'est pourquoi, pour faire suite aux initiatives de notre Région, mais également à celles de Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes, nous souhaitons :

- Réaffirmer notre attachement au programme INTERREG Sud-Ouest Européen pour que ce dernier ne constitue pas une des variables d'ajustement des budgets communautaires 2021-2027,
- Demander au Gouvernement français de peser de tout son poids pour que la Commission Européenne se prononce en faveur du maintien du programme INTERREG SUDOE, programme qui a montré son efficacité et qui est à même de répondre aux défis sociaux, économiques et climatiques de nos territoires.
Je vous remercie.

M. ONESTA

Merci. Y a-t-il des groupes politiques qui souhaitent s'exprimer sur ce vœu ? Je ne vois pas de main se lever, la parole est donc à l'Exécutif.

LA PRÉSIDENTE

Avis favorable, puisque je partage entièrement tout ce que vient d'indiquer Monsieur le Vice-président.

M. ONESTA

Merci. Je vous propose de passer au vote sur ce vœu n°2, pour le maintien du programme européen INTERREG Sud-Ouest Européen.
Le vote est ouvert … (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*123 votants*) :
- Pour : 86 (SRC : 49, GR : 13, NM : 20, NI : 4)
- Contre : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-).
Le ***vœu n°2*** est largement ***adopté***. Félicitations à son auteur !
Nous en venons au vœu n°3, déposé conjointement par le groupe Nouveau Monde, le groupe Socialiste, Républicain et Citoyen, et Dominique SATGÉ en son nom personnel, et qui a trait au projet de réforme des retraites dit Delevoye-Macron.
C'est Monsieur Patrick CASES qui nous l'expose. Vous avez 3 minutes ...

Vœu n°3 déposé par le groupe NM, avec le groupe SRC et Dominique SATGÉ : Contre le projet de réforme des retraites Delevoye-Macron

M. CASES

Madame la Présidente,
Juste quelques mots pour présenter ce vœu contre le projet de réforme des retraites Delevoye-Macron. Je ne suis pas un technicien, ni un spécialiste des annuités, des régimes spéciaux, des trimestres que l'on stocke dans une boîte en fer.

Alors, quelques lignes pour vous parler d'Édouard, ouvrier agricole espagnol, visage sombre de soleil, je ne l'ai jamais vu totalement redressé. Tous les matins, devant les ceps de vigne, en cachette il prenait un comprimé et pendant les 8 heures de travail, dos courbé, ses bras se mélangeaient aux bras de la vigne. Il avait encore 10 ans à tirer, chaque année : un comprimé de plus !

Puis, il y a eu Antonia, cheffe d'équipe. Derrière le fourgon, en cachette, presque honteuse, un comprimé !

Puis, en cave, Roger, des kilomètres de tuyaux tirés, les pieds et les bas de pantalon toujours humides … Quand je le vois aujourd'hui, il fait doucement en descendant de sa voiture, sa colonne vertébrale fine et transparente, usée par les années de travail, suspendue à une hernie sournoise. Dans la rue, je croise Antonia, vieille dame, elle poursuit ses trimestres à petits pas et elle vit ses douleurs en écharpe.

Alors, cette réforme, sans être un grand spécialiste, nous n'en voulons pas ! Nous proposons à notre Assemblée de donner de la voix pour obtenir le retrait de cette réforme mortifère.

Nous continuerons à nous battre avec les enfants d'Édouard, les petits-enfants d'Antonia.

Nous battons le pavé pour une réforme des retraites digne du 21ème siècle, pour qu'enfin le capital cotise à la hauteur de ce qu'il vole.

Le travail doit rester un espace épanouissant et non pas un espace contraint.

La petite fille d'Antonia a déjà le bras en écharpe … Elle, elle est simplement une "amazone" blessée de chez Amazon.

Notre jeunesse a besoin d'être rassurée, du jeune instituteur à l'infirmière, de l'ouvrier agricole à la jeune ingénieure, vivant un présent déjà difficile. Construisons ensemble un avenir plus heureux !

Merci.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Y a-t-il des représentants de groupes politiques qui souhaitent s'exprimer ? Monsieur BOURGI, pour le groupe SRC, vous avez 2 minutes …

M. BOURGI

Monsieur le Président,

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

À la suite de notre collègue Patrick CASES, je veux défendre ce vœu au nom du groupe Socialiste, Républicain et Citoyen.

Depuis plusieurs semaines, la France vit au rythme des mouvements sociaux contre la réforme des retraites décidée par le Gouvernement. C'est une réforme inspirée uniquement par une logique comptable, au détriment des niveaux de pension, de la pénibilité et de la solidarité nationale.
Entendons-nous bien, il faut réformer et les français ont toujours prouvé qu'ils étaient prêts à accepter les réformes, à condition que celles-ci leur semblent équitables, transparentes et justes.
Or, les français découvrent une prétendue "clause du grand-père", inventée par le Gouvernement pour faire porter le poids de cette réforme aux générations nées après 2000.
Rappelons que les jeunes rentrent de plus en plus tard sur le marché du travail ; ce serait donc leur appliquer une double peine avec cette funeste idée.
De même, les français ont découvert, stupéfaits, que les mères de famille étaient aussi appelées à assumer le poids de cette réforme, en voyant remis en cause les trimestres qui leur étaient alloués à chaque naissance. Or, nous le savons, les salaires entre les femmes et les hommes sont inférieurs pour les femmes de 17 à 25% en moyenne. Cette mauvaise solution conduirait donc à accentuer les inégalités entre les femmes et les hommes, une fois l'âge de la retraite venu.
C'est la méthode du Gouvernement pour réformer les retraites qui provoque la défiance générale, dans l'opinion publique et dans le pays.
Ce sont les accointances de l'Exécutif avec des groupes d'assurances privés qui sont dénoncées par les françaises et les français.
Ce sont les accommodements de la Majorité présidentielle et parlementaire avec la vérité et la morale qui sont condamnés par les manifestants.
Précarité étudiante, pauvreté des personnes âgées en hausse, hôpitaux publics exsangues, Collectivités territoriales et élus locaux stigmatisés, pouvoir d'achat en berne, demandeurs d'emploi invectivés. Voici le cocktail étonnant et détonnant de celui qui voulait présider la France en étant à la fois de gauche et de droite. La fameuse et fumeuse théorie du "en même temps", chère à Emmanuel MACRON, montre ses limites ! La politique du Président des riches et des très riches est en réalité la traduction d'une conception hémiplégique du pays. Emmanuel MACRON et Édouard PHILIPPE ne gouvernent que pour la France qui va bien et qui n'a besoin de rien.
Le désespoir est là … (*Marteau*), la colère gronde et le Président n'a que son assurance et son arrogance à opposer aux demandes du peuple.
Les français ne sont pas dupes, les français ne se laisseront pas spolier la retraite qu'ils ont, par répartition, obtenue grâce aux combats de leurs ainés et pour laquelle ils cotisent eux-mêmes.
La République en Marche est dans une impasse …

M. ONESTA

Merci de conclure.

M. BOURGI

Il ne lui reste qu'une seule solution : retirer son projet de réforme des retraites.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci.

Monsieur SANCHEZ pour le groupe Rassemblement National, vous avez 2 minutes …

M. SANCHEZ

Madame la Présidente,

Monsieur le Président du Bureau de l'Assemblée,

Simplement, en quelques mots, rappeler que cette réforme est injuste et que nous y sommes bien évidemment opposés. Nous avons au moins le mérite de la cohérence puisque, en ce qui concerne les élus de la Majorité qui présentent ce vœu aujourd'hui, la plupart d'entre eux ont appelé à voter pour Emmanuel MACRON, aux côtés de la CGT et du leader de la CGT, et aujourd'hui ils se retrouvent face à leurs propres contradictions … (*Applaudissements*) et se retrouvent avec le retour de bâton. Eh bien, ça va continuer jusqu'en 2022, ce coup de bâton ! Ce n'est pas la fin, cela va continuer encore et encore, et c'est vous qui portez la responsabilité de cela parce que vous avez, vous, voté pour Emmanuel MACRON.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Y a-t-il d'autres groupes politiques qui veulent s'exprimer ? Je n'en vois pas, je propose donc que l'Exécutif fasse savoir son sentiment …

LA PRÉSIDENTE

Juste, Monsieur SANCHEZ, vous savez qu'une majorité de français ont choisi de ne pas voter pour Marine LE PEN … Voilà c'est clairement cela ! (*Applaudissements*)

Et quand nous avons le choix entre l'extrême-droite ...

Mme CARSALADE

On n'est pas d'extrême-droite !

LA PRÉSIDENTE

… Et un candidat ou une candidate qui est dans le champ républicain, nous le choisissons. Vous n'allez pas à chaque fois nous ressortir la même histoire ! Dites-vous bien que ce sera tout le temps comme cela ... (*Protestations*)

Donc avis favorable sur le vœu n°3.

M. ONESTA

Vœu n°3 sur lequel j'ouvre le vote ... (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*123 votants*) :

- Pour : 86 (SRC : 49, GR : 13, NM : 20, NI : 4)
- Abstention : 1 (RN : 1 -COLLARD-)
- Non-participation au vote : 36 (RN : 35, NI : 1 -MINA-).

Le ***vœu n°3*** est largement ***adopté***.

Nous en venons au vœu n°4 qui a trait à l'organisation territoriale des Services publics de l'État, pour le respect du principe d'égalité, déposé conjointement par le groupe Socialiste, Républicain et Citoyen et par le groupe Nouveau Monde, et présenté par Madame Marie-Caroline TEMPESTA …

Vœu n°4 déposé par le groupe SRC, avec le groupe NM : Organisation territoriale des Services publics de l'État - Pour le respect du principe d'égalité

Mme TEMPESTA

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Le vœu déposé par le groupe Socialiste, Républicain et Citoyen, et par le groupe Nouveau Monde, vise à demander au Gouvernement de reconsidérer sa position et de prendre en compte la Région Occitanie pour la prochaine phase annoncée de transferts de services et d'agents de l'État.

L'oubli de notre Région, lors du dernier Comité Interministériel de la Transformation Publique, met le Gouvernement, une fois de plus, dans la posture d'un double langage, entre ce qu'il annonce et ce qu'il fait. La politique n'est pas que communication, voire rapport de force, comme nous le constatons sur le sujet des retraites.

Nos concitoyens ont besoin de Services publics de qualité et de proximité.

Nous veillons, et nous l'avons prouvé dans le Budget que nous avons adopté, à ce que la Région Occitanie et ses habitants bénéficient d'une organisation territoriale et d'un aménagement du territoire équilibré et équitable. Il est temps que l'État prenne ses responsabilités.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Y a-t-il des orateurs qui veulent s'exprimer ? Monsieur LEONARDELLI pour le groupe RN, vous avez 2 minutes ...

M. LEONARDELLI

Merci.

Madame la Présidente,

Monsieur ONESTA,

Mes chers collègues,

Pour vous indiquer clairement que le groupe Rassemblement National ne participera pas à ce vote, non pas parce que nous sommes contre ou indifférents au principe d'égalité entre les territoires, mais bien parce que nous ne voulons pas cautionner votre hypocrisie.

Votre Majorité a censuré notre vœu appelant à une véritable égalité entre les français et les territoires. Pourquoi ? Parce qu'il met en exergue l'injustice qui découle de vos propres choix, à savoir que depuis plusieurs décennies, certains territoires identifiés comme quartiers prioritaires de la ville, bénéficient d'une politique de discrimination positive censée résorber les inégalités pluridimensionnelles. L'État, qu'il fut Socialiste ou qu'il soit Macroniste, consacre de colossaux efforts financiers en direction d'une partie de la population.

Les dispositifs en faveur de la ruralité existent, mais sont sans équivalence avec ceux des banlieues. Les territoires ruraux bénéficient, entre autres, du Contrat de Ruralité, mais l'enveloppe initiale de ce programme de 216 M€ a été réduite, mi 2017, à 150 M€, avant d'être dilué dans la dotation de soutien à l'investissement local, faisant disparaître les lignes budgétaires spécifiquement liées à ces contrats.

Au-delà des seules subventions, la ruralité est la variable d'ajustement des politiques de rationalisation et de redéploiement des Services publics : suppression de classes et de Trésoreries, fermeture de lignes ferroviaires secondaires, auxquelles s'ajoute une fracture numérique pénalisante, notamment pour le développement de l'emploi.

Au lieu de quémander plus de pouvoir à l'État, via les transferts d'agents de l'État, comme les Socialistes le font à travers ce vœu, nous demandons un traitement égal entre les français.

Nous en profitons donc, puisque vous avez censuré notre vœu, pour réitérer les doléances qui y figuraient, à savoir de demander au Gouvernement :

- d'assurer l'égalité réelle entre les français, en investissant dans la ruralité la même somme qu'il alloue aux quartiers prioritaires de la ville,
- de rééquilibrer la politique de la ville en allouant les moyens nécessaires au déploiement d'un bouclier rural permettant le maintien des Services publics dans les campagnes,

- et de revoir la politique d'aménagement du territoire, axée sur la métropolisation, en déconcentrant les Services publics et les activités économiques actuellement regroupés dans les grandes métropoles.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci.

Y a-t-il d'autres expressions souhaitées ? Si ce n'est pas le cas, la parole est à l'Exécutif ...

LA PRÉSIDENTE

Avis favorable sur le vœu n°4.

M. ONESTA

J'ouvre donc le vote sur ce vœu n°4. Le vote est ouvert … (*Vote électronique*)

Le vote est clos. Résultat (*123 votants*) :

- Pour : 86 (SRC : 49, GR : 14, NM : 20, NI : 3)
- Non-participation au vote : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)

Le ***vœu n°4*** est largement ***adopté***. Félicitations aux auteurs !

Nous en venons au vœu n°5. J'attire votre attention sur le fait que c'est un vœu dit de compromis, le libellé a donc été modifié depuis l'envoi initial. Il est présenté par différents collègues : Monsieur ASSAF, Monsieur DENAT, Madame ROQUÉ, Monsieur BERGEON et Monsieur JAOUL pour le groupe SRC, et Monsieur GIBELIN.

Je crois que la présentation va être faite par Monsieur Jean DENAT, qui a 3 minutes pour cela … Peut-être serait-il bon, cher collègue, d'insister sur les modifications qui ont été apportées entre le premier vœu reçu et celui-là, s'il y a des subtilités sémantiques qui nous auraient échappé !

Vœu de compromis n°5 déposé par le groupe SRC et Jean-Luc GIBELIN : Soutien à la Fédération des Manadiers face à l'augmentation des primes d'assurance

M. DENAT

Madame la Présidente,

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs, mes chers collègues,

Je pense que s'il y a des subtilités sémantiques, d'aucuns pourront peut-être demander à intervenir pour les préciser.

Ce que je veux retenir, c'est que ce vœu appelle l'attention de la Collectivité Régionale sur les menaces qui pèsent sur des traditions régionales particulièrement mises en valeur dans les départements du Gard et de l'Hérault. La Camargue, ce sont ces chevaux, ces taureaux, cet espace de liberté, mais bien au-delà, ce sont 3 à 4 000 manifestations par an qui sont organisées et qui mobilisent toute une population. C'est une culture, c'est une activité sportive, c'est une économie puisqu'elle représente 26 M€.

Alors, pourquoi en parler aujourd'hui ? Parce qu'une décision vient de tomber, celle d'un groupement d'assurances, qui est aujourd'hui le seul qui ait accepté d'assurer les risques encourus par les éleveurs, puisque le Code Civil prévoit que c'est l'éleveur qui est responsable de son animal en toutes circonstances, or ce groupement d'assurance a fait savoir qu'il comptait multiplier par 5 les cotisations d'assurance au 1er janvier.

Si cette mesure est mise en application, c'est la disparition de l'essentiel des élevages de taureaux des manadiers qui dorénavant, ne pouvant assurer leur activité, ne pourront plus l'exercer et qui donc, dans les conditions économiques que l'on connaît, disparaîtront.

Il y a donc lieu :

- de rappeler notre attachement à ces traditions, à leur importance économique,
- et de peser pour que les discussions qui avaient lieu encore hier après-midi avec la Fédération d'assurance aboutissent à un consensus raisonnable ; également sur les décisions que pourrait prendre le Parlement quant à la modification du Code Civil, l'article 1243 qui ne prévoit jamais que c'est l'organisateur qui puisse, à un moment donné, être responsable des animaux qu'il utilise.

Il y a donc quelques enjeux sur lesquels je crois, Madame la Présidente, il nous faut être présents et rappeler notre attachement à ces traditions. La population du Gard et de l'Hérault attend de la Région qu'elle se manifeste.

M. ONESTA

Merci. Des remarques ? Je vous en prie, pour le groupe Rassemblement National, vous avez 2 minutes ...

Mme PLANE

Madame la Présidente,

Je suis pour le moins surprise de ce vœu issu du groupe Socialiste, c'est-à-dire de votre Majorité, alors que c'est exactement l'objet de ma question orale ... Curieuse coïncidence !

Je vous rappelle que notre groupe a soutenu votre Plan Camargue, doté d'un budget de 30 M€, pour soutenir les manadiers, les traditions camarguaises et l'ensemble des acteurs y participant.

Ce vœu concerne directement un point de ce fameux Plan. Pour l'instant, les habitants de la Petite Camargue attendent toujours sa réalisation.

Alors, que devons-nous en conclure ? Que le Plan Camargue n'était qu'un énième Plan de communication, que vous n'avez pas la volonté de soutenir les manadiers, les communes et nos traditions camarguaises. J'aurai l'occasion d'y revenir lors de ma question orale.
Nous allons bien entendu voter pour ce vœu. Néanmoins, je regrette que celui-ci manque d'ambition et n'apporte qu'un soutien symbolique aux manadiers. Arrêtez la "com", par pitié, et passez aux actes, les manadiers en ont besoin !
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Y a-t-il d'autres expressions souhaitées ? Je vois une main se lever, je vous en prie...

M. JAOUL

La Camargue compte 160 manades qui conduisent leurs taureaux, soit dans les arènes pour la course à la cocarde, soit pour des manifestations de rue (Abrivado, Encierro) et c'est sur cette deuxième activité que se pose le problème, avec les accidents qu'elles peuvent engendrer et que les assurances -Groupama pour ne pas les citer- ne veulent plus couvrir, du moins à un prix modique. Alors oui, les manadiers ont la volonté de mettre en place une charte de qualité pour diminuer les risques d'accidents, mais ils n'y arriveront pas tous seuls et il ne faut pas laisser peser la responsabilité des accidents sur les seuls manadiers.
À la différence de l'Espagne où le spectacle de taureaux de rue est couvert par l'assureur de l'organisateur, la France continue d'être régie par des articles du Code Civil promulgué par une loi de 1804 sous Napoléon Bonaparte … Je crois qu'il est temps de dépoussiérer tout cela !
Il faut le faire en saisissant le Ministère de l'Agriculture, afin qu'il favorise la recherche d'une solution entre Groupama, l'Association des manadiers et les organisateurs.
Dans cette perspective, ne pourrait-on pas trouver sur ce vœu, mes chers collègues, une belle unanimité qui donnerait de la force à cette démarche et qui serait, en cette veille de Noël, le plus beau cadeau que l'on pourrait faire à la Camargue !
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Y a-t-il d'autres expressions ? Je ne vois pas de main se lever, la parole est à l'Exécutif ...

LA PRÉSIDENTE

Avis favorable.

M. ONESTA

Merci. Je vous propose d'ouvrir le vote sur ce vœu de compromis n°5.

Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*125 votants*) :

- Pour : 113 (SRC : 50, GR : 15, NM : 11, RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Abstention : 12 (SRC : 1 -BOUSSATON-, NM : 8 -DUPRAZ, PAGNOUX, CROS, ONESTA, WERSINGER, BARTHET, ROUX, ADDA-, NI : 3).

Le ***vœu de compromis n°5*** est ***adopté***.

Nous en venons à l'avant-dernier vœu, le n°6, présenté par Monsieur SERIEYS et qui a trait au renoncement du système universel de retraites par points. Ce n'est pas Monsieur SERIEYS ?

Mme MARTIN

Si vous en êtes d'accord, je veux bien le présenter, Monsieur SERIEYS ayant dû partir pour des raisons familiales.

M. ONESTA

Bien évidemment, sans aucun problème.

Vœu n°6 déposé par Guilhem SERIEYS : le Gouvernement doit renoncer au projet de "système universel de retraites par points"

Mme MARTIN

Effectivement, en complément du vœu qui a été présenté tout à l'heure et que nous avons voté, je vais rajouter des éléments par rapport à ce qu'a dit Patrick.

J'ai découvert l'autre vœu hier ou avant-hier, je regrette que nous n'en ayons pas eu un en commun parce qu'en fait, ils sont complémentaires et en même temps ils affirment des choses qui sont identiques, notamment dans les demandes.

Je voudrais revenir sur deux ou trois points qui me paraissent importants sur les enjeux de cette réforme des retraites à points.

Un premier élément, qui me paraît important et qui doit être dit à tout prix, c'est que c'est une réforme qui va appauvrir l'ensemble des retraités et qui va en particulier appauvrir les femmes.

Je dis cela parce que sans arrêt, la République en Marche nous explique, sans rire, que ce système est juste puisqu'il serait universel et qu'il aurait une portée universaliste, en se permettant d'ailleurs d'invoquer le programme du Conseil National de la Résistance, alors qu'en réalité ce programme expliquait que ce qui était universel dans la réforme des retraites, dans ce qui était proposé en 1945, c'était le fait que tout le monde touche une retraite qui lui permette de vivre, une fois le travail fini.

Ce n'est évidemment pas du tout ce que propose la République en Marche.

J'insiste bien, les femmes vont en être les premières victimes et, de toute façon, c'est mécanique : si vous calculez une retraite sur l'ensemble de votre carrière, quand vous êtes une femme en particulier, que vous avez des carrières hachées, plus précaires, avec plus de temps partiel, que vous vous êtes arrêtée pour avoir des enfants, vous baissez mécaniquement les pensions et cela va être vrai pour tout le monde.

La deuxième chose que je voulais dire, c'est qu'il y a aussi un enjeu qui est libéral.

Cette politique est en ligne droite de ce que défendait par ailleurs -parce que je pense que Monsieur MACRON est la queue de la comète libérale commencée REAGAN, THATCHER et SCHRÖDER-, qui consiste en fait à baisser au maximum les dépenses sociales. C'est cela, l'objectif !

D'ailleurs, la preuve : 14% du PIB pour les retraites. De toute façon, on ne peut pas avoir des retraites qui vont augmenter. Cette logique est une obsession chez ce Gouvernement et évidemment, comme l'ont dit Hussein et Patrick, il y a derrière l'idée de retraites par capitalisation et donc de fonds de pension et de fonds d'investissement.

L'idée, bien sûr, c'est de rompre et je pense que c'est vraiment un projet alternatif contre un autre, avec l'idée de solidarité intergénérationnelle. Donc il nous faut aussi revendiquer et interpeller le Gouvernement pour dire : on retire cette réforme de retraites à points, il n'y a pas de doute là-dessus et on voit comment améliorer l'existant ; il y a des pistes qui sont considérables et on doit démonter les mensonges qui sont dits à longueur d'antennes -je suis désolée de le dire- sur cette question-là.

De l'argent il y en a, augmenter les salaires c'est possible, faire en sorte qu'il y ait une autre répartition des richesses, puisque je vous rappelle que cette répartition des richesses s'est inversée : elle va au capital et pas au travail.

Et puis, bien évidemment aussi, discuter de la question des exonérations de cotisations ; je dis cela parce qu'il y a plusieurs pistes, y compris proposées par les syndicats qui luttent aujourd'hui, qui doivent être exploitées pour garder un système qui, même s'il a été maltraité par les différentes réformes libérales ces 30 dernières années, est un système que l'on nous envie, qui fait que l'on a les retraités les moins pauvres de l'OCDE … (*Marteau*) Même si l'on a trop de retraités pauvres, parce qu'il faut revoir les pensions, on n'a même pas à comparer avec ce qui se fait ailleurs, je pense à la Suède qui a mis en place la retraite à points et qui a vu tripler son nombre de pauvres, notamment chez les retraités.

Merci.

M. ONESTA

Merci. Comme nous avons fait un échange de vues sur le même sujet il y a quelques instants, je ne suis pas sûr que beaucoup de groupes veuillent reprendre la parole …

Je précise à Madame MARTIN que nos règles permettent, quand deux vœux sont très proches, un laps de temps pour un éventuel compromis, sans aucun problème, ce qui a été fait sur le vœu précédent. Est-ce que l'Exécutif veut rajouter quelque chose sur ce sujet ?

LA PRÉSIDENTE

Ce vœu, maintenant, n'a plus de pertinence parce qu'en effet, il eût été bon qu'il y ait un vœu de compromis. Je demande donc un retrait du vœu n°6, puisque nous avons voté le vœu n°3 qui reprend les mêmes éléments.

M. ONESTA

Ma difficulté, Madame la Présidente, c'est que seul l'auteur peut le retirer et l'auteur n'est pas là ... Alors, peut-on considérer que la personne qui a présenté ce vœu et qui a visiblement toute la confiance de Monsieur SERIEYS puisse vous répondre ?

Mme MARTIN

Oui, d'autant que c'est moi qui l'ai écrit … (*Rires*)

M. ONESTA

Très bien !

Mme MARTIN

Juste une chose : je vous assure que le fait de ne pas avoir de moyens humains pour travailler a fait que j'ai été particulièrement préoccupée -vous l'avez compris ce matin- par l'autre vœu que je n'ai pas pu présenter et je n'ai pas eu le temps de faire la démarche.

Je pense que vous avez des moyens que je n'ai pas pour venir me voir … Je suis là, je ne suis pas très loin et on aurait pu faire un vœu de compromis, il n'y a aucun souci. J'ai même été surprise de ne pas être approchée sur cette question-là.

Donc je ne retire pas le vœu, j'ai voté le vôtre tout à l'heure et je le dirai publiquement parce qu'il est juste et qu'il fallait le voter, j'espère que vous ferez de même avec le mien. Merci.

M. ONESTA

Madame la Présidente, vous avez votre réponse, donc quel vote suggérez-vous ?

LA PRÉSIDENTE

Madame MARTIN, mardi et y compris hier, vous avez pris du temps sur des demandes d'explications qui ont été plusieurs fois réitérées, vous aviez donc du temps pour juste, dans vos

mails qui ont été nombreux, rajouter une phrase et indiquer que vous souhaitiez un vœu de compromis. Donc la question du manque de moyens n'est pas la bonne réponse.
Il n'y a pas eu de souhait de faire un vœu de compromis. Vous vous êtes entêtée sur plusieurs sujets, on vous a donné des réponses, on vous a même proposé un rendez-vous avec moi, vous ne l'avez pas demandé. Je vous ai répondu hier après-midi rapidement, parce qu'en effet une veille d'Assemblée Plénière je n'ai pas le temps de répondre à des mails qui font référence à des débats que l'on a eus plusieurs fois, où vous avez eu des réponses sur les présentations et ainsi de suite.
Vous ne pouvez donc pas dire que c'est par manque de moyens. Vous n'avez pas fait la demande. Donc ne nous présentez pas comme refusant des vœux de compromis, ce n'est pas vrai !

M. ONESTA

Madame la Présidente, souhaitez-vous donner une indication de vote ou pas ?

LA PRÉSIDENTE

Avis défavorable.

M. ONESTA

Madame MARTIN, il faut vraiment que ce soit sur un point technique ...

Mme MARTIN

C'est tout à fait technique : hier, je n'ai pas fait que cela et m'amuser à répondre, etc., j'ai d'ailleurs expliqué pourquoi, je travaille, j'avais des visites de stage et je suis aussi investie dans la grève contre la réforme des retraites auprès de mes collègues enseignants ... Voilà, je ne peux pas tout faire !

LA PRÉSIDENTE

Mais c'était une phrase de plus ... Une phrase ! Donc avis défavorable pour ma part.

M. ONESTA

Nous en prenons bonne note et je vous propose de passer au vote ... Monsieur SANCHEZ, puisque l'Exécutif s'est exprimé, ça ne doit pas être pour donner l'avis de votre groupe, mais uniquement sur un point technique, sur la façon dont nos travaux sont menés, s'il vous plaît ...

M. SANCHEZ

Effectivement, il y avait un vœu tout à l'heure sur ce sujet-là, nous n'avons pas participé au vote parce qu'il était présenté par des gens qui ont participé à l'élection de Monsieur MACRON.
Sur ce vœu en revanche, nous serons pour. (*Rires*)

M. ONESTA

C'est noté. Je vous propose donc … Monsieur COSSANGE, vous souhaitez intervenir, mais je vous rappelle que le dernier mot est à l'Exécutif, donc vous me gênez un petit peu de parler maintenant … Mais bon, c'est pour le côté vivant de nos débats ! Je vous en prie …

M. COSSANGE

C'est une question technique, cela commence à tourner au grand ridicule !
J'entends que Monsieur SANCHEZ attend d'avoir la position de l'Exécutif pour savoir s'il votera ou non un vœu, mais je veux quand même lui rappeler une chose : vous nous reprochez d'avoir voté Emmanuel MACRON, mais si on prend le programme de Marine LE PEN en 2017, vous m'expliquerez comment, en refusant d'augmenter le SMIC -et elle l'a répété souvent-, en refusant d'augmenter les bas salaires … (*Protestations*) Attendez ! Vous parlez de contradictions, je vous mets devant les vôtres, écoutez-moi !

M. ONESTA

Faites-le rapidement …

M. COSSANGE

Oui, très rapidement. Comment, avec les propositions que portait Madame LE PEN, votre proposition d'une retraite à 60 ans a un minimum de crédibilité ? Vos propositions en la matière, en 2017, étaient pires que celles de Monsieur MACRON, alors s'il vous plaît !
Soit vous prenez les français pour des idiots, soit vous ne comprenez même pas ce que défend votre propre parti ! (*Protestations - Brouhaha*)

M. ONESTA

Merci. Je vous propose, chers collègues, de commencer le vote, car je ne pense pas que les deux dernières interventions aient beaucoup fait évoluer la position de l'Exécutif.
Nous passons donc au vote sur le vœu n°6. Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*)
Le vote est clos. Résultat (*121 votants*) :
- Pour : 51 (SRC : 2 -COTELLE, AZEMAR-, NM : 9, RN : 36, NI : 4)
- Contre : 63 (SRC : 47, GR : 13, NM : 3 -CASES, BOURGUET, ARCANGELI-)
- Abstention : 5 (NM : 5 -PAGNOUX, GIBELIN, PIQUÉ, DUPRAZ, REGOURD-)
- Non-participation au vote : 2 (NM : 2 -GUINLE, GENOLHER-).

Le vœu n°6 est ***rejeté***.

Nous en venons à l'ultime vœu qui est présenté par Monsieur SELLIN et qui a trait aux moyens financiers pour répondre aux besoins des populations et aux enjeux écologiques.
Monsieur SELLIN, vous avez la parole pour 3 minutes …

Vœu n°7 déposé par Jean-Christophe SELLIN : Des moyens financiers pour répondre aux besoins des populations et enjeux écologiques

M. SELLIN

C'est le dernier vœu qui clôt la discussion d'aujourd'hui qui était centrée sur la question budgétaire. Ces dernières années, nous avions eu des vœux en commun pour interpeller l'État sur la question des dotations de fonctionnement, mais aussi sur les baisses de ressources qui sont dues à des non-transferts ou à des changements d'impositions et de taxes, ainsi qu'à des non-compensations de missions et de charges.
Je suis très étonné que nous ayons été les seuls à présenter ce vœu.
Toutefois, je me permets de faire une proposition et de tendre la main pour que ce vœu nous permette d'interpeller majoritairement le Gouvernement et l'État sur cette question, en reprenant notamment le cœur de ce qu'il y a dans ce vœu, à savoir le 5ème paragraphe :
"*Pour la Région Occitanie, la DGF a été en 2017 inférieure de 135 M€ par rapport à 2013.*
Au-delà du manque à gagner cumulé d'au moins 300 M€ sur cette période pour la Région Occitanie, ce sont au moins 7 Md€ qui manquent cruellement à toutes les Collectivités de notre région si l'on additionne les Communes, les Intercommunalités, les Départements et bien sûr la Région, en additionnant les baisses de dotations de l'État, la non-compensation des charges par rapport aux missions" -je prends l'exemple du Conseil départemental de la Haute-Garonne à qui l'État doit entre 1,5 Md€ et 1,7 Md€ sur la non-compensation des charges- "*et la non-compensation des ressources par rapport à la modification des contributions et taxes locales*".
Pourquoi faire cette globalisation sur ces 7 Md€ ? Parce qu'y compris dans cette Assemblée, il y a des élus qui sont des élus communaux, des élus d'intercommunalités qui vont devoir, dans quelques semaines, être en situation d'avoir une position par rapport à la position du Gouvernement et il nous a donc semblé cohérent, dans cette Assemblée, d'indiquer le poids de la baisse des dotations de l'État.
Nous souhaiterions donc que ce vœu soit voté majoritairement.
Il y a même une possibilité, si un groupe ou plusieurs groupes souhaitent l'amender, de retirer des passages qui pourraient empêcher un vote majoritaire.
Je suis donc à votre disposition pour que, comme les années précédentes, nous puissions avoir une interpellation majoritaire de l'Assemblée Régionale en direction de l'État, sur cette question des baisses des ressources.

M. ONESTA

Merci. Des groupes souhaitent-ils répondre à l'orateur précédant ? Je ne vois pas de main se lever. Madame la Présidente …

LA PRÉSIDENTE

J'aurais pu partager les conclusions, mais dans l'exposé des motifs il est indiqué que la loi NOTRe ou que des lois qui ont été votées en 2013, par exemple, sont des "contre-réformes".
J'ai l'habitude d'avoir toujours une cohérence dans l'ensemble des actions et des votes que j'ai pu avoir pour mon groupe, en l'occurrence la loi NOTRe est une loi qui a été votée, soutenue et que nous défendons, donc à partir de là je ne peux pas voter ce vœu.

M. SELLIN

Je suis prêt à supprimer ce 3ème paragraphe, s'il vous gêne.

M. ONESTA

Madame la Présidente, cela change-t-il quoi que ce soit dans votre analyse globale ?

LA PRÉSIDENTE

Oui, bien sûr. Si ce paragraphe par rapport aux lois NOTRe et de 2013 est supprimé, à ce moment-là j'y suis favorable, tout à fait, puisque c'est une position constante que j'ai pu avoir dans d'autres débats. La question de la baisse des ressources peut en effet susciter mon soutien, mais je ne souhaite pas qu'il soit écrit que les lois de 2013 et la loi NOTRe étaient des "contre-réformes" car je ne le partage pas.
Mais effectivement, si ce paragraphe est supprimé, j'émets un avis favorable.

M. ONESTA

Donc avec suppression du paragraphe, tel qu'indiqué par l'auteur et accepté par la Présidente, s'il n'y a pas d'autres remarques, je vous propose d'ouvrir le dernier vote de notre session et même de l'année ... Appliquez-vous !
Le vote est ouvert pour le vœu n°7 modifié ... (*Vote électronique*)
Le vote est clos. Résultat (*125 votants*) :
- Pour : 86 (SRC : 51, GR : 12, NM : 20, NI : 3)
- Abstention : 2 (GR : 2 -SALOMON, GAREL-)
- Non-participation au vote : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-).

Le ***vœu n°7 modifié*** est ***adopté***.
Madame la Présidente, nous en avons terminé avec les vœux.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

M. ONESTA

Et je salue l'auteur, comme je l'ai fait précédemment, avec la même cordialité dont il ne fait pas preuve à mon égard ... (*Rires*)

LA PRÉSIDENTE

Nous passons à la question orale n°1. Monsieur BAUDRY, s'il vous plaît ...

Question orale n°1 déposée par le groupe RN : À quand un plan sécurité dans les transports ?

M. BAUDRY

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Au mois de juin dernier, j'avais attiré votre attention sur l'agression d'un chauffeur de la ligne régionale de bus liO à Céret, dans mon département des Pyrénées-Orientales.

Vous n'aviez pas daigné me répondre et la réponse de Monsieur GIBELIN était, je cite : "*Depuis les événements, il n'y a pas eu de difficultés sur le réseau de la régie dans les Pyrénées-Orientales. Il ne faut pas laisser planer l'idée que nous serions dans une situation où les transports en commun dans la région rencontreraient de grandes difficultés*".

Alors, votre négation se confronte à nouveau à l'actualité. En effet, une ligne de bus liO effectuant le ramassage scolaire entre Perpignan et Villelongue-dels-Monts est gangrénée par les incivilités et la seule réponse de notre collègue Patrick CASES, conseiller régional des Pyrénées-Orientales, était, je cite : "*Surtout, pas de surenchère sécuritaire et ouverture du dialogue*" …

Face à ces déclarations, il y a également celle du Président de la Régie Régionale du Transport Routier des Pyrénées-Orientales qui déclare : "*Cette problématique est connue depuis longtemps*" et je voudrais rassurer Monsieur GIBELIN et Monsieur CASES : les élus du Rassemblement National n'attisent donc pas les peurs.

C'est pourquoi, Madame la Présidente, je vous le redemande à nouveau, six mois après ma première interpellation non suivie d'actes : Que comptez-vous faire pour juguler les incivilités qui pourrissent le quotidien des chauffeurs de bus ? Qu'attendez-vous pour généraliser la vidéo-surveillance et la mise en place d'équipes de contrôleurs dédiés ?

Pour rappel, en 2018, 2,3 M€ budgétés pour les transports en commun, hors train, n'avaient pas été employés.

Et j'ai envie de vous dire, dans la lignée des nombreux Plans que vous avez lancés depuis le début du mandat, à quand un Plan pour la sécurité dans les transports ?
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Les incivilités ou les actes d'insécurité dans les transports sont extrêmement rares, nous avons bien sûr des statistiques sur cela, et cela ne justifie pas d'avoir des équipes de contrôleurs, à la mesure que vous indiquez. Voilà ma réponse.
Nous passons à la question orale n°2 présentée par Madame PLANE, s'il vous plaît ...
Non Monsieur BAUDRY, nous passons à la question orale n°2 !

M. BAUDRY

Juste pour vous préciser, Madame la Présidente, que c'est une demande des syndicats, dont la CGT. Merci.

LA PRÉSIDENTE

Oui, bien sûr … La CGT saisit le Front National, bien sûr, et Noël tombe en même temps que Pâques, tout à fait … (*Rires*) C'est sûr, c'est possible !
Madame PLANE, vous avez la parole …

Question orale n°2 déposée par le groupe RN : Sur le maintien de l'activité des éleveurs camarguais

Mme PLANE

Madame la Présidente,
À l'été 2018, vous présentiez un plan d'actions en faveur de la Camargue, annonçant une réserve de 30 M€ pour son déploiement. Divisé en quatre axes, le plan avait pour vocation de préserver et de projeter vers l'avenir les traditions camarguaises. Parmi ces actions, figuraient le sport, la culture, ainsi que le patrimoine et notamment le point 9, je cite : "*Appuyer le développement sportif de la course camarguaise et conforter le développement de la filière traditions camarguaises*".
Des entretiens avaient été réalisés avec des manadiers, des éleveurs de chevaux et la Fédération française de course camarguaise. Vos Services chiffraient les retombées économiques liées aux traditions camarguaises, courses, bandido, encierros, ferrades, à 26 M€ par an.
Il s'avère qu'aujourd'hui, les manadiers courent un grand danger. Ils ont exprimé leurs vives inquiétudes dans un communiqué paru le 22 novembre dernier, suite à l'annonce faite par le

principal assureur des éleveurs de taureaux de race Camargue, d'augmenter l'an prochain de 5 à 7 fois la cotisation liée aux activités culturelles. Insupportables pour bon nombre de manadiers qui font ce métier par passion, ces coûts les contraindraient à résilier leurs contrats.

Les manadiers doivent assumer les risques liés à leurs activités culturelles, bien qu'ils n'en soient pas les organisateurs. Sans assurance, ils ne pourront donc plus participer aux fêtes taurines et autres manifestations populaires. Dès lors, que deviendraient nos traditions, nos clubs taurins, nos artisans d'art qui font la fierté de notre région ? Les conséquences en termes économique et social seraient catastrophiques. Et votre plan Camargue n'aurait alors plus aucune utilité !

Madame la Présidente, vous aviez prétendu être attachée à la culture camarguaise au cours du lancement de ce plan d'actions. Nous espérons qu'il ne s'agissait pas là de simples paroles politiciennes non suivies d'effets. C'est pourquoi je vous demande ce que vous comptez faire pour les manadiers en danger de mort économique. Envisagez-vous une compensation financière pour répondre tout d'abord, dans l'urgence, à la problématique à laquelle ils seront confrontés dès le 1er janvier ? Aujourd'hui, les manadiers, qui savent pouvoir compter sur les élus du Rassemblement National, ont besoin du soutien de l'ensemble des Conseillers régionaux.

Madame la Présidente, nous vous demandons d'intervenir auprès de cet assureur et du Gouvernement dans les meilleurs délais afin d'agir en faveur du maintien de l'activité des éleveurs de Camargue. Le groupe Rassemblement National est prêt à soutenir toutes les initiatives qui sauveront nos manadiers.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous rappelle que nous avons voté un vœu dans ce sens, je ne comprends donc pas trop votre question sur notre mobilisation sur la problématique des assurances, nous avons déjà agi et je vois que peut-être, vous ne suivez pas tous les sujets puisque sur le Plan Camargue vous indiquiez qu'il n'a pas avancé, sachez que lors de la dernière Commission Permanente de décembre, il y a quelques jours de cela, nous avons voté une subvention de 70 000 € pour la Fédération des Manadiers et la Chambre d'Agriculture du Gard.

Donc sur ces éléments, voyez Monsieur Jean DENAT qui, en effet, travaille à leur avancée et il y a clairement des aides sonnantes et trébuchantes ! Il faudrait que je vérifie si ces aides ont été votées par votre groupe, mais dans tous les cas, sachez qu'elles ont été adoptées à la Commission Permanente de décembre.

Je vous propose que nous clôturions l'Assemblée Plénière, en vous indiquant que la prochaine réunion délibérante se tiendra le vendredi 7 février, l'Assemblée Plénière sera le jeudi 5 mars, que nous avons un peu avancée par rapport aux échéances municipales ; je ne vous donne pas les

autres dates, mais retenez ces deux dates : Commission Permanente le vendredi 7 février et Assemblée Plénière le jeudi 5 mars.

Je vous souhaite une bonne soirée et de bonnes fêtes de Noël.

Bonnes vacances et donc à l'année prochaine ! Merci.

(*Applaudissements*)

(*La séance est levée à 20 heures*)

___

INDEX

LA PRÉSIDENTE....3, 4, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 26, 29, 32, 36, 39, 40, 44, 46, 48, 49, 50, 52, 54, 55, 56, 57, 58, 60, 61, 62, 63, 65, 66, 67, 70, 71, 72, 76, 82, 85, 88, 89, 90, 91, 93, 94, 96, 103, 104, 105, 107, 108, 112, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 126, 128, 130, 131, 132, 134, 136, 138, 140, 144, 146, 147, 149, 155, 156, 158, 159, 160, 161, 162, 164, 165, 166, 168, 169, 171, 173, 175, 177, 178, 179, 181, 182, 184, 186, 189, 190, 192, 194, 197, 198, 201, 202, 203, 204
M. ANDRIEU....37
M. ASSAF....112
M. BAUDRY....136, 202, 203
M. BERARD....133
M. BOURGI....187, 189
M. BOUSSATON....128
M. BRIAND....62
M. CABROLIER....49, 50
M. CASES....186
M. CHAUZY....26
M. CHIBLI....91
M. CODORNIOU....30, 100, 101, 141, 150, 151, 153, 154
M. COSSANGE....53, 98, 159, 199
M. CROS....110, 166, 184
M. DELAHAYE....47, 48, 175
M. DENAT....192
M. DEVILLE....115, 116, 117, 118, 119
M. DONADA....71, 72, 105
M. DUPRAZ....131
M. ESCLOPÉ....91, 94
M. FONS....135, 136
M. GAREL....179
M. GIBELIN....126, 160
M. GILABERT....142
M. GILLET....150
M. JAOUL....194
M. LAMOTTE....87, 88, 89, 183
M. LEONARDELLI....191
M. MONTEIL....164, 165, 166
M. MONTHUBERT....174
M. MORENO....149
M. ONESTA....3, 15, 118, 182, 184, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 201, 202
M. ORCIBAL....146
M. PRATO....57, 58
M. REMISE....115, 144, 146
M. RIVENQ....15, 16, 40, 94, 182
M. ROSSIGNOL....105, 107
M. ROUX....157
M. SANCHEZ....16, 17, 32, 36, 70, 71, 108, 177, 189, 198
M. SELLIN....12, 13, 14, 56, 200, 201
M. SERIEYS....63, 76
M. VIALLON....101, 103, 108
M. YELMA....171
Mme ADDA....119
Mme BAKIRI....158
Mme BONS....151, 153
Mme BRUTUS....82, 124

Mme CARMONA 147
Mme CARSALADE 189
Mme DOUNOT-SOBRAQUES 161
Mme FITA 18, 66, 130
Mme FRONTANAU 180
Mme GENOLHER 61
Mme GIRAL 51
Mme GUINLE 65, 140
Mme LANGEVINE 104
Mme LASFARGUES 138, 140
Mme LUMEAU 168
Mme MADER 64
Mme MARTIN 46, 195, 197, 198
Mme MEUNIER 59, 60
Mme PELLEFIGUE 162
Mme PHILIPPE 154, 155, 156
Mme PINOL 100
Mme PLANE 193, 203
Mme POUCHELON 170
Mme RIVIERE 54, 55
Mme TEMPESTA 190
Mme VINET 39, 173

—